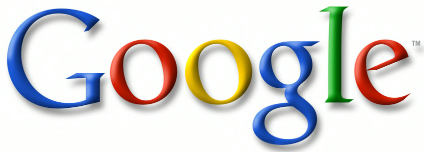
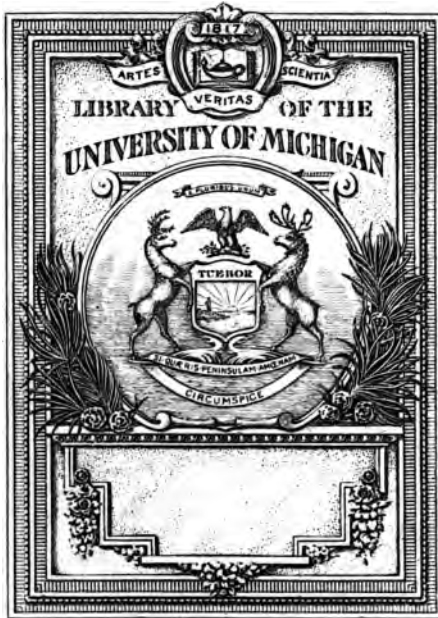
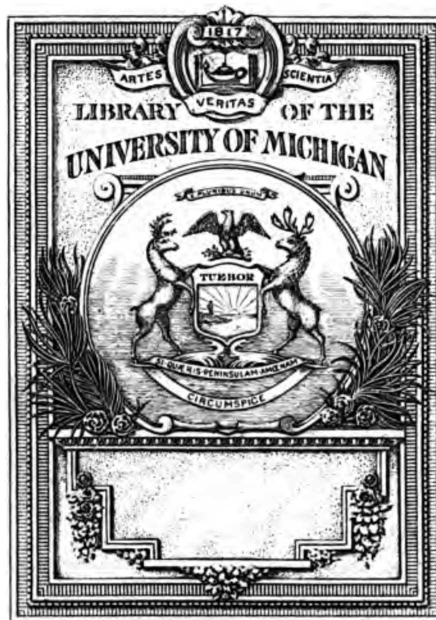





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE


1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



L'ESPRIT
DE L'HISTOIRE,
OU
LETTRES POLITIQUES ET MORALES
D'UN PÈRE A SON FILS,

SUR la manière d'étudier l'Histoire en général, et particulièrement l'Histoire de France.

François Claude, comte

PAR ANTOINE FERRAND, *ancien Magistrat.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez la Veuve NYON, Libraire, rue du Jardinet, N°. 2.

AN XI. = 1802.

AVERTISSEMENT.

Heu! miserande puer, si quà fata aspera rumpas....
VIRGILE.

CES lettres étoient destinées à l'instruction d'un fils dont je suivois soigneusement l'éducation. La beauté de son ame, la justesse de son esprit, ses talens rares et précoces, promettoient à ma tendresse paternelle les plus grandes jouissances. Il étoit à seize ans mon ami, mon confident le plus intime. Associé à toutes mes pensées dans des temps difficiles, il entroit, sous les plus heureux auspices, dans la carrière diplomatique, et déjà avoit étonné le ministre sous les ordres duquel il

travailloit, lorsqu'un terrible décret de la Providence me l'a enlevé.... et m'a laissé vivre. Mon indélébile douleur se nourrit chaque jour de ce que je faisois pour lui. Son ombre erre sans cesse autour de mon bureau, et je l'appelle involontairerement dans les momens où je rencontre une de ces phrases heureuses qui le faisoient bondir sur son siége en écrivant sous ma dictée.

Lorsque j'ai relu ces lettres, qui devoient former son esprit et son cœur, il m'a semblé qu'au commencement du dix-neuvième siècle, si elles pouvoient servir de remède ou de préservatif à une jeunesse égarée ou prête à l'être, elles contribueroient en quelque chose au bien public, et peut-être au bonheur

de quelques pères.... plus heureux que moi.

En formant mon plan pour m'arrêter en 1748, à la paix d'Aix-la-Chapelle, c'est-à-dire aux derniers beaux jours de la France, j'avois voulu sur-tout éviter de m'approcher non seulement de l'époque révolutionnaire, mais même de ce qui peut l'avoir préparée. Mais j'ai éprouvé bientôt qu'il étoit à-peu-près impossible de vérifier les principes politiques par les faits historiques, sans être fréquemment heurté par les secousses d'une révolution dont les faits ont attaqué ou renversé tous les principes. Néanmoins j'ai pris le parti de ne point parler de cette révolution, de me refuser constamment à mettre une seule fois en

parallèle ou en opposition ce qui, à chaque instant, sembloit découler de ma plume. J'ai souvent pratiqué, mais dans un sens différent, le précepte d'Horace; *sœpè stylum vertas*: j'ai souvent effacé des lignes qui me paroissoient n'être que trop *dignæ legi*.

Mais en maîtrisant mon intention, je n'ai pu maîtriser celle de mes lecteurs. J'avois à parler des vertus, des fautes, des passions, des crimes de tous les siècles : et ces crimes, si effroyablement dépassés de nos jours, ces mêmes vertus, ces mêmes fautes, ces mêmes passions qui aujourd'hui cherchent les unes à échapper au chaos de la révolution, les autres à se replonger dans son gouffre, voudront trouver dans mon

ouvrage des applications, des rapprochemens, qui ne seront peut-être que dans leur imagination, ou dont au moins elle étoit frappée d'avance. C'est un écueil inévitable pour tout auteur qui écrit dans un temps de révolution. Ceux qui le lisent, le jugent toujours d'après leurs affections : il le citent sans cesse devant elles, pour voir s'il approuve ou condamne ce qu'elles ont fait, souffert ou tenté dans ces temps orageux, pendant ces tourmentes de l'humanité, pendant ces explosions, ces déchiremens volcaniques, qui ébranlent ou déplacent les pivots de la société.

Il en résulte que tout ce qui est susceptible de quelques rapports ou rapprochemens, est vu et jugé différemment, suivant la différence

des opinions : et cette différence de jugement prouve qu'il n'y a pas d'histoire, dont on ne puisse, quand on le voudra, tirer de semblables inductions ; parce qu'elles naissent nécessairement de l'histoire même ; parce qu'il est de l'essence de l'histoire, de ne pouvoir retracer ce qu'ont fait les siècles passés, sans rappeler au siècle présent ce qu'il a fait lui-même, et sans prédire aux siècles futurs ce qu'ils feront un jour (1). Vingt fois j'ai relu Tacite depuis la révolution, vingt fois j'aurois été tenté de croire qu'il n'avoit écrit que depuis dix ans, et avec la

---

(1) *Quid est quod fuit? Ipsum quod futurum est.... quod factum est, ipsum permanet ; quæ futura sunt, jàm fuerunt ; et Deus instaurat quod abiit.*

ECCLÉSIASTE.

forte intention d'imprimer son ineffaçable cachet sur les événemens qui ont rendu si cruellement fameuse une nation jusqu'alors si loyalement célèbre.

Ce que je dis là a été évidemment démontré par un ouvrage publié il y a deux ans. Un jeune homme, plein de talens et de connoissances, étonné de lire à chaque page dans les écrivains de l'antiquité, le journal de ce qui se passoit sous ses yeux, a eu l'heureuse idée d'écrire l'histoire de la révolution avec des passages entiers d'auteurs anciens : sans autre chose que des citations, il a fait un ouvrage original ; et il a copié dans Cicéron ou dans Tacite *la quotidienne* de ce qu'il voyoit.

C'est qu'il n'y a point d'annales

plus véridiques, et par conséquent plus instructives que celles du cœur humain : c'est que toutes les vertus, tous les crimes qu'il produit, dans une proportion hélas! trop inégale, se renouvellent sans cesse comme toutes les productions de la nature. Cette indubitable vérité sera sur-tout sentie par ceux qui voudront établir quelque comparaison entre les révolutions des Grecs ou des Romains, et celle du dix-huitième siècle. Mais en faisant cette comparaison, il faut, pour s'expliquer à soi-même les différences qui peuvent se rencontrer, s'attacher d'abord à la différence *du génie* des peuples, à la différence de leur *situation politique*, mais surtout à la différence de la direction qu'avoit prise *le progrès des lumières*.

En faisant ces observations, on trouvera chez les Grecs *le génie* de la jalousie, entre plusieurs peuples unis un moment, pour être presque toujours divisés ; on verra cette prétendue union impossible à maintenir entre le féroce Spartiate, l'épais Béotien et le frivole Athénien. On trouvera chez les Romains *le génie* d'une nation qui, après avoir méprisé ou conquis toutes les nations, s'asservit à tout leur luxe, à toutes leurs habitudes, à tous leurs vices. Au contraire, on verra en France la création lente et non interrompue de tout ce qui peut constituer et corroborer une forte monarchie, l'amalgame successif de toutes les parties qui composent un grand état ; et *le génie* de tous ces

peuples successivement réunis, sans cesse tourné vers l'honneur, point central, éternel mobile d'une nation qui vouloit et savoit être fière, aimable et fidelle.

Chez les Grecs, leur *situation politique* ne leur présentoit que des inquiétudes, des attaques partielles, une défense difficile, sans aucune base solide de réunion : de façon qu'à tous les dangers de la liberté individuelle de chaque citoyen, se joignoient ceux de l'indépendance fédérative de chaque état. Les Romains avoient perdu leur liberté à force de conquêtes : ils ne pouvoient plus se battre que contre eux-mêmes : en s'égarant dans les désordres de la plus extrême licence, ils se précipitoient dans l'esclavage : et il falloit

qu'une main de fer se chargeât de les écrâser, pour les empêcher de se détruire les uns les autres. Les François avoient été et étoient plus que jamais sagement libres. Chez eux il n'y eut qu'un instant entre le bonheur de cette sage liberté et les calamités d'une licence folle et cruelle. Lorsque Rome entra en révolution, il étoit moralement impossible qu'elle restât ce qu'elle étoit. Lorsque la France y entra, il étoit impossible qu'elle gagnât plus qu'elle ne risquoit de perdre. République immense, Rome étoit forcément entraînée vers de grands changemens. Ses mœurs et la loi de la nature appeloient sans cesse un pouvoir unique, sans cesse repoussé par ses préjugés et par ses loix. Monarchie

heureusement proportionnée, la France avoit ce pouvoir unique, ce *palladium* de sa liberté, consacré par toutes ses loix, garanti par des siècles d'habitude et d'affection réciproques. C'étoit tout cela qu'il falloit détruire, pour forcer ensuite l'ordre de la nature, *en rétrogradant du petit nombre au grand.*

Enfin *le progrès des lumières* avoit pris en France une toute autre direction que dans la Grèce ou dans l'Italie. Les philosophes de l'antiquité n'attaquoient ni la religion, ni l'autorité. Ils ne l'auroient pas même attaquée en vain. La calomnie que l'on employa pour perdre Socrate, fut de l'accuser d'avoir mal parlé des dieux. Epicure et ses disciples eurent sans doute un systême anti-religieux : mais ce

systême qui étoit plutôt encore de volupté que d'athéisme, se concentroit dans leur école : on ne colportoit pas leurs écrits chez le commerçant ou le cultivateur. Il en étoit de même chez les Romains. Les belles-lettres, si heureusement cultivées vers la fin de la république, respectoient les dieux, les principes et les mœurs. Cicéron est plus admirable encore dans ses œuvres philosophiques, que dans ses chefs-d'œuvre d'éloquence. L'homme social n'y trouve pas ses droits présentés sous un faux jour : mais il n'est point d'état qui n'y trouve la conviction de tous les devoirs qui forment le bon citoyen. Le Chrétien même trouve de grandes leçons auprès de cette ame privilégiée, qui semble souvent avoir deviné la

révélation. Mais la philosophie du dix-huitième siècle avoit déclaré une guerre à mort à tout pouvoir religieux et politique. Elle éblouissoit la société pour la jeter dans les ténèbres; et dispensant l'homme social de tous ses devoirs, lui rendoit tous les droits de l'homme sauvage. Cet aveuglement s'appeloit orgueilleusement le progrès des lumières; et ces abstractions toujours fausses ou erronées dans leurs conséquences, quand par hasard elles n'étoient pas inintelligibles, étoient proclamées comme les plus profondes pensées des précepteurs du genre humain.

Je ne suivrai point ces réflexions qui me feroient sortir de mon sujet: je laisse mes lecteurs en faire eux-mêmes le développement. Il les

conduira à pressentir que les crimes de toutes les révolutions ont dû, non seulement se reproduire dans la nôtre, mais s'y multiplier avec fureur. La philosophie ayant d'avance renversé les barrières religieuses, morales et politiques, ayant violé cette triple enceinte du bonheur de l'humanité, il n'y a plus eu ni guide, ni point d'arrêt. Dès le premier coup de vent, on s'est trouvé lancé dans les terres australes de la férocité; et on y a fait de si épouvantables découvertes, que les chefs eux-mêmes ont reculé d'effroi, et sont revenus sur leurs pas, sans avoir dans cette route rétrograde d'autre guide, que les victimes même dont ils l'avoient obstruée.

Il n'est donc pas étonnant que

dans un ouvrage qui retrace les principaux traits des anciennes révolutions, on croie retrouver quelques traits affoiblis de celle que l'on a vue. Du reste, il suffit de jeter les yeux sur la table de cet ouvrage, pour se convaincre que je n'ai eu d'autre intention que de classer les grandes époques de l'histoire, de manière à pouvoir en saisir, en juger l'ensemble. Mon but a été d'accoutumer celui pour qui je travaillois à chercher lui-même dans l'histoire les deux genres d'instruction dont je l'entretenois sans cesse, la législation, et les rapports politiques des états.

L'étude des rapports politiques des états, quant au fruit que nous pouvons en retirer aujourd'hui, n'est intéressante que du moment

qu'on a commencé à avoir une politique en Europe. J'ai fixé ce moment au commencement du seizième siècle; et j'ai fait voir les quatre causes qui déterminèrent un changement si marquant. Ce n'est pas qu'auparavant il n'y ait eu dans quelques états des vues de politique extérieure : mais il n'y avoit point, et ne pouvoit y avoir dans tous les états cette correspondance ou cette opposition de politique, qui aujourd'hui sont devenues générales.

Quant à la législation, l'étude commence à en être intéressante dès que les hommes commencent à former un peuple : parce qu'ils n'ont pu se réunir et jouir du bienfait de la liberté civile, sans renoncer aux funestes droits de la liberté sauvage,

sans soumettre à un mot de la volonté générale toutes les forces de chaque volonté particulière.

La véritable histoire d'un peuple est donc celle de son gouvernement, de ses loix, de leur influence sur les mœurs, de l'influence qu'ont eue ses loix et ses mœurs sur le bonheur public. Cette étude nécessite celle des événemens, et ne peut même se bien faire qu'avec elle. C'est le seul moyen d'embrasser un ensemble, qui dirige et fixe les idées. On acquiert alors la facilité d'établir des comparaisons justes entre les pays et les siècles les plus éloignés. A travers la distance des temps et des lieux, on rapproche les hommes et les choses; on les juge par leurs rapports, on les juge même par leurs contrastes.

Telle est la double route que j'ai voulu indiquer. Mon intention se voit dans la division des quatre époques, qui font les quatre parties de cet ouvrage. Dans les deux premières, idée des loix et des gouvernemens des anciens. Dans la troisième, changemens survenus parmi les peuples qui avoient formé les monarchies d'Europe et commencemens de la politique générale. Dans la quatrième, révolutions chez quelques-uns de ces peuples; erreurs, avantages, effets de cette politique; principes d'après lesquels on doit la juger.

Ce n'est point là sans doute une histoire universelle, ouvrage qui eût été fort au-dessus de mes forces; mais c'en est un cadre, dans lequel

ceux qui ne la savent pas encore, peuvent apprendre à l'étudier, et ceux qui ne l'ont lue que comme un mémorial de faits, peuvent apprendre à la lire comme une éternelle leçon sur l'art de faire le bonheur des hommes en les gouvernant.

LETTRES

LETTRES
HISTORIQUES
D'UN PERE A SON FILS.

LETTRE PREMIERE.

Introduction et plan de l'ouvrage.

VOUS venez, mon fils, d'atteindre un âge où l'on peut commencer à mettre utilement en pratique l'habitude du travail. On ne juge pas toujours bien à seize ans; mais on peut toujours se mettre en état de bien juger par la suite. Sans doute il faut que l'homme s'instruise et se pénètre fortement des grands principes du droit naturel et du droit des gens; mais il faut de plus qu'il apprenne à faire l'application de ces principes: il ne le peut que par l'expérience du passé; c'est donc ce passé qu'il faut qu'il sache, et c'est dans l'histoire qu'il l'apprend. Là tout est instruction pour quiconque lit avec un cœur

droit et un esprit juste : là on apprend à connoître les hommes ; leurs erreurs, leurs vices, leurs crimes se trouvent en foule vis-à-vis le petit nombre de leurs vertus. En examinant le tout à la lueur des maximes de la morale et des vérités de la religion, on fixe à chaque action le prix qui lui appartient, et le même travail qui a orné l'esprit contribue encore à former le cœur.

Songez toujours à ces mots, et ne les séparez jamais.

L'étude de la morale ne se fait avec fruit que dans l'histoire. Rangez au nombre de ces fables trop communes parmi les voyageurs, les scientifiques relations de la Chine, qui nous la représentent peuplée de philosophes, passant leur vie à étudier une morale spéculative. On doit pratiquer la morale toute sa vie. On peut toute sa vie l'étudier dans les monumens historiques. Mais elle se réduit à un petit nombre de principes que l'esprit conçoit aisément, qui sont à la portée de tout le monde, parce qu'ils ne sont autre chose que la loi naturelle. Car Dieu ayant donné

à tous les hommes cette loi naturelle pour premier guide, a voulu que tous les hommes pussent la comprendre et la retenir. Le moyen de la rendre incompréhensible pour un grand nombre, est de vouloir faire de nouvelles découvertes dans des vérités qui sont de tous les temps, de les surcharger de métaphysique, de les embrouiller à force de distinctions, et de mettre des sophismes et des abstractions à la place de quelques principes clairs, simples, dont il faut seulement s'accoutumer à faire toujours une juste application. On ne contracte cette habitude qu'en lisant l'histoire dans cette intention, qu'en se mettant soi-même à la place des personnages qui y jouent un rôle, qu'en se demandant ce qu'on eût fait dans les circonstances où ils se sont trouvés, qu'en recherchant le principe qui devoit être la règle de leurs actions, comment, pourquoi ils s'en sont écartés, le mal qui en est résulté pour eux, mais sur-tout celui qui en est résulté pour leur patrie.

Apprenez donc de bonne heure à ne

jamais séparer un homme public des devoirs que ce nom lui impose. Tout ce qui dans sa vie privée le distrait du bien et des affaires de l'état, appartient à l'histoire qui le condamne ; c'est dans ce sens que l'étude de la morale historique est réellement celle de tous les âges. Devenir meilleur, pour être en état de rendre de plus grands services à son pays, c'est là le but que tout honnête homme doit se proposer en travaillant à quelque âge que ce soit. Lisez l'histoire dans cette vue, et l'histoire sera toujours pour vous une source inépuisable de réflexions sages dont vous sentirez l'importance dans toutes les actions de votre vie.

Comment devez-vous commencer et suivre cette étude ? C'est ce que j'entreprendrai de vous expliquer dans mes lettres.

L'étude de l'histoire, si intéressante par elle-même, demande à être faite avec un ordre qui seul peut la rendre utile et en diminuer les difficultés.

Elle suppose d'abord des premières notions géographiques, c'est-à-dire une

connoissance générale de la distribution du globe ; mais ensuite elle exige des connoissances locales qui peuvent s'acquérir par l'histoire même, en ne lisant jamais qu'avec une carte sous les yeux. Par ce moyen, la position des lieux se fixe dans la tête avec la suite des événemens : l'une devient inséparable de l'autre ; tel ou tel fait rappelle l'endroit où il s'est passé ; et réciproquement telle ou telle position rappelle les faits les plus intéressans qui y ont eu lieu. Ainsi, la prise de François Ier. rappelle tout-à-coup à l'esprit le nom de Pavie ; et l'œil ne peut rencontrer cette ville sur la carte, sans que l'esprit ne se représente en même temps, et le triomphe de Charles-Quint, et les malheurs de son rival. Ainsi, le nom de Carthage rappelle l'émule de Rome, et les trois guerres dont elle finit par être victime. Ainsi, le royaume de Pont rappelle sur-le-champ le nom de Mithridate, et les grandes actions de cet implacable ennemi des Romains.

Mais ce seroit en vain qu'on s'appliqueroit à suivre exactement sur la carte

les histoires que l'on voudroit connoître, si on ne mettoit dans ses lectures l'ordre nécessaire pour en classer le résultat dans sa mémoire. Trop foible et trop borné pour embrasser l'universalité des objets, l'esprit humain ne peut, dans quelque genre de connoissance que ce soit, obtenir aucun succès véritable, sans s'asujettir à une méthode. On en voit aisément la preuve, lorsqu'on se trouve vis-à-vis de quelqu'un, qui, par paresse, ou par vanité, s'est affranchi de cette règle, et a refusé de suivre une marche aussi nécessaire. Tout ce qu'il a appris est absolument inutile pour les autres, et à peu près inutile pour lui. Sa tête peut être bien remplie, mais personne n'y peut rien trouver, et lui-même n'y peut chercher qu'au hasard: ce sera, si l'on veut, une immense bibliothèque, mais dont il a oublié de faire le catalogue.

De tout temps cette vérité a été sentie par ceux qui ont voulu se livrer à l'étude de l'histoire. Ils ont proposé différentes méthodes pour la lire ou l'enseigner. Je me bornerai à vous indiquer celle de l'abbé

Lenglet, comme un ouvrage qui doit être manuel pour vous. Il faut la lire et la relire plusieurs fois; vous en tirerez toujours un nouvel avantage. Car cet ouvrage, essentiellement nécessaire à ceux qui veulent embrasser et approfondir l'universalité de l'histoire, est très-utile à ceux qui n'y cherchent que l'ordre des faits et l'ordonnance d'un tableau dont ils doivent ensuite étudier la composition. Je sais qu'aux premières lectures, vous pourrez quelquefois trouver des chapitres qui ne vous paroîtront pas très-intéressans, ou qui supposent des notions antérieures. Sans vous arrêter à ces difficultés, qui se dissiperont avec le temps, attachez-vous aux grands événemens, aux traits marquans de l'histoire, qui y sont rapportés avec netteté, et sur-tout classés avec un ordre, dont cet auteur donne à la fois l'exemple et le précepte.

L'abbé Lenglet suffit pour vous guider dans le choix des auteurs qu'il indique. Aussi ne vous en nommerai-je que très-peu dans ces lettres. Vous pouvez déja voir que je me propose un autre but. Ce

sont vos réflexions que je veux provoquer en vous présentant les miennes. C'est l'ordre de votre travail que je veux vous engager à régler, en vous montrant celui que j'ai suivi. Tout ce que je vais vous dire est le résultat de ma manière d'envisager l'histoire, de la manière dont j'ai lu, depuis que j'ai été dans le cas de me diriger moi-même dans une étude qui est celle de toute la vie. Je ne propose pas ces réflexions comme les meilleures, je les rapporte comme celles qui m'ont servi à fixer mes idées, et que je crois pouvoir produire chez vous le même effet qu'elles ont produit chez moi. C'est moins un conseil que je veux vous donner, que mon expérience dont je viens vous faire le récit. Je la crois propre à vous présenter un apperçu général de l'histoire, à vous en faire saisir l'ensemble. Si d'après cela vous êtes en état de vous tracer à vous-même un plan pour en étudier les détails, j'aurai assez fait pour votre instruction : le meilleur maître est celui qui nous donne le desir d'apprendre, et qui nous en offre les moyens.

Je me suis toujours représenté l'histoire comme une généalogie. C'est en effet la généalogie des faits : or, lorsqu'on veut connoître les ancêtres et la postérité d'une nombreuse famille, on ne commence pas par en examiner au hasard différens degrés ; sans quoi il ne resteroit dans la tête qu'un désordre impossible à démêler. Que fait-on donc? On va chercher la souche de cette famille : quand elle est connue, on élève le tronc, on y joint les branches principales, et à celles-ci les branches accessoires. Chacune de ces dernières branches contient alors des cadres, où sont énoncés les différens individus de cette famille. Lorsqu'on a besoin d'en chercher un, on sait où on le trouvera, et on peut se reporter avec facilité sur ses aïeux, ou sur ses descendans.

En suivant pour l'histoire une marche absolument semblable, on en réduit l'étude générale à un grand point de simplicité. Je vous conseillerai donc de vous faire un arbre généalogique historique, qui non seulement pourroit se

représenter dans l'imagination, mais qui pourroit encore être tracé sur le papier, et, en parlant aux yeux, offrir un repos à l'esprit. Car c'est toujours, autant qu'il se peut, aux sens qu'il faut parler, surtout dans la jeunesse; et les connoissances qu'elle acquiert par leur moyen, se gravent plus aisément, et font une impression plus profonde.

Il a été fait un arbre généalogique historique, dans le genre de celui que je vous indique; mais comme il ne contient pas la division de l'histoire dont je vais vous parler, je vous conseille de ne vous en servir que pour vous en faire vous-même un, d'après le plan énoncé dans ces lettres. A chaque grand changement, cet arbre doit renvoyer aux cartes des anciens empires, parce qu'il n'y a que ce moyen de bien connoître les variations qu'ont éprouvées les états d'Europe et d'Asie.

Ainsi, pour suivre toujours la même comparaison, j'établirois d'abord la souche de l'histoire, que l'on peut faire remonter à Noé: toutes les nations qui exis-

toient avant lui, ayant été anéanties par le déluge, ce patriarche se trouve réellement le père du genre humain.

J'établirois sur le tronc ses trois enfans : les branches principales qui en sortiroient, seroient les nations mères : les branches accessoires seroient les colonies, que ces nations auroient envoyées dans les différentes parties du globe.

Ayant ainsi gradué la première origine des peuples, je partagerois alors l'histoire générale en trois parties : la première seroit l'*histoire ancienne*, et finiroit à *Auguste* ; la seconde seroit l'*histoire intermédiaire*, et iroit depuis le commencement du règne d'*Auguste* jusqu'à celui de *Charlemagne ;* la troisième seroit l'histoire *moderne*, et iroit depuis le règne de *Charlemagne* jusqu'à la conclusion du traité de *Westphalie.*

Je ferois un article à part de l'histoire depuis le traité de *Westphalie :* je l'appellerois l'histoire de nos jours ; et j'observe que cette histoire, tenant à des événemens qui nous touchent de plus près, et qui peuvent influer sur ceux

que nous avons vus, et que nous verrons, demandè à être étudiée avec plus de détail.

Les autres histoires nous offrent des tableaux plus ou moins éloignés, dans lesquels, par conséquent, on ne peut guère saisir, à moins d'un travail absolument exclusif, que les grands traits, les couleurs fortes, en un mot, tout ce qui échappe à la rouille des temps. Au contraire les nuances, même les moins apparentes, se retrouvent encore dans l'histoire de nos jours, et influent plus directement sur la manière dont nous pouvons juger l'ensemble du tableau.

Les réflexions auxquelles je me bornerai, se partageront donc en quatre parties, relatives à l'histoire ancienne, l'histoire intermédiaire, l'histoire moderne, et l'histoire de nos jours.

PREMIERE PARTIE.

LETTRE II.

Idée générale de la première partie.

AVANT de voir comment vous étudierez l'histoire ancienne, jettez un coup-d'œil sur tout ce qui la compose, mesurez des yeux les dimensions de l'espace que vous aurez à parcourir, et fixez un moment les peuples qui l'ont rempli.

La première histoire qu'il faut étudier, est celle du peuple juif, puisque c'est la seule qui nous ramène à l'origine commune : elle est la plus grande preuve de la religion chrétienne, puisqu'il n'y a aucun peuple sur la terre dont la filiation soit marquée par un historien, et confirmée par les faits, avec autant de suite et d'exactitude.

A côté de cette étude, il en faut faire marcher une qui a presque toujours avec

elle un rapport direct : c'est l'histoire des Phéniciens, des Egyptiens, des Assyriens. Les Phéniciens, parce qu'ils ont envoyé des colonies sur presque toutes les côtes de l'Europe ; les Egyptiens, parce qu'ils ont été le peuple le plus sage de la terre, et que ce que nous savons de leur gouvernement, mérite toute notre admiration ; les Assyriens, parce que ce fut le premier grand empire connu, et que les deux empires qui se formèrent de ses ruines (les Mèdes et les Perses), ont changé plusieurs fois la face de l'Asie.

Cette étude vous conduira naturellement à celle de l'histoire grecque : celle-ci tient peu à l'histoire du reste de la terre, jusqu'au règne d'Alexandre. Mais l'ambition et les rapides succès de ce conquérant opèrent, en peu d'années, dans une partie de l'Asie, et jusques dans l'Inde, une grande métamorphose. Sa mort inopinée amène de nouvelles révolutions ; et, des débris de ce colosse, se forment de nouveaux empires. Les successeurs d'Alexandre élèvent, au milieu des rivalités les plus sanglantes, une grandeur

plus éblouissante que réelle, qui prépare à l'orgueil romain de nouveaux triomphes.

Là l'histoire de l'Asie se trouve réunie avec celle de ce peuple-roi, ou plutôt l'histoire de ce peuple est celle de presque tout le monde alors connu.

Il faut donc revenir à l'origine de ces nations, s'arrêter peu sur les commencemens, sur les longues guerres par lesquelles elle assujettit l'Italie. Mais à l'instant où Rome s'élance au-delà des monts, ou au-delà des mers, son histoire devient l'histoire universelle ; et la ruine de Carthage est l'époque de l'esclavage de tous les peuples.

Cette même histoire du peuple romain nous conduit en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, et jusqu'en Angleterre ; mais ce qui est au-delà du *Rhin* et du *Danube*, nations à peine civilisées, ne fut presque connu des Romains que par des invasions qui devoient enfin entraîner la ruine de l'empire.

L'intérieur de l'Afrique, peu connu encore aujourd'hui, ne l'étoit nullement

par les Romains : les guerres qu'ils eurent avec quelques rois africains, les éloignoient peu de la mer. Il suffit donc de connoître ce qui faisoit autrefois les états de *Massinissa*, de *Siphax*, de *Jugurtha*, et des autres princes dont il est parlé dans l'histoire romaine.

L'Espagne offre des objets plus intéressans. Annibal la traverse pour venir, par le Languedoc et le Dauphiné, gagner les Alpes, et retomber sur l'Italie. Les Romains y portent la guerre : c'est le théatre de la gloire des Scipions. Il s'y fait alors un grand commerce : on y découvre des mines aussi riches que celles que l'Espagne devoit, long-temps après, découvrir dans le Mexique et dans le Pérou. Enfin, ce pays si fertile et si peuplé, joue un grand rôle dans les guerres civiles de Rome. Sertorius y transporte ce qui constitue la véritable puissance romaine. Les restes du parti de Pompée s'y maintiennent, la liberté de la république semble s'y réfugier ; mais de l'autre côté du détroit, le suicide de Caton porte à cette liberté son coup mortel.

En

En descendant les Pyrénées, nous nous retrouvons au milieu de nos ancêtres ; nous y voyons notre mère patrie, nous y assistons à la naissance de nos prédécesseurs. A peine les Gaules sont-elles connues, et déja Brémus s'est emparé du Capitole. Ces mêmes Gaulois y retourneront encore avec Annibal, ils y retourneront encore au milieu des guerres civiles de Sylla et de Marius, ils fourniront à celui-ci l'honneur d'avoir délivré l'Italie; et après avoir, de siècle en siècle, effrayé ou ébranlé la république romaine, ils seront attaqués chez eux par César, ne seront domptés qu'après dix ans de la plus forte résistance, et enverront à Rome leur vainqueur asservir le peuple même qui les a vaincus. Dans cette longue guerre de César dans les Gaules, on voit s'élever, entre le nord et le couchant les premières sommités de cette île, dont l'empire devoit être plus étendu que celui de Rome même. L'Angleterre paroît dans le lointain; mais c'est encore une île presque sauvage : on diroit que la nature n'a pas achevé de la créer.

cinq cents ans, *Rome* redevient une monarchie.

Il faut vous arrêter à cette époque; et, comme un voyageur qui, après une longue route, arrivé au haut d'une montagne, se retourne pour revoir le pays qu'il a parcouru, il faut vous retracer rapidement ce que vous avez lu jusqu'à ce moment.

Après une étude aussi volumineuse, il est temps de faire une pause. La nature humaine sembla en faire une elle-même. Presque tous les peuples connus étant alors soumis à un pouvoir unique, vous retrouvez un point d'unité favorable pour concentrer et fixer vos observations. Il faut, en reprenant l'arbre généalogique, remonter jusqu'au point dont vous étiez parti. Alors vous aurez l'ensemble de l'histoire ancienne : et avant de commencer l'intermédiaire, il sera bon de vous faire à vous-même une idée générale de la position politique dans laquelle l'Europe se trouvoit à l'avénement d'Auguste.

C'est par une esquisse abrégée de cette

position, que je terminerai l'histoire ancienne ; mais auparavant retournons sur nos pas, et reprenons l'histoire des peuples que je viens de nommer.

LETTRE III.

Histoire des Juifs.

On sait communément, ou du moins on croit savoir une histoire des Juifs, quand on commence celle des autres nations ; mais souvent on n'en a saisi ni la filiation, ni l'ensemble. C'est cependant ce qu'il faut faire avant de commencer une autre étude. Il faut sur-tout s'attacher aux grandes époques des Juifs, depuis leur sortie d'Egypte, jusqu'au règne d'Hérode. L'abrégé qu'en donne l'abbé Lenglet est instructif, en ce qu'il marque les différens rapports des Israëlites avec leurs voisins ; mais il ne suffit pas pour bien faire connoître un peuple, aussi étonnant dans le temps qu'il subsistoit

en corps de nation, que depuis qu'il vit dispersé sur la terre. L'histoire universelle de Bossuet est ce qu'on peut lire de plus parfait sur cette matière ; et si l'on veut ensuite retrouver et expliquer une multitude de faits particuliers, le même auteur a rappellé les plus intéressans dans son ouvrage, intitulé : *Politique tirée de l'Ecriture sainte.*

Je dois vous prévenir que cette histoire, lorsqu'on veut l'approfondir, présente quelquefois de grandes difficultés. On y rencontre des faits qui ne peuvent s'expliquer par eux-mêmes. On en rencontre d'autres, qui semblent inconciliables avec des faits rapportés et confirmés par des auteurs profanes. L'irreligion a fait trophée de ces difficultés : Voltaire sur-tout les a attaquées avec l'arme du ridicule. Mais je ne conseillerois point à des jeunes gens de se livrer à un examen aussi dangereux, parce que l'esprit saisit bien plus promptement un ridicule présenté avec agrément et finesse, qu'une suite de raisonnemens abstraits ou arides, qui demandent, et quelquefois fatiguent

l'attention. Dans le cas où, à la simple lecture, vous seriez trop frappé de ces difficultés, les savantes dissertations de Dom Calmet sont ce que je crois de plus propre à les dissiper. Au reste, je ne voudrois même pas que vous entreprissiez de lire ces dissertations, avant de vous être fait une habitude de méditer sur l'histoire, et de méditer avec fruit : or il est rare qu'on soit avant vingt-cinq ans capable d'un pareil travail.

En attendant, répondez-vous à vous-même, que ces difficultés ont été approfondies et expliquées par les plus beaux génies ; et que l'embarras de concilier quelques dates ou quelques noms, ne doit jamais répandre le moindre doute sur une histoire, dont, indépendamment de la révélation, tout atteste la certitude. L'histoire d'Assyrie nous présente des difficultés bien plus insolubles, sur lesquelles les historiens et les critiques ont épuisé toutes les recherches, sans qu'aucun d'eux ait jamais douté de l'existence de cet empire.

Il est d'ailleurs une observation, qui

vous paroîtra de plus en plus frappante, à mesure que vous lirez l'histoire de tous les peuples. La première histoire du peuple Juif, le premier livre connu, a un caractère qui n'appartient qu'à lui. L'écrivain ne cherche point à appuyer ce qu'il raconte par des preuves et des raisonnemens ; il ne songe pas à prévenir le doute, parce que tout ce qu'il dit n'est qu'une tradition, dont il fait un recueil. Cette tradition étoit récente : elle étoit, pour ainsi dire, oculaire pour tout ce qui tenoit à l'histoire de Jacob et de Joseph. Aussi ces premières annales du genre humain sont-elles écrites avec une simplicité sublime ; et Jean-Jacques auroit pu dire de la Genèse ce qu'il dit de l'Evangile : *Ce n'est point ainsi qu'on invente.*

L'acharnement avec lequel les philosophes de ce siècle ont attaqué presque tout ce qui a rapport à l'histoire des Juifs, montre combien ils étoient eux-mêmes gênés par les preuves sans réplique que cette histoire fournit à la religion. Voltaire n'a jamais pu cacher la haine que lui

inspiroit la vue d'un Juif. Ce sentiment ne pouvoit porter sur un homme inconnu; il tomboit sur le témoin ambulant qui attestoit sans cesse ce que le philosophe auroit voulu nier.

Le peuple Juif étant moins un peuple politique qu'un peuple théocratique, il faut donc toujours le considérer sous ces deux rapports, et plus sous le dernier que sous l'autre. Aussi cette fausse philosophie, dont par-tout on retrouve les pièges, a-t-elle voulu regarder Moyse simplement comme législateur; et en lui ôtant tout ce que sa mission avoit de divin, elle a examiné ses loix, comme elle eût examiné celles de Lycurgue ou de Numa. Ce n'est pas ainsi que Bossuet nous l'a montrée; ce n'est pas ainsi que la législation de Moyse veut être étudiée. Si jamais il fut vrai de dire qu'il ne faut point, en étudiant les loix d'un peuple, faire abstraction du peuple pour lequel ces loix ont été faites, c'est sur-tout relativement aux loix judaïques.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ces loix des choses qui peuvent s'appliquer à

toutes les sociétés ; et j'y reviendrai dans un moment. Mais parmi les nombreux préceptes du Deutéronome, il y en a qui ne peuvent convenir qu'au peuple juif : et c'est précisément ce qui a assuré leur durée. Montesquieu dit avec raison que lorsque les loix d'un peuple seront parfaitement bonnes, ce sera un grand hasard si elles conviennent à un autre. Les préceptes, presque minutieux, dont Moyse accabloit un peuple superstitieux et dur ; ces préceptes, *frivoles en apparence*, dit Rousseau, *et dont si peu de gens sentent la force et l'effet*, étoient tels qu'ils devoient être ; et la preuve, c'est que *cette institution durable a résisté à l'épreuve du temps, de la fortune, et des conquérans.* Les Juifs, épars sur tous les points du globe, y ont par-tout conservé leurs loix ; et au milieu de mille obstacles, de mille distractions de tout genre, ils l'observent avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

Mais avant d'entrer dans tous ces détails, Moyse avoit établi dans le Décalogue les premiers principes du culte de

Dieu, et de la société humaine. Cette remarque est du grand Bossuet. C'est donc dans le Décalogue que l'on voit naître, et naître ensemble, la société religieuse et la société politique. Et comme toute société raisonnable doit avoir essentiellement ces deux rapports, le Décalogue les établit d'une manière générale, et qui sera également applicable par-tout. Ce double rapport, religieux et politique, nécessaire pour constituer une société, est présenté avec autant de force que de netteté dans les dix commandemens. Je ne connois point de loix, qui ne dérivent plus ou moins médiatement de ces dix premières, et on peut même avancer que toutes loix qui seroient en contradiction avec celles-ci, seroient des loix injustes : c'est ce dont il est facile de se convaincre, en lisant le beau préambule des loix civiles de Domat.

Je crois essentiel pour quelqu'un qui veut méditer sur les grands principes de la législation, de s'arrêter sur celle des Juifs, la première qu'offre l'histoire ancienne. Vous en serez plus en état de

la comparer avec celle que vous trouverez chez les autres peuples, et de retirer le fruit des réflexions que ce parallèle vous fera faire. Ce seroit ensuite un ouvrage réellement instructif, en faisant ce parallèle sur plusieurs colonnes, de marquer quelles sont les différences ; si elles ont été justes ou non; quels effets en ont résulté ; et si elles étoient indiquées, ou par le climat, ou par les mœurs du pays. C'est un des plus grands et des plus beaux sujets sur lesquels un jeune homme puisse fixer son attention, pour s'accoutumer à réfléchir, et à juger par analogie.

Vous pourrez prendre pour bases les observations suivantes.

1°. Le Deutéronome est le seul corps complet de loix qui aient été données tout à-la-fois à aucun peuple.

2°. C'est le seul corps entier de loix qui soit venu jusqu'à nous.

3°. C'est le seul de l'antiquité qui régisse encore aujourd'hui un peuple existant.

4°. La nation qu'il régit étant dispersée sur toute la surface de la terre, c'est le seul

qui soit observé également dans les quatre parties du monde.

5°. Tous les autres codes de loix dont l'histoire nous a conservé le souvenir, ont été donnés à des peuples qui avoient déja, mais qui vouloient changer leur gouvernement. Ici c'est une horde d'esclaves fugitifs dont un législateur va faire une société.

6°. La plupart des loix de l'antiquité, lorsqu'elles sont l'ouvrage du peuple, se font dans le tumulte d'une assemblée nombreuse. Moyse va écrire les siennes dans le silence, au milieu du désert. Comme il va travailler à réprimer les passions des hommes, il va s'éloigner d'elles, et se mettre dans la solitude, afin de les étudier sans pouvoir en être atteint.

7°. Lorsque les autres loix de l'antiquité ont été l'ouvrage d'un homme puissant, il a cru ne pouvoir s'assurer l'opinion publique, qu'en se supposant inspiré par quelque divinité sage et bienfaisante. Ici c'est la divinité elle-même qui parle : *Je suis le seigneur votre Dieu ;* et ce Dieu se fait entendre au milieu des

élémens qui s'agitent et se heurtent à son aspect.

8o. Celui qui fait tonner du haut de la montagne sa voix toute puissante, est le maître de la nature. C'est réellement devant lui que tous les hommes sont égaux. Si l'égalité est de l'essence d'une société, si elle y est admissible, il va l'établir dans la société qu'il va créer. S'il a fait tous les hommes égaux, il va leur ordonner de rester tels qu'il les a faits. Il y a plus : le gouvernement qu'il établira n'étant pas moins théocratique que politique, s'il y en a un qui puisse prescrire l'égalité, qui puisse se soutenir avec elle, ce sera celui-là, et le créateur de l'homme saura mieux que personne comment l'homme peut devenir social. Lisez ce code entier, et soumettez à l'évidence le délire orgueilleux de la philosophie. Quand ce législateur parle de l'hommage rendu à la Divinité, il met tous les hommes sur la même ligne ; il n'y qu'une même religion pour tous : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu.* Quand il parle des devoirs de l'homme vis-à-vis de l'homme, il ne fait

aucune distinction ; la morale est la même pour tous : *Vous aimerez votre prochain comme vous-même.* Mais quand il dessine la société civile, il en sépare, il en marque, il en gradue tous les échelons. Il distingue les citoyens et les habitans. Ceux-là composent la nation, ont seuls droit d'en faire partie ; ceux-ci y sont tolérés, en travaillant pour son utilité.

Non seulement il admet des esclaves, mais il soumet à l'esclavage les citoyens eux-mêmes : le débiteur insolvable devient l'esclave du créancier. A la vérité, toutes les années jubilaires, c'est-à-dire, tous les cinquante ans, le juif, serf d'un autre juif, devenoit libre par la loi : privilège qu'elle n'accordoit pas aux esclaves étrangers. Mais il est à observer que ce privilège tomboit le plus souvent sur les enfans du juif esclave, rarement sur lui-même. Et cette observation prouve que les enfans étoient rangés dans la classe de leur père. D'ailleurs cette liberté, accordée seulement deux fois dans un siècle, tenoit à la rentrée dans les fonds aliénés : rentrée qui étoit aussi ordonnée aux mêmes époques.

Du reste, à chaque ligne, le législateur fixe les droits, les distinctions, les privilèges, les fonctions héréditaires. Il admet des différences dans la famille même; et tous les premiers nés mâles lui sont consacrés. Il en admet dans les douze tribus; et il en choisit une pour être héréditairement chargée de tout ce qui tient au culte divin. Il en admet dans cette tribu même; et les fonctions les plus saintes du sacerdoce sont héréditairement confiées à une seule famille. Il en admet dans ce qui compose les autres tribus; et il ne veut pas qu'on parle mal des grands, et qu'on maudisse le prince. Il en admet dans les propriétés; et il veut que sur les biens de la société, il y en ait une portion indéfiniment substituée aux ministres des autels. Il en admet dans les fruits que l'homme social retirera de son travail, et il institue une dîme, dont profiteront le lévite, le pauvre, la veuve et l'orphelin.

9°. Enfin, jamais un législateur n'a étendu ses loix jusques sur la pensée. Il ne peut défendre ce qu'il ne peut ni connoître, ni punir. Mais tout est soumis à

l'empire

l'empire du législateur des Hébreux ; il voit les pensées comme les actions, il punit les unes comme les autres : ce n'est pas seulement l'action du crime qu'il interdit, c'est le desir même de le commettre. *Vous ne desirerez point.*

Au surplus, je ne vous dissimule pas que la législation des Hébreux vous paroîtra quelquefois surchargée de préceptes et de défenses, qui portent sur des choses minutieuses ou innocentes. Mais elle étoit faite pour un peuple superstitieux, et elle avoit multiplié auprès de lui toutes les précautions, en lui interdisant les choses dont l'abus l'eût fait errer dans son culte. Elle étoit faite pour un peuple voluptueux, et elle n'avoit pas craint d'entrer dans les plus petits détails sur les plaisirs permis ou défendus. Elle étoit faite pour un peuple avare, et elle avoit mis des entraves à la cupidité. Elle étoit faite pour un peuple dur, et elle avoit cherché à inspirer l'horreur du sang et l'amour de l'humanité. Que dirai-je encore ? elle étoit faite pour un peuple qui ne devoit pas se mêler aux peuples

idolâtres, qui devoit rester isolé au milieu des nations, pour y attendre long-temps, pour y consommer un jour, pour y attester à jamais la rédemption de l'homme coupable ; et elle lui avoit interdit les alliances étrangères. Il entroit dans ses vues que ce peuple restât isolé, et il est resté tel, malgré ses guerres perpétuelles avec les Philistins et les Amalécites, malgré le commerce immense de Salomon, malgré la captivité de Babylone. Enfin, il est encore isolé aujourd'hui, au milieu de tous les peuples avec lesquels il demeure : il trafique, et ne se confond jamais.

Vous remarquerez que plusieurs de ces loix tiennent aux idées générales qui influoient alors sur les réglemens de presque toutes les sociétés. Pour les établissemens humains, Moyse se conformoit aux maximes et aux usages qu'il avoit vu suivre, et dont il n'auroit pu détacher un peuple façonné à des mœurs qui étoient devenues des habitudes. Mais il cherchoit toujours à corriger l'usage ancien par un précepte nouveau, qui,

même en en tolérant la continuation, tendoit à en prévenir l'abus.

C'est une observation que vous ferez sur-tout sur l'article du divorce. Il ne crut pas devoir l'interdire à un peuple charnel, qui jamais n'avoit regardé le mariage comme un lien indissoluble. Mais il ne veut pas que la femme divorcée et remariée à un autre, puisse se faire un jeu d'une union, qui tient si essentiellement aux mœurs publiques, et à la conservation de la société. Il défend au premier mari de la reprendre ; et pour qu'on ne croye pas que c'est une prohibition simplement civile, il en donne une raison religieuse, qui montre en même temps que le souverain législateur étoit loin d'approuver ce qu'il toléroit : *parce que*, dit-il, *cette femme est souillée, et devenue abominable devant le Seigneur.*

Le divorce étoit en effet introduit dans toutes les législations, et l'exemple de Moyse nous apprend que les loix, même vicieuses, ne peuvent être changées tout-à-coup par des loix contraires. Il se contenta d'opposer à l'abus l'esprit de la

religion. Les législateurs qui n'eurent pas la même ressource dans des religions fausses, cherchèrent et trouvèrent un préservatif dans les mœurs et dans l'opinion publique. A Rome, la loi du divorce sembloit parfaitement applicable à un peuple qui avoit enlevé ses premières femmes, en violant le droit des gens. Mais la sagesse avec laquelle Numa forma et régla les mœurs, l'emporta sur la loi même. Pendant plus de trois siècles, et même pendant cinq, suivant quelques auteurs, le divorce, toléré par la loi, fut interdit par l'opinion, et inconnu par le fait.

Au contraire, lorsque le divorce, long-temps prohibé par la loi, tombe tout-à-coup au milieu d'une nation corrompue, elle s'y livre avec fureur, jusqu'à ce que la loi qui l'établit devienne elle-même méprisable et inutile, par l'excès même avec lequel on la pratique. Au bout d'un certain temps, après une profusion de divorces, il pourra arriver qu'il n'y en ait plus: mais ce changement même tiendra encore à la grande corruption des mœurs. On songera peu à rompre l'union

conjugale ; on n'y attachera aucune importance, parce qu'elle laissera toute la liberté du concubinage.

La conformité de plusieurs des loix de Moyse avec les plus anciennes loix des autres peuples, se voit encore dans tout ce qui tient à la propriété. Tout ce qui l'attaquoit étoit puni de mort. D'après ce principe, la même peine étoit prononcée contre l'adultère et le vol. Ce qui a fait dire à un écrivain ingénieux que, lors de la formation de la société, l'idée de la propriété étant une idée nouvelle, on croyoit ne pouvoir trop la protéger. Chez les Juifs, la loi n'épargnoit pas même l'enfant auquel le crime auroit donné le jour. Lorsque l'on découvre la grossesse de Thamar, son beau-père s'écrie : *Producite eam, ut comburatur.* Il ne songe pas à sauver le fruit qu'elle porte. Le fait seul la condamne, et il semble que l'exécution soit de droit.

Le caractère de dureté que l'on retrouve dans plusieurs loix des Juifs, tient donc en grande partie aux usages des peuples, parmi lesquels les Israélites

avoient vécu. C'est l'accord nécessaire du pouvoir politique et religieux. Le savant auteur de la théorie de ce pouvoir a prouvé jusqu'à l'évidence, et le caractère divin, et l'utilité politique des loix judaïques ; et il en a tiré les plus forts argumens en faveur du développement de la constitution de la société.

A côté de l'étude de ces loix, il faut placer celle des mœurs des Israélites : c'est le moyen de bien connoître ce peuple extraordinaire, et de pouvoir ensuite lire son histoire avec utilité.

Le moment où le peuple juif joue le plus grand rôle politique, c'est sous David, et sur-tout sous Salomon. Il est alors une puissance formidable.

Sur la même terre, le premier gouvernement de ses ancêtres avoit été patriarchal, c'est-à-dire, monarchique. En sortant d'Egypte, il n'a encore qu'un chef: ce chef n'a point le titre de roi, mais il en a plus que l'autorité ; et il lui en falloit une grande, pour contenir et diriger pendant tant d'années cette immense multitude, soit dans les déserts, soit au

milieu de ses ennemis. Ceux qui succèdent à ce chef ne prennent que le nom de juges ; et quoique soutenu en plusieurs occasions par des témoignages surnaturels de la volonté divine, ce nom ne donne pas à un peuple, difficile à gouverner, une assez forte idée du pouvoir auquel il doit obéir. Ce peuple devenu plus nombreux, a besoin de se soumettre à une force unique. Il revient au gouvernement monarchique, qui avoit été celui de sa première famille ; parce qu'un état n'est dans le fait qu'une grande famille, et qu'une famille bien réglée ne doit avoir qu'un chef. Mais sous ses juges, comme sous ses rois, l'autorité qui régit l'état vient de Dieu seul. C'est un devoir de la respecter, c'est un crime de s'élever contre elle. Saül, poursuivi par la main de Dieu, par ses propres remords, par l'aliénation de son esprit ; Saül, dont le successeur est déja connu, déja consacré par l'onction royale, ce Saül est toujours pour ses sujets un maître que Dieu leur a donné, et que lui seul peut juger et punir. C'est à ce Dieu qu'appartient la vengeance : *Mea*

est ultio. Mais la tranquillité publique, mais l'inviolabilité de l'autorité souveraine est le bien de la nation entière, qui seroit perpétuellement exposée aux plus grands dangers, si une ambition, une faction, une intrigue, un caprice, un mécontentement particuliers pouvoient impunément attaquer ou renverser cette autorité.

Pourquoi la nation juive s'élève-t-elle sous David et sous Salomon à un si haut degré de richesse et de puissance? c'est que les longs règnes de ces deux princes consolident leur autorité, et leur donnent le temps et les moyens de faire de grandes choses; c'est que la force qui gouverne est irrésistible; c'est que tous les intérêts sont comprimés, et contraints de se réunir à l'intérêt général. L'indocilité d'un fils ingrat, le mécontentement de quelques grands, la crédule inconstance du peuple, menacent l'état d'une scission funeste. Une bataille commence et finit la guerre civile. Absalon meurt, et tout rentre dans l'ordre. Dans les premiers momens de trouble, tout tient ordinai-

rement à une seule tête. Quand elle tombe à propos, quand elle tombe avec éclat, la faction se disperse, et tout reprend son niveau. David parloit en père, lorsqu'il demandoit qu'on sauvât la vie d'Absalon. La majesté du trône et le bonheur public demandoient la mort d'un sujet rebelle, d'autant plus coupable, qu'ayant plus de devoirs à remplir, il avoit eu plus de liens à rompre, et avoit donné un exemple plus dangereux.

La mort d'Absalon venge et raffermit l'autorité royale, l'état en recueille les fruits pendant le règne de Salomon ; mais cette autorité s'affoiblit sous son successeur. Les insurrections se manifestent, le trône est ébranlé, la puissance se partage ; et dès ce moment la prospérité de la nation décroît sensiblement. Non seulement cette nation n'est plus comptée au nombre des puissances politiques, mais elle devient leur jouet et leur esclave. Dans cet état d'avilissement, elle consomme aveuglément le mystère de la rédemption, et prononce sur elle-même l'irrévocable arrêt de sa réprobation. Enfin

l'exécuteur des vengeances célestes se présente devant les murs de Jérusalem : cette ville est anéantie. Onze cent mille habitans y périssent ; et ce temple célèbre, la merveille de l'univers, devient la proie des flammes, qui semblent ne s'éteindre sous les débris, que pour se rallumer avec force, dès qu'une main téméraire tentera de rétablir ce que Dieu a détruit.

Enfin il ne faut point séparer l'histoire des Juifs des prophéties qui en font une partie principale.

C'est là qu'il faut considérer les empires, condamnés à éprouver les violentes secousses qui les changent ou les détruisent. C'est là qu'on peut voir à quoi tiennent les révolutions. Le souverain constructeur de ces vastes machines porte la main sur la dernière pièce qui soutient encore le vaisseau : il la brise, ou la déplace, et à l'instant le vaisseau se lance au milieu des tempêtes.

Ce n'est que là qu'on trouve l'explication de ces conseils ineptes ou perfides, qui entraînent un état vers sa chûte. Il est dit que les hommes les plus sages ne

donneront que des conseils insensés. *Sapientissimorum consilia fatua erunt.* Dieu même les frappe d'aveuglement. *Jova immisit in eos summam mentis alienationem.* Il ne veut pas que ni parmi les grands, ni parmi le peuple, il se trouve un homme qui puisse proposer ou prendre un parti prudent. *Non erit, vel inter superiorum aut inferiorum ordinum homines, qui sciet prudens dare aut expedire consilium*; et quand on prendroit un bon parti, il ne réussiroit pas, tout seroit inutile. *Consilia inite; sed dissolventur: decernite rem; sed irrita erit.*

Alors le souverain arbitre des destinées appelle ceux qui devoient servir ses desseins. *Vocavi heroas meos, quos huic rei destinavi.* Ce sont les verges de sa colère : il les a armées dans son indignation. *Virgæ iræ meæ, quas indignatio mea armavit.* Et ces ministres de sa vengeance s'élancent avec orgueil pour exécuter ses ordres. *Superbè exultantes ad exequendam iram meam.*

Malheur au peuple sur lequel ils viennent fondre ! Il est bientôt l'agent et la

proie de l'iniquité. *Improbitas exarsit tanquàm ignis : populus fit ut pabulum ignis.* Ce peuple infortuné est réduit à se déchirer lui-même. *Alter alteri non parcet : omnes in propria sua viscera sæviunt.* L'un s'abreuve de sang, et en est encore altéré; l'autre dévore ses victimes, et n'est point rassasié. *Hic cædit ad dexteram, et esurit : ille devorat ad sinistram, nec satiatur.* Les cadavres exhalent une odeur infecte ; les montagnes vomissent des torrens de sang. *Abjecta cæsorum cadavera fætorem exhalabunt : montes de sanguine eorum liquescent.*

Eh ! qui a pu attirer tant de calamités sur les habitans de cette terre désastreuse? c'est qu'ils ont transgressé leurs loix : ils ont changé leur gouvernement, ils ont violé un pacte qui devoit durer éternellement. *Quippe leges transgressi sunt : mutarunt statuta : violarunt fœdus in æternùm duraturum.* C'est pour cela qu'ils sont frappés de malédiction, qu'ils sont tous punis, qu'ils sont consumés par un feu secret. *Propterea maledictio hanc terram abstulit ; omnesque ejus incolæ*

pœnas luunt. Proptereà igne quasi occulto comburantur.

Au milieu de cette affreuse combustion, les auteurs de tant de maux méconnoissent la main qui les fait mouvoir. Ils s'attribuent à eux-mêmes le succès de leurs criminelles entreprises. *Virtute meâ, quâ valeo, hæc effeci.* Ils s'applaudissent d'avoir, suivant leur caprice, changé les bornes des empires, pillé les trésors des peuples, chassé plusieurs souverains de leurs états. *Pro arbitrio, terminos populorum muto, eorum thesauros prædor, reges multos regnis suis privo.* Ils s'enorgueillissent de ce qu'ils ont enlevé les richesses des nations, sans que personne se soit permis ni le plus petit mouvement, ni le moindre mot. *Ego per potentiam meam divitias populorum abstuli; nec fuit qui alam motitaret, aut os aperiret.* Mais eux-mêmes ont été maudits d'avance par la justice céleste : ils ont porté des loix tyranniques ; ils ont jugé avec iniquité, pour enlever aux veuves, aux enfans même leur dernière ressource. *Væ illis qui leges ferunt iniquas, et qui*

injustè pronuntiant, ut viduas diripiant, et pupillos deprædentur.

Or écoutez, cruels tyrans, le sort que Dieu vous prépare. *Jam audite vos, ô tyranni, quid Jova minatur vobis.* Nous avons fait, dites-vous, un traité avec la mort : ce torrent de calamités ne pourra jamais nous atteindre. Nous nous en sommes mis à couvert par notre adresse et nos mensonges. *Qui dicitis : nos cùm morte fœdus peregimus : tempestas vel sævissima et si irruerit, ad nos non pertinget : est nobis in mendacio præsidium : latitamus in falsitate.* Dieu dit au contraire : Je porterai contre vous un arrêt dicté par la plus sévère justice. *Propterea sic dicit Dominus : Judicium exercebo, quod justitiæ exactè conveniet.* J'abolirai le traité que vous avez fait avec la mort : et ce torrent de calamités qui inonde tout, vous entraînera comme les autres. *Tùm abolebitur fœdus vestrum cùm morte. Irruens tempestas, omnia innundans, vos opprimet.* Quand vous aurez achevé de tout détruire, vos complices vous détruiront eux-mêmes. Après avoir

mis le comble à leur perfidie, vous serez victimes de la leur. *Cùm absolveris vastationes tuas, et ipse vastaberis. Cùm perfeceris perfidias, tecùm quoque perfidè agent.*

Alors se fait entendre la voix qui a tiré le monde du chaos; et à l'instant ils cessent d'être, ces hommes violens qui abusoient de leur autorité, ces magistrats pervers qui insultoient à leurs victimes, ces êtres dont toute l'occupation étoit de méditer ou d'exécuter de nouveaux crimes. *Desiit esse violentus; consumptus est irrisor: excisi sunt ad scelera patranda intenti.* Cette voix avoit dit aux ministres des autels de se séparer, de s'éloigner de cette terre immonde. *Discedite, migrate hinc: immundum ne tangite, qui vasa sacra portatis.* Elle les rappelle, et leur dit qu'ils peuvent revenir en sûreté. *Salvi reducemini.*

Quand on a lu quelques chapitres de ces prophéties, sur-tout dans Daniel et Isaïe, où sont pris les passages que je viens de citer, on se sent élevé au-dessus des malheurs de l'humanité; on se croiroit

presque initié dans les desseins mystérieux de la Providence ; on plane sur les empires, on assiste à leur décomposition, on les entend crouler avec fracas. On voit tous les agens de la vengeance divine se précipiter dans l'abîme qui leur est ouvert, pour élever, pour créer, pour détruire une faction, qui elle-même en créera, en élevera, en détruira d'autres. Les insensés ! ils ne voient pas le bras terrible qui les fait rouler alternativement sur une vaste surface. *Volvet te tanquàm pilam, super terram spatiosam.* Instrumens destructeurs, employés pour abattre les cèdres du Liban, oseront-ils s'élever contre la main qui les fait mouvoir ? *Numquid se jactare potest securis contrà eum qui eâ cædit?* Long-temps avant qu'ils fussent vomis sur la terre, tous leurs pas étoient marqués, leurs noms étoient connus, leurs crimes étoient racontés d'avance.

Je vous exhorte sur-tout à lire celles de ces prophéties qui ont rapport aux peuples dont vous étudierez l'histoire. Vous y verrez les grands événemens qui devoient

devoient arriver à l'empire des Perses, des Mèdes, des Egyptiens. Vous y verrez la marche d'Alexandre tracée comme sur une carte de géographie. Vous y verrez la ruine de Tyr, qui se relevera après un temps déterminé, pour faire encore le commerce du monde. *Tùm quidem oblivioni tradetur Tyrus per septuaginta annos : quibus finitis, Jova Tyro ità providebit, ut redeat ad mercaturam, et cùm omnibus totius orbis regnis negotietur.* Vous y verrez la ruine de Babylone, qui ne doit jamais être rebâtie, et celle du temple de Jérusalem, condamné de même à une destruction éternelle. *Vastatio et destructio istorum locorum erit æterna !*

La lecture de ces prophéties est même très-satisfaisante pour l'esprit, par la grandeur des idées, par la richesse des expressions. On y trouve un ensemble qui a quelque chose de divin. Lorsque ces hommes inspirés parlent d'eux-mêmes, c'est avec une simplicité qui attache; lorsqu'ils parlent de Dieu, de la ruine des empires, c'est avec un style si majestueux, des métaphores si hardies, des menaces si terri-

bles, des promesses si consolantes, qu'à chaque instant on est tenté de s'arrêter, et de dire : *Digitus Dei est hic.*

LETTRE IV.

Histoire des Phéniciens et des Carthaginois.

LA première des histoires profanes est celle des Phéniciens. Un savant académicien, profondément versé dans les antiquités, appelloient les Phéniciens les *ovaires* de presque toute l'Europe. Ce seroit une entreprise trop longue et peu utile, d'examiner en détail toutes les preuves ou conjectures qui établissent l'origine des villes que l'on regarde comme colonies phéniciennes. Mais il est bon de jetter un coup-d'œil sur les voyages que cès navigateurs entreprirent, sans avoir le secours de la boussole; de les voir peupler d'abord les côtes d'Afrique, puis celles de l'Europe, qui leur sont opposées; de

les voir ensuite passer le détroit, et fonder des habitations sur toute la côte d'Europe, en remontant jusqu'à l'Angleterre. Les noms que portent encore aujourd'hui la plupart des villes, des détroits, des ports, des îles qui sont les long de ces côtes, indiquent une origine phénicienne. L'abbé Lenglet en fait une énumération suffisante pour en donner les premières idées. Ce n'est pas que la plupart de ces contrées ne fussent déja habitées, comme je le dirai bientôt, en parlant de l'Espagne et des Gaules; mais elles n'étoient habitées que par des peuples pasteurs, qui n'avoient aucune connoissance ni des arts, ni du commerce, ni de la navigation, ni enfin de tous ces besoins qui attirent les hommes les uns vers les autres. Les Phéniciens, au contraire, adonnés depuis long-temps au commerce, avoient inventé ou perfectionné tous les arts. Ils vécurent presque toujours dans une paix profonde. Le commerce faisoit affluer chez eux une foule d'étrangers, qui augmentoient perpétuellement leur population. Elle s'accrut à différentes époques, par l'émigration

d'une partie des peuples qu'effrayèrent les conquêtes de Sésostris et de Cyrus; elle s'accrut par celle des habitans de la Palestine, qui abandonnèrent leur pays, pour n'être pas exterminés par les Israélites.

Ces peuplades tomboient sur les Phéniciens, qui s'en servoient pour former ou pour augmenter leurs colonies. Du temps des Vandales, on voyoit encore près la ville de Tanger, à l'extrémité du détroit sur l'Océan, deux colonnes et une fontaine avec cette inscription : *Nous fuyons Josué, fils de Navé.* Cette inscription étoit en langue *punique.* Or, la langue punique et la phénicienne étoient à-peu-près la même; et cela devoit être, puisque Carthage étoit une colonie de Tyr. Quoiqu'une grande partie de l'Italie paroisse avoir été peuplée par les Gaulois, on y retrouve encore des traces phéniciennes : ce qui prouve que si ce ne sont pas les Phéniciens et les Egyptiens qui ont peuplé la majeure partie de l'Europe et de l'Afrique, c'est à eux qu'appartient l'honneur d'avoir civilisé les peuples qu'ils y ont trouvés. La Méditerranée, et une

partie de l'Archipel grec, offrent plusieurs îles où l'on retrouve les mêmes traces: mais le détail en appartient à l'histoire particulière de chacun de ces peuples.

Après avoir vu ce qu'ont fait ces Phéniciens si célèbres dans l'antiquité, il sera bon d'examiner quelles étoient leurs mœurs, leurs usages, leur politique et leur législation; car c'est toujours là le fruit qu'il faut en dernière analyse retirer de l'étude de l'histoire. C'est l'or qui se trouve au fond du creuset, mais qui ne s'y trouve que par le résultat d'un long travail.

Il falloit que tout ce qui maintient et constitue une société, fût chez eux parfaitement combiné avec leur position naturelle, avec leur position relative vis-à-vis des autres peuples, avec leurs avantages, leurs ressources et leurs besoins, pour les élever si promptement, et les soutenir si long-temps dans un état de grandeur et de prospérité qui devoit exciter la jalousie de leurs voisins.

La fortune peut donner à un Etat des momens brillans; mais une grandeur continue, mais une force réelle dans un pays

quelconque, indiquent toujours que ce pays a eu les meilleures loix qu'il pouvoit avoir. Cela fait sans doute l'éloge des administrateurs; mais le chef-d'œuvre des loix est d'en créer de bonnes, et de corriger les vices des mauvais. Toute société étant composée d'hommes, c'est-à-dire d'êtres parmi lesquels il y a toujours plus de mal que de bien, la législation la plus sage est celle qui, en prenant les hommes tels qu'ils sont, les encourage au bien, et comprime le mal auquel ils sont enclins.

Cette sagesse des Phéniciens fit de Tyr une ville célèbre, et se transplanta en Afrique avec ceux qui vinrent fonder Carthage.

C'est sur-tout cette Carthage si renommée dans l'antiquité, dont il faut bien étudier les mœurs et les loix, si vous voulez jouir du beau spectacle qu'offrent les trois guerres qu'elle soutint contre Rome.

Ces deux terribles rivales avoient dans leur gouvernement une grande analogie. Toutes deux avoient deux chefs annuels, consuls à Rome, suffètes à Carthage; toutes deux avoient leur sénat et leur peuple,

entre qui étoit distribué le pouvoir législatif. Dans toutes deux le peuple laissa pendant long-temps le sénat prédominer, se méfiant de lui-même, et des mouvemens tumultueux dont il est toujours l'instrument et la victime. Toutes deux virent pendant long-temps leur puissance s'agrandir, parce que toutes deux éprouvoient sans cesse cette inquiétude inhérente à toutes les grandes républiques, et qui les condamne à porter audehors le besoin de dominer, qui sans celà occasionneroit chez elle les plus grands troubles. Rome, qui regardoit avec mépris tout ce qui tenoit aux arts et au commerce, attaquoit et conquéroit sur le continent les peuples que sa fierté armoit contre elle. Carthage, qui ne voyoit, qui ne cherchoit dans la guerre que le moyen d'augmenter ses richesses, attaquoit et soumettoit dans les îles et sur les côtes les peuples qui gênoient son commerce. Ses conquêtes en Sardaigne, en Sicile, en Afrique, en Espagne, l'exploitation de ses mines, l'étendue de ses relations commerciales, la grande protection qu'elle accor-

doit à ses navigateurs, lui donnent avec l'Angleterre des rapports aussi frappans qu'ils peuvent être, d'après la différence du commerce et de la marine à deux époques si éloignées.

Dans ces deux républiques, les vices du gouvernement se firent sentir à mesure qu'elles augmentoient leurs richesses et leur grandeur, parce qu'une république ne peut être sage et heureuse qu'autant qu'elle est pauvre et peu étendue. Dès la seconde guerre punique, la balance du pouvoir étoit à Carthage dans la main du peuple. De ce moment l'état fut mortellement blessé. Il avoit en Italie de grands succès qui lui préparoient une grande chûte; et la démocratie perdit la république. A Rome, les Gracques, en défendant par orgueil la cause de l'égalité, en faisant donner aux Italiens le droit de suffrage, en voulant sans cesse humilier les nobles, en appellant le peuple à remplir toutes les places, applanirent le chemin de la tyrannie. Le sénat présentoit encore une barrière : Marius, qui avoit tous les tribuns à ses ordres, fit ordonner

par une loi que le sénat recevroit toutes les loix que le peuple auroit dictées; et il n'y eut dès-lors plus de gouvernement.

Mais avant ces désordres, causes nécessaires de la ruine d'une grande république, dans la législation de Rome, ainsi que dans celle de Carthage, on avoit regardé comme un point essentiel de partager les citoyens en différentes classes. L'idée anti-sociale de niveler une société toute entière, répugnoit alors au bon sens des législateurs. Le grand principe de la propriété étoit connu, étoit sacré. Elle seule donnoit droit de prendre part à l'administration d'une nation de propriétaires; et la loi avoit fixé un certain revenu, auquel étoit attaché l'honneur de participer aux délibérations de l'Etat.

Cette remarque que vous ferez sur Carthage, vous la ferez sur Athènes, sur Sparte, sur Rome, sur toutes les républiques : vous la retrouverez partout, parce que par-tout la nature crée et maintient des inégalités morales et physiques, parce que par-tout l'état de société les adopte, attendu qu'il ne peut pas

subsister sans elles. Ces inégalités s'étendent et se modifient à mesure que le nombre de la société s'accroît, que sa puissance augmente, que ses relations se multiplient. Ceux qui se trouvent rangés autour de ces inégalités, formeront donc différentes classes. On leur donnera le nom d'*ordres*, ou de castes, n'importe; elles seront remplies par le choix, ou par le hasard de la naissance; elles se combineront d'après les plus grandes propriétés, d'après les plus grands services rendus au corps social, d'après la nécessité d'un culte religieux; et alors on aura une société dans laquelle, si du reste le gouvernement est sagement combiné, le bonheur et la vertu pourront exister également dans tous les états de la vie. C'est en cela que consiste la véritable égalité des hommes, la seule qu'il soit possible de maintenir parmi eux.

Cette société reconnoîtra que les inégalités de la nature subsisteront toujours, malgré les idées fausses, ou les fictions monstrueuses que l'on voudroit y substituer; que si on les détruit sous une forme, elles se reproduisent sous une autre, et

qu'à l'instant où on les anéantiroit toutes, il n'y auroit plus de corps social. Cette société, obligée de se servir des matériaux de la nature, les disposera donc suivant les fins sociales. Elle ne dira pas qu'un ou plusieurs millions d'hommes doivent l'emporter sur un ou plusieurs mille, parce qu'elle sentira que la question de constituer un état, ne se résout pas comme un problême d'arithmétique; que si les classes élevées n'ont aucun avantage qui, vis-à-vis de celles qui ne le sont pas, balance la supériorité du nombre, elles se trouvent exposées, de la part de celles-ci, à des chances d'oppression, proportionnelles à leur différence numérique; que la liberté commune devient donc leur esclavage, et que dès-lors elles n'ont plus aucun intérêt à la défendre.

Vous sentirez aisément que cet inconvénient est un des plus grands qu'un gouvernement puisse avoir. Il est de sa nature de se renouveller perpétuellement, parce que c'est un cercle vicieux; et comme il faudra toujours qu'il y ait des pauvres et des riches; les individus opprimés chan-

geront, mais l'état d'oppression ne changera pas.

Au premier moment où je vous parlois de la législation d'un peuple célèbre, j'ai cru qu'il étoit utile de vous présenter ces idées simples et incontestables. Méditez-les, vous verrez qu'elles sont la suite nécessaire du motif qui a fait prendre à l'homme l'état de société. J'y reviendrai encore en parlant des républiques grecques et de Rome, et je consacrerai une lettre entière à cet important objet. On ne peut trop, en entrant dans l'étude des gouvernemens, se pénétrer des vrais principes sur lesquels ils doivent être fondés; sans quoi on s'expose à lire leur histoire à contre-sens, à prendre les secousses de la licence ponr les élans de la liberté, et les droits de l'homme pour ceux de la société.

LETTRE V.

Histoire des Egyptiens.

CETTE étude de la législation et des mœurs d'un peuple sage et heureux, n'est nulle part aussi instructive que dans l'histoire d'Egypte. Là, tout est étonnant ; et notre siècle si vanté auroit trouvé, chez les Egyptiens, non seulement à admirer, mais même à s'instruire.

L'astronomie y étoit portée à un tel degré, que les tables égyptiennes servent encore à celles que l'on fait de nos jours. Les travaux qui exigent le plus de connoissance, semblent y être arrivés tout de suite à leur perfection. Le lac de Mœris, destiné à recevoir et à renvoyer dans la mer le superflu des eaux du Nil ; les magnifiques ouvrages qui, en rendant les inondations de ce terrible fleuve bienfaisantes, leur défendoient d'être jamais nuisibles ; la merveille de l'architecture, connue sous le nom de Labyrinthe ; ces pyramides destinées aux tombeaux des

rois ; les hiéroglyphes dont tous les monumens étoient surchargés ; enfin la magnificence des temples, des palais, de tous les édifices publics : tout cela rapporté et attesté par une foule de témoins oculaires, et confirmé par des vestiges qui déposent encore en leur faveur, donne l'idée du peuple le plus sage, le plus puissant et le plus industrieux.

La sagesse est sur-tout démontrée par l'ordre admirable qui régnoit dans son gouvernement, par les soins extrêmes que l'on prenoit de l'éducation publique, par la manière dont étoient élevés les rois, par l'inexorable et majestueuse justice avec laquelle ils étoient jugés après leur mort. Il faut lire dans l'abbé Lenglet tout ce qui a rapport aux usages, aux loix, à la vie publique et privée des Egyptiens; mais il faut le lire sur-tout dans l'histoire universelle de M. Bossuet. C'est là que le génie d'un grand peuple a été peint en traits sublimes par le génie d'un grand homme. Je ne connois rien qui élève autant l'ame, et qui donne une aussi noble idée de l'humanité. *L'Egypte*, dit Bos-

suet, *étoit la source de toute police*; et en effet les loix religieuses et les loix politiques étoient dans un accord parfait avec les devoirs de la société.

Toutes deux s'emparoient du citoyen au moment de sa naissance, et concouroient à former l'homme pour la société. Il apprenoit, dans une éducation publique, à respecter ces loix, dont son éducation même étoit un bienfait.

Toutes deux le suivoient dans toutes les professions, dans toutes les actions de sa vie, pour rectifier ses volontés, pour réprimer ses passions; elles inspectoient, elles dirigeoient ses travaux, et même jusqu'à ses plaisirs. L'Egyptien sembloit être toujours sous leur double garde; et cette gêne sociale étoit ce qui assuroit sa liberté.

Leur activité, leur prévoyance s'étoient sur-tout portées sur la personne du monarque. Elles veilloient sur lui dès son enfance, et régloient l'opinion qui devoit bénir ou proscrire sa mémoire.

Les ministres du culte étoient spécialement sous leur protection. Elles avoient

senti la nécessité d'en faire un ordre à part. Elles en avoient même fait un ordre héréditaire ; et l'Egypte eut ses familles sacerdotales, comme les Juifs eurent leurs lévites.

Persuadées qu'elles devoient toujours regarder les familles plus que les individus, elles avoient étendu cette hérédité à tout ce qui étoit dans l'état pouvoir conservateur.

Ainsi la couronne étoit assurée dans une famille, et l'hérédité du pouvoir royal étoit aussi sacrée que son unité.

Ainsi l'honorable droit de défendre l'état étoit héréditaire ; il y avoit des familles militaires ; et Bossuet nous dit qu'après les sacerdotales, c'étoient celles qu'on estimoit le plus.

Il n'étoit pas permis d'être inutile à l'état ; la loi assignoit à chacun son emploi, qui se perpétuoit de père en fils. Cette règle constamment observée ôtoit peut-être à l'Egypte quelques grands hommes, ou, pour mieux dire, quelques hommes supérieurs ; mais elle lui donnoit, ce qui vaut beaucoup mieux, une

continuité

continuité d'hommes utiles. Elle prescrivoit une marche uniforme à ces esprits inquiets, qui auroient troublé l'état, en ne prenant que leur imagination pour guide ; et c'est là ce qui donna à l'Egyptien ce caractère de constance et de solidité qui fit son bonheur. Ce n'est jamais faute d'hommes de talent qu'un grand empire peut se trouver en danger ; c'est au contraire quand il en a trop qui veulent sortir de leur place. Lisez les révolutions de tous les empires; ce fut toujours l'ouvrage de quelques hommes, qui voulurent monter plus haut que leurs professions.

Nos philosophes modernes, ne regardant jamais ni la famille, ni la société, mais toujours occupés de l'homme et de ses droits dans l'état de nature, ont répété sans cesse que les meilleures loix sont celles qui laissent à sa volonté une plus grande latitude. Toute religion a été bannie de leur code ; à plus forte raison, n'ont-ils jamais pensé qu'il dût y avoir une religion de l'état. Cette première digue des passions humaines une fois écar-

tée, tout ce qui pouvoit encore les contenir a été réputé contraire à la liberté; et comme les passions n'agissent nulle part avec plus de force que dans les assemblées populaires, comme rien n'est plus propre à les mettre en fermentation, c'est dans les assemblées populaires, c'est-à-dire dans la plus extrême licence, qu'ils ont placé la liberté. Nécessité et solemnité du culte, propriétés de ses ministres, unité, hérédité, indépendance du pouvoir conservateur, distinctions sociales, noblesse, magistrature; tout a été frappé d'anathême par leur orgueilleuse foiblesse; tout ce qui tendoit à conserver, a été nommé tyrannie; tout ce qui assuroit l'union, a été réputé chaîne.

Renvoyez-les, ces fléaux de l'humanité, à l'enfance du genre humain; renvoyez-les à la législation de l'Egypte; renvoyez-les à l'imposante antiquité de ce royaume, qui fut heureux pendant seize siècles, sans troubler le repos de ses voisins. *Les législateurs les plus célèbres de l'antiquité alloient apprendre la sagesse en Egypte.... Elle régnoit par ses conseils;*



elle s'étendoit par toute la terre, en envoyant ses colonies et ses loix.... C'est ainsi qu'il est permis à une nation sage de dominer sur toutes les autres. A côté de ce grand et magnifique tableau, où tout est riant d'union, de paix et de bonheur, mettez l'aride perspective du contrat social, et choisissez entre ce que l'expérience a couronné, et ce que Jean-Jacques dit lui-même ne pouvoir convenir à des hommes. Après avoir mis dans leur main une arme terrible, il leur dit qu'ils ne savent pas, qu'ils ne peuvent pas savoir s'en servir. Le malheureux! pourquoi la leur donnoit-il ?

Mais, me direz-vous, comment l'Egypte, cet empire si sage, a-t-elle pu périr ? Je vous répondrai d'abord que le néant de l'homme est soumis à la faulx du temps ; que seize cents ans d'une glorieuse durée sont un des plus forts à-comptes que notre foiblesse puisse obtenir sur l'éternité ; et que lorsque la sagesse divine a déterminé la chûte des empires, elle laisse agir les causes secondes qui en amènent inévitablement la ruine.

Alors vous chercherez dans l'histoire des Egyptiens quelles ont pu être ces causes secondes. Vous en découvrirez une dans le règne d'un de ses plus grands rois, dans les conquêtes du célèbre Sésostris. Vous vous demanderez pourquoi son père Aménophis éleva ce jeune prince dans l'intention d'en faire un conquérant; quel avantage pouvoit revenir à l'Egypte de ce que son souverain, absent de ses états pendant neuf ans, alloit conquérir une partie de l'Asie, s'avançoit dans l'Inde plus loin que ne fit ensuite Alexandre; et tournant vers l'Europe, faisoit craindre son nom depuis le Gange jusqu'au Danube.

Dans les anciennes institutions des Egyptiens, vous ne trouverez rien qui pût porter un roi à cette faute politique. Cette première faute vient donc de ce qu'on s'étoit écarté des anciens principes, de ces principes héréditaires, qui, dans un gouvernement sage, doivent se substituer de génération en génération. Cette faute en entraîna une seconde. Ce peuple conquérant ne voulut plus jouir que de

ses triomphes ; ses loix lui parurent une gêne. La constitution, à laquelle il s'étoit sagement soumis pendant tant de siècles, devint l'objet de sa censure ; des troubles s'élevèrent ; l'unité de la monarchie, ce principe conservateur, fut abandonné ; douze rois furent choisis par le peuple, et partagèrent entr'eux le gouvernement, c'est-à-dire qu'il n'y eut plus de gouvernement ; un des douze rois se rendît maître absolu ; les troubles continuèrent sous ses successeurs. Amasis, l'avant-dernier des rois d'Egypte, ne parvint au trône que par une trahison ; et son fils en fut chassé par Cambyses, qui réunit ce royaume à celui des Perses.

Mais au milieu de ces terribles révolutions, il est une observation d'autant plus importante, que l'histoire moderne en offre un exemple. Malgré les changemens qui avoient affoibli et détruit son gouvernement, telle étoit en Egypte la force de ses anciennes institutions, que ses mœurs, avant de subir aucune variation sensible, triomphoient de ses conquérans mêmes. Ces mœurs se soutinrent sous la domina-

tion des Perses : peu-à-peu la communication nécessaire et continuelle avec les Grecs amena une confusion de mœurs grecques et asiatiques ; mais à travers cette confusion même, on reconnoissoit encore, sous les Ptolomées, les traits de la plus belle antiquité.

Ainsi, et avec plus de suite encore, les Chinois, tant de fois domptés par les Tartares, loin d'être jamais changés par leurs vainqueurs, ont toujours forcé ceux-ci de se soumettre à leurs sages et antiques institutions. Les révolutions se sont succédées, les dynasties se sont amoncelées ; l'ordre public est toujours resté le même. Les mœurs ont maintenu les loix : tant étoit grande, tant étoit sage la première impulsion donnée à ce peuple immense. Confucius, sous les rois tartares, comme sous les rois chinois, a conservé dans la Chine une autorité toujours égale, toujours sûre, toujours paisible ; et le bel ouvrage de sa législation a vaincu tous les conquérans.

Je reviens aux Egyptiens : on ne les quitte jamais qu'à regret. Leurs institu-

tions religieuses demandent à être observées avec soin, non pas celles que nous retrouvons chez ce peuple, lorsqu'il les eut défigurées, pour adorer des légumes ou des animaux, mais celles qui leur avoient été données par leurs premiers législateurs, et notamment par le roi Athotis. La vie, la conduite des prêtres étoit réglée par les loix les plus sages. Ils étoient chargés de propager l'instruction publique. Il y avoit des loix et des connoissances particulières à certaines conditions; il y en avoit de communes à toutes. Au nombre de celles-ci, on en reconnoît cinq qui ont un rapport direct avec le Décalogue : ce qui prouve que sa religion révélée n'est qu'un développement plus parfait de la religion naturelle. Ces cinq loix étoient, 1°. d'honorer les Dieux; 2°. d'honorer ses parens; 3°. de s'abstenir de l'homicide; 4°. de s'abstenir du larcin, de l'infidélité, de la trahison; 5°. d'observer exactement les règles de la tempérance.

Mais l'établissement et les fonctions du

sacerdoce donnant aux prêtres égyptiens un grand pouvoir public et particulier, la marche vicieuse de sa nature tendoit toujours à le rendre abusif. C'est ce qui arriva. Tant que les prêtres se concentrèrent dans les fonctions qui leur étoient assignées, et se conformèrent à la vie rigoureuse qu'ils étoient obligés de mener, la simplicité de leurs mœurs ne trouva rien à changer à la simplicité de leur culte. Mais lorsque l'avarice, le desir de dominer eut remplacé chez eux l'honorable satisfaction de remplir leur ministère, un culte si simple ne leur parut plus suffisant pour un peuple, dont ils vouloient mettre à contribution la crédulité. Alors les plus belles institutions de l'Egypte se changèrent peu-à-peu, et devinrent la plus ridicule idolâtrie. Les animaux, les objets inanimés, dont la conservation avoit été ordonnée au peuple à cause de leur grande utilité, lui furent présentés comme des objets dignes de sa vénération ; et il suffit de connoître cette portion du peuple, qui est la même dans tous les temps et

tous les lieux, pour savoir qu'il ne faut souvent qu'un imposteur adroit pour dénaturer les idées les plus sublimes.

Ce fut ainsi que chez la nation la plus sage, la plus riche en connoissance de toute espèce, l'esprit humain tomba dans une honteuse dégradation. On a peine à croire que ce pût être le même peuple qu'un de ses rois (Siphoas, successeur de Mœris) avoit éclairé par une foule d'ouvrages, dont nous ne connoissons plus aujourd'hui que les titres. Mais ces titres mêmes, en indiquant l'ordre dans lequel tout y étoit traité, prouvent que l'auteur y avoit renfermé tout ce qui étoit nécessaire au bonheur de l'humanité.

Prières publiques en l'honneur de la Divinité ; Traité complet des devoirs des rois ; Etude de l'astronomie ; Etude des prêtres nommés Hyérographes, ou écrivains sacrés ; Discipline ecclésiastique et culte des Dieux ; Traité de la nature de l'ame ; Loix générales et particulières ; enfin un *Cours de médecine et d'anatomie*, pour ceux qui se consacroient au soulagement des malades.

Un historien de l'antiquité, en faisant l'énumération des livres dont le génie de Siphoas avoit enrichi les prêtres égyptiens, impute avec raison à ceux-ci d'avoir abusé d'un si beau trésor, et d'avoir tourné à la honte de l'humanité ce qui devoit servir à son avantage et à sa gloire. Mais je dois placer ici une réflexion qui se sentira encore mieux par ce que je dirai sur la religion des Grecs et des Romains.

Au milieu même de ses erreurs religieuses, l'Egyptien suivit encore l'instinct de cette sage morale, dont les loix lui avoient donné l'habitude. Pour se faire des divinités, il consulta, non ses passions, mais la reconnoissance ; il ne rendit point un culte cruel ou infame à ce qui avoit enflammé sa haine ou sa volupté. Les animaux, les productions les plus utiles à la société, furent révérés comme des dieux ; et parmi les peuples païens, l'Egyptien est le seul qui, en défigurant l'image de la Divinité, n'ait pas outragé la vertu et l'humanité.

On pourroit faire la même observation sur les Chinois ; mais la Chine, qui d'ailleurs fait un peuple à part, a, même aujourd'hui, tant de rapport avec l'Egypte, et pour le gouvernement, et pour la religion, que l'observation vérifiée sur elle prouve encore ce que j'ai dit des Egyptiens.

Si après avoir lu ce que MM. Lenglet et Bossuet ont dit de l'Egypte, vous voulez encore connoître avec plus de détail son intéressante histoire, je vous conseillerois de la lire dans l'histoire universelle anglaise, par une société de gens de lettres. C'est en général à cet ouvrage que je vous renverrai toujours, toutes les fois que vous voudrez avoir des notions justes sur les peuples de l'antiquité.

LETTRE VI.

Histoire des Assyriens et des Perses.

L'ORDRE que je me suis prescrit me mène à présent à l'histoire des Assyriens. Les savans se sont partagés sur l'origine et la durée des empires de Babylone et d'Assyrie : c'est une étude dans laquelle il est inutile d'entrer ; chacun des systêmes auxquels elle a donné lieu, a ses difficultés. Quand vous parviendriez, contre toute apparence, à les concilier, vous n'en retireriez aucun fruit réel pour votre instruction. L'étude de l'histoire ne peut être que pour quelques savans privilégiés l'art de vérifier les dates ; mais elle doit être pour tous l'art d'observer et de juger les hommes.

Après avoir vu s'élever les deux premiers empires de Babylone et de Ninive, après avoir admiré la grandeur, la richesse, l'industrie de ces superbes villes, ce qui est intéressant pour la religion,

c'est de chercher dans l'histoire sacrée l'arrêt de leur condamnation ; c'est de voir avec quels traits sublimes les prophètes ont prédit la chûte de ces empires. Cette prédiction a plutôt l'air d'un récit. Le conquérant, qui doit vérifier les menaces de la divinité, ne semble plus agir d'après lui-même ; il est conduit par elle. Tous ses pas sont comptés, et il est dit à quelle heure il entrera dans les écluses de Babylone. Ses desseins sont fixés d'avance, et il est dit comment il détournera les eaux de l'Euphrate. Les moyens de défense qu'on pourroit lui opposer sont annullés, et Babylone périt par les ouvrages même qui devoient la défendre. Ses victimes l'attendront dans la plus grande sécurité, et Balthazar ne sera averti par les trois mots terribles qu'une invisible main écrit sur la muraille, qu'à l'instant même où entreront ceux qui doivent lui ôter l'empire et la vie.

Enfin, ce qui est intéressant pour le politique et le moraliste, qui veulent toujours s'enrichir de l'expérience du passé, c'est de voir le luxe des grands états amener

inévitablement leur ruine, en substituant l'amour de soi-même à l'amour du bien public ; une morale d'abord facile, puis corrompue, et enfin corruptrice, à des mœurs simples et toujours égales ; le desir de se mettre toujours au-dessus des loix, à l'honneur de les observer ; des rois foibles ou voluptueux, effrayés ou enivrés de leur grandeur, à des monarques fortement pénétrés de l'austérité de leurs devoirs, et armés, pour les remplir, de toute la force de leurs droits.

Un des règnes les plus propres à donner de ces grandes leçons est celui de Sardanapale, dernier roi du premier empire d'Assyrie. Son nom ne s'est conservé chez la postérité qu'avec le sceau du mépris. Chef d'un grand empire, il n'a rien fait pour en empêcher la ruine ; et il a attendu, dans une crapuleuse inertie, les événemens qui l'ont précipité d'un trône qu'il déshonoroit.

Après lui on voit sortir des débris des Assyriens l'empire de Babylone et celui des Mèdes. Le premier a de grands rapports avec l'histoire des Israélites. C'est

de cet empire que partoient les ennemis puissans qui tant de fois effrayèrent le peuple juif, et qui finirent par l'emmener en captivité.

L'empire des Mèdes est peu intéressant en lui-même, jusqu'au moment où Cyrus le confond avec celui des Perses, et réunit sous sa domination la Médie, l'Assyrie et la Lydie.

L'histoire de ce héros demande une attention particulière. Il faut chercher la source de tout ce qu'il a fait et conçu de grand, dans les Perses, au milieu desquels il fut élevé, non dans les Perses, tels qu'ils furent depuis Cambyses jusqu'à Darius, mais tels qu'ils étoient lorsque ce royaume, possédé par les ancêtres de Cyrus, sembloit concentré dans les montagnes qui l'environnoient. Jusqu'à Cyrus, les rois de Perse ne figurent point dans l'histoire comme guerriers, ou comme conquérans ; mais ils y figurent par la bonté de leurs loix, par la stabilité de leur gouvernement, par la sagesse de leurs institutions. Cette nation, devenue depuis si célèbre en Asie, étoit alors très-

peu nombreuse : c'est à cela qu'elle fut redevable de conserver long-temps ses mœurs. Mais aussi c'est ce qui fit que se trouvant perdue, pour ainsi dire, au milieu des grandes conquêtes de Cyrus, elle prit plus promptement les usages et les vices asiatiques, qui amenèrent la ruine du peuple vainqueur, après avoir causé celle des peuples vaincus.

Cyrus fit à Sardes, capitale de la Lydie, l'apprentissage de ce qu'il étoit destiné à faire à Babylone. Crésus, vaincu et pris par ce jeune conquérant, reconnut l'inutilité, ou plutôt le danger des immenses richesses qu'il avoit accumulées ; et en paroissant devant son vainqueur, il laissa échapper ce mot si connu : *O Solon, Solon !* tardif, mais inutile hommage qu'il rendoit à la sagesse dont il avoit négligé les avis, et à des devoirs dont il ne s'étoit jamais occupé.

Une victime encore plus grande attendoit le héros ministre des vengeances divines. Je me trompe, elle ne l'attendoit point. Ivre de sa puissance, peu touché des soins de son empire, Balthazar laissoit

approcher

approcher de Babylone un ennemi redoutable, patient, actif et aguerri; sa dernière heure sonne, la fière Babylone est surprise au milieu de la nuit; elle devient tributaire des Perses; et le nouvel empire prend le nom exclusif d'empire des Perses, et le conserve jusqu'aux conquêtes d'Alexandre.

Toutes ces monarchies ont rempli avec plus ou moins d'éclat les fastes de l'histoire ancienne; et comme elles ont été en définitif confondues dans la monarchie des Perses, on retrouve dans celle-ci, et on peut y étudier plus en grand, leurs loix et leur administration.

Toutes ces monarchies avoient appris des Egyptiens, ou avoient pressenti d'elles-mêmes, combien elles étoient intéressées à conserver l'hérédité et l'unité du pouvoir.

Pour que cette hérédité procurât à la nation une hérédité de bienfaits et de bonheur, on entouroit l'héritier du trône de tout ce qui pouvoit lui imprimer les meilleurs principes. Platon nous a conservé une esquisse de l'éducation de ces

princes; et elle fait honneur à l'humanité. Quatre hommes des plus vertueux et des plus marquans étoient chargés de cette pénible fonction.

Quand le jeune prince passoit entre leurs mains, il avoit déja reçu les premières instructions qui pouvoient orner et développer son esprit ; c'étoit à eux qu'il étoit sur-tout réservé de former son cœur. Le culte des Dieux, la dignité de la religion, sa nécessité, son rapport avec tous les devoirs de la société ; l'art de distinguer, et l'habitude de respecter la vérité ; l'amour et la connoissance de la justice ; la force de réprimer ses desirs, de résister à ses passions, de combattre la volupté ; la fermeté d'ame qui s'élève au-dessus du malheur, et marche toujours, au travers de mille obstacles, à l'accomplissement de ses devoirs ; telles étoient les grandes leçons qu'ils lui donnoient, et qui, perpétuellement retracées à son imagination, ou mises en pratique sous ses yeux, le familiarisoient avec ces maximes, et ne lui montroient le bonheur que dans son exactitude à les pratiquer.



Pour que cette unité de pouvoir eût une action toujours juste, toujours égale, toujours sûre, l'administration étoit réglée avec un ordre admirable ; et vous y trouverez une ressemblance frappante avec celle que vous offrira le règne de Charlemagne.

Le roi avoit un conseil secret et permanent, composé de sept personnes. Là, se faisoient les loix, qui étoient ensuite envoyées dans tout le royaume. Le sage principe *probis et paucis*, ce principe sans lequel il n'y a point de bonne législation, étoit déja connu ; et vous le verrez reparoître dans les loix des Visigoths. Ces conseillers intimes ne quittoient jamais le roi : c'étoit un usage antique, *ex more regio semper ei aderant*. Le chef d'un grand empire pouvoit à tout instant avoir à se décider sur les affaires les plus importantes ; et il falloit que ceux qu'il devoit toujours consulter fussent toujours auprès de lui.

Le roi tenoit les yeux ouverts sur la conduite de ceux qu'il avoit chargés d'acquitter en son nom la dette de la justice ;

leur prévarication étoit sévèrement punie. Le règne de Cambyses en offre un trait célèbre ; et le terrible sort qu'il fit subir à un juge corrompu, éternisa la vengeance réservée aux magistrats pervers.

La délation, cette honteuse et périssable ressource d'un gouvernement foible ou tyrannique, étoit regardée comme le plus grand des crimes. Elle ne convient ni à une autorité paternelle, ni à une société bien constituée. Le délateur subissoit la peine réservée au délit dont il avoit voulu charger l'accusé ; et vous voyez le perfide Aman attaché à la potence qu'il avoit fait dresser pour Mardochée.

L'empire étoit partagé en différentes provinces. Chacune avoit son gouverneur. Celui-ci avoit sous ses ordres d'autres ministres. Le roi visitoit souvent ses provinces. Dans celles où il ne pouvoit aller, il envoyoit des hommes de confiance. C'étoient exactement les *missi dominici* que vous retrouverez dans la monarchie française.



Ces envoyés, ces ministres, ces gouverneurs étoient chargés d'ordonner, de régler, d'inspecter tout ce qui tenoit à l'ordre public. La sûreté des villes, leur embellissement, les grands chemins, les ponts, les rivières, les différens genres de culture, les arts, les métiers, tout étoit soumis à l'inspection de ce pouvoir unique qui maintenoit l'ordre par-tout.

L'agriculture étoit particulièrement honorée. L'administration ne croyoit pas qu'il y eût des détails indignes de son attention. Le gouverneur de la province la mieux cultivée obtenoit le plus de graces. C'est encore aujourd'hui la même chose dans la Chine. Cyrus-le-Jeune encourageoit l'agriculture par son exemple ; et la plus grande fête du peuple chinois est le jour où son empereur met lui-même la main à la charrue.

Des moyens de correspondance faciles et prompts étoient établis dans tout l'empire. Les ordres du gouvernement passoient avec une grande célérité du centre à la circonférence ; et l'édit qu'Assuérus donna en faveur des Juifs, fut

porté en peu d'heures aux extrémités du royaume.

Cette partie de l'administration qui en assuroit l'activité, étoit confiée aux plus grands personnages, même aux fils des rois ; et le malheureux Darius en fut chargé avant de monter sur le trône qui devoit s'écrouler sous lui.

Les impôts étoient de deux espèces; les uns se payoient en argent, les autres en nature. Une partie de ce qui se payoit en argent entroit dans le trésor de l'état, pour subvenir aux besoins publics et aux calamités imprévues. Ce qui se payoit en nature servoit à l'entretien du roi et de sa maison, à celui des armées, et à d'autres objets ou établissemens auxquels il étoit particulièrement affecté. Ce double régime, combiné avec les richesses et les productions du pays, rendoit la perception plus simple, et l'emploi plus sûr ; ce qui, en fait de finances, constitue les deux points principaux qu'un roi administrateur doit toujours avoir en vue. Enfin, le commerce, les arts, les sciences, l'astronomie, concouroient encore à mul-

tiplier dans ces belles provinces les avantages de la nature ; et pour éterniser, s'il étoit possible, la durée de ce majestueux édifice du bonheur d'un grand peuple, la religion s'étoit chargée d'être elle-même la clef de sa voûte, et d'en consacrer la stabilité.

Cette religion erroit dans son culte, mais non dans son intention. Elle attachoit à la divinité deux idées indiquées par la raison : unité et bienfaisance. La Perse retrouvant ce double caractère dans l'astre qui l'éclairoit, au lieu de s'élever jusqu'au créateur, s'étoit arrêtée à son plus bel ouvrage ; et croyant voir dans le soleil le Dieu de la nature, lui reportoit l'hommage de son adoration et de sa reconnoissance.

Elle reconnoissoit encore deux génies auteurs du bien et du mal ; elle offroit à l'un un tribut d'amour, à l'autre un tribut de crainte. Zoroastre avoit réglé sur ces deux principes les cérémonies religieuses ; et les mages n'étoient admis dans le ministère qu'après des épreuves

et des études, qui garantissoient leur résignation et leur capacité.

Cette religion étoit la religion de l'état, et faisoit partie de la constitution. L'une et l'autre se conservèrent long-temps dans leur pureté et dans leur force ; et d'après l'union intime qui, dans tout état bien réglé, se trouve entre l'une et l'autre, toutes deux s'altérèrent et s'affoiblirent en même temps.

En examinant quelques-unes des loix civiles des Perses, vous verrez qu'elles avoient l'empreinte de la première législation des sociétés. La première société naturelle ayant été une famille, on conserva dans la société civile la même forme de gouvernement qui avoit réglé la famille, et on conserva toujours dans la famille la même subordination.

C'est de là qu'est venue la loi de l'autorité paternelle. Cette autorité fut absolue dans une grande partie de l'antiquité. Les enfans faisoient partie de la propriété du père. On en voit la preuve dans une foule d'anciens monumens his-

toriques. Cet empire absolu, que les premiers législateurs donnèrent aux pères sur leurs enfans, se trouve chez les Indiens, les Juifs, les Gaulois, les Grecs, les Perses, les Romains.

C'est un objet intéressant d'examiner jusqu'à quel point cette loi maintenoit les mœurs publiques, et garantissoit la stabilité de l'état. Elle avoit encore un autre avantage ; elle simplifioit l'action du gouvernement, qui n'avoit à inspecter habituellement que le père de famille. Quelques législateurs portèrent cette loi à l'excès, en donnant aux pères le droit de vendre, de tuer leurs enfans, de les exposer quand ils étoient difformes. C'étoit mettre la loi civile en opposition avec la loi naturelle, dont cependant elle doit tirer toute sa force. C'est ce que firent surtout Lycurgue et Romulus. Mais il n'en est pas moins vrai que la puissance paternelle pouvoit se concilier parfaitement avec les institutions politiques, et leur servir de rempart. Tel étoit son avantage chez les Perses et les autres peuples de

l'Asie, nations qui ont le plus conservé leurs anciennes coutumes.

Je reviendrai sur cet article, lorsque, dans l'histoire des empereurs, je vous parlerai de la rédaction des loix romaines sous Justinien.

C'étoit à la Grèce qu'il étoit donné de renverser cet empire des Perses, qui avoit joué un si grand rôle en Asie.

J'ai déja dit que Cambyses l'avoit encore augmenté par la conquête de l'Egypte ; et c'est alors que l'histoire de la Grèce et celle de la Perse se trouvent essentiellement liées.

LETTRE VII.

De la législation des Grecs. Principes sur la législation.

Les tentatives des Perses pour asservir les Grecs; les prodiges de valeur qu'enfantent dans la Grèce le desir, le besoin d'une défense commune ; l'accord qui

règne quelque temps parmi toutes ces républiques fédératives ; les dissentions qui se manifestent peu-à-peu, et qui éclatent ensuite ; l'adresse avec laquelle les rois de Macédoine profitent de ces premières semences de division, les fomentent et les font éclorre ; la faute irréparable que commettent les Grecs, en nommant le roi de Macédoine généralissime ; le motif qui leur fait commettre cette faute, motif qui n'étoit qu'une haine irréfléchie contre les Perses dont ils vouloient renverser la puissance, tandis que la crainte même que cette puissance devoit inspirer aux Grecs, étoit le meilleur garant de la perpétuité des vertus qui les avoient si long-temps défendus contre elle : voilà ce qui me semble former un des plus beaux tableaux de l'histoire ancienne. Dans ce tableau, tout est à saisir, rien n'est à négliger. Mais pour le bien saisir, il faut connoître tout ce qui doit y figurer ; il faut voir chaque tête avec les couleurs et l'attitude qui lui ont successivement donné la teinte et l'expression avec lesquelles elle est représentée.

Le nom des Grecs ne s'offre guère à l'esprit qu'au milieu des grands hommes que ces peuples ont produits ; et c'est une étude satisfaisante de considérer quels monumens de tous genres attestent encore aujourd'hui combien de connoissances précieuses étoient répandues sur ce petit point du globe. Ce n'est pas ce point de vue que je veux vous présenter pour le moment ; c'est sur les avantages ou les vices du régime politique de la Grèce qu'il faut porter toute votre attention. Laissons-lui donc ses temps fabuleux, ou du moins ne cherchons à en connoître que ce qui est nécessaire pour entendre et sentir les sublimes beautés qu'ils ont fournies à ses poëtes et à ses écrivains.

Au milieu de toutes ces républiques qui se prétendoient égales entr'elles, la nature même de l'homme vouloit que là, comme par-tout, il y eût une supériorité. Cette supériorité fut presque toujours exclusivement attachée à deux villes, Athènes et Sparte. La première y étoit appellée par l'avantage de sa position, qui la rendoit à-la-fois continentale et mari-

time ; avantage qui fit ensuite sa perte, lorsque son orgueil et sa domination eurent multiplié ses ennemis. L'autre y étoit appellée par la singularité de sa structure politique ; avantage qui fit aussi sa ruine, parce que dès que Lacédémone ne fut plus la Sparte de Lycurgue, elle ne pouvoit plus être, et ne fut plus rien.

C'est donc principalement sur ces deux républiques qu'il faut fixer vos regards. Solon à Athènes, Lycurgue à Sparte, ont reçu le titre de législateurs, en ont exercé les fonctions. Comme les loix que chacun d'eux a données, ont plus ou moins produit, soutenu et reculé la grandeur et la ruine de leur patrie, pour vous mettre en état d'apprécier et de méditer ces loix, dont vous retrouverez une grande partie dans la république romaine, je crois que c'est ici que je dois vous offrir un résumé de quelques idées générales en fait de législation. Je pourrai quelquefois les appuyer sur des raisonnemens ; mais plus souvent je vous laisserai le soin de les appliquer vous-même aux gouvernemens qui se sont soutenus en les sui-

vant, ou qui se sont perdus en voulant s'en écarter.

Tout gouvernement humain doit participer aux effets inévitables de la foiblesse humaine. Créé, conduit, inspecté par des êtres imparfaits, il doit renfermer dans son sein des imperfections. Le meilleur est celui où ces imperfections se trouvent en moindre nombre, se manifestent plus tard, se font sentir avec moins de force, et se réparent avec plus de facilité.

Il est des principes qui, après avoir été découverts, ou établis par quelques sages, restent concentrés dans le cercle d'une vraie philosophie. Peu d'hommes en recherchent l'examen, en suivent le développement, en font l'application, parce que les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, ne les appellent pas à approfondir certaines vérités, qu'ils regardent comme purement spéculatives; et on ne s'occupe guère de ces sortes de vérités, quand on n'y est stimulé par aucun intérêt présent. Ce n'est pas même un mal qu'elles soient rarement livrées à l'examen, parce que cet examen ne se fait

guère sans danger ; il les soumet à la critique de l'esprit faux qui les entend ou les applique mal, de l'orgueil qui les rejette, et de l'intérêt qui les change. Mais lorsque des ennemis puissans, que la rigueur de ces principes importunoit, leur ont porté des coups terribles, alors l'étude de ces principes, qui, dans des temps ordinaires, n'appartient qu'aux hommes d'état, devient nécessaire à tout citoyen vertueux. Ce sont les dernières ancres sur lesquelles peuvent encore se tenir ceux qui éprouvent des tempêtes inouies sur des mers inconnues.

Toute société doit avoir une forme quelconque de gouvernement. Tout gouvernement doit être institué pour le bonheur des hommes qui lui sont soumis : donc tout ce qui peut assurer leur bonheur doit faire partie de leur gouvernement.

« Mais l'homme est un être borné,
» sujet à l'ignorance et à l'erreur, comme
» toutes les intelligences finies. Les foi-
» bles connoissances qu'il a, il les perd
» encore comme créature sensible ; il

» devient sujet à mille passions. Un tel
» être pouvoit à tous les instans oublier
» son créateur : Dieu l'a rappellé à lui par
» les loix de la religion. Un tel être pou-
» voit à tous les instans s'oublier lui-
» même : les philosophes l'ont averti par
» les loix de la morale. Fait pour vivre
» dans la société, il y peut oublier les
» autres : les législateurs l'ont rendu à
» ses devoirs par les loix politiques et
» civiles ». MONTESQUIEU.

Le meilleur gouvernement sera donc celui où ces trois sortes de loix seront entr'elles dans l'accord le plus parfait que l'homme puisse atteindre. Il deviendra moins bon et plus vicieux, à mesure que cet accord diminuera; et enfin le peuple chez lequel il n'existera plus, n'aura plus de gouvernement. Ce seront des hommes rassemblés par le hasard, la vengeance, la haine et la terreur; mais ce ne sera plus une société.

Qui dit société, suppose nécessairement des rapports; qui dit rapport, dit les combinaisons respectives des différentes qualités avec lesquelles existent les êtres

entre qui ces rapports sont établis. Or, l'homme étant par son essence un être religieux, par ses sentimens un être moral, par ses relations un être politique et civil, on ne peut concevoir l'homme en société, sans le concevoir sous tous ces rapports. On ne peut les détruire, sans détruire les liens qui l'attachent à la société même, et conséquemment sans la dissoudre.

Tous les gouvernemens doivent être fondés sur ces rapports. Jamais on ne peut séparer ce que l'homme doit au créateur, de ce qu'il se doit à lui-même, de ce qu'il doit à ceux avec lesquels il vit. Une législation combinée en sens inverse de ces rapports, loin d'être le code de l'homme civilisé, ne seroit pas même celui des peuples que nous nommons sauvages; elle transporteroit dans l'état de société les besoins, les facultés, les actions de tout être animé vivant dans un état de guerre.

De cette vérité heureusement inattaquable, naît la subordination nécessaire entre les différentes espèces de loix. Toutes

ont une origine commune, une règle commune, une fin commune. Dieu, la raison, la justice, le bien public, voilà leur source et leur but. Les loix divines, les loix naturelles (dans le sens que j'expliquerai tout-à-l'heure), les loix humaines, voilà leur gradation. Celles-ci ne sont que les corollaires des deux autres. Celles-là sont supérieures à tous les hommes; princes ou sujets, personne ne peut s'en écarter : toujours immuables, et toujours justes, elles règlent également et ce que doit l'obéissance, et ce que peut l'autorité.

De là encore naissent les devoirs et les droits de l'homme social. Il a acquis avec ce titre le droit de faire servir l'ordre général à la conservation de sa personne et de sa propriété ; mais il n'a acquis ce droit que sous la condition expresse et coërcitive de respecter et de suivre l'ordre général qui le protège. Ses devoirs sont donc en équilibre avec ses droits. Ce n'est qu'en remplissant les uns qu'il peut exercer les autres.

Ainsi, comme être religieux et moral,

ce sera le desir seul du bien qui attachera l'homme au maintien de l'ordre social ; mais comme être politique, ce sera son propre intérêt. Cette vérité incontestable est une suite du motif qui a fait prendre à l'homme l'état de société. Comment aura-t-il été déterminé à faire dans cet état le sacrifice d'une portion de sa volonté et de sa liberté ? Par le desir de conserver sa personne et ses biens. Son propre intérêt l'a donc amené à cet état, et doit l'engager à le soutenir. La mesure de cet intérêt sera donc celle de l'activité qu'il mettra au maintien de l'association : donc celui qui aura de grands biens aura un grand intérêt à leur conservation, c'est-à-dire au maintien de la société, qui seule peut les lui conserver : donc, au contraire, celui qui n'aura aucun bien, ou qui n'en aura que très-peu, n'aura aucun intérêt, ou n'en aura qu'un médiocre.

Cet argument est évident ; il seroit inattaquable, quand il n'auroit pas encore en sa faveur le témoignage de tous les siècles, et la voix intérieure de tous les hommes. Il peut blesser l'orgueil et l'a-

mour-propre ; mais il est conforme à la raison et à l'expérience ; et en subissant l'épreuve de ces deux pierres de touche des connoissances humaines, il a acquis le dernier degré de certitude.

Je ne connois que le divin législateur de l'évangile qui se soit élevé au-dessus de cette considération ; mais il prêchoit à l'homme une loi surnaturelle, il lui prescrivoit l'abnégation de soi-même ; et le peuple qui pratiqueroit toujours cette vertu, n'auroit pas besoin d'autres loix. Il seroit inutile de le rappeller à ce qu'il n'oublieroit jamais.

Mais le mot *intérêt* est susceptible de toutes les interprétations que la passion veut lui donner. Il faut donc bien fixer le sens de ce mot, si on veut s'entendre et éviter toute erreur.

Considéré comme un être isolé, l'homme peut quelquefois avoir un intérêt différent de celui qu'il a comme être social ; mais l'homme n'est pas fait pour vivre seul, il vit en communauté. L'intérêt qu'il peut avoir sous le point de vue de son isolation, n'est donc pas réel-

lement le sien, ou du moins ce n'est qu'un intérêt momentané, et qui même sera presque toujours en opposition avec l'intérêt général, et dès-lors avec ses devoirs.

Au contraire, l'intérêt qu'il aura comme être social, étant celui auquel tient directement son existence civile, doit être regardé comme étant, et est son véritable intérêt. Il se concilie avec ses devoirs, ou plutôt il n'en est que l'accomplissement; il est invariable comme eux; il lui assure la perpétuité de la protection publique, sans laquelle l'homme ne peut exister comme citoyen.

Ainsi, quand un homme en vole un autre, il satisfait bien certainement à son intérêt présent et particulier, comme individu; mais il blesse son intérêt général et éternel, comme faisant partie d'une société dont il a troublé le repos, et provoqué la vengeance.

D'après ces premières vérités, quand on veut connoître quels sont les droits que l'homme peut exercer, il faut surtout éviter de confondre les mots, parce que c'est par là que l'on confond les idées.

Il faut donc bien distinguer les droits qui appartiennent à l'homme social de ceux qui appartiennent à l'homme naturel.

Il existe sans doute un droit naturel d'autant plus respectable, qu'il n'est point sujet aux obscures interprétations des commentateurs ; que le sentiment le dispense d'être écrit ; qu'il est au fond de nos cœurs, et qu'il se développe indépendamment de nos facultés intellectuelles. Ce droit, ainsi nommé par un abus de mot, est le premier instinct qui produit l'amour filial et paternel ; c'est la voix intime qui nous dit de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît ; c'est la chaîne des rapports naturels de l'homme en société. Si c'est là ce qu'on entend par droit naturel, je conviens sans peine qu'il en existe un. Mais si par droit naturel, on entend les droits de l'homme dans l'état sauvage, je dis que, dans ce sens, il n'y a point de droit naturel.

L'homme, dans l'état de nature, n'a point de droits ; il n'a que des facultés. Le mot *facultés* emporte l'idée absolue

de l'usage que chaque individu peut faire de ses forces. Le mot *droits* emporte nécessairement une idée relative. Un être isolé peut avoir des *facultés*, mais il n'a pas de droits. L'idée de droits ne peut se concevoir sans des obligations, des rapports, des devoirs, toutes choses qui n'existent pas dans l'état de nature. L'idée de *facultés* n'a pas besoin de tout cela pour être connue, parce qu'elle ne suppose d'autre rapport que celui de ma force à la chose sur laquelle j'en veux faire usage. Je passe seul dans un désert; j'y trouve un fruit, j'ai la *faculté* de le prendre : plusieurs hommes arrivent; tous ont la même *faculté* que moi, aucun n'en a le *droit*.

Veut-on dire que nous en aurons chacun le droit; ce sera *le droit de tous à tout* : or, *le droit de tous à tout* n'est point un droit; car rien n'en peut régler l'exercice que le plus ou moins de force que chacun peut employer à cet effet : ce prétendu droit sera donc *le droit du plus fort*.

C'est donc au *droit du plus fort*, c'est-

à-dire à un état de guerre, qu'on ramène les hommes, quand on leur parle de leurs droits dans l'état de nature. Et alors même on leur dit une absurdité, en leur disant que leurs droits sont égaux; car *ces droits*, n'étant autre chose que leurs facultés, doivent suivre l'inégalité que la nature a mise dans la distribution des forces individuelles.

Les seules lumières du bon sens suffisent donc pour prouver qu'on ne peut prendre l'homme dans l'état de nature pour régler ses droits dans *l'état de société*.

L'homme dans *l'état de nature* n'avoit que des facultés ; leur exercice n'avoit d'autres limites que ses forces. C'est à cet exercice qu'il renonce quand il entre dans la société. Celle-ci établit entre lui et ses semblables des relations ; et de ces relations naissent les *devoirs* qu'elle lui impose, et les *droits* qu'elle lui donne. Ces droits ne sont pas plus faits que ces devoirs pour confirmer les facultés de la nature : au contraire, ils les remplacent. Ainsi ma volonté particulière étoit certainement bien une faculté naturelle; en

entrant en société, j'y renonce, pour me conformer à la loi, qui est la volonté générale. Je tenois de la nature la faculté de me faire justice à moi-même ; j'y renonce en acquérant le droit de recourir à la justice sociale.

Vouloir nier cette vérité, c'est vouloir jouir à-la-fois des *droits* de l'homme civilisé, et des *facultés* de l'homme qui ne l'est pas ; c'est réclamer, au nom de la société civile, des *droits* qui non seulement ne supposent pas son existence, mais qui même la détruisent, du moment qu'on les exerce.

La société civile s'est établie pour l'avantage des hommes, dont la conservation n'étoit plus assurée dans l'inégalité de *l'état de nature*. C'est une institution de bienfaisance dirigée sur certaines règles. Tous ont donc droit de vivre suivant ces règles ; ce droit leur appartient donc contre les plus forts et les plus foibles. Quelque chose qu'un homme puisse entreprendre pour son bien-être, sans nuire au bien-être d'un autre, il a droit de le faire ; il a de plus en commun avec toute

la société, un droit certain de prendre sa part des avantages qu'elle procure.

Du reste, dans *l'état de société*, les hommes ne naissent pas plus égaux que dans *l'état de nature*. Dans celui-ci, leurs facultés sont inégales; dans l'autre, leurs rapports sont différens. Ils redeviennent égaux par la loi, c'est-à-dire qu'elle donne à tous un droit égal à sa protection; mais cette protection même n'est autre chose que le maintien des inégalités que la société établit.

Dans le même sens, les hommes demeurent égaux aux yeux de la loi; mais leurs droits ne sont égaux ni au moral, ni au physique. Ces droits sont bien ceux de *tous*, mais ils ne sont pas égaux pour *tous*; ils sont en communauté, mais non en égalité. La force ou la foiblesse des organes, la maladie ou la santé, l'instruction ou l'ignorance, le courage ou la timidité, l'abondance ou la pénurie des idées, la facilité ou la difficulté de l'expression, la richesse ou la pauvreté; tout, en un mot, met dans le monde moral autant d'inégalités que dans le monde

physique ; et c'est de là qu'est venu le besoin de la loi : c'est sur les inégalités qu'elle a établi la liberté. Lorsqu'on a voulu la détruire, au moins en partie, par une égale distribution de biens, il a fallu détruire la liberté même.

Vous en verrez l'exemple à Sparte et à Rome. Sparte avoit établi la distribution égale des terres ; mais, 1°. cela ne peut se faire que dans une petite république, ou dans une colonie naissante. 2°. Ce niveau est à-peu-près inutile à établir ; car chaque jour il tend à se déranger. 3°. En distribuant également des terres à des citoyens égaux, Sparte établit des esclaves : le rêve de la liberté réalisa l'esclavage ; et cela devoit être. Une société de souverains et de guerriers ne pouvoit cultiver elle-même ; il fallut y appeller des hommes qui fussent subordonnés ; on voulut outrer la nature, et on la viola.

Rome fut dans le même cas : ses citoyens étoient guerriers dans le champ de Mars, et souverains dans le *forum* ; mais un état, si petit qu'il soit, et à plus

forte raison, quand il s'agrandit, a besoin de cultivateurs et d'artisans: Rome peupla ses campagnes d'esclaves, et ses boutiques d'affranchis.

On pouvoit donc dire tout au plus que le citoyen romain étoit libre ; mais l'espèce humaine ne l'étoit pas.

Vous verrez la même chose chez les Athéniens, chez les Crétois, dans toutes les républiques de l'antiquité.

C'est ce qui, au milieu des rêveries du *Contrat social*, a arraché à Rousseau une grande vérité : il convient que l'extrême liberté ne peut se soutenir sans l'extrême servitude.

Aussi les esclaves de l'antiquité n'étoient-ils pas traités comme des hommes. Après avoir dépeint leur affreux état, Montesquieu ajoute : *Ils n'étoient pas seulement esclaves du citoyen, mais encore du public ; ils appartenoient à tous et à un seul.*

Tous les états de l'antiquité ont donc, il est vrai, abusé de la servitude. Mais il n'en est pas moins vrai que dans tout état policé, il doit y avoir une classe nom-

breuse qui, par cela même que son nombre lui donne un grand pouvoir physique, ne peut avoir aucun pouvoir moral. Toute masse d'hommes rassemblés a un pouvoir physique proportionnel à son nombre. Or, ce pouvoir n'étant autre chose que l'exercice du droit de nature, ne peut subsister dans la société. Elle lui en substitue un autre, le pouvoir moral du gouvernement; et comme par lui-même ce pouvoir moral n'auroit pas une force active, il y supplée par la force sociale, qu'il compose, emploie, dirige d'après des formes reçues.

Il est donc de l'essence de toute société bien organisée que la classe la plus nombreuse (que j'appelle classe servile) ne jouisse pas de toute la liberté politique; car ou elle ne recevra d'impulsions que d'elle-même, et alors elle détruira la société; ou elle recevra celle du magistrat qui sera à la tête du gouvernement, et alors il en fera l'instrument de sa tyrannie; ou enfin elle recevra celles de tous les ambitieux qui voudront la flatter, et alors elle substituera au gouvernement une

série de factions, qui deviendroient tyranniques par nécessité, quand elles ne le seroient pas par goût. Ainsi, dans tous les cas, la classe servile admise à la plénitude de la liberté politique, dissout ou la société, ou le gouvernement.

Parcourez toute l'histoire ancienne, tant sacrée que profane, et vous ne trouverez pas un peuple où fut établie l'égalité des conditions. Leur différence s'apperçoit dès la naissance des premières sociétés connues; elle est marquée dans le gouvernement patriarchal, qui cependant n'étoit qu'une famille mouvante. C'est des patriarches que tous les peuples l'ont prise. Dans toutes les nations (comme je vous l'ai fait remarquer chez les Juifs), on distinguoit le citoyen et l'habitant. Le citoyen étoit membre de l'état; l'habitant en étoit l'instrument. Le citoyen prenoit plus ou moins de part au gouvernement, l'habitant n'en prenoit aucune; sous le nom de serf, d'esclave ou d'ilote, il n'étoit qu'un être passif. On pouvoit avoir eu tort de lui ôter la liberté naturelle; mais jamais il n'y eut de motif pour lui rendre

la liberté politique. L'intérêt de l'état exige au contraire que les différentes parties qui le composent restent dans la classe où elles sont ; leur nivellement seroit sans doute conforme à la loi naturelle ; mais il seroit destructif de l'ordre social. Si tous les esclaves de l'Asie se réunissoient pour attaquer leurs maîtres, ils feroient une chose bonne peut-être suivant la loi de la nature, mais destructive de la société dont ils font partie. C'est aux gouvernemens asiatiques à éviter ce danger, comme c'est à la société à employer la force politique pour empêcher l'emploi d'une force naturelle qui existe, mais qui doit lui être soumise.

D'après ces premiers principes, attentif aux conséquences qui en dérivent, et aux faits qui viennent à leur appui, tout état qui voudra rectifier ses loix s'adressera, non à une assemblée, parce que jamais une assemblée, c'est-à-dire un cercle de passions réunies, ou de factions opposées, ne peut être législateur, mais à un homme sage, qu'il revêtira de ce sacerdoce politique. Cet homme s'assurera

d'abord du consentement général. parce que tout citoyen qui n'est pas né ou qui ne vit pas sous un gouvernement révolutionnaire, ne doit jamais, sous prétexte de mieux, entreprendre de changer le sien, à moins d'une autorisation formelle. Cette maxime, qu'il aura toujours devant les yeux, étoit celle de Zaleucus. Il voulut que quiconque proposeroit de changer les loix, parût avec la corde au col, pour être étranglé sur-le-champ, si les loix proposées n'étoient pas trouvées meilleures que celles déja établies.

Cet homme reconnoîtra ensuite que ceux qui attendent de lui un si grand bienfait, sont des hommes et des citoyens. Réfléchissant sur la composition de la société, il verra qu'elle a été formée par la nécessité, et affermie par l'expérience de l'utilité; mais qu'à mesure que cette expérience est devenue moins sensible en devenant plus habituelle, la société s'est affoiblie, parce que l'orgueil et l'amour exclusif de soi-même sont bien plus affectés de quelques gênes qu'ils supportent avec impatience, que des nombreux

avantages

avantages dont la jouissance leur est indifférente, par cela même qu'elle est continue : que du moment que le sentiment inné qui attachoit à la société est détruit, il ne peut être remplacé que par la raison; mais que la raison, en tant que raison droite, n'appartient qu'au petit nombre, au lieu que le sentiment héréditaire est une substitution générale que chacun recueille sans y prendre garde : qu'au contraire, la raison erronée, c'est-à-dire le faux raisonnement, ou l'orgueil de l'esprit, en ne prenant naissance que dans quelques têtes, peut cependant entraîner et égarer la multitude. Il verra que l'organisation d'une société quelconque, suppose indispensablement trois choses : le peuple, le souverain, la loi. Sans peuple, point d'état; sans souverain, point de peuple; sans loi, point de gouvernement, point de souverain légitime. Sans les loix, l'autorité seroit tyrannique; sans l'autorité, les loix seroient inutiles; sans le souverain, l'autorité ne pourroit agir.

Considérant donc toute société d'après ces principes de nécessité première, et

tous les membres de la société, sous le double rapport d'hommes et de citoyens, il se gardera bien de les prendre tels qu'ils doivent être; il les prendra tels qu'ils sont. Il sentira que les loix étant faites pour remédier, autant qu'il est possible, aux imperfections humaines, le comble de l'absurdité seroit de prendre pour base de ces loix une perfection idéale. Il étudiera d'abord la nature humaine, qu'on peut modifier, mais qu'on ne changera jamais. Il étudiera ensuite l'influence que tout ce qui constitue la vie civile et la société, peut avoir sur les mœurs, et par conséquent sur les loix; il ne prétendra pas traiter un ancien empire, comme une société naissante, comme une terre vierge nouvellement découverte, ou même nouvellement créée, sur laquelle on puisse tout-à-coup fonder des principes et commander des habitudes.

Il sentira que le peuple, toujours peuple par-tout, obéit bien plus par habitude que par principe; et que, lorsqu'on lui montre tout-à-coup cette habitude changée, ou prête à l'être, alors n'étant plus

retenu, il suit toujours l'impulsion la plus violente, parce que c'est la plus conforme à son caractère : que dans les plus petites sociétés, et à plus forte raison dans les grands empires, il existe toujours des hommes qui y sont habituellement inutiles, et qui peuvent y être accidentellement dangereux : que, si rarement ils sont propres à imprimer un premier mouvement, toujours ils sont prêts à le suivre. Qu'une classe non moins funeste contre laquelle le législateur doit diriger son attention, est celle des égoïstes. Que ces membres parasites de la société, intéressés à s'isoler de tout ce qui les entoure, uniquement occupés à rapporter tout à eux-mêmes, oublient, écartent avec soin tout ce qui peut les rappeler au bien de l'état. Que par-tout où ils sont répandus, on trouve peu de bon époux, peu de bons pères, peu de bons fils, et dès-lors peu de bons citoyens. Et en effet, la société générale est le faisceau réuni de tous les intérêts particuliers. Ce n'est point immédiatement que nous sommes attachés à la patrie : nous y tenons par des chaînes médiates :

ces chaînes sont nos parens, nos amis, nos familles, nos places, nos devoirs, nos espérances. Tout ce qui relâche, tout ce qui affoiblit, tout ce qui rompt chacun de ces liens, produit un effet plus ou moins sensible sur le point central où ils se réunissent tous. Lorsqu'enfin ils sont entièrement rompus dans la personne des égoïstes qui n'existent que pour eux seuls, l'état affoibli, nourrit et protège des êtres qui lui sont absolument étrangers, et qui ne calculent les vicissitudes et les pertes de la fortune publique, qu'autant qu'elles peuvent influer sur la leur.

Cet égoïsme est souvent la suite de l'extrême accroissement des richesses. Ainsi plus elles augmentent, plus le législateur doit chercher à le contredire. Si l'amour des richesses est devenu la première passion nationale, elle sera celle des gouvernans comme des gouvernés. Les uns et les autres tendront à l'envi à améliorer leur fortune; et cette rivalité funeste sera entre eux le seul et le véritable rapport.

Il jugera donc que pour un peuple

vicieux à ce point, il ne peut y avoir ni liberté, ni loix. Point de liberté : car chacun, en voulant avoir et la sienne et celle des autres, sert, prépare, ou appelle la tyrannie. Point de loix : car les loix sont sans force, si elles contredisent les mœurs générales ; elles sont mauvaises, si elles les suivent. On n'y remédiera pas même par une révolution : car une révolution, non seulement renverse la barrière des loix, mais déplace même celle de l'opinion. Elle change, enchaîne ou sacrifie le souverain ; mais c'est toujours pour remplacer des vices par des crimes. Le résultat n'est donc jamais en faveur de la moralité. La dépravation monte à son comble ; et la nation révolutionnée, en cherchant au milieu du brigandage et du meurtre un nouveau droit politique, efface jusqu'aux premières idées du droit naturel.

Si donc il est obligé de donner ou de rendre au peuple les droits qu'il réclame, il sentira qu'avant tout il faut le mettre en état de les exercer. Il ne les ôtera pas des mains du gouvernement, avant de savoir si, et comment il pourra les confier

à celles de la nation. Car si elle ne peut les faire valoir, ce vuide produit évidemment une anarchie mortelle. Si elle les fait valoir arbitrairement, chaque acte sera toujours une secousse, quelquefois un crime, et souvent un abus. Ce n'étoit donc pas la peine d'abattre, sans reconstruire.

Il sentira de plus qu'un gouvernement doit sur-tout avoir un caractère de stabilité; que, lorsqu'il détruit ce qui existoit avant ou avec lui, il fournit des armes contre lui-même; et que cet acte destructeur, bien loin d'être une preuve de sa force, est un indice de sa foiblesse et de sa crainte. Que la grande science de gouverner, n'est pas de chercher une simplicité, aussi difficile à trouver, qu'impossible à maintenir; mais d'imiter la nature qui fait coopérer à son but les plus hautes montagnes comme les colines, les plus grands fleuves, comme les ruisseaux, et qui arrête également l'impétuosité de la mer, tantôt avec des rochers menaçans, tantôt avec quelques grains de sable.

Il reconnoîtra donc qu'il est des droits imprescriptibles qu'il ne faut jamais attaquer;

qu'il est des bornes immuables que jamais il ne faut tenter de franchir ; qu'il est dans toutes les sociétés un point de réunion, centre commun des différens rayons qui y aboutissent ; que ce point étant tout-à-la-fois la base du pouvoir des gouvernemens, et celle de l'obéissance des peuples, on doit éviter avec soin tout ce qui pourroit faire croire qu'on peut chercher à l'ébranler.

Il se gardera sur-tout de présenter les anciens principes, comme de vieux préjugés dont il faut s'affranchir en rougissant. Il sentira que parmi les préjugés même, il en est de bons et d'heureux, qui de siècles en siècles sont devenus chez les hommes une habitude innée, et par le moyen desquels nos devoirs font partie de notre propre nature ; que ces heureux préjugés, étant une première inspiration du sentiment qui conseille, ou qui adopte, avant que le jugement ait prononcé, doivent être un puissant agent sur la majorité du peuple, plus capable de sentir que de juger ; qu'ils se tiennent tous les uns les autres ; qu'ils ne subsistent que par leur ancienne cohérence ; et qu'un seul supprimé,

tous se perdent sans pouvoir se soutenir.

Après avoir pris une connoissance exacte de ces mœurs, de ces habitudes, de ces préjugés, il sentira que cette seconde nature jointe à la première, a dû produire de nouvelles combinaisons. Ces nouvelles combinaisons, il les examinera soigneusement avec l'intention de les suivre, pour les faire contribuer au bonheur commun, et non avec l'impossible projet de les détruire; parce qu'il sait qu'on ne peut pas partir d'un principe différent de celui qui naît de la nature des choses et des personnes, pour faire des loix qui sont les rapports des personnes et des choses.

Il se préservera du danger des abstractions et des principes généraux, qui paroissent toujours beaucoup plus simples, parce qu'ils écartent les difficultés, mais qui partent toujours d'une donnée fausse ou insuffisante, et conduisent à des résultats impossibles. Ainsi, quand même il seroit obligé d'admettre une partie de la nation à l'exercice de la souveraineté, il se gardera bien de livrer cette idée séduisante et dangereuse de la souveraineté du peuple à l'avidité d'une populace pour qui la sou-

veraineté est le droit de renverser tout ce qui la gêne, et devient l'habitude et le besoin journalier des moyens les plus cruels, les plus infâmes, ou les plus insensés : parce que les factieux ont sans cesse intérêt à remuer jusqu'à la dernière lie de l'espèce humaine, et que ce sédiment infect, une fois élevé à la superficie, s'y maintient long-temps par l'agitation même qui l'y fait monter.

Il sentira que lorsque la corruption et la cupidité règnent sur le cœur des hommes qui tiennent un rang dans la société, ces hommes peuvent encore être retenus par l'empire des mœurs publiques, par le souvenir involontaire, mais importun, des principes qu'on leur a inspirés, et même par la crainte de perdre leur existence politique ; qu'ainsi leur iniquité, quoique inexcusable, peut rarement avoir ces suites terribles qui changent la face de toute une nation ; que d'ailleurs, lorsqu'ils veulent porter ces grands coups, ils ne se suffisent plus à eux-mêmes ; qu'ils sont alors obligés de se servir de la multitude sur laquelle ils ne peuvent rien, tant qu'elle est contenue.

Mais lorsque cette multitude, une fois corrompue, entend dire qu'elle est souveraine, et qu'elle peut user de sa souveraineté, elle n'a plus pour elle aucun souvenir, parce qu'elle ne connoissoit que l'obéissance à laquelle elle se soustrait; l'énormité de sa masse sera toute puissante, dès qu'une fois elle sera en mouvement. Son obéissance écartée, elle ne connoît plus aucune mesure; violente dans toutes ses entreprises, pour les commencer et les finir, elle n'a besoin que d'elle-même; elle ne connoît plus que des crimes, et ne les exécute que par des crimes. Dans cet état, le desir de la vengeance, l'attrait de la cupidité, la crainte du châtiment ajoutent chaque jour à sa cruelle énergie : et elle est alors l'instrument le plus terrible que puissent employer des factieux qui, pour l'avoir toujours à leur disposition, la tiennent toujours dans une sanglante activité.

Enfin, il évitera sur-tout d'abandonner à la discussion ce qu'il faut respecter, et de provoquer l'examen des droits et des devoirs des gouvernemens. Cette

distinction est elle-même une première erreur; cet examen en seroit une autre. A l'abri de cette distinction, on attaque les droits des gouvernemens, on dénature leurs devoirs. Il étouffera au contraire jusqu'à la dernière idée d'une distinction qui nuit à l'autorité, et par conséquent à la tranquillité publique. Les gouvernemens n'ont point de droits; ils n'ont que des devoirs; et leurs droits ne sont autre chose que les moyens nécessaires pour remplir toute l'étendue de leurs devoirs. Ainsi le chef (soit collectif, soit individuel) d'un état, est obligé de se faire obéir; et l'exercice des moyens qu'il emploie pour y parvenir, est l'exercice du droit de la souveraineté. Lorsqu'un gouvernement néglige de maintenir cette obéissance, il néglige de gouverner; il s'écarte du but auquel il doit tendre: ce ne sont pas ses droits qu'il oublie; ce sont ses devoirs qu'il ne remplit pas.

Frappé de toutes ces vérités générales, l'homme sage que j'aime à me représenter ici, pénétré de la grandeur, de la difficulté, de la sainteté de son ministère,

convaincu que les mauvaises loix sont celles qui plaisent à la multitude, et qui ont besoin de son secours pour être exécutées, examinera la situation particulière de l'état qu'il est appelé à réformer : mais il ne prétendra pas à l'honneur de faire de grandes découvertes dans la moralité, dans les principes du gouvernement, et dans les idées de la liberté. Plus sa sagacité aura l'habitude d'observer, plus il croira que la science du gouvernement, science si difficile, dirigée vers tant d'objets, exige plus d'expérience qu'aucun homme ne peut en acquérir pendant sa vie. Il appellera donc à son secours celle des siècles passés, et s'enrichira dans ce fonds commun qui fournit, sans s'épuiser, aux besoins de tous les hommes.

Plus l'édifice qu'il doit réparer sera ancien, plus il s'en approchera avec une vénération religieuse, comme d'une enceinte sacrée, où la majesté des siècles a déposé, sous la garde de l'expérience, la science pratique de la morale et de la justice, comme d'un établissement qui a vu passer les générations, et dont l'auguste

et bienfaisante vieillesse avance dans l'éternité.

Il sentira qu'un gouvernement qui a ces caractères, est un bien héréditaire substitué par les ayeux à ceux qui doivent le transmettre à leur postérité; que celle-ci le recevra, le possédera, le transmettra elle-même, comme les propriétés et la vie; que par là *le système politique se trouve dans un accord parfait avec l'ordre du monde;* que la marche de l'état, imitant celle de la nature, il n'est jamais *ni totalement neuf dans ce qu'il acquiert, ni entièrement vieux dans ce qu'il conserve;* et que par ce principe qui l'identifie avec les rapports de famille, l'hérédité du bonheur et du bien public se trouve naturellement attachée à l'hérédité des liens domestiques.

Alors ce législateur considérera toutes les parties qui composent cet état; et pour juger de ce qu'elles peuvent faire, il étudiera ce qu'elles ont fait. S'il voit que depuis plusieurs siècles, cet empire ait sans cesse augmenté sa puissance, il attribuera cela *à la bonté de ses loix, et non pas à la fortune, qui n'a pas ces sortes de constance.*

Il en concluera que les abus viennent de l'inexécution des loix; il cherchera donc à assurer les moyens de les faire observer; et comme leur observation tient essentiellement aux mœurs publiques et particulières, il travaillera à corriger les mœurs, en conservant la constitution.

Pour cela, il s'appuiera sur la base de toute société civile, sur la religion, sans laquelle il n'y a point de morale. Il verra que l'homme est essentiellement un être religieux; que sa conscience intime l'avertit sans cesse de sa nature spirituelle; qu'elle l'associe à la divinité, dont il est une émanation; que le germe de tout ce qu'il y a de grand et d'élevé en lui étant dans l'existence de l'ame, cette vérité ne peut être attaquée, sans qu'on attaque en même temps tous les devoirs, tous les liens, toutes les ressources de la société; qu'il faut la maintenir avec soin; qu'elle ne peut être constamment maintenue que par la religion : d'où il concluera qu'en conservant la religion, il conservera l'état. En voyant cet antique et respectable accord des vérités religieuses et des principes

politiques, il recherchera par quels moyens la religion s'est perpétuée dans l'état. Et s'il trouve que ce soit par des établissemens qui faisoient partie de l'état même, alors il aura une double attention à les conserver, parce qu'il en tirera une double utilité. Ainsi toutes ses loix tendront toujours à rappeler aux hommes l'accomplissement du premier de leurs devoirs; à plus forte raison, ne le contrediront-elles jamais, n'auront-elles jamais pour but de livrer au mépris et à l'indifférence tout ce qui tient à ce grand objet. Cette première base bien établie, lui donnera une grande facilité pour suivre les deux autres devoirs de l'homme, et diriger aussi la législation sur ce double point.

Pour faire des loix sociales, il ne se mettra donc pas hors de la société. Au contraire, les préjugés les plus heureux, les habitudes les plus anciennes, les affections publiques qui se combinent avec les affections particulières, toutes les institutions qui excitoient l'attachement ou la vénération, tous ces gains, ces accroissemens successifs que la société obtient avec

les générations, qui sont non seulement le bien héréditaire de ceux qui existent, mais encore la substitution de ceux qui doivent naître; tout cela sera par lui soigneusement conservé, parce que c'est de tout cela que se compose l'esprit d'une nation, et qu'il faut sur-tout s'abstenir de rien faire qui puisse détruire *cet esprit*, que le temps seul a créé, et que le temps seul peut modifier. Si, sur-tout après les dissentions civiles les plus longues et les plus cruelles, cette nation n'a dû qu'à son esprit la promptitude et la vigueur avec laquelle elle a réparé ses pertes; si, quoique corrompue, elle avoit encore quelques mœurs qui lui tinssent lieu de vertus; si on retrouvoit chez elle la générosité de la noblesse, le courage de la chevalerie, la franchise de la loyauté, et enfin cette chasteté de l'honneur, qui regarde la moindre tache comme une blessure mortelle, qui ennoblit tout ce qu'elle touche, qui ajoute à la valeur ce qu'elle ôte à la férocité, il fera entrer toutes ces considérations dans les principes de sa législation.

Ainsi, amalgamant les principes et les

choses,



choses, les personnes et les habitudes, consolidant la religion par l'état et l'état par la religion, les devoirs de la société par l'intérêt de la société même, et les loix par les mœurs; tous les liens ayant encore leurs forces coërcitives, le pouvoir spirituel étant respecté, le pouvoir civil étant obéi, ce législateur fera sans crainte l'examen approfondi de toutes les plaies de l'état. Il ne prendra point toutes les parties ensemble, parce que l'esprit humain ne pourroit y suffire; il les examinera successivement, toujours avec le desir de conserver, et le talent d'améliorer, toujours en imitant la nature, qui ne produit qu'avec le temps, et qui ne donne qu'avec les années les fruits de l'arbre qu'elle fait naître.

En quelques mains qu'il laisse ou qu'il mette la souveraineté, il sentira que les droits, c'est-à-dire les devoirs de cette souveraineté, sont imprescriptibles, puisqu'ils sont d'une nécessité absolue pour le maintien de la société, pour l'harmonie des diverses parties du corps politique; qu'ils doivent être toujours attachés à cette

souveraineté, quelque part qu'elle soit; qu'ils en sont les attributs essentiels, sans lesquels elle ne peut exister, et que tout gouvernement qui tend à les séparer d'elle est foncièrement mauvais. Il établira donc comme une vérité première, que le corps ou l'individu à qui sont confiés ces droits, ne peut ni les abandonner, ni les laisser s'affoiblir, sans se priver des moyens de remplir la place qui lui est confiée : que le pouvoir nécessaire au gouvernement ne pouvant ne pas être toujours quelque part, lorsque le peuple l'ôte au possesseur légitime, c'est toujours pour le donner à des séditieux : que ceux-ci n'ayant aucun titre légal pour commander, et leur autorité seule étant un crime contre la société, ne peuvent la soutenir, et l'exercer que par des crimes; qu'ainsi un coup dirigé en apparence contre le souverain seul, frappe sur l'universalité du peuple, et le soustrait à l'empire de la loi, pour le courber sous la violence arbitraire de ceux qui se disoient ses libérateurs.

Il jugera donc que la souveraineté devant contraindre le peuple à l'obéissance,

l'obéissance seroit nulle, si la partie qui doit obéir a droit de juger celle qui doit commander, et de déplacer l'autorité : que la souveraineté ne peut donc jamais être établie ou transférée avec cette clause vague, que le peuple obéira, s'il est bien commandé, mais qu'il résistera si on le gouverne mal : qu'une pareille clause est la ruine d'un état. *Si ubi jubeantur quærere singulis liceat, pereunte obsequio, etiam imperium intercidit*, dit Tacite, qui n'étoit pas partisan de la tyrannie : que ce cri de liberté est toujours le mot d'ordre de tous les factieux, *ut imperium evertant, libertatem præferunt.* Que le peuple une fois séduit par l'appât de la liberté, suit en aveugle, pourvu qu'il en entende seulement le nom : et qu'au milieu de ces violentes dissentions, il n'y a à gagner que pour ceux qui n'ont rien à perdre. Il sentira que l'abus du pouvoir est un mal passager, et la destruction un mal permanent : que le sage Plutarque disoit avec raison qu'il faut supporter les mauvais princes, comme on supporte le fléau de la stérilité, de l'inondation ou de quelque autre calamité :

que ce danger momentané ne peut jamais être mis en comparaison avec celui de mettre à la discrétion du peuple le droit de devenir lui-même juge de son obéissance, pouvant la refuser lorsqu'il croira le commandement injuste, et reprendre la souveraineté lorsqu'on lui aura persuadé que le souverain gouverne mal. Que le plus grand ennemi du bonheur public est l'anarchie; que c'est toujours elle qui remplace le gouvernement abattu; qu'elle est elle-même toujours remplacée par la tyrannie. Qu'ainsi toute société qui se laisse entraîner aux cris de liberté, se jette au milieu de tous les désordres de la licence, pour se ranger sous le joug de la servitude.

Ainsi convaincu que mettre en question la légitimité ou l'étendue de la souveraineté, c'est ouvrir la porte à tous les désordres; que quiconque ose entreprendre d'approfondir la source des droits attachés à la souveraineté, pour en démontrer l'injustice, ébranle la société entière; parce que les droits et la propriété des particuliers n'ont pas une autre origine; il fera de la stabilité du gouvernement la base



de son édifice. Il mettra toute sa science à unir tellement l'intérêt du souverain et celui des peuples, que leur séparation, si elle n'est pas absolument impossible, ne puisse être qu'une de ces maladies passagères qui ne servent qu'à donner une santé plus forte à un corps bien constitué; et en entourant le souverain de la nécessité d'être juste, il imposera aux sujets l'obligation d'être soumis.

Enfin, si l'état qui lui demande le bienfait de sa restauration, sortoit d'une révolution terrible, le législateur sentira qu'il a affaire à un convalescent, dont le traitement demande la plus grande prudence. Il commencera par maintenir vis-à-vis des ennemis du dehors l'ascendant que l'état révolutionnaire s'étoit acquis : s'il se trouve au-dedans des ennemis connus par leurs principes destructeurs, il réunira tous les partis contre celui qui bouleverse la société humaine. Ce parti une fois terrassé, il aura pour but d'éteindre par-tout les haines, les vengeances, le souvenir des animosités personnelles. Persuadé que cette nation, si elle a subsisté long-temps

avec gloire, n'a du qu'à son esprit et à ses anciennes loix, ce tempérament politique, qui dans une vieillesse avancée, cachoit encore sous la rouille des temps tous les symptômes de la vigueur, il cherchera à rétablir cet esprit dans tout son entier : mais il ne prendra dans les anciennes loix que ce qui peut convenir aux circonstances. Parmi tout ce que la révolution aura abattu, il peut se trouver des choses qu'il seroit imprudent, inutile ou dangereux de relever : il profitera de leur destruction, et par là il tirera un bien du mal même qui aura été fait.

Du reste, de quelque manière qu'il règle l'exercice de la souveraineté, il n'oubliera jamais qu'il n'y a que deux moyens de gouverner les hommes : l'empire de l'autorité, ou celui de la morale. Par-tout où celle-ci sera dans toute sa force, l'autre n'aura pas besoin d'employer la sienne. Par-tout où elle diminuera, l'autre doit augmenter dans la même proportion. Pour qu'une société puisse subsister avec ordre, il faut qu'il y ait quelque part un pouvoir au-dessus

de tous les obstacles, qui dirige les volontés, et qui comprime les passions individuelles. Moins ce pouvoir est grand dans la moralité des sujets, plus il doit l'être dans ce qui la remplace. Le gouvernement est la seconde moralité des hommes, nécessairement substituée à la première, qui ne seroit suffisante que dans une société d'hommes parfaits. Voilà la source, et en même temps la mesure des devoirs des gouvernemens : ces devoirs sont le supplément de la conscience des peuples : ces devoirs sont pour les gouvernemens d'autant plus grands et plus absolus, que chez les peuples, la cupidité est au-dessus de l'amour de la justice, l'orgueil et le délire de l'imagination au-dessus de la simplicité et de la solidité du bon sens. A ce peu de mots se réduisent et le droit et la science de gouverner. Il est pour tout le genre humain une chartre universelle, qui veut que tous les hommes remplissent ce qu'ils doivent à Dieu, à leurs semblables, à eux-mêmes. Tout gouvernement, quel que soit le titre de sa création, a contracté l'inextinguible obligation d'employer sans

cesse toute l'autorité nécessaire pour faire exécuter cette chartre. Sans cela l'existence de l'état est fortement menacée; et cependant cette existence est la véritable propriété nationale; c'est la substitution des générations futures; c'est la propriété imprescriptible de tous les sujets fidèles; c'est même celle de tous les sujets séditieux; et il incombe au gouvernement de les forcer d'en jouir malgré eux-mêmes.

Le meilleur gouvernement sera donc celui qui, pour parvenir à ce but, trouvera en lui-même plus de facilité, et aura le moins besoin d'employer des moyens que rarement on peut se flatter de faire agir; parce que, avec son train ordinaire, et des mesures habituelles, il pourvoira plus aisément et plus sûrement au bien public. Ainsi toute société où la morale s'affoiblit, approchera d'autant plus de sa dissolution, que son gouvernement pourra moins faire agir les moyens qui n'existoient que par cette moralité même. Ainsi quand dans un gouvernement républicain, l'immoralité étouffe le desir du bien public, et l'amour de la patrie, le gouvernement



perd toute sa force dans le temps même où il en auroit le plus besoin; et il ne peut en trouver ailleurs sans changer l'état. Au contraire, lorsque l'immoralité gagne dans une monarchie, le gouvernement trouve en lui-même de quoi y suppléer; il n'a rien à changer, il n'a qu'à rendre son autorité plus active et plus rigoureuse; et ce changement dépend de lui. Il a toujours à sa disposition la force et l'exemple.

En un mot, la république suppose dans les hommes des vertus qu'ils ont rarement, qui diminuent toujours, et elle n'a rien pour les remplacer. La monarchie suppose dans les hommes les vices auxquels ils sont sujets, et elle est armée pour les réprimer.

Enfin je dois, en finissant, vous présenter une observation de fait, qui ne peut que répandre le jour de l'expérience sur tout ce que contient cette lettre.

Les peuples les plus anciens ont tous eu un gouvernement monarchique. Les Babyloniens, les Assyriens, les Mèdes, les Egyptiens, les Elamites, toutes les nations qui habitoient entre le Jourdain et la Palestine. L'histoire sacrée est là-

dessus parfaitement d'accord avec l'histoire profane. Homère, le plus grand peintre des mœurs anciennes, vante sans cesse les avantages de la royauté. On ne voit même pas qu'il ait eu l'idée d'un autre gouvernement. Les chinois, le peuple le plus stable de la terre, n'ont jamais connu que la monarchie. Ils ont été long-temps, ainsi que tous les peuples de l'orient, sans pouvoir concevoir un gouvernement républicain; et les anciennes républiques elles-mêmes, Athènes, Rome et autres, ont commencé par être des monarchies. Remarquez cependant que la monarchie contredit cet espoir, ce desir de commander, inné dans le cœur de l'homme : que la république le flatte et l'entretient. Comment donc la forme de gouvernement la plus anciennement, la plus universellement reçue, est-elle celle qui heurte le plus fortement la passion la plus générale de l'humanité? C'est que ses grands avantages ont fait taire l'orgueil devant l'utilité.

Cette lettre ne contient qu'une esquisse très-abrégée des premières vérités, à la lueur desquelles vous devez entrer dans

l'examen de l'ouvrage d'un législateur. Mais les réflexions que ces vérités doivent vous suggérer, et l'application que vous en ferez aux différentes variations des gouvernemens, vous aideront à découvrir quelle a dû être la cause éloignée de ces variations; si elle étoit dans la législation même ou dans l'esprit du peuple; si et comment on auroit pu y remédier, et quelles en ont dû être les suites.

LETTRE VIII.

De Solon, et de l'histoire d'Athènes.

SOLON, législateur d'un peuple qui vouloit être souverain; fit tout ce qu'il put, pour que ce roi terrible n'abusât pas de sa souveraineté : et le chef-d'œuvre de sa législation est peut-être dans la manière dont il avoit classé et contrebalancé tous les pouvoirs : mais il ne pouvoit ôter au peuple celui qu'un peuple souverain aura toujours, le pouvoir d'abuser de son pouvoir.

Ce vice politique, inné chez tous les

peuples prétendus libres, étoit plus fort chez les Athéniens que par-tout ailleurs. Ce peuple inquiet et frivole, n'étoit constant que dans la fantaisie d'agir. Anacharsis disoit à Solon : *J'admire que chez vous le droit de prononcer sur la patrie soit réservé aux plus fous.* Solon ne lui dissimula pas qu'il méprisoit assez le peuple pour espérer quelque équilibre du contrepoids même des factions. Et au fait, il n'y en peut avoir d'autres dans les grandes républiques.

Aussi ce grand homme, sentant lui-même le vice qui détruiroit son ouvrage, mais auquel il ne pouvoit remédier, disoit-il avec une modestie sage et prévoyante, qui n'est pas celle des législateurs modernes : « Je n'ai pas donné aux Athéniens les » meilleures loix, mais les meilleures » qu'ils puissent supporter. » Mot profond et que doit toujours avoir dans l'esprit tout homme appelé à travailler à la législation d'un grand peuple.

Solon avoit parfaitement jugé que dans l'état dont il régloit la constitution, il falloit sur-tout éloigner tout ce qui pouvoit paroître favoriser, ou même tolérer



l'oisiveté, vice aussi immoral qu'impolitique. Chacun étoit obligé d'avoir un état ou une profession, et d'en faire sa déclaration publique; il devoit de plus déclarer quels étoient ses moyens de subsistance. Il est à remarquer que l'idée de cette loi n'appartient pas à Solon; il l'avoit trouvée dans la législation de Dracon. Les Grecs l'avoient reçue des Egyptiens. Menés, premier roi d'Egypte, dans le recueil de ses belles loix, en établit contre la mendicité et l'oisiveté. Chacun devoit aller devant le magistrat déclarer ses talens ou ses moyens de subsistance. Dracon, en adoptant cette loi, avoit prononcé peine de mort contre les transgresseurs. Solon, qui eut pour principes d'abolir les loix sanguinaires de Dracon, laissa subsister celle-là.

Cette loi, dont l'exécution étoit possible, tant que la république ne se fut point agrandie, et que les réglemens y furent observés, avoit le double avantage de faire connoître les facultés de chaque citoyen, et d'éloigner de la ville ceux qui n'y seroient venus que pour s'enrichir aux dépens des autres. On avoit donc la certitude

des ressources, que dans un besoin public, chacun pouvoit fournir à l'état; et de plus on écartoit de la place publique, de ce siége de la souveraineté du peuple, ces parasites toujours dangereux dans toutes les sociétés, qui n'ayant pour vivre que la souplesse de leur esprit, et leur aptitude à prendre toutes les formes et à saisir toutes les occasions, sont toujours prêts à mettre le trouble et le désordre par-tout où ils espèrent en profiter.

Solon vouloit que tout fût actif dans sa république; il ne vouloit pas même que dans les dissentions publiques, il fût permis de rester spectateur. Il falloit se prononcer pour un des deux partis, ou en former un autre. Cette loi qui, au premier aspect, paroît vicieuse, étoit parfaitement convenable à un état, où Solon sentoit que les troubles seroient fréquens. Une profonde connoissance du cœur humain lui avoit appris que dans toutes les séditions, dans tous les mouvemens qui, n'étant en apparence que populaires, sont dans le fait suscités par des factions, l'intrigant le plus dangereux est celui-qui

évite de se mettre en évidence, qui se tient derrière le rideau, et qui fait mouvoir à son gré les machines dont il dirige invisiblement les fils. Par cette loi, il sévissoit contre ceux qui ne prenoient pas même indirectement part aux troubles de l'état. Il supposoit avec raison que personne ne peut être neutre, quand il s'agit de l'intérêt général; que personne ne peut rester dans l'inaction, quand la tranquillité publique est attaquée; et que celui qui attend avec indifférence qu'un des deux partis soit abattu, est un mauvais citoyen, qui a craint de se compromettre pour le bien de l'état, ou qui a spéculé sur le profit qu'il pourroit tirer des calamités de sa patrie.

Solon avoit reconnu la nécessité d'assurer la perpétuité des familles, en honorant le mariage, en ordonnant l'éducation domestique en faveur de ceux qui en provenoient, et en mettant la vieillesse des pères sous la garde de leurs enfans; mais cette protection de la loi n'étoit accordée qu'aux pères qui avoient rempli tous les devoirs imposés par ce nom. Celui qui

avoit eu un fils d'une courtisanne, ou qui, en ayant eu un d'un mariage légitime, avoit négligé de le mettre en état de remplir une profession quelconque, ne pouvoit plus prétendre à être nourri par lui. Ainsi le fils convenablement élevé par son père, avoit appris de lui à être utile à l'état. Le père retiroit dans ses vieux ans l'intérêt de ce qu'il avoit fait pour instruire l'enfance et la jeunesse de son fils; et l'état, en trouvant un jeune citoyen dont il pouvoit tirer service, exposoit encore à la vénération publique la tendresse et la reconnoissance filiale, et une vieillesse heureuse du souvenir de ses vertus.

Je crois bien que cette loi, ainsi que la plupart des loix de Solon, ne fut pas long-temps, ou fut mal exécutée dans Athènes. Mais c'est que ce peuple impatient de toute espèce de gouvernement, n'en eut réellement presque jamais d'autre que la tyrannie ou l'anarchie. Du vivant même de Solon, il retomba dans l'une ou l'autre. Pisistrate l'emporta sur ses ennemis, sur ses rivaux, sur ses concitoyens; il s'empara de toute l'autorité; et Solon lui-même,

lui-même, désespérant de ramener les choses au point où il avoit voulu les fixer, se rapprocha de ce Pisistrate, et entra dans son conseil, pour aider au bien et arrêter le mal. Ceux qui sentent combien un homme d'état, qui a vainement travaillé au bonheur de sa patrie, souffre lorsque les circonstances, l'amour même du bien public, le forcent de s'éloigner de la rigueur de ses principes et de la sagesse de ses vues, connoîtront aisément quel sacrifice Solon fit aux Athéniens, en s'associant à une autorité violente, illégitime, destructive de ses loix, mais qui seule dans ce moment pouvoit éteindre les factions, gouverner Athènes, et la défendre contre elle-même.

Il parvint en effet, sinon à détruire, du moins à assoupir les dissentions les plus dangereuses : mais ce bien-être momentané ne tenoit point à la constitution : il tenoit uniquement à la personne de Solon, et disparut avec lui. C'est ce qui prouve bien ce que je vous ai déjà dit, que dans une monarchie, les abus se réforment par l'autorité, et bien mieux encore par l'exemple

du monarque; mais que dans une république, ce mode de réforme est impossible. Elle ne peut se faire que par une révolution, nécessairement accompagnée d'une anarchie, dont il faut courir les hasards, c'est-à-dire que l'état commence par se déconstituer, dans l'espoir incertain de se rétablir.

Cela fut bien justifié par les troubles qui s'élevèrent à Athènes après la mort de Solon. Ces troubles furent d'abord concentrés dans elle-même; mais bientôt son activité, son commerce, son desir d'étendre et de faire sentir sa supériorité, lui attirèrent de nombreux et de puissans ennemis, qui ne manquèrent pas de metre à profit ses dissensions. Dès-lors le gouvernement ne présenta plus qu'un cercle vicieux d'intrigues populaires, d'assemblées tumultueuses, de loix contradictoires, de jugemens injustes. Ce fut la peur de lui-même qui lui fit imaginer l'Ostracisme : comme si le citoyen puissant, dont il payoit les services par l'exil, ne devoit pas être à l'instant même remplacé par un citoyen plus ambitieux peut-être, qui

bientôt seroit supplanté par un autre. A la tête de ces victimes de la frénésie de la populace, on trouvera Thémistocle chassé par ceux auxquels il avoit appris à vaincre à Marathon; Aristide, banni par un paysan qui ne le connoît point, mais qui s'ennuie de l'entendre toujours appeler *le juste*. On trouvera le vertueux Phocion, que n'avoient pu séduire pendant soixante ans les présens de Philippe, d'Alexandre, d'Antipater, condamné à mort à l'âge de 80 ans, par ce peuple qu'il avoit toujours servi, soit par son éloquence, soit par son courage, qui peu de temps après reconnoît son innocence, lui érige une statue, et fait mourir son accusateur. Enfin on trouvera Socrate, condamné à mort pour avoir annoncé au peuple une sagesse que le peuple ne pouvoit pas comprendre; Socrate, celui de tous les hommes qui, appuyé sur la religion naturelle, a le premier et le plus approché de la religion révélée; lui dont les grandes pensées nous ont été conservées par son disciple Platon; lui dont toute la conduite et toute la doctrine ont fourni à un célèbre philosophe moderne,

cette phrase que la vérité lui arrachoit : *Si la vie et la mort de Socrate sont celles d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont celles d'un Dieu.*

Je vous exhorte à relire plusieurs fois tout ce que l'histoire nous a conservé sur ce philosophe célèbre. Sa vie et sa mort donnent de grandes instructions. Cet homme étonnant n'a rien écrit; mais son disciple Platon a recueilli tout ce qu'il avoit appris sous un tel maître.

Socrate s'étoit dévoué à former la jeunesse : c'étoit un premier service qu'il rendoit à sa patrie, et qui devoit exciter la reconnoissance publique. Il falloit que son caractère et sa manière d'enseigner l'appelassent à cette pénible fonction : car il devint l'ami de tous ses disciples, tous lui vouèrent un attachement qui le suivit au tombeau.

Il leur expliquoit, il leur inspiroit les grands et vrais principes qui attachent l'homme à la religion et le citoyen au gouvernement. Il leur prouvoit que le bonheur de la société étoit établi sur ces deux bases de l'ordre public. Ce n'étoit point par des sophismes étudiés, par une aride

compilation d'argumens scholastiques, qu'il leur démontroit ces vérités : c'étoit par le développement de ces vérités même, par leur rapport avec le droit naturel, avec les trois devoirs de l'homme, cette source de toute vertu, de toute sagesse humaine.

La sublime simplicité de ses leçons lui suscita la haine de cette philosophie fausse et intolérante, qui par-tout a toujours été la même. Les sophistes qu'il avoit décrédités, se soulevèrent contre lui. On l'accusa de mal parler des dieux, et de corrompre la jeunesse. Sa défense fut simple comme la vérité, noble comme l'innocence. On voulut le faire échapper de la prison ; ses amis lui en avoient assuré les moyens ; il dédaigna d'y avoir recours, et il enrichit à jamais l'humanité des derniers momens de sa vie.

Il les consacra à entretenir ses disciples sur l'immortalité de l'ame. C'est le sujet du dialogue de Platon, intitulé *le Phédon*. Il faut lire ce dialogue entier avec le respect dû aux dernières paroles de la vertu persécutée, et aux éternelles vérités jusques auxquelles un sage s'est élevé par le

seul effort de la raison. L'incrédulité qui auroit bien voulu rejetter sur la religion chrétienne le dogme de l'immortalité de l'ame et d'un jugement à venir, a frémi de retrouver ce même dogme dans les leçons de Socrate, d'y retrouver un séjour éternel de peines ou de bonheur, et un séjour mitoyen où les foiblesses de l'humanité se purifioient pendant un certain temps.

La mort de Socrate ouvrit les yeux sur sa condamnation : ses accusateurs furent jugés et punis : des honneurs publics furent rendus à sa mémoire; et ce peuple qui avoit eu soif de son sang, ne se pardonna jamais le crime qu'on lui avoit fait commettre.

Feuilletez toutes les histoires; parcourez tous les pays : toujours vous verrez cette portion de la société, *qu'on appelle peuple*, jouet des intrigues et des factions, ballotée entre l'erreur et le repentir; et par une inconséquence dont par-tout on trouve les preuves, condamnée à être éternellement l'ennemie du bien, et la terreur du mal.



Xénophon, qui vivoit au milieu des abus républicains, avoit pressenti les idées de Montesquieu, lorsqu'il disoit que dans une république comme Athènes, il ne pouvoit y avoir d'honneur. Car le pire qui pût arriver à un Athénien, étoit d'être convaincu de ressembler au souverain, c'est-à-dire à un peuple lâche, vénal, injuste, jaloux et perfide.

Cette jalousie haineuse, qui dans Athènes s'attachoit inévitablement à tout citoyen dont l'état avoit tiré de grands services, fut une des causes de la perte de la république. Périclès, accusé devant le peuple, l'entraîna dans une guerre terrible, pour se dispenser de lui rendre compte de sa conduite. Cette guerre du Péloponnèse, qui finit par l'asservissement d'Athènes, fut l'ouvrage d'un seul homme : et cet homme étoit lui-même aux ordres d'une courtisanne dont les charmes l'avoient subjugué. Ce fut elle qui persuada à Périclès de faire décider la guerre. La célèbre Aspasie, qui avoit vu attachés à son char les plus grands personnages de la république, mit la Grèce en feu pendant

près de trente ans, pour rendre son amant nécessaire à sa patrie.

Quand vous voudrez comparer pendant plusieurs siècles les guerres des monarchies et des démocraties, vous en trouverez dans celles-ci beaucoup plus entreprises et conduites par un intérêt particulier. C'est dans les démocraties que les passions s'agitent avec le plus de force, parce qu'elles n'ont pas toujours devant elles une puissance ou réelle ou d'opinion, qui les menace ou les comprime. Appliquez souvent cette réflexion à l'histoire de la Grèce, et sur-tout à celle de Rome.

Une des époques de l'histoire d'Athènes des plus dignes d'observation, c'est celle connue sous le nom des trente tyrans. Ce peuple indocile et fier, qui ne pouvoit ni se gouverner lui-même, ni souffrir qu'un de ses citoyens le gouvernât, s'affaissa au milieu du feu des discordes civiles. Il se soumit à des étrangers, qui le traitèrent comme un animal sauvage, qu'il faut toujours tenir fortement enchaîné. Les calamités les plus affreuses, les proscriptions les plus sanglantes, les exécutions

les plus cruelles pesèrent pendant long-temps sur cette ville si follement jalouse de sa liberté. Cet exemple étoit dans l'histoire la preuve la plus forte du sort terrible qui attend tôt ou tard un peuple enivré de sa souveraineté. Il étoit réservé à ce siècle d'en donner une preuve plus forte encore, et d'étonner la postérité, qui doutera peut-être de ce que tant de monumens lui attesteront.

L'histoire d'Athènes présente avec celle du peuple françois une ressemblance plus douce à saisir : même légéreté, même goût, même insouciance, même amour du plaisir, mêmes saillies d'esprit. Tous ces traits sont parfaitement rassemblés dans le voyage d'Anacharsis : c'est un tableau mouvant de l'ancienne Attique : tout y passe devant les yeux ; tout s'y succède avec une mobilité, image parfaite de la nation qui est représentée dans ce tableau, et de celle à qui il est offert. Quand on a lu cet ouvrage, on est, pour ainsi dire, devenu Athénien : on ne seroit pas étranger dans Athènes : on s'y reconnoîtroit ; mais cette lecture prenant beaucoup de

temps, et ne pouvant être utile qu'autant que l'on connoît déjà le pays, je vous conseillerois de ne l'entreprendre que lorsque vous auriez étudié l'histoire de Sparte et d'Athènes; lorsque vous auriez lu quelques-unes des vies des Athéniens, de Plutarque; enfin lorsque vous auriez vu comment ce peuple étoit presque toujours dominé par les plus intrigans de ses orateurs. Pour remplir ce dernier objet, il faut lire les discours d'Eschyne et de Démosthène. Quand vous songerez que ces discours se prononçoient devant une assemblée de cinq ou six mille personnes, et que cette assemblée décidoit du sort de l'état, vous ne serez plus surpris que cet état ait éprouvé tant et de si fortes convulsions; vous serez surpris qu'il n'en ait pas éprouvé davantage; qu'il n'ait pas succombé plutôt sous les coups qu'il se portoit lui-même; et vous reconnoîtrez qu'il n'en fut redevable qu'à l'adresse prévoyante avec laquelle Solon avoit tempéré par ses loix les vices que son autorité ne pouvoit extirper.

Un des plus grands étoit sans doute

l'empire que l'éloquence donnoit à quiconque vouloit mener le peuple. Le roi de Macédoine, piqué des invectives dont Démosthène l'accabloit dans la tribune, demandoit aux Athéniens de le lui livrer. L'orateur engagea ses concitoyens à donner plutôt une grosse somme d'argent : le roi prit l'argent, dont les Athéniens avoient grand besoin, laissa l'orateur qui perpétuoit leurs intrigues, et fit un bon marché. Cet orateur célèbre étoit un mauvais politique ; il est même très-douteux qu'il fût un citoyen intègre. Il se désista d'une accusation, parce que l'accusé lui donna une coupe d'or. Ce n'est pas en faisant tant de bruit que l'on mène bien un état.

Aussi le sage Phocion, l'orateur que Démosthène craignoit le plus, faisoit-il une juste critique de la république d'Athènes, lorsqu'il disoit (pressé de consentir à la guerre) « Je serai d'avis de la » faire, quand les vieillards sauront com- » mander ; quand les jeunes gens sauront » obéir ; quand les riches contribueront » de leurs biens, les pauvres de leurs bras,

» quand les orateurs ne brilleront plus aux
» dépens de la république ».

Voilà comme un des plus vertueux Athéniens pensoit de sa patrie. L'intrigue, la jalousie, l'avarice, la corruption d'un orateur pouvoient à chaque instant faire naître et adopter des loix contraires au bien public. Dans une démocratie, toujours agitée, ou pouvant l'être par quelques factieux, il est impossible que le peuple ne se détermine pas souvent sans ordre, sans justice, sans prudence. C'est ce qui fit qu'à Athènes, où on ne pouvoit arrêter le peuple qui ne vouloit reconnoître aucun frein, on avoit imaginé le *graphéparanomon* pour contenir la fougue de ces démagogues. La même chose s'étoit établie à Thèbes. En vertu de cette loi, l'auteur d'un décret adopté dans l'assemblée du peuple, pouvoit être cité devant un tribunal ordinaire, et condamné si le tribunal jugeoit le décret injuste et nuisible.

Cette loi singulière pouvoit bien pallier quelquefois, mais ne put jamais corriger le vice auquel elle vouloit remédier. Parce qu'en fait de législation, toutes les fois

qu'on part d'un faux principe, on ne peut remédier à son erreur que par une autre erreur; on ne peut éviter un danger qu'en s'exposant à un autre. Tout factieux, assez adroit ou assez audacieux pour obtenir du peuple l'acceptation d'un mauvais décret, pouvoit l'être assez pour effrayer le tribunal qui devoit prononcer sur son sort. Il avoit même alors un intérêt de plus, puisqu'il y alloit de son état même. Un citoyen honnête, mais peu intrigant, n'osoit proposer un décret utile, mais que l'on eût pu présenter ensuite au peuple comme contraire à ses droits, à sa liberté, même à ses plaisirs. Ainsi, l'effet le plus sûr de cette loi étoit d'exposer la république à ne trouver aucun bon citoyen, qui osât proposer un décret rigoureux, mais nécessaire, ou à rencontrer à chaque instant des factieux, déterminés et intéressés à soutenir par la force ce qu'ils avoient obtenu par adresse ou par surprise. Si donc on conserva cette loi à Athènes, ce n'est pas, comme le prétend l'auteur d'Anacharsis, que cette loi fût admirable; c'est,

comme le dit Eschyne, que sans elle la démocratie ne pouvoit subsister. Aussi fût-elle abolie lors de la dissolution de la république, sous le gouvernement des trente.

La composition de la république d'Athènes est une preuve que les Athéniens sensés reconnoissoient l'impossibilité d'une république trop nombreuse. Platon dit que dès les premiers temps elle fut composée de vingt mille citoyens. Elle ne passa presque jamais vingt et un mille. On avoit soin que ce nombre n'éprouvât ni augmentation, ni diminution trop sensibles. On remédioit à l'augmentation par l'établissement des colonies. Mais elle étoit rare et peu considérable chez un peuple où l'amour contre nature étoit la passion dominante, où les courtisannes avoient presque obtenu un rang politique, où l'éloignement des maris pour leurs femmes légitimes, avoit suggéré à Solon l'idée de cette loi si blamée et si blamable, qui, en réglant l'accomplissement du devoir conjugal, mécontenta les deux partis. On remédioit à la diminution, en donnant le droit de citoyen aux étrangers et aux

affranchis. A Athènes, comme à Rome, vous verrez cette excroissance perpétuelle des affranchis, gangrener les plus saines parties de l'état. Cette foule d'esclaves que l'on amenoit sans cesse dans l'Attique, y portèrent des mœurs, une religion, des préjugés étrangers. Corrompus par la servitude, ils corrompoient la liberté. Les belles esclaves, promptement affranchies, épousoient leurs maîtres. Thémistocle étoit fils d'une Carienne, Démosthène d'une Scythe, Iphicrate et Timothée, d'une Thrace.

En voyant de quels élémens se composoit perpétuellement ce peuple souverain, on peut juger de l'usage qu'il devoit faire de sa souveraineté. Après la bataille de Platée, on abolit la loi de Solon, qui excluoit les pauvres des magistratures. Alors l'extrême démocratie acquit une prépondérance d'autant plus dangereuse, que le petit peuple demeuroit à Athènes, tandis que les propriétaires restoient plus habituellement dans leurs campagnes. Un des plus sinistres effets de cette prépondérance, fut que ces propriétaires n'étant plus les plus forts dans les assemblées,

y vinrent moins exactement. La populace y domina : le mal parut si grand, qu'on crut nécessaire de chercher à l'arrêter. Mais on éprouva encore ce que je viens de vous dire : on partoit d'un faux principe; on aggrava le mal, en voulant y remédier. On fixa une rétribution en faveur de ceux qui viendroient aux assemblées. Mais cette rétribution ne pouvoit être que très-modique ; insuffisante pour dédommager le propriétaire des frais d'un déplacement : elle fut un appât de plus pour cette populace roi, qui, sans travailler, pouvoit vivre de l'exercice de sa royauté.

Au reste, vous pourrez remarquer que quoique la république d'Athènes fût toujours dans un état de troubles, on n'y retrouve pas ces dissentions héréditaires que la république romaine nourrissoit entre les plébéiens et les patriciens. Les raisons de cette différence vous présenteront une recherche intéressante. Vous les chercherez tant au-dehors qu'au-dedans : au-dehors, parce qu'il faut vous convaincre de bonne heure que la position politique extérieure

d'un état a une influence nécessaire, et souvent décisive, non seulement sur ses loix, mais sur l'effet même de ses loix; au-dedans, vous verrez que les archontes, chefs de la république, ne commandoient point les armées, et qu'ainsi leurs places tentoient moins la cupidité du peuple que le consulat: tandis que les consuls étant tout-à-la-fois et premiers généraux et premiers magistrats, sortoient trop fortement de l'égalité républicaine, et blessoient même la bonne politique. Vous verrez que les sénateurs romains étoient à vie, que ceux d'Athènes étoient annuels; qu'à Athènes les familles patriciennes n'eurent jamais ces énormes fortunes dont on vit à Rome des exemples si scandaleux, depuis que le gouvernement des provinces fut devenu une mine d'or, que chaque proconsul exploitoit à son tour.

J'ai dit dans cette lettre, en parlant du peuple d'Athènes, que ce fut la peur de lui-même qui lui fit imaginer l'ostracisme. Vous trouverez quelques auteurs qui ont pris la défense de cette loi. Elle exigeoit, disent-ils, le concours de six

mille citoyens. Or, dans un état d'environ vingt mille citoyens, celui qui en blesse ou en alarme six mille, est ou trop dangereux ou trop puissant. L'application de cette loi n'étoit point une convulsion politique, mais le moyen d'en prévenir une. L'ostracisme n'eût pas été assez fort pour punir la dictature de César ou de Sylla : mais il les eût éloignés avant qu'ils fussent dictateurs. Voilà ce que l'on peut alléguer de mieux en faveur de cette loi.

Mais d'abord un jugement rendu par six mille hommes ne sera presque jamais celui de la raison et de la justice, surtout quand il faut statuer, non pas sur l'existence matérielle d'un simple fait, mais sur les causes, les conséquences, les présomptions d'une multitude de faits, dont chacun isolément peut être facile à saisir, mais qui tous ensemble sont difficiles à combiner. Or, lorsqu'un citoyen étoit condamné par l'ostracisme, c'étoit sur l'ensemble de toute sa vie politique. On vit même ce jugement motivé sur de trop grands services rendus à l'état. C'est ce qui, outre l'injustice de la condamnation

en elle-même, rendoit encore la confiscation injuste. L'état alarmé sacrifioit à ses craintes l'existence civile d'un de ses membres, mais n'auroit eu le droit de le dépouiller que pour un délit prouvé. Enfin on ne peut pas dire que l'ostracisme eût éloigné César ou Sylla avant qu'ils fussent dictateurs. César, vainqueur des Gaules, Sylla, et Pompée, vainqueur de l'Asie, revenant à Rome avec des troupes qui leur étoient dévouées, ou n'auroient pas laissé tenir une pareille assemblée, ou en auroient dicté les décisions. Au reste, il est possible que l'exécution de cette loi fût plus praticable à Athènes qu'à Rome. La première étoit une puissance maritime, presque insulaire : la majeure partie de ses forces militaires consistoit dans sa marine, ne s'éloignoit que momentanément de la capitale, et y tenoit toujours par toutes sortes de liens et de rapports. Rome étoit une puissance continentale, obligée d'entretenir habituellement, à de grandes distances, des troupes nombreuses, aguerries, que leurs généraux pouvoient aisément s'attacher,

et dont quelques-unes même ne connoissoient qu'eux. A la bataille de Pharsale, ce furent des Bataves qui fixèrent la victoire sous les drapeaux de César. Ces Bataves auroient été insensibles à la voix d'un orateur dans *le forum* : mais ils obéissoient avec enthousiasme à celle du héros qui leur avoit appris à vaincre.

Ce que l'on peut dire contre la loi de l'ostracisme, se réduit à un mot. Tout gouvernement qui n'a pas en lui-même et dans sa force légale les moyens de prévenir ou de punir un grand coupable, est un gouvernement vicieux. Or, je ne puis appeler force légale un acte prétendu juridique, qui ne peut exister que par le concours de six mille volontés.

LETTRE IX.

De Lycurgue, et de l'histoire de Sparte.

LORSQU'EN sortant de l'histoire d'Athènes, on passe à celle de Sparte, on croit avoir changé d'hémisphère; on ne peut se persuader que ces deux peuples fussent voisins, parlassent la même langue, et fussent compris sous un même nom collectif. Ce n'est plus le même tableau; la scène a changé. Là tout étoit grace, légéreté, vivacité, enthousiasme: ici c'est toute l'âpreté de la première nature. C'est bien plus encore: c'est la nature armée contre elle-même, privée de ses affections les plus douces. Le chef-d'œuvre de la législation est d'attacher le citoyen à sa famille pour l'attacher à l'état; Lycurgue partit d'un point tout opposé: l'état étoit la seule famille; il ne vouloit pas qu'il y en eût d'autre. Les enfans n'appartenoient qu'à l'état; mais l'état,

propriétaire barbare, violoit les droits de la nature, dont il usurpoit l'autorité. Il prononçoit despotiquement sur le plus ou moins de forces à venir dans l'enfant qui naissoit, et le faisoit périr, si dans ses futiles conjectures, il lui trouvoit une complexion foible. Il enlevoit la femme stérile à l'époux qui n'avoit pas d'enfant, et la prêtoit momentanément à celui qu'il choisissoit pour la rendre féconde. Un voisin, père de plusieurs enfans, étoit constitutionnellement condamné à l'adultère, parce que sa postérité promettoit à la république de vigoureux défenseurs. Les femmes n'étoient point regardées comme une moitié du genre humain, destinée aux douceurs de la société. A Sparte, elles n'étoient regardées que comme des êtres machines, nécessaires à la reproduction de l'espèce humaine. Et il faut convenir que, dans ce sens, Lycurgue avoit parfaitement saisi ce qui pouvoit frapper à son but. Pour enlever aux femmes l'empire des sens, il leur ôtoit la faculté d'agir sur l'imagination : il leur ôtoit, comme dit Montesquieu, la pudeur et la chasteté.

Dans les assemblées, dans les fêtes publiques, les jeunes filles étoient obligées de danser, ou de lutter absolument nues. L'œil féroce du Spartiate dédaignoit de s'arrêter sur celles qu'il avoit vues dans l'état même des animaux, et sa fierté ne lui permettoit pas de soupirer aux pieds d'un objet que la loi traitoit avec tant de mépris.

Ce mépris paroissoit même jusque dans les précautions auxquelles la loi avoit assujetti l'usage du mariage. Elle en faisoit un commerce clandestin : et celui qui étoit découvert en allant passer la nuit auprès de sa femme, étoit puni comme le voleur mal-adroit. Ce rapprochement entre deux actes, dont l'un doit être protégé, l'autre puni par la société, étoit un étrange renversement de toutes les idées de propriété. Mais c'est que cette loi sacrée de la propriété, une des bases de toute constitution, n'entroit point dans la constitution de Lacédémone. Aussi avoit-elle admis le partage égal des terres. Et cependant cette égalité ne put s'y soutenir : il fallut perpétuellement travailler à la

rétablir, c'est-à-dire tenter de substituer ce prétendu niveau à celui de la nature. Toutes les fois qu'on voulut déranger celui-ci, on occasionna les plus violentes commotions. S'il y avoit un moyen de réaliser cette chimère du partage égal des terres, c'est celui qu'avoit pris Lycurgue. A la plus grande liberté, il avoit attaché le plus terrible esclavage; et le citoyen de Sparte étoit le tyran des Ilotes.

Les Ilotes étoient les cultivateurs, et c'est cette intéressante portion de l'humanité, sur laquelle la loi avoit étendu un sceptre de fer. C'étoit eux qu'elle ordonnoit d'enivrer, pour montrer aux Spartiates combien l'homme est abruti dans l'état d'ivresse.

Cet affreux abus du pouvoir, ce terrible oubli de la nature, indiquoit une législation qui avoit également méconnu les devoirs de l'un et de l'autre. Aussi ne fut-ce pas un peuple que Lycurgue institua. Il n'y a point de peuple par-tout où le droit naturel n'est point la base du droit positif, où l'enfant qui vient au monde, n'est pas aussi, et plus expressément

I

encore, sous la protection de la loi, que l'octogénaire le plus près de sa fin ; où le citoyen qui commence à atteindre l'âge de raison, peut être condamné à ne jamais connoître son père, en le voyant peut-être tous les jours.

Ce que Lycurgue institua fut une espèce d'ordre monastique. Cet ordre se recrutoit tous les ans par des novices qui n'appartenoient qu'à l'ordre en général, et non à chacun des individus qui le composoient. Dans cet ordre, le nom *famille* étoit inconnu. L'ordre seul possédoit tout. Ses membres n'étoient qu'usufruitiers. Lycurgue en avoit si bien banni toute idée de propriété, que vous venez de voir qu'il ne la toléroit même pas dans le mariage. La femme n'étoit exactement qu'une femme donnée avec réserve de casser le bail, et pouvoir d'en transférer l'usufruit à d'autres. Le réfectoire national, où chacun venoit à une heure fixe prendre la même nourriture, ne présente à l'esprit que l'image d'un peuple cloîtré.

Mais dans les cloîtres, si chaque membre est assujetti aux loix particulières de

perdirent leur force. On demandera peut-être pourquoi ils se sont mêlés dans ces intérêts ? Je demanderai à mon tour comment Lycurgue avoit pu penser qu'ils ne s'en mêleroient pas ? Il créoit un peuple guerrier, et ce peuple n'auroit pas fait usage de sa puissance guerrière ! C'étoit mal juger l'avenir : c'étoit vouloir ce qui n'étoit pas possible. Au contraire, Sparte, toute militaire, ne pouvoit prendre part aux affaires publiques de la Grèce, que pour y jouer un premier rôle. Or, dès l'instant qu'elle y acquéroit de la supériorité, elle étoit exposée à toutes les chances de corruption auxquelles s'abandonne un peuple qui domine sur un autre peuple. Les héros des Thermopyles, s'ils fussent revenus de leur glorieuse entreprise, auroient pu se contenter de la portion de terre que la loi leur assignoit. Mais le spartiate qui avoit commandé en vainqueur et en maître dans Athènes, dans Thèbes ou dans toute autre ville, ne pouvoit revenir qu'à regret dans le champ qui ne suffisoit plus à ses desirs, ne pouvoit se contenter du repas public, où la place,

les affections étoient concentrées en lui, et l'infamie attachée à quiconque ne l'avoit pas bien servi, agissoit tellement sur l'imagination, qu'elle étouffoit tout autre sentiment, même celui de l'amour maternel. On connoît ces mots célèbres d'une mère spartiate, en donnant à son fils le bouclier qu'il devoit porter au combat : *Aut cum hoc, aut super hoc.*

Il nous est difficile aujourd'hui de connoître positivement quels motifs déterminèrent Lycurgue à établir son code de loix sur des bases aussi anti-naturelles. On peut croire qu'il voulut isoler les Spartiates au milieu des Grecs. Il voulut que leurs institutions, étant sans cesse en contradiction avec celles des autres peuples, éloignassent toute communication avec ceux-ci. Les moyens qu'il prit étoient sûrs, et ne pouvoient manquer de produire leur effet; mais cet effet ne pouvoit subsister qu'autant que les communications des Lacédémoniens avec les autres Grecs seroient rares et peu intéressantes. Aussi dès que les Spartiates eurent commencé à se mêler des affaires de la Grèce, leurs institutions

force de méfiance et de jalousie que l'on avoit cru établir l'harmonie. Ainsi on avoit divisé l'autorité royale pour être plus en garde contre elle. Mais comme il faut toujours placer quelque part un pouvoir final, la véritable puissance suprême fut donnée aux Ephores. A la vérité, ils ne pouvoient sortir de Sparte : ils ne commandoient ni flottes, ni armées, mais ils suppléoient arbitrairement au silence des loix : mais ils avoient droit de vie et de mort : mais on ne pouvoit appeler de leur tribunal : mais ils avoient le privilége de ne jamais rendre compte de leur gestion. Aussi, quoiqu'ils fussent électifs annuels, ne tardèrent-ils pas à être plus forts que le sénat, qui cependant étoit à vie, et composé de vingt-huit sexagénaires. Ils lui enlevèrent successivement toutes les affaires politiques, et ne lui laissèrent que les civiles.

Le desir de se soustraire à l'autorité des cinq éphores engageoit perpétuellement les rois à chercher, à faire naître des occasions de guerre, parce qu'alors ils étoient maîtres ; mais la jalousie des éphores poursuivit

jusque dans les camps l'autorité royale. Des assesseurs furent nommés pour accompagner les rois à l'armée, et devoient être consultés sur tout. Il en résulta qu'il n'y eut plus ni accord, ni secret, ni promptitude dans les opérations.

Ignorant par principes, vicieux par habitude, orgueilleux par éducation, le spartiate devint la nation la plus horriblement corrompue. Cet amour, que la nature réprouve, y régna avec une frénésie, une recherche, une publicité révoltantes. La dissolution devint extrême. Xénophon dit que lorsque les Spartiates vinrent piller l'île de Corcyre, les troupes étoient si voluptueuses, qu'elles ne vouloient plus boire que des vins parfumés.

La moralité nationale tomba bientôt au niveau des mœurs particulières. La Grèce entière accusoit les Spartiates de n'avoir ni autels, ni foi; de violer perpétuellement leurs traités. Par une infame trahison, ils s'emparèrent en pleine paix de la citadelle de Thèbes. Superstitieux et impies, ils offroient des sacrifices, et voloient dans les temples. Ils pillèrent le

territoire sacré de l'Elide, qui étoit réputé inviolable. Ils enlevèrent les vases d'or et d'argent à Eleusis : ils mirent le feu au bois sacré de Junon d'Argos, et y brûlèrent vifs les supplians qui s'y étoient réfugiés. Tous ces traits indignèrent la Grèce entière. Ils furent déclarés inhabiles à assister, par leurs députés, à l'assemblée des états généraux, et leur nom fut effacé de la confédération amphycthyonique.

Non contens de ces vexations et de ces pillages, les lâches descendans des vainqueurs de Xercès, trahissoient la Grèce pour traiter avec les Perses, et en tirer de l'argent. Alexandre dit, dans son manifeste contre Darius : *Vous avez envoyé dans la Grèce des émissaires chargés d'or et d'argent ; aucun état n'a voulu recevoir votre argent, excepté les seuls Lacédémoniens.* En effet, pendant la guerre du Péloponnèse, ils reçurent de la Perse plus de vingt-deux millions ; ce fut avec cet argent que Lysandre doubla la paye des matelots et des soldats. Athènes, obligée par là d'en faire autant, fut épuisée et vaincue.

Alors

Alors ces établissemens monastiques, qui contredisoient ou la liberté politique, ou la société naturelle, furent méprisés ou dénaturés. Ce peuple de propriétaires égaux, ne fut plus composé que de créanciers et de débiteurs; les premiers d'autant plus exigeans, que les seconds étoient plus insolvables. Plutarque dit que sous le règne du dernier Agis, il n'y avoit plus à Sparte que cent possesseurs de terre. Ces repas publics, où tout devoit être puérilement réglé, devinrent le théâtre d'une excessive somptuosité. Tel fut et tel devoit être le sort d'une institution contraire à la première société naturelle, celle de la famille. Chez les peuples les plus sauvages, la nature met le père de famille à la tête de sa maison et de sa table. Mais, comme je vous l'ai dit, Lycurgue ne vouloit point qu'il y eût de famille.

Qu'en arriva-t-il? Que dès que les Spartiates eurent brisé le lien factice que Lycurgue leur avoit forgé, ne trouvant plus autour d'eux aucuns liens naturels, ils passèrent tout-à-coup de l'état sauvage à celui de corruption; et une nation qui

arrive à ce second état sans autre gradation que le premier, conserve les vices d'un peuple sauvage, prend ceux d'un peuple civilisé, et ne connoît aucune de leurs vertus.

C'est ce qui fait que le tableau de la dissolution de la république de Sparte présente un des spectacles les plus instructifs de l'histoire. C'est là que l'on apprend à juger tout monstrueux gouvernement qui veut dépouiller l'homme des douces et fécondes affections de la nature, pour leur substituer de prétendues vertus sèches et stériles ; qui va chercher hors de l'homme les moyens de réunir l'homme en société. Je vous exhorte à disséquer avec attention ce cadavre républicain, devenu enfin la victime des poisons qui composoient sa substance. Cléomène fait égorger en plein jour les cinq éphores, brise leur tribunal, s'empare du gouvernement, fait périr le dernier roi. Lui-même, attaqué et vaincu par Antipater et Antigone, fuit en Egypte, où il trouve la fin et la peine de ses crimes. Ecorché comme une bête féroce, il est mis aux fourches patibulaires d'Alexandrie.



Si la république spartiate est encore une société réellement morale et politique, la fuite et le supplice de son tyran vont terminer ses révolutions, et la rendre à un gouvernement sage. Mais si ses révolutions sont en elle, si c'est là le fruit qu'elle est toujours destinée à reproduire, peu importe par qui ce fruit soit momentanément cueilli : il renaîtra sous la main même qui l'arrache. A la mort de Cléomène, les Spartiates mettent leur royauté à l'enchère. Dans la crainte de ne pas trouver un être assez vil pour être dépositaire de l'autorité qu'ils vouloient lui confier, ils avilissent le dépôt même. Et en effet, il faut un être vil pour acheter un peuple qui veut se vendre. Cet être fut tel qu'on pouvoit l'attendre. Un aventurier prit à forfait cette prétendue monarchie, et la fit valoir de manière à retirer promptement ses fonds. Par un jeu de la fortune qui semble renfermer une grande leçon, cet aventurier s'appeloit Lycurgue. Après lui, Méchanidas prit son marché, et fit place au fameux Nabis, le plus effroyable tyran qui ait existé *jusqu'à nos jours!* Sous son règne,

les Spartiates disparurent entièrement de la Laconie : il les extermina tous ; et remplaça cette race dorique par une colonie des malfaiteurs de toutes les nations. Il fut le *Roberspierre* de Lacédémone ; il apprit à son féroce plagiaire comment on gouverne une république en révolution, et, comme lui, fut assassiné par des brigands dont il avoit fait des citoyens. La ligue achéenne chassa une partie de cette horde de scélérats ; et la ville de Sparte, réduite à sa seule cité sous la domination romaine, conserve encore aujourd'hui, dans le caractère de ses habitans, les traces de l'affreuse population qui extermina et remplaça une nation sanguinaire et corrompue.

Enfin, pour bien fixer vos idées sur cette nation, pour bien connoître de quoi elle étoit composée, et comment elle se forma, mettez à côté du tableau dont je viens de vous offrir une esquisse trop horriblement intéressante, celui de la formation même de cette nation, des causes, des effets, de la durée de sa puissance.

La Laconie, habitée d'abord par des

Achéens, étoit un état tranquille ; ils sont chassés par les montagnards de la Doride et d'Æta. Ces peuplades sauvages sont les élémens de la république de Sparte. Les habitans d'Hélos, subjugués ainsi que d'autres cantons, sont condamnés au plus affreux esclavage ; et sous le nom d'Ilotes, une servitude tout-à-la-fois publique et individuelle, écrase tout ce qui n'est pas de race dorique. L'abus du pouvoir donne la soif des richesses, parce qu'elles sont un moyen d'augmenter le pouvoir même. Le sol ingrat de la Laconie trompoit la cupidité de ces propriétaires, entre lesquels la chimérique égalité des terres n'avoit pas passé trois générations. La conquête de la Messénie fut mise au rang des volontés nationales. L'injustice agressive d'un peuple guerrier échoua longtemps devant la juste et patiente défense d'un peuple cultivateur ; mais le peuple guerrier connoissoit déjà l'art et le prix de la corruption. Une trahison lui livre ses ennemis. Les Messéniens réduits en esclavage, obligés d'apporter à Sparte la moitié du produit de leurs terres ou de leur

industrie, assujettis en outre à un service militaire, donnent à Lacédémone une force qui la met au-dessus des plus grandes villes de la Grèce. Ce n'étoit donc pas dans son gouvernement, ce n'étoit pas en elle-même qu'étoit sa véritable grandeur, mais dans l'importante conquête entreprise par iniquité et consommée par trahison. Après la bataille de Leuctres, Epaminondas lui enlève la Messénie : à l'instant cette grandeur factice décline et tombe. Elle avoit gardé la Messénie près de trois cents ans.

La première guerre de Messénie est célèbre par un trait historique, dans lequel on reconnoît bien un peuple sans frein, déjà enivré de la licence des conquêtes. Pendant cette guerre, toutes les vierges nubiles de Sparte devinrent mères, et un décret public créa le nom de *Parthénies* pour cette génération anonyme.

Voilà le peuple de Lycurgue.

En jettant un coup-d'œil sur les loix de cet homme extraordinaire, j'ai remarqué quelques-uns de leurs principaux vices. Vous reconnoîtrez aisément, en en faisant un examen réfléchi, celles qui

partoient d'un bon principe, et qui pouvoient produire de bons effets.

Telle étoit la loi sur le respect dû aux vieillards. Elle seule a suffi pour maintenir long-temps les institutions de Sparte. Le respect pour la vieillesse se reporte mutuellement des hommes aux établissemens, et des institutions aux instituteurs. Le jeune spartiate, accoutumé à donner à des cheveux blancs les plus grandes marques de vénération, s'accoutumoit à vénérer les loix, sous la protection desquelles ces cheveux avoient blanchi : et cette religion politique, ce culte héréditaire qu'on rend à la constitution de l'état, est le meilleur moyen d'en prolonger la durée, et de la défendre contre les vices internes, qui peuvent d'ailleurs miner sa solidité.

LETTRE X.

Réflexions sur la Grèce en général.

L'ANCIENNE Grèce n'offre qu'une seule ville qui ait lutté pendant quelque temps contre la supériorité d'Athènes et de Sparte; ce fut la ville de Thébes, ou plutôt ce fut son célèbre Epaminondas. Son génie obtint à sa patrie une prééminence marquée; mais cette prééminence finit avec lui. C'étoit toujours à Sparte ou à Athènes que ressortoient les grands intérêts de la Grèce : c'étoit principalement contre elle que les rois de Perse, successeurs de Cyrus, dirigeoient les armées immenses, qui ne furent jamais que l'objet d'un nouveau triomphe pour leurs ennemis. Il faut lire avec attention tout ce qui regarde les expéditions de Darius, d'Artapherne et de Mardonius; non pour y voir le spectacle d'une guerre ordinaire, mais pour y admirer ce que peut produire une exacte discipline, une grande habitude des

exercices les plus fatigans, et sur-tout un grand desir de maintenir sa liberté. On ne peut nier que les effets miraculeux que l'on vit alors, ne fussent le fruit des institutions de Lycurgue ; et l'on peut dire que le singulier génie de ce législateur fut la véritable barrière qui tant de fois arrêta les Perses.

Du reste, se croire toujours libre, et être rarement heureuse; toujours craindre des maîtres, en recevoir quelquefois, s'en donner souvent; s'illustrer momentanément par une grande rigidité de mœurs, et passer ensuite par tous les degrés de la corruption et de la servitude : puis dans cet état avilissant, perdre tout, mœurs, énergie, richesses, population, industrie : c'est à quoi se réduit l'histoire de la Grèce. Prenez en masse le point de vue que vous offre pendant plusieurs siècles l'histoire de cette belle contrée; vous y trouverez un amas, souvent mal rangé, de petites républiques, qui, à compter du moment de leur naissance, s'agitent aveo plus ou moins de violence, pour tomber de la démocratie dans l'aristocratie, de l'aristocratie dans l'oligarchie, de l'oligarchie

dans la tyrannie, soit dans celle d'un seul, soit dans celle de plusieurs. Observez ce qui se passe dans chacune de ces révolutions; voyez toujours le parti vainqueur proscrire et confisquer, toujours au nom de l'état, toujours pour le plus grand bien public. Il se débarrasse par l'assassinat de ceux qu'il a pu saisir; il se débarasse par l'exil de ceux qui ont eu l'adresse d'échapper; et les biens des uns et des autres, confisqués au profit du trésor public, ne remplissent que les trésors particuliers des chefs du parti dominant. Mais dès que ceux-ci jouissent du fruit de leurs crimes, ils en supportent la peine, en devenant eux-mêmes un objet de haine et d'envie. Une nouvelle révolution survient, plus terrible que l'autre, parce qu'elle a plus de vengeances à exercer. Ce sont les enfans, les parens, les amis des citoyens assassinés ou proscrits : la fortune se plaît à les élever à leur tour; ils foulent aux pieds leurs vainqueurs; ils ont appris d'eux qu'il falloit toujours user de sa victoire *dans le sens de la révolution*. Ces nouveaux assassinats, ces nouvelles confiscations, ces

nouveaux crimes sont encore intitulés : *Loix de l'état.* Ce sont en effet les mêmes loix, ce sont les mêmes cadres ; il n'y a que les noms qui ont changé, et qui changeront encore, lorsque la fermentation trop forte de tant de matières inflammables produira encore une nouvelle explosion.

Et toutes ces révolutions ne sont pas seulement suscitées par les intrigues, par les factions particulières de chaque république. Elles sont préparées, excitées, soudoyées par les républiques voisines. La rigide Lacédémone protège de tout son pouvoir dans Athènes les meurtres et les confiscations, que sa cruelle politique croit utiles à ses intérêts, mais qu'Athènes reportera un jour chez les Spartiates, ou favorisera chez ceux des Grecs dont elle enviera les richesses, et dont elle voudra troubler la tranquillité.

En lisant ces cruelles proscriptions, il est important de les juger d'après des principes sûrs ; et en voyant ce qu'elles ont toujours produit, d'apprendre ce qu'elles seront toujours. Je traiterai cet objet avec

quelque étendue, lorsque nous en serons aux Romains.

Il est à remarquer que la Grèce, cette belle portion du globe, sembloit appelée, par sa position, à jouer un rôle plus noble et plus durable. Trouvant chez elle presque tout ce qui devoit suffire à ses besoins, pouvant jouir tout-à-la-fois et de la force d'une puissance continentale, et des avantages d'une puissance insulaire; la Grèce, pour être florissante, n'avoit qu'à se défendre contre ses propres dissentions. Tant qu'elle fut unie, les ennemis du dehors ne purent l'entamer. Ce fut le besoin universel qui donna l'idée du tribunal des Amphyctions. Le sentiment de leur foiblesse partielle appeloit l'un vers l'autre des peuples dont l'origine étoit commune. Ils crurent qu'ils ne formeroient plus qu'un peuple, en se soumettant au congrès amphyctionique, chargé de leurs intérêts et de leur gloire. En effet, ce congrès fut formidable tant que les Grecs surent le respecter, tant que l'intérêt général en dicta seul les décisions. Mais son autorité manquoit par le point essentiel; elle

n'avoit point d'unité; et l'unité peut seule, chez un grand peuple, constituer un gouvernement stable; à plus forte raison n'y a-t-il qu'elle qui puisse l'établir et le consolider sur plusieurs peuples réunis. Or, tous ceux qui composoient la Grèce entière avoient un vice inévitable dans les grands corps fédératifs : des intérêts différens, et par conséquent peu d'union entre les membres. Plusieurs de ces états fournissoient des troupes à la Perse même : elles y étoient regardées comme l'élite de l'armée; c'étoit sur elles que le jeune Cyrus fondoit sa plus grande espérance, lorsqu'il fit en quatre-vingt-treize jours une route de cinq cents lieues, pour aller attaquer son frère Artaxerce. Cette expédition funeste pour le jeune prince, qui y perdit la vie, finit par cette retraite si célèbre, connue sous le nom de *retraite des dix mille*. Le récit nous en a été laissé par Xénophon, qui la commandoit, et passe avec raison pour un des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Dix mille Grecs abandonnés à eux-mêmes, parvinrent, après la route la plus longue, la plus fatigante, à rentrer

dans leur pays, malgré les efforts que leur opposoient perpétuellement les nombreux ennemis auprès desquels il falloit passer.

Mais la gloire personnelle que ces guerriers venoient d'acquérir, et qui sembloit rejaillir sur la Grèce, n'annonçoit que trop que le gouvernement fédératif étoit devenu impuissant, et que les Amphyctions avoient perdu leur prépondérance. La force générale ne pouvant plus réagir sur l'ambition de chacune des républiques, elles suivirent au hasard ce que chacune de leurs factions leur disoit être leur intérêt personnel. La morale, les principes, tout s'altéra sous un gouvernement dont les vices se manifestoient de plus en plus. Solon étoit commenté dans Athènes : Lycurgue avoit vieilli pour les Spartiates. Je crois appercevoir la raison qui rendit ces changemens, cette décadence inévitables. Un gouvernement fédératif ne peut se soutenir qu'entre des peuples pauvres. S'ils ne sont que peuples pasteurs, il s'y soutiendra long-temps, parce que rien ne les invite à sortir de leur médiocrité ; s'ils sont peuples guerriers, ce gouvernement se soutiendra tant

qu'ils ne feront la guerre que pour se défendre. Il est de l'essence de toute association sage, de n'être que défensive. Mais comme il est presque impossible qu'un peuple guerrier ne s'enrichisse pas par ses victoires, et ne succombe pas à la tentation des conquêtes, ce peuple ne pouvant long-temps rester sur la défensive, ou dans la pauvreté, ne restera pas long-temps fédératif.

Vous trouverez dans une des provinces même de la Grèce la preuve de cette réflexion. C'est l'Achaïe, célèbre dans l'histoire par la fameuse ligue des Achéens. Suivez la marche de cette nation ; voyez comme elle se forme, comme elle se fait connoître, comme elle se trouve à la tête d'une ligue créée par des convenances locales ; comme cette ligue s'éloigne de son but à mesure que les Achéens s'éloignent de leurs premières institutions ; et comme ce qui devoit faire leur éternelle défense, devient l'instrument même de leur ruine.

Pauvre, ignorante, resserrée dans un petit domaine, l'Achaïe eut, dans ce qu'on

appelle son enfance, le bon sens de ne chercher que l'illustration qui lui convenoit. La simplicité, la rigidité de ses mœurs; ce fut là ce qui établit d'abord sa réputation dans la Grèce.

Et en effet, un peuple resserré dans d'étroits confins, qui par cela même n'inspire aucune jalousie, qui cultive paisiblement la vertu, seule richesse dont le ciel bienfaisant lui ait laissé l'usage, est non seulement heureux, mais devient encore célèbre par ses vertus et par ses mœurs. Ce trésor n'éblouit point les yeux, il n'éveille ni l'envie, ni la crainte; mais il s'amasse en silence, et pèse enfin dans la balance des états. Il y acquiert un poids d'opinion. Les Crotoniates vinrent demander des loix à l'Achaïe; l'indolent Sybarite y vint chercher quelques préservatifs contre l'excès de la mollesse dont il étoit fatigué. Après la bataille de Leuctres, Thèbes et Lacédémone prirent les Achéens pour arbitres. Ainsi commença le rôle que devoit jouer cette république.

Elle s'étoit formée de douze petites villes du Péloponèse, trop foibles pour

alarmer

alarmer la Macédoine. Pendant que Philippe, Alexandre, et leurs successeurs effrayoient ou comprimoient presque toute la Grèce, les Achéens respiroient en paix dans un coin de l'Isthme. Devenus plus puissans, ils nommèrent pour leur chef Aratus, qui réunit presque toutes les villes du Péloponnèse. La ligue sentit alors ses forcés, et se crut destinée à rétablir l'ancienne liberté de la Grèce. Elle y fût parvenue, si elle n'eût pas trouvé des obstacles dans la Grèce même; et si, irritée par ces obstacles, elle ne se fût pas méprise sur les moyens qu'elle devoit employer pour les écarter. Mais une ligue de républiques qui rivalisoient de commerce et de corruption, devoit à chaque pas éprouver ou faire naître mille difficultés. L'accession au pacte fédératif devoit être volontaire; on voulut l'exiger, et asservir les villes qui refusoient. Il en résulta des guerres. La ligue qui ne devoit que protéger, se vit contrainte à se défendre. Deux fois, craignant les forces réunies de ceux qui auroient dû être ses défenseurs, elle implora le secours de la puissance qu'elle

devoit le plus redouter. Deux fois elle crut pouvoir s'applaudir d'avoir été sauvée par la Macédoine. Ces guerres furent terminées par le célèbre Philopœmen. Ce grand homme, qui suivoit la route tracée par Aratus, eût peut-être eu de la peine à obtenir cette paix, et la prépondérance qu'elle donnoit à la ligue, si de nouveaux événemens n'eussent attiré tous les yeux d'un autre côté.

Les Romains menaçoient la Macédoine et s'approchoient de la Grèce; ils s'avançoient, fiers de la soumission de l'Italie, de la conquête de l'Espagne, de la ruine de Carthage, précédés de la terreur qu'inspiroient leurs armes, et de l'idée qu'on ne pouvoit leur résister. La Grèce réunie étoit cependant en état d'arrêter ce torrent dévastateur : c'étoit à cela que la ligue devoit tendre. Mais au contraire, elle se joignit, elle ouvrit les chemins à l'ennemi qu'il falloit éloigner. Les Achéens secoururent les Romains contre la Macédoine, qui deux fois les avoit défendus avec succès. La conquête de la Macédoine fut en partie leur ouvrage; et cette impolitique

ingratitude les conduisit à leur perte. Rien n'échappoit à la profondeur des vues du sénat romain; il sentit que la rivalité des Grecs les lui livreroit infailliblement; qu'il ne falloit que les enivrer de cette liberté dont ils ne savoient pas jouir; et il proclama, avec le plus grand appareil, le funeste bienfait qui devoit diviser et paralyser un corps, dont l'union eût été redoutable.

Mais quand la Macédoine fut entièrement asservie, quand Rome n'eut plus rien à craindre de ce côté, elle punit sévèrement les villes grecques qui avoient suivi le parti de Persée. Bientôt après elle morcela la confédération; elle ordonnoit aux chefs de se rendre auprès d'elle; elle les dispersa dans l'Italie; enfin elle reconnut les services qu'elle avoit reçus des Achéens, comme eux-mêmes avoient reconnu les services que leur avoit rendus la Macédoine. Elle leur déclara la guerre; et cette république achéenne, dégénérée de ses anciens principes, trop souvent armée contre ses vrais intérêts, finit par la ruine de Corinthe.

L'histoire de la ligue des Achéens vous mettra dans le cas de faire quelques rapprochemens que je vous exhorte à suivre avec la plus grande attention. L'histoire moderne nous offre deux états fédératifs que l'on peut comparer à la ligue achéenne : la Hollande et la Suisse. Faire ici l'énumération détaillée de leurs différences et de leurs similitudes, m'entraîneroit dans de trop longs détails. Je vous indiquerai quelques points principaux sur lesquels vous pourrez vous fixer pour observer les autres.

Vous commencerez par observer que la position politique des trois états, avoit quelque ressemblance, relativement aux craintes que pouvoit leur inspirer une grande puissance voisine. Ce que l'Achaïe redoutoit de la Macédoine, la Hollande l'avoit déjà éprouvé de l'Espagne, et la Suisse de la maison d'Autriche. Aussi les deux ligues modernes furent-elles défensives, comme l'ancienne. C'est le propre de toute fédération entre de petits états ; ce n'est même que comme cela que leur fédération peut se soutenir. Vous avez vu

que celle des Achéens n'eut pas toujours la sagesse de rester défensive, et que ce fut ce qui la perdit. Vous verrez que celle des Suisses qui, après le concile de Constance, s'écarta un moment du but de son origine, et voulut devenir offensive, commit une faute qui pensa lui être funeste. Il en résulta des guerres civiles; et si elle ne fut pas revenue à ses vrais principes, la suite de ses écarts prolongés auroit été ou de réduire tous les petits états en un, ou de les mettre forcément sous une protection étrangère.

Vous verrez que la ligue hollandoise fut fidelle aux principes défensifs, jusqu'à ce que son orgueil lui persuada de rivaliser avec Louis XIV : et que c'est pendant ce période d'une politique sage qu'elle a formé ses plus beaux établissemens, et jeté les bases de sa grandeur. Vous remarquerez que depuis qu'elle a abandonné ce principe pour jouer un rôle offensif, elle n'en a retiré que le superbe et stérile avantage de prodiguer ses millions pour satisfaire son aveugle et crédule vanité.

La Hollande, en se constituant exclusivement marchande, suivoit ses vrais intérêts, et sembloit s'attacher de plus en plus à n'être guerrière que pour se défendre : c'est ce qu'elle eût dû toujours faire.

La Suisse se trouva, dès sa naissance, puissance militaire. Son sol, sa pauvreté, ses alentours, tout l'appeloit à être guerrière, mais à ne l'être que pour se défendre. Assez sage pour n'avoir aucune idée de conquête, mais pouvant encore craindre derrière elle de puissans ennemis, elle envoyoit annuellement chez différentes nations des jeunes gens qu'on lui renvoyoit guerriers, et qui rapportoient chez eux le numéraire d'un pays, aux dépens duquel ils avoient appris à défendre le leur. Cet état ne devoit donc jamais songer à autre chose qu'à maintenir sa réputation militaire. Elle lui suffisoit pour tenir un rang parmi les secondes puissances. Mais le jour où, par avidité, il aura échangé cette réputation contre les hasards, les spéculations, les profits

du commerce, il aura perdu son rang politique, et se sera mis à la discrétion de ses voisins.

L'Achaïe appelée par sa position à un commerce facile, devoit éviter de lui laisser prendre une extension qui la rendît trop opulente. Une puissance commerçante devenue trop riche, se trouve entre deux écueils : ou elle ne peut résister long-temps à la manie d'attaquer, ou elle est trop corrompue pour se défendre elle-même; et alors elle abandonne ce soin aux étrangers. Carthage en est un grand exemple. Elle avoit attaqué en Afrique, en Espagne, en Sicile, en Italie; et elle n'eut pas de quoi se défendre chez elle.

Remarquez d'ailleurs que dès qu'une fois dans un petit état, et sur-tout dans un état fédératif, le souverain (quel qu'il soit, collectif ou individuel) a laissé prendre au commerce une extension trop grande, il voit chaque jour diminuer son autorité dans la même proportion que ce commerce augmente la sienne. Dans toutes ses mesures, dans toutes ses opérations, il se trouve gêné, ou même arrêté par des

hommes avides et puissans, qui font de leur intérêt présent une loi de l'état.

Les négocians Achéens entraînoient perpétuellement leur patrie dans de fausses démarches, suivant qu'ils y voyoient pour eux un avantage momentané. Alternativement ennemis ou amis de la Perse, de la Macédoine, ou des Romains, ils mettoient le gouvernement dans l'impossibilité d'avoir une politique constante et uniforme.

Appliquez cette remarque à la Hollande et à la Suisse; appliquez-la sur-tout à l'époque à laquelle j'écris, et vous verrez si ce ne sont pas les banquiers Hollandois qui ont appelé dans leur patrie la terrible puissance à laquelle elle est aujourd'hui soumise; si ce ne sont pas les hommes à argent, qui, en engageant le corps Helvétique à se soumettre chaque jour à quelque humiliation nouvelle, l'ont mis enfin dans la dépendance la plus entière du superbe voisin à qui il n'a plus rien à refuser.

Avant de quitter la Grèce, il est encore un rapprochement que je vous exhorte

à faire, entre sa religion et celle de l'Egypte; entre les institutions politiques de l'une et de l'autre. Les observations que vous ferez à ce sujet, pourront encore s'appliquer au culte et aux institutions des Romains.

Les institutions admettoient tous les citoyens au partage, à l'exercice de la souveraineté; la religion admettoit aux honneurs de la divinité, les hommes, les passions, les vices, même les crimes. La loi opprimoit la nature, en permettant de tuer son esclave, et d'exposer son enfant: la religion outrageoit la divinité, en lui offrant en sacrifice le captif malheureux, le voyageur égaré, la foiblesse de l'enfance, et la pudeur de la beauté. L'Egyptien n'avoit eu que des dieux vils, la Grèce eut des dieux impurs ou sanguinaires; et parmi tous ses temples, le seul où un honnête homme pût entrer sans effroi, étoit celui où il ne trouvoit que des imposteurs.

Si donc on veut chercher des institutions politiques, sages, bien concertées, bien déduites des principes de la société,

ce ne sera pas chez des peuples dont les institutions religieuses non seulement avoient défiguré la religion, mais en avoient fait l'oppression de la société. Un culte qui sanctifie des sacrifices humains, et qui consacre la prostitution, opprime les deux sexes, en punissant l'un de son malheur, et l'autre de son innocence. Et vous remarquerez que c'est dans les républiques que les absurdités, les inconséquences, les infamies, les cruautés du polythéisme, ont été le plus répandues et le plus accréditées : parce que l'extrême liberté laissant un champ libre à la licence des opinions, et à l'admission de toute espèce de culte, il n'y avoit rien qu'on ne pût faire croire, faire adopter, faire décréter au peuple, dès qu'on lui présentoit quelque chose qui pouvoit flatter sa souveraineté, assouvir ses passions ou exciter sa barbarie.

Dans le dessein général de ce tableau, auquel vous mettrez les couleurs à mesure que vous avancerez dans l'histoire des Grecs, vous reconnoîtrez ce que doit devenir l'homme, lorsque le polythéisme (ou l'athéisme, car l'un mène à l'autre) et la

démocratie ont dénaturé en lui toute idée religieuse et politique.

Si vous voulez voir la Grèce telle qu'elle a été quelquefois, et qu'on se la représente dès sa jeunesse, il faudra la chercher dans l'ensemble des grandes actions, des grandes vertus, des grands hommes, des grands établissemens qu'on y trouve. Ses sages, ses philosophes, ses poëtes, ses artistes : voilà un cortége qu'il ne faut point séparer. C'est aux jeux olympiques que la Grèce se donnoit en spectacle à l'univers ; c'est dans les Amphyctions qu'elle paroissoit réellement n'être soumise qu'à son propre empire. La poésie semble être née chez cette langue heureuse, dont la concise harmonie satisfait à-la-fois et l'esprit et l'oreille. C'est le berceau de la tragédie ; c'est là qu'il faut la considérer à sa naissance, voir à quel degré l'avoient déjà portée Eschyle, Sophocle et Euripide : ce dernier poëte a un grand titre à la vénération des François : la lecture et la méditation de ses ouvrages ont créé Racine.

La gloire de ces productions dramatiques

n'appartient pas proprement à toute la Grèce ; elle est revendiquée par les Athéniens. Telle étoit la folle et excessive passion de ce peuple pour tout ce qui tenoit à ses plaisirs, qu'il avoit par une loi absurde, condamné à mort quiconque proposeroit d'employer aux besoins publics les fonds destinés aux spectacles. A mesure que le luxe et les richesses augmentèrent chez lui, cette passion y devint plus impérieuse : l'éloquence de Démosthène ne put en triompher ; et elle ne servit pas peu aux succès des desseins de Philippe.

Ce nom indique l'époque où la Grèce perdit ce qu'elle appelle sa liberté. Ce ne fut pas à la vérité Philippe qui la lui enleva : mais il avoit tout préparé ; il avoit ôté à cette liberté tous ses soutiens ; et son fils Alexandre n'eut qu'à mettre en œuvre les matériaux que son père avoit amassés.

LETTRE XI.

Histoire d'Alexandre.

JE regarde cette époque comme une des plus instructives, si l'on veut en suivre les détails : on y voit que Philippe connoissoit parfaitement le vice des institutions grecques. C'est d'elles principalement qu'il se sert contre les Grecs même. L'ancienne animosité de ce peuple contre les Perses lui fournit un prétexte de mettre en jeu toutes ses batteries : il les dispose avec ordre ; il les fait jouer à propos. Cette pratique est sans doute machiavéliste ; mais elle est piquante par son machiavélisme même : et dans la position respective des Grecs et de Philippe, c'étoit la seule qu'il pût employer contre eux. Pourquoi leur gouvernement donnoit-il contre eux-mêmes tant de force à sa politique ? Pourquoi leurs mœurs sembloient-elles la provoquer ?

La Grèce avoit élevé tous les arts à leur perfection, quand elle tomba dans le

dernier degré de la corruption et de l'avilissement. Ses lycées étoient fréquentés : ses portiques étoient inondés de philosophes. Tous les principes de la morale avoient été livrés à une discussion plus oiseuse qu'utile, plus scholastique que solide. Chaque philosophe avoit sophistiqué la vertu, en avoit fait un système à sa mode ; et les Grecs, peuple naturellement oisif et parleur, couroient de l'un à l'autre, par vanité, par mode, par désœuvrement. Chez un peuple vif et spirituel, on ne parle jamais tant de vertu que lorsqu'on la pratique moins. On lui rend en théorie mensongère ce qu'elle perd en réalité ; on a sans cesse son nom dans la bouche, précisément parce qu'on n'a plus ses maximes dans le cœur ; et ce culte hypocrite est le dernier hommage qu'on lui rend.

La politique de Philippe suivit avec une adresse constante les nouvelles combinaisons qu'exigeoit le changement qui s'étoit opéré dans le génie des Grecs. Ce n'est plus avec du fer qu'il faut attaquer un peuple avili : il ne connoît, il ne demande que l'or : c'est avec ce métal qu'il faut l'ébranler et le détruire.

Philippe ne comptoit pour rien les troupes Athéniennes. Il renvoyoit les prisonniers. Qu'avoit-il à craindre d'eux? Ce n'étoient plus des hommes, c'étoient des esclaves dont il faisoit des amis.

Ce prince n'acheva point ce qu'il avoit entrepris : un traître lui ôta la vie : mais l'impulsion de la Grèce étoit donnée; et Alexandre, qui peut-être n'eût pas eu la longue patience avec laquelle Philippe prépara ses opérations, avoit ces grands élans de l'ame, cet ascendant du génie, nécessaires pour couronner les projets de son père.

Jamais un si grand empire ne fut renversé en aussi peu de temps que celui des Perses : jamais il ne le fut avec de moindres forces : jamais il ne le fut avec une moindre résistance. Dans les deux combats qui décidèrent du sort de cet empire, l'innombrable multitude des Perses qu'Alexandre trouvoit devant lui, sembloit n'y être venue que pour ajouter à sa victoire. Sur le Granique et à Issus, on cherche les Perses qui avoient produit le grand Cyrus, et avec lesquels il avoit

conquis trois grands états. Ce n'étoient plus eux : ils avoient pris les mœurs de Sardes, de Babylone et de Ninive ; ils avoient abandonné celles de leurs montagnes. Ce n'étoient plus ces Perses, dont les crânes comparés à ceux des Egyptiens morts sur le même champ de bataille, étoient si remarquables par la force et la dureté de leurs os et de leurs ligamens. Leurs corps s'étoient amollis avec leurs ames : tout l'attirail du luxe asiatique surchargeoit et embarrassoit leur armée : et la phalange Macédonienne qui alloit les attaquer, avoit sur eux les mêmes avantages, qu'eux-mêmes avoient deux siècles auparavant, lorsque Cyrus les conduisoit contre les rois d'Assyrie, et Cambyse contre les rois d'Egypte. Marche trop ordinaire des vicissitudes humaines ! Grande et sanglante leçon que se donnent tour-à-tour tous les peuples ! qui n'en a encore corrigé, qui peut-être n'en corrigera aucun ; parce qu'il est peut-être dans l'ordre de la nature, qu'au moral comme au physique, tout commence, croisse et finisse : parce que les plus grands empires, n'étant

composés

composés et ne pouvant être régis que par des hommes, doivent participer à tous les inconvéniens de notre orgueilleuse foiblesse; parce qu'ils doivent avoir, comme nous, le bégayement de l'enfance, la force, mais aussi les passions de la virilité, et enfin la caducité de la vieillesse. Le rapprochement et la prolongation de ces époques dépendent de l'esprit de ce peuple, de celui de ses voisins, de la parcimonie ou de la libéralité avec laquelle la nature lui refuse ou lui donne de sages administrateurs. Mais ils dépendent surtout de la bonté de ces institutions primitives, de l'accord plus ou moins parfait qu'elles ont avec ses localités, ses goûts, ses usages, ses relations; de la longue persévérance avec laquelle il conserve ses institutions, si elles sont bonnes, ou de la tranquille et graduelle circonspection avec laquelle il les change, si elles sont vicieuses.

Lorsque l'on veut voir la rapidité de la marche d'Alexandre, la sagesse de sa conduite, les malheurs de Darius et ceux de sa famille, il faut lire ce trait d'histoire

dans Quinte-Curce. Mais quand on veut voir tout l'échafaudage (si je puis m'exprimer ainsi) de ce grand événement, quand on veut planer sur le vainqueur et sur le vaincu ; quand on veut assister à la décomposition d'un grand état, il faut lire ce que M. de Montesquieu en dit dans l'Esprit des Loix, et le comparer à ce qu'il a dit précédemment d'une monarchie qui conquiert. Ces chapitres n'ont que peu de mots ; mais ce peu de mots vaut un volume.

En étudiant le caractère de cet Alexandre, on trouve un des hommes les plus étonnans que l'histoire nous ait fait connoître. Je ne sais si vous en jugerez comme moi : mais je dirois qu'il ne lui a manqué que d'être malheureux pour être réellement un grand homme ; comme si la fortune, jalouse de toutes ses grandes qualités, eût cru ne pouvoir les étouffer qu'à force de faveurs. Il fut long-temps inaccessible à la séduction de la prospérité ; et s'il étoit mort avant d'y succomber, l'histoire chercheroit vainement une tache dans sa vie.

Je crois qu'avec la force d'ame et de génie dont il étoit doué, il eût déployé dans le malheur un grand caractère et de grandes ressources. Quelles savantes dispositions pour ses plus mémorables batailles! quel calme dans les momens qui les précèdent! Quelle ardeur, et en même temps quelle présence d'esprit pendant l'action! mais sur-tout quelle modération après la victoire! Que le vainqueur de Darius étoit grand dans les respectueux hommages qu'il rendoit à la veuve et à la fille de ce malheureux monarque! Mais qu'il est bien plus grand encore, lorsqu'il boit la potion que lui donne un médecin qu'on vient de lui dénoncer comme attentant à sa vie! Il n'y a là ni enthousiasme, ni chaleur d'imagination. C'est la sérénité d'une grande ame; c'est le héros à froid; c'est l'homme vertueux qui repousse l'idée du crime, lors même qu'il peut être victime de sa confiance. Scrutez ce trait célèbre de la vie d'Alexandre, vous serez étonné de tout ce qu'il renferme.

Tant de grandeur d'ame, tant de noblesse dans les sentimens, vient se briser

contre l'écueil de la prospérité. Alexandre, qui, au besoin, auroit pu se servir d'ayeux à lui-même, a recours aux fables qui ne trompent que le vulgaire, et va chercher une généalogie divine dans le temple de Jupiter. Il va être du sang des dieux; mais il ne sera plus un grand homme. L'amour de la gloire en auroit fait un héros, l'orgueil en fera un roi cruel, la colère un meurtrier de son ami, la débauche un esclave, et bientôt une victime de ses passions.

L'entrée d'Alexandre en Perse avoit un objet : cet objet étoit rempli par la conquête. Il l'avoit été avec une rapidité qui avoit étonné le vainqueur lui-même; le nom des Grecs étoit vengé; leurs ennemis humiliés ne pouvoient plus leur nuire. La mission militaire d'Alexandre finissoit là. S'il s'y fût arrêté, il pouvoit fonder un nouvel empire, qu'il eût transmis à ses descendans, et dont la Grèce eût nécessairement fait partie. L'union des deux peuples se faisoit déjà par une tendance naturelle. L'armée victorieuse prenoit les mœurs des Persans; le vainqueur lui-même

s'étoit empressé de les prendre. Politique sage, en ce qu'elle fait croire au peuple vaincu qu'on l'estime assez pour se conformer à ses usages ; en ce qu'elle ne laisse pas devant les yeux une différence qui paroît méprisante pour lui. Mais en se rapprochant des mœurs persanes, il ne falloit pas en prendre le luxe et la mollesse ; il falloit s'en entourer, mais ne pas s'en laisser atteindre : il falloit sur-tout rester au milieu du peuple conquis ; et après un si grand ébranlement, resserrer toutes les parties de ce vaste état, en donnant une nouvelle trempe à son ancienne administration.

Mais la folie des conquêtes fit sortir Alexandre des bornes que lui prescrivoient la raison, l'intérêt et la politique. Les fabuleuses aventures de Bacchus excitèrent son imagination ; il voulut aller plus loin que ce héros de la fable, et il attaqua des peuples dont à peine connoissoit-il le nom. Aussi ses dernières victoires, non seulement n'ajoutèrent rien à sa puissance, mais devoient même l'affoiblir ; et c'est ce qui fût arrivé inévitablement, si la mort

ne l'eût surpris dans toute la force de son âge. Ce conquérant si redoutable et si redouté, ne put même laisser à sa postérité ni les états qu'il avoit reçus de ses pères, ni ceux qu'il avoit envahis. Des troubles et des divisions éclatèrent dans les uns et dans les autres. Le royaume de Philippe, partagé en deux après Alexandre, devint sous le nom de Pergame, dans la personne d'Euménes, et sous celui de Macédoine, dans la personne de Persée, une conquête et une province romaine. Les nouveaux états d'Alexandre, partagés entre ses quatre successeurs, vinrent aussi s'abîmer dans le vaste réservoir de cette république romaine, qui, des bords fangeux du Tibre, étoit partie pour tout engloutir.

La Grèce qui, après la mort d'Alexandre, avoit repris quelque ombre de liberté, la perdit encore par ses dissentions qui la livrèrent aux Romains; et cette nation Grecque, si long-temps vantée, qui avoit peuplé l'Italie de ses colonies, chez laquelle Rome étoit venue chercher des loix, fut enfin obligée de se soumettre à celles de Rome elle-même.

Lorsqu'on est arrivé dans l'histoire grecque, à la conquête de la Perse par Alexandre, c'est donc alors qu'il faut étudier l'histoire romaine. Tout autre intérêt semble s'éteindre devant celui qu'inspire cette histoire; comme si cette étonnante nation eût été destinée à dominer en tout, même sur la postérité, dont ses restes provoquent encore l'admiration.

LETTRE XII.

Comment il faut lire l'Histoire Romaine.

LES grands établissemens dont les Romains ont couvert la terre, les longs et constans succès avec lesquels ils l'ont parcourue; la sage hardiesse de leurs entreprises; l'empire que la plupart de leurs loix obtiennent encore dans presque toute l'Europe; la beauté et l'utilité des ouvrages que nous ont laissés les écrivains du bel âge de leur littérature; enfin tout ce que les Romains ont fait, tout ce qu'ils

ont été, tout ce que Rome est encore, rend la connoissance de leur histoire d'une nécessité absolue, pour quiconque ne veut pas être arrêté à chaque pas dans l'histoire des autres peuples. C'est en outre celle qui donne le plus à méditer, celle où l'on trouve le plus de grands traits, de grandes actions et de grandes vertus; et dans l'instant même où ces grandes actions et ces grandes vertus deviennent ou font naître de grands crimes, on aime à rechercher pourquoi une tige si féconde en bons fruits, en a produit de si mauvais. Et cette recherche ramène toujours à la caducité des plus beaux établissemens humains, qui tôt ou tard, après avoir pris différentes routes, viennent aboutir au même but; comme si l'espèce humaine, et tout ce qu'elle produit, n'étoit destiné qu'à s'agiter, se combattre, s'anéantir et se reproduire continuellement dans un cercle dont elle ne peut s'échapper, mais où elle se pousse sans cesse du centre à la circonférence, pour revenir de la circonférence au centre.

L'histoire romaine de M. Rollin est sans

contredit la plus complette; mais cet auteur estimable semble avoir eu moins en vue ses lecteurs que ses écoliers. L'habitude de consacrer à l'instruction de ceux-ci tous ses momens, tous ses travaux, a donné à son ouvrage une sorte de teinte scholastique. On la retrouve sur-tout dans la traduction fidelle de ces discours, dont sont trop remplis les historiens romains, et dont la plupart n'ont jamais été prononcés, n'ont même jamais pu l'être. Ces discours peuvent être propres à former les jeunes gens dans l'art oratoire; mais ils ne sont dans l'histoire qu'une surcharge inutile, qui nuit à la rapidité du récit, et qui en suspend l'intérêt. L'histoire de M. Rollin peut donc être regardée comme un excellent ouvrage de bibliothèque, bon à consulter pour éclaircir les faits qui en général y sont rapportés avec ordre et exactitude. Mais cette lecture ou paroîtra trop longue à des jeunes gens, on ne leur laissera dans la tête aucun ensemble. D'ailleurs elle ne va que jusqu'à la bataille d'Actium; et pour avoir la suite de l'histoire romaine sous les empereurs, il faudroit recourir à l'histoire

des empereurs par M. Crévier. Celui-ci, disciple de Rollin, est resté bien loin de son maître. Sa marche, lourde et traînante, ne présente aucune beauté, aucune grande vue, qui dédommage de la fastidieuse fatigue qu'on éprouve en le lisant. De plus, comme il s'arrête au règne de Constantin, il faudroit y suppléer par l'histoire du Bas-Empire de M. Lebeau. Cette histoire a eu et conservera une juste réputation. Sans autres guides que des auteurs peu véridiques, peu d'accord entre eux, souvent obscurs, quelquefois inconciliables avec des faits controuvés ou falsifiés, il a assigné à chaque fait sa place; il lui a fixé son degré de vraisemblance ou d'authenticité. Il a porté par-tout le judicieux examen de la plus saine critique; mais cela même l'a entraîné dans des longueurs et des discussions nécessaires à son plan. Il a voulu donner un ouvrage qui fût la suite des deux que je viens de citer, et qui fît avec eux un cours complet : ce qui a rendu son histoire très-volumineuse. Il faudroit donc, si l'on choisissoit ces trois auteurs, se déterminer à lire plus de cinquante

volumes, ponr n'y trouver et n'y rassembler qu'avec peine, ce que Laurent Echard présente avec plus de rapidité. Cet historien anglois a été traduit dans notre langue; il conduit jusqu'à la fin de l'empire romain, et il n'a rien omis de ce qui étoit intéressant et remarquable.

M. de Tillemont a écrit l'histoire des empereurs : son ouvrage, généralement estimé, joint à l'ordre et à la précision un jugement très-sûr. Il est bon à lire après Laurent Echard; parce qu'ayant déjà pris dans celui-ci une connoissance générale des hommes et des faits, on trouve dans le second des notions plus étendues pour juger les uns et les autres.

Après avoir lu ces deux auteurs, l'imagination se fixera plus particulièrement sur certaines époques, qu'il sera bon de connoître avec plus de détail. Pour cela on peut lire dans Salluste la guerre de Jugurtha et la conjuration de Catilina. Rien ne donne une plus juste idée de la position morale de Rome dans ce temps, qui étoit celui de sa puissance. On peut lire dans Plutarque les vies des plus célèbres

Romains, et dans Appien, ce qu'il a écrit sur la guerre civile. Enfin pour bien connoître la métamorphose qui s'étoit faite dans le sénat et dans le peuple Romain, il faut lire l'inimitable histoire de Tacite.

Quand vous aurez fini ces lectures, et lorsque vous connoîtrez généralement l'histoire romaine, et spécialement les époques les plus marquantes, si vous voulez bien vous graver dans la tête tout ce qui a causé l'élévation et la chûte du peuple Romain, il faut avoir recours à la grandeur et à la décadence des Romains par M. de Montesquieu. Cet ouvrage le plus parfait qui soit encore sorti de la main des hommes, renferme en peu de pages une foule de grands traits et de grandes idées. Il ne faut pas le lire comme une histoire, mais comme un livre de méditation. Un chapitre suffit pour méditer plusieurs jours; sur-tout si l'on veut à la lecture de chaque chapitre, rechercher les faits particuliers dont il y est fait mention. On peut porter avec soi, et relire sans cesse cet ouvrage, qui n'est qu'un petit volume. C'est l'exacte anatomie, c'est la dissection

complette du corps politique de Rome. On y voit ce qui a soutenu son enfance, ce qui l'a fait croître, ce qui lui a donné la force de son bel âge, et enfin ce qui l'a fait périr au plus haut point de sa prospérité.

Enfin, comme cette histoire est la plus intéressante de l'antiquité; comme il n'y en a point où l'on puisse mieux apprendre à juger toutes les passions, soit dans les hommes d'état, soit dans la horde populacière, c'est-à-dire à connoître les hommes sous tous les rapports, je regarderois comme une chose essentielle, après s'être bien pénétré de l'ouvrage de Montesquieu, de reprendre rapidement les principaux faits, les plus grandes époques de l'histoire romaine; en scrutant toujours les causes et les effets à la lueur du génie de ce grand homme.

Vous devez, je crois, retirer le plus grand fruit de cette seconde lecture, en ayant toujours devant les yeux les réflexions suivantes.

1°. Toutes les fois que vous verrez les Romains aux prises avec quelque peuple,

comparez ensemble les deux nations, leurs moyens d'attaque et de défense, les avantages ou les inconvéniens de leur gouvernement ; la sévérité ou le relâchement de leurs mœurs, de leur discipline; et voyez en quoi leurs succès et leurs revers ont pu tenir à une de ces causes.

2°. De siècle en siècle, comparez les Romains avec eux-mêmes ; voyez ce qu'ils ont acquis en force expansive, ce qu'ils ont perdu en force centrale : voyez si l'une les a dédommagés de l'autre. Ne vous laissez point éblouir par les conquêtes du dehors : ce n'est point là ce qui fait le bonheur des citoyens. Voyez si le bonheur public est augmenté au-dedans, pendant que tous les trésors des vaincus sont apportés en triomphe à Rome. Si vous voyez les dettes particulières aller toujours en croissant, l'usure se faire non seulement avec impunité, mais encore avec ostentation ; concluez que la somme de la félicité publique éprouve chaque jour quelque diminution : et que dans cette machine politique, ce que vous regarderez au premier coup-d'œil comme des inconvéniens

uniformes dirigés vers un même but, ne présente à un œil plus exercé que les secousses convulsionnaires d'un corps mal constitué qui ne peut trouver son équilibre.

3°. Réfléchissez sur la prodigieuse agitation que devoit entretenir dans l'état cette multitude de places toutes à la nomination du peuple, toutes propres à enflammer l'ambition et la cupidité. Il étoit difficile que ce frottement perpétuel ne fît pas jaillir toutes les étincelles de talens qui se rencontroient; mais aussi il étoit difficile qu'en donnant une aussi grande action à l'amour-propre, c'est-à-dire à l'agent le plus subtil des passions humaines, on ne lui laissât pas la facilité d'échapper souvent aux regards d'un gouvernement compliqué, qui, par sa complication même, par les rivalités, les haines de ceux qui le composoient, étoit en butte à tous les coups qu'on vouloit lui porter, et couroit risque d'en recevoir plusieurs, avant de pouvoir les parer ou les punir.

4°. Remarquez jusqu'à quel point pouvoient influer sur le peuple et sur la

nomination les spectacles que lui donnoient les édiles, et les distributions de grains que lui faisoit toujours tout homme ambitieux. Les efforts que les loix renouvellèrent souvent contre l'abus de ces deux usages, prouvent qu'une mauvaise institution, une fois établie, trouve de plus en plus le moyen de s'étendre, au mépris de toutes les prohibitions : parce que quand une institution est vicieuse par elle-même, il est aussi difficile de connoître que de déterminer le degré précis où commence aux yeux de la loi l'abus d'une chose qui est elle-même abusive aux yeux de la raison. Il en naissoit au moins deux inconvéniens, qui devenoient plus dangereux, à mesure que le peuple prenoit plus de part au gouvernement, à mesure qu'en donnant les mêmes places, il donnoit en effet plus de pouvoir. Accoutumé à ces distributions qu'il regardoit comme un droit, le bas peuple contractoit cette antipathie pour le travail, qui fait encore aujourd'hui le caractère de la populace Italienne ; et cette oisiveté habituelle, cette inertie *civique* le rendoit

plus

plus propre à recevoir toutes les impressions qu'on vouloit lui donner. Accoutumé à ces spectacles, qui faisoient une partie nécessaire de son existence, et pour lesquels il avoit une passion aussi violente qu'insatiable, il reportoit cette passion sur ceux qui lui procuroient ces divertissemens avec le plus de profusion : et tel candidat se présentoit dans les comices, n'ayant pour lui que la gloire inhumaine d'avoir exposé sur la scène un plus grand nombre de gladiateurs.

5°. En suivant les Romains dans leurs conquêtes, faites une observation qui deviendra d'autant plus frappante que ces conquêtes seront plus étendues : c'est qu'il n'y a point de nation plus malheureuse, que celle qui est conquise et gouvernée par une république. De tous les despotes, il n'y en a point de plus terrible que le peuple. De tous les souverains, il n'y en a point de plus capricieux, de plus avide, qui accueille plus la flatterie, qui repousse plus la vérité. Lorsque cette vérité attaque ceux à qui il a confié son pouvoir, il est

toujours porté à croire que c'est le pouvoir même qu'on attaque ; et ceux-ci sont toujours sûrs de le lui persuader, soit en excitant son orgueil, soit en éveillant sa jalousie, soit en partageant avec lui, pour satisfaire son avidité, le sang et les dépouilles de la nation conquise. Quelle fut l'origine de la guerre des alliés? L'iniquité des jugemens, les rapines des proconsuls. Les malheureux peuples crurent trouver quelque défense dans le nom de citoyen Romain. Telle étoit déjà la foiblesse du gouvernement, qu'il lui parut plus difficile d'arrêter les contraventions de la loi, que d'en multiplier les exemptions. Et tandis que l'impunité de tant de vexations venoit sur-tout du trop grand nombre d'individus admis à la souveraineté, il en admit un nombre plus grand encore, et crut par là remédier au mal. Mais la constitution en acquit un vice de plus ; et les vexations n'en continuèrent pas moins. Le *forum* fut plus orageux : les provinces n'en furent pas plus heureuses. Lisez les discours de Cicéron contre Verrès ; et vous verrez d'un côté

tout ce que l'humanité peut souffrir, de l'autre, tout ce que la tyrannie républicaine peut oser.

6°. Suivez dans les sénatus-consultes les vains efforts que Rome puissante faisoit pour revenir à des loix qui ne convenoient plus ni aux temps, ni aux personnes, ni aux choses; et pour bien juger des changemens qui rendoient toutes ces tentatives inutiles, remarquez les discours rapportés par Tite-Live et par les autres historiens Romains. Ces discours, que l'historien a sans doute embellis, mais dont le fonds peut être regardé comme vrai, sont d'un tout autre genre après les proscriptions de Marius et de Sylla, qu'après l'expulsion des rois. Jamais aucun sénateur n'eût osé, dans les deux premiers siècles de la république, prononcer le discours que César adressa au sénat lors de l'affaire de Catilina. Le sévère Caton n'eût point été déplacé dans ces premiers temps; et on n'eût point alors osé, dans un plaidoyer, amuser le public aux dépens de ce stoïque austère, comme le fit Cicéron lui-même.

7°. Mais au milieu de tous ces changemens, vous observerez que le peuple romain ne se défit jamais de ce fonds de férocité que lui avoit donné l'étrange rassemblement qui forma son origine. Cette férocité fut toujours le fonds de son caractère. Elle s'adoucit dans la haute classe; elle resta dans le peuple, qui applaudissoit avec une joie barbare aux coups mortels que se portoient les gladiateurs.

Outre que cette férocité pouvoit être dans le sang des descendans de ceux qui, lors de l'enlèvement des Sabines, avoient violé toutes les loix divines et humaines, je crois trouver chez les Romains les causes qui l'ont maintenue pendant plusieurs siècles.

L'habitude de combattre corps à corps, de voir son ennemi de plus près, et par conséquent la nécessité de se familiariser avec l'effusion du sang et les cris des mourans.

L'habitude de voir les gladiateurs s'égorger entre eux, ou se battre contre les bêtes les plus sauvages, et de trouver un

délassement et une jouissance dans leurs douleurs et dans leurs convulsions.

Le terrible despotisme accordé aux maîtres sur leurs esclaves, et le droit de mort donné aux pères sur leurs enfans; droit dont ils usèrent quelquefois, non seulement pour des intérêts publics, mais pour des vengeances particulières. L'usage trop fréquent de supplices cruels. Des malheureux attachés à un poteau et fustigés de verges, cloués à une croix, précipités du roc Tarpéien, des vestales enterrées toutes vivantes, offroient un aliment sanguinaire à la curiosité d'un peuple naturellement dur. Tout est spectacle pour le peuple : toutes ses idées, tous ses sentimens tiennent à ce qu'il voit : et il importe de ne pas lui offrir trop fréquemment la vue de ce qui peut l'habituer à compter pour rien la vie de son semblable.

La pompe sanglante des triomphes; les outrages prodigués aux captifs qu'on y traînoit enchaînés; la mort plus ou moins rapprochée, plus ou moins cruelle qu'on leur faisoit subir. Il n'étoit aucune de ces pompes triomphales, dans lesquelles le

droit de la nature et des gens ne fût violé avec la sanction du peuple et du sénat Romain.

Que dirai-je encore ? L'orgueil national que ces triomphes et tant d'autres institutions inspiroient à ce peuple, entouré dès son enfance de leçons et d'exemples qui lui inspiroient le mépris de la vie, il la méprisoit encore plus dans les autres. Elevé dans l'idée qu'il étoit fait pour commander à toutes les nations, il regardoit les autres hommes comme des êtres d'une espèce secondaire condamnée à être ses esclaves ou ses victimes.

Toutes ces causes réunies, jointes au peu de goût que pendant long-temps on eut à Rome pour les belles-lettres et la philosophie, laissoient à ce peuple une enveloppe grossière, que pouvoient rarement percer les douces sensations de l'humanité. Ce n'étoit pas seulement dans les basses classes du peuple qu'on la retrouvoit ; elle étoit souvent celle des hommes les plus élevés. Cette dureté faisoit le fonds du caractère de Caton le censeur. Elle parut peut-être encore plus grande dans toutes ses

actions et ses paroles, parce qu'elle offroit un très-grand contraste avec les mœurs de son siècle. Mais en examinant sa vie, on voit un homme qui avoit plutôt l'orgueil que l'amour de la vertu. C'est bien de lui que la Chaussée auroit dit :

« Quand la vertu déplaît, c'est la faute du sage. »

Il avoit passé quelque temps à Carthage, entre la seconde et la troisième guerre punique : et il sembloit s'y être nourri d'une haine éternelle contre les Carthaginois. De retour à Rome, dans quelque affaire qu'il opinât au sénat, il finissoit toujours par ces mots : *Delenda Carthago.* Il nous reste quelques fragmens de ses ouvrages : ils peignent une ame dure et haineuse. Sa conduite et ses principes envers ses esclaves dénotoient un maître féroce, qui eût été indigné de songer qu'il pourroit être sensible. Plutarque n'a pu s'empêcher de lui en faire un reproche. Enfin cet homme si rigide sur la vertu, pratiquoit publiquement une monstrueuse usure. Elle n'étoit pas, disoit-il, condamnée par une loi formelle,

comme si la première vertu, la première loi n'étoit pas la loi naturelle, qui nous crie de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.

L'usure étoit à Rome l'état habituel de tous les propriétaires; et elle ne se trouve aussi fortement que chez un peuple dur. Voyez les Juifs.

D'après ces observations, qui vous conduiront à en faire d'autres par vous-même, sur le caractère et les mœurs des Romains, vous pourrez entrer dans une étude approfondie de l'histoire romaine.

Cette histoire présente naturellement trois époques; depuis sa fondation jusqu'à l'expulsion des rois; depuis l'expulsion des rois jusqu'à la fin de la république; et depuis le règne d'Auguste jusqu'à la fin de l'empire. Mais dans cette partie, je ne parlerai que de ce qui tient aux deux premières époques.

LETTRE XIII.

Rapprochement de Rome sous ses rois, et de Rome république.

LE merveilleux s'est glissé au milieu de ce que l'histoire rapporte de la naissance de ce glorieux empire. Il faut laisser le fabuleux, et ne prendre dans la fondation de Rome que ce qu'elle a conservé jusque dans sa dernière vieillesse ; son sénat, ses assemblées du peuple par curies, par tribus et par centuries ; ses magistrats, ses élections, le partage de sa population en différens ordres, et celui du dernier de ces ordres en différentes classes. Je ne parle pas de ses rois, parce que leur autorité ne fut jamais autre que celle des consuls ; ce qui fit que leur expulsion fut entièrement l'ouvrage du sénat, qui seul pouvoit y gagner. Ce fut cependant à ces magistrats, élus rois pour leur vie, que Rome fut redevable de la plupart de ses meilleures loix. Le long et pacifique règne

de Numa Pompilius fixa les mœurs et la législation de ce ramas de brigands, qui, quelques années auparavant, n'avoient pu obtenir des femmes dans toute l'Italie, et ne s'en étoient procuré que par un rapt national. C'est à Servius Tullius qu'il faut rapporter les loix auxquelles tant qu'elles furent exécutées, Rome fut redevable de la tranquillité de ses assemblées publiques. Les trois formes dans lesquelles les voix pouvoient être prises, influoient beaucoup sur le résultat de la délibération. Il ne dépendoit pas entièrement du sénat d'en prendre une exclusivement aux deux autres. Mais Numa, qui avoit merveilleusement allié la religion avec la politique, avoit donné un tel empire aux pontifes et aux auspices, que le sénat, dans lequel les pontifes étoient toujours pris, faisoit par eux ce qu'il ne vouloit ou ne pouvoit pas faire par lui-même. Enfin Rome avoit une magistrature qui étoit la sauve-garde des mœurs publiques. Ces censeurs avoient la législation des mœurs; et cette magistrature unique ne céda qu'au luxe asiatique, que les triomphes firent entrer dans Rome.

L'expulsion des rois n'eut qu'un motif, ou pour mieux dire, qu'un prétexte particulier, qui n'étoit pas même personnel au roi régnant. La mort de Lucrèce en fut l'occasion, mais non pas la cause ; et le parti des sénateurs qui vouloient s'approprier l'autorité royale, profita avec adresse d'un événement et d'un spectacle qui pouvoit émouvoir le peuple. Ce peuple, par-tout crédule, par-tout amateur des nouveautés, par-tout l'instrument aveugle et féroce de l'ambition, de l'intrigue, de toutes les passions de ceux qui sont au-dessus de lui, se livra à un changement dont il ne pouvoit tirer et dont il ne tira aucun avantage. Au contraire, le premier fruit qu'il en retira fut une longue et sanglante guerre contre Tarquin et Porsenna.

Rome n'étoit sous ses rois qu'une monarchie imparfaite. Quand elle chassa Tarquin, son territoire étoit très-borné. Elle ne possédoit encore qu'un coin de l'Italie.

Néanmoins, à peine eut-elle aboli la royauté, qu'elle dut être étonnée de trouver en elle la semence de tous les troubles.

Elle les vit se développer successivement. La seule chose qui empêcha Rome d'être détruite par ce germe de discordes, fut son institution guerrière. Elle offroit toujours à ses citoyens armés l'appât de la gloire, ou celui du gain. Le desir de conquérir faisoit partie de la constitution du peuple Romain. Il partageoit les terres des vaincus. Par ces deux moyens, on lui faisoit tout oublier; et dans le moment de ses plus grandes discussions avec le sénat, dès qu'on parloit d'ennemis, tout se réunissoit.

Cette ressource manquoit à Syracuse, qui avoit peu d'occasions de guerre. Son peuple n'eut jamais que cette cruelle alternative, de se donner un tyran ou de l'être lui-même. Son inquiétude n'avoit point d'aliment au-dehors; il falloit bien que l'intérieur fût troublé.

Mais Rome trouvoit, pour ainsi dire, cet aliment à sa porte; et il lui rendit la vie dans plusieurs crises qui paroissoient mortelles.

Tant qu'il fut gouverné par des rois, ce peuple ne chercha à s'étendre au-dehors,

qu'autant que cela lui étoit nécessaire, pour se mettre en état de défense contre les nations guerrières qui l'entouroient : et au-dedans, il ne fut point agité par ces violentes dissentions qui le déchirèrent, dès qu'il se fut lui-même mis à la merci des ambitieux, qui se servoient de lui pour arriver à leurs fins. Ce peuple si fier, si inquiet, si ennemi du sénat et de toute prééminence, se battit pendant plusieurs siècles pour ce sénat qu'il détestoit, pour ces patriciens dont il envioit, et cependant augmentoit ainsi l'illustration. Indépendamment des maux sans nombre dont il accabla l'univers, n'eût-il pas été plus heureux, s'il eût continué à jouir sous le gouvernement pacifique de ses rois, de la tranquillité dont il leur étoit redevable?

Vous entendez souvent vanter la république romaine : c'est-à-dire la richesse, le luxe, l'orgueil d'un petit nombre de ses habitans. Ne croyez point sur parole à ces réputations, transmises par une tradition qui se dispense de l'examen.

Cette immensité de la république étoit un despotisme à plusieurs têtes. Elle ne

commença réellement qu'après la prise de Carthage et finit à la bataille d'Actium; ce qui ne fait pas un espace de cent vingt ans. Pendant ce court intervalle, qui ne peut pas être cité en preuve de la durée et de la sagesse d'un état conquérant, Rome *maîtresse aux bords du Gange, esclave aux bords du Tibre*, est esclave de ses tribuns, de ses Gracques, de Sylla, de Marius, de Catilina, de Pompée, de César, d'Antoine et même de Lépide : et suivant le caprice ou les intérêts d'un de ces despotes, le sang coule sur la place publique ou dans les maisons, dans les temples ou dans les rues, dans les campagnes de ses citoyens ou dans les camps de ses guerriers. Veut-on, au contraire, la voir avant la prise de Carthage? Elle a dévasté l'Italie pendant des siècles; elle a écrasé tout ce qui lui résistoit : elle a asservi tout ce qui s'est trouvé devant elle.

Faites-vous donc à vous-même la question suivante. Eût-il mieux valu que Rome conservât son ancienne constitution, que de devenir république? Consultez autour

d'elle quatre siècles de générations ; et le cri douloureux de l'humanité entière répondra par l'affirmative. Consultez en elle-même la presque totalité de ses habitans, et ils vous diront si c'est pour eux qu'ils ont vaincu. Consultez enfin sa durée sous ses différentes formes, et vous verrez près de deux cent trente ans sous ses rois ; quatre cents ans république concentrée dans l'Italie ; cent et quelques années république conquérant le monde connu ; quatre cent soixante-quinze ans monarchie dans Rome ; et quatorze cent quatre-vingts, en suivant l'empire romain à Constantinople.

Vous remarquerez que Rome devenue conquérante en devenant république, est redevenue pacifique en redevenant monarchie, et qu'un des plus grands préceptes qu'Auguste laissa à ses successeurs, fut de ne pas chercher à augmenter l'étendue de l'empire.

Dès qu'une république multiplie ses conquêtes, elle agit contre le principe de son gouvernement ; elle se change nécessairement en une olygarchie guerrière. Ses

généraux deviennent bientôt ses protecteurs, et alors ils n'ont plus qu'un pas à faire pour devenir ses maîtres. C'est-à-dire qu'elle n'est plus république que de nom. Lorsque l'ambition, l'audace, le génie peuvent à tout instant faire jouer un premier rôle, il est impossible qu'il ne se trouve pas un homme ardent qui s'empare du pouvoir. Toutes les républiques ont fléchi ou plutôt ou plus tard sous l'ascendant d'un seul, rarement du plus vertueux, presque toujours du plus entreprenant. C'est là que les moindres dissentions éclatent avec une fureur qui déchire, qui renverse, qui embrase tout. Dans les monarchies, les révolutions améliorent presque toujours l'état des sujets; dans les républiques, elles accélèrent leur décadence, elles consomment leur avilissement, elles fixent leur corruption.

Lisez dans Saluste ce qu'étoit Rome au temps de sa plus grande puissance; voyez le tableau qu'en fait Catilina dans son discours aux conjurés. Et qu'on ne dise pas que ce tableau est exagéré; il est conforme à tout ce que l'histoire nous

apprend; il est conforme, à ce que dit ce même Salluste, quand il compare la république à elle-même.... *Primò pecuniæ, deinde imperii cupido.... materies omnium malorum. Avaritia fidem, probitatem, cæteras artes bonas subvertit. Pro his superbiam, crudelitatem; deo negligere, omnia venalia habere edocuit.... Hæc primò paulatìm crescere, interdùm vindicari : post ubi contagio, quasi pestilentia invasit, civitas immutata.... imperium.... crudele, intolerandumque factum.*

Tout ce qui suit est encore plus fort : *Delubra spoliare, sacra profanaque omnia polluere.... hebescere virtus.... rapere, consumere, pudorem, pudicitiam, divina atque humana promiscua, nihil pensi atque moderati habere.... per summum scelus, omnia ea sociis adimere, quæ fortissimi viri victores reliquerant... proinde quasi injuriam facere, id demum esset imperio uti.*

Je vous exhorte à relire ces beaux morceaux de Salluste, avant de reprendre les premiers temps de la république. Vous vous convaincrez de plus en plus que du moment qu'elle passoit les seules dimensions

qui puissent convenir à un tel gouvernement, elle étoit, par la force des choses, obligée de se rendre terrible au-dehors, pendant qu'elle tomboit au-dedans dans le dernier état de l'avilissement. Sous cette monstrueuse existence politique, l'humanité fut toujours dans un état d'oppression; celui qui n'en étoit pas la victime, étoit condamné à en être l'instrument.

Par rapport à Rome, toutes les provinces étoient les sujets. Par rapport à elles, Rome étoit le souverain, et souverain entièrement despote. Tout trembloit devant les proconsuls rois que l'on envoyoit dans les provinces. Il n'y a que la tyrannie qui puisse vouloir imiter un pareil gouvernement.

Enfin, dans Rome, comme dans toutes les républiques de l'antiquité, la force de la constitution, c'est-à-dire la liberté politique étoit perpétuellement altérée par la liberté individuelle. Et cependant cette liberté individuelle n'y appartenoit pas à tous les hommes. Il y en avoit un grand nombre voué à l'esclavage : et vis-à-vis d'eux le gouvernement étoit despotique.

Qu'eût-ce donc été, si on eût proclamé égaux en droits tous les individus qui étoient dans Rome? On peut en juger par ce qui arriva, lorsqu'on eut donné le droit de bourgeoisie à tous les peuples d'Italie.

Ces réflexions se sont présentées à moi au moment où je vous parlois de l'expulsion des rois. Vous les verrez se vérifier, à mesure que la république s'agrandit; et aussi-tôt après la prise de Carthage, leur application vous paroîtra effrayante.

Ce que je ne fais que vous indiquer, se détaillera dans le tableau que l'étude de l'histoire romaine doit dérouler à vos yeux. C'est-là que vous apprendrez à connoître cette république que l'on ne peut chercher à singer dans ses vertus, sans l'imiter dans ses crimes. Par-tout où elle a pénétré, elle a désolé, elle a opprimé l'humanité: et c'est elle qu'une philanthropie, bouffie bien plus que nourrie de bienfaisance, veut sans cesse offrir pour modèle. C'est avec ce nom de Romains, que la perfidie assourdit sans-cesse les oreilles de la sottise. Qu'étoit-il donc ce peuple, dès qu'il a commencé à être puissant? Bas et cruel.

Qu'étoient-ils ses chefs? Ambitieux et vindicatifs. Qu'étoit sa politique? Injuste et barbare. Remarquez que c'est à l'époque de la puissance de cet état qu'on veut nous le présenter comme un sujet d'admiration. Car l'orgueil républicain souffriroit trop de se comparer à Rome dans le temps qu'elle mettoit dix ans à faire le siége de Veies. Or, à l'époque de la puissance de Rome, on y reconnoît une société mal constituée, qui violant perpétuellement vis-à-vis de la société générale, les droits et les devoirs de tous les hommes, cherche vainement à les maintenir entre les membres qui la composent. Il revient encore là, le grand principe dont je vous ai déjà parlé. Mais c'est qu'il revient toutes les fois que l'on veut décomposer et juger une société.

La première question qui se présente, est de savoir si Rome a connu, établi, maintenu les rapports nécessaires de toute société; rapports qui dérivent des trois devoirs de l'homme. Dès qu'ils auront été méconnus ou violés par elle, ils auront pu, ils auront dû être méconnus ou violés contre elle. Tôt ou tard, elle aura porté

la peine d'une politique immorale, qui n'aura paru d'abord l'élever plus haut, que pour rendre sa chûte plus terrible. Pourquoi les citoyens romains n'emploieroient-ils pas entre eux les mêmes moyens que leur patrie a employés contre tant d'autres peuples? pourquoi ne chercheroient-ils pas aussi à se tromper, à s'attaquer, à se détruire mutuellement? L'homme ne peut avoir deux probités; il n'a qu'une conscience; et quand il en a étouffé la voix, il n'entend plus que la voix de ses passions. Les citoyens oublieront donc vis-à-vis d'eux-mêmes des principes qu'ils ne suivent plus vis-à-vis de leurs voisins. Ils ne pratiqueront plus au-dedans une morale qu'ils violent perpétuellement au-dehors. Ils s'autoriseront des exemples publics, pour mettre l'intérêt à la place du devoir. Alors Sylla, Marius, César et Octave seront des ennemis bien plus à craindre qu'Annibal, Mithridate et Jugurtha. Le consul, le général triomphant, qui sur les bords du Borystènes, du Tage, ou du Rhin, a violé ce qu'il devoit à Dieu, aux hommes, à lui-même, le violera encore

sur les bords du Tibre, dès que son intérêt lui en inspirera le desir, et que sa force lui en fournira les moyens. Rome sera déchirée par toutes les passions qu'elle-même a fait naître. Elle expiera dans ses guerres civiles l'invasion de l'univers. Elle sortira de cet état violent, pour se traîner aux pieds des Tibere, des Néron, des Caligula, des Domitien, qui l'inonderont de sang; jusqu'à ce que les barbares, adossés par les légions romaines contre les limites du monde, refluant enfin sur le colosse qui les comprimoit, rapportent dans l'empire tous les fléaux dont il les avoit accablés.

Et c'est ici où je dois vous faire une observation dont vous sentirez aisément le but et l'utilité. Les événemens que je fais passer en revue devant vous, sont, autant qu'il m'est possible, précédés, accompagnés ou suivis de maximes prises dans le cœur de l'homme, dans le droit naturel, dans la saine politique, dans la saine morale. Lorsque vous serez frappé de la lumière que ces maximes répandent sur les faits de l'histoire ancienne, accoutumez-vous vous-

même à chercher dans l'histoire moderne les faits qui peuvent encore venir à leur appui ; et jugez ces faits d'après une règle dont l'expérience vous aura démontré l'infaillibilité. Laissez la tyrannie, l'intérêt ou la foiblesse, commander, obtenir ou prodiguer, sous peine de mort, les applaudissemens et l'admiration. Ajournez à un terme très-court tout ce qui renverse ses loix, ou les bases de la nature ou de la société. Et le temps viendra renverser tout ce qui contredit des vérités et des principes inattaquables.

LETTRE XIV.

Etat intérieur de la République Romaine.

L'AUTORITÉ que l'on avoit ôtée aux rois, étoit restée entre les mains des consuls. Ceux-ci étoient toujours pris dans l'ordre des patriciens. Ainsi, quant à l'autorité, la position du peuple resta toujours la même : mais non quant aux effets que

cette autorité devoit produire. La tranquillité de l'état fut bannie avec les rois. Les trois ordres ne purent jamais s'accorder sur leurs prérogatives; les réglemens sur les créanciers et les débiteurs donnèrent lieu aux plus grands excès. En vain alla-t-on chercher, dans les républiques les plus sages de la Grèce, les loix connues depuis sous le nom des douze tables. C'étoit une production qui ne prit qu'avec peine sur le territoire romain, et qui dès les premiers momens, y fermenta de manière à occasionner les plus terribles secousses. Le sénat se servoit toujours du peuple pour étendre au loin la domination romaine; et il vouloit que ce peuple, dominateur au-dehors, fût soumis au-dedans. C'étoit vouloir l'impossible. Plus ce peuple s'agrandissoit, plus il devoit sentir sa force, et vouloir jouir de sa grandeur. Plusieurs dissentions, auxquelles ce sentiment donna lieu, ayant ébranlé l'état, de manière à faire craindre sa chûte, le sénat reconnut la nécessité de l'autorité qu'il avoit abbatue. Il établit la dictature, magistrature unique et accidentelle, devant laquelle

toutes les autres étoient anéanties. Son pouvoir étoit sans bornes; mais sa durée étoit courte. Et tel étoit l'empire que le sénat conservoit toujours sur le dictateur qu'il avoit tiré de son sein, et qui, six mois après, devoit y rentrer, que, jusqu'aux guerres civiles de Marius et de Sylla, tous les dictateurs abdiquèrent avant le terme fixé pour leur abdication. Il sembloit qu'effrayés eux-mêmes du compte rigoureux que leurs égaux devoient exiger d'eux, ils ne pouvoient trop se hâter de faire cesser l'inégalité passagère qui les avoit élevés.

Cette institution de la dictature est une des plus grandes preuves que l'on puisse donner en faveur de l'unité de pouvoir. Elle prouve qu'il n'y a qu'une autorité unique qui puisse efficacement contenir et protéger, et qui le puisse toujours sans embarras, sans retard et sans obstacles. Je dis contenir et protéger; car il est à remarquer que cette magistrature extraordinaire ne fut jamais créée pour attaquer, mais toujours pour se défendre, soit contre les ennemis du dedans, soit contre ceux

du dehors : tant il est vrai que l'unité de pouvoir est la situation la plus naturelle et la plus favorable à toute société. A Rome, où la division des pouvoirs étoit un des points les plus essentiels de la constitution, où cette division avoit été scrupuleusement établie, et étoit rigoureusement observée, on sentit cependant combien elle seroit funeste dans les grandes calamités de l'état, dans les troubles d'une licence extrême. On crut avec raison qu'alors les pouvoirs devoient être suspendus, ou plutôt confondus en un seul. La nécessité devenoit la loi; la loi se condamnoit au silence; et un citoyen se trouvoit le despote d'une république. Le pouvoir absolu du dictateur avoit un grand inconvénient : mais la loi n'avoit pas craint de s'y exposer pour s'assurer l'avantage d'une force unique et réprimante. Le dictateur renfermoit en lui deux personnes très-distinctes; il devoit donc avoir deux intérêts, et par conséquent pouvoit avoir deux volontés très-opposées. Dictateur pour un instant, et citoyen pour toujours; il pouvoit songer comme *souverain* à son

utilité comme *sujet*; et sacrifier l'avantage général qui, à son égard, n'étoit que momentané, à son avantage particulier qui devoit être permanent.

Cet hommage forcé que, dans ces momens de crise, la république rendoit à la royauté qu'elle avoit proscrite, pouvoit donc lui être funeste ou utile, suivant que les mœurs publiques étoient plus ou moins rapprochées de la corruption ou de la vertu. Aussi, tant que les mœurs furent simples, tant qu'un citoyen ne put être soupçonné de vouloir s'élever, en asservissant la république, elle eut fréquemment recours aux dictateurs, et n'eut point à s'en repentir. Mais quand la corruption se fut introduite, et eut fait naître l'ambition, on sentit le danger de recourir à un pareil remède; on n'osa plus y avoir recours constitutionnellement; il fut indiqué, ordonné, adopté par des révolutions; et César en prenant le titre de dictateur, tourna contre la république l'arme qu'elle avoit imaginée pour se défendre.

J'ai souvent réfléchi sur l'histoire de la dictature à Rome; et elle m'a toujours

paru démontrer évidemment une des bases de M. de Montesquieu dans l'Esprit des Loix, que la *vertu* est le principe du gouvernement républicain. Il faut prendre ce mot dans le sens dans lequel Montesquieu l'emploie.

Le peuple, ou du moins ceux qui le faisoient agir, avoient toujours cherché à opposer un contrepoids à l'autorité du sénat. Ce fut là l'origine des troubles qui précédèrent l'établissement des tribuns. Mais cet établissement, loin de terminer les anciens troubles, devenu abusif à sa naissance même, fut la cause et le soutien de ceux que l'on vit ensuite. Cette magistrature avoit été donnée au peuple pour se défendre : ceux qui l'obtinrent, lui persuadèrent bientôt de s'en servir pour attaquer, de façon que ce nouveau pouvoir politique, au premier vice de son institution, joignit tout-à-coup celui d'agir en sens opposé de son institution même : il étoit pièce étrangère dans la constitution ; mais dans une constitution, tout pouvoir qui n'est pas nécessaire, finit immanquablement par être dangereux. De là

les entreprises toujours nouvelles des tribuns, qui vouloient renchérir sur leurs prédécesseurs, qui travaillèrent sans cesse à augmenter l'autorité du peuple, c'est-à-dire la leur : de là tout se dénatura successivement dans l'état. Les plébéiens parvinrent à toutes les charges : les chevaliers qui étoient les traitans de la république, furent admis dans les jugemens : le sénat fut astreint à regarder comme loi un plébiscite, auquel le sénat même ne donnoit pas sa sanction. Alors la confusion fut entière ; les magistratures ne furent plus qu'un nom, la masse du peuple remplaça tous les pouvoirs par le pouvoir du plus fort. Ce peuple, dont l'autorité avoit été sagement limitée, lorsqu'il n'étoit composé que des citoyens de Rome, voulut avoir une autorité sans bornes, lorsque les droits de citoyen furent donnés à toute l'Italie. Alors on vit qu'on ne pouvoit plus rien faire sans ce peuple, que son caprice et son enthousiasme pouvoient élever à la fortune et aux honneurs. Il fallut encenser, enivrer l'idole que l'on vouloit faire agir ou parler à son gré. Et les patriciens

ambitieux, qui autrefois n'auroient pu parvenir que par l'estime et le vœu de leur ordre, corrompirent et achetèrent ce même peuple, dont il falloit à tout prix, et n'importe comment, avoir les suffrages.

La gradation de ce changement est parfaitement marquée dans l'ouvrage déjà cité de la Grandeur des Romains. Elle l'est encore dans différens chapitres de l'Esprit des Loix; où l'on voit les mêmes loix produire différens effets, à mesure que le génie du peuple subit plus ou moins de variation, et que le gouvernement s'éloigne plus ou moins de son principe. C'est bien encore par ce qui, dans l'Esprit des Loix, est dit des variations du gouvernement, que l'on peut juger quel est le principe du gouvernement républicain. Rome vertueuse étoit une sage république; mais à mesure que ses vertus diminuèrent, ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, à mesure que sa domination s'accroissoit, le gouvernement changea avec son principe. Et enfin lorsque la force, ou plûtôt le choc populaire eut renversé les anciennes barrières, il n'y eut

plus de gouvernement, parce qu'il n'y eut plus de vertu. Chaque jour on faisoit de nouvelles loix contre les brigues; et chaque jour les brigues devenoient plus scandaleuses. On renouveloit les réglemens contre les concussions, et les concussionnaires jouissoient publiquement de leurs rapines. On accusoit les proconsuls à la fin de leur administration; et sur les sommes énormes qu'ils tiroient de leurs provinces, ces proconsuls prélevoient ce qu'il faudroit donner pour faire condamner leurs accusateurs. Ce n'étoit pas les loix qu'il falloit réformer; ce n'étoit pas les jugemens dont il falloit assurer l'impartialité; c'étoit les mœurs qu'il falloit ramener au point de simplicité, vers lequel un grand peuple ne rétrograde jamais. Et il est à remarquer, que lorsqu'on en est une fois à ce point de corruption, chaque tentative inutile que l'on fait pour l'arrêter, ne sert qu'à lui donner de nouvelles forces; puisque c'est pour elle un triomphe, qui ne sert qu'à donner plus de publicité à l'impuissante foiblesse qu'on veut lui opposer.

Dans cet état, il faut qu'un peuple,

quel qu'il soit, soit d'abord acheté, puis asservi. C'est la marche irrésistible de la nature. On achète ce peuple, parce qu'on a besoin de son aveugle impétuosité, pour bouleverser l'état; on l'asservit, parce que ce peuple-machine, qui a toujours la force de détruire, n'a jamais la sagesse de réédifier, et que ses flatteurs, devenus bientôt ses tyrans, n'ont d'autres moyens que la terreur, pour faire cesser l'anarchie.

Les mœurs des Romains, pendant les beaux temps de la république, méritent que vous leur donniez une attention particulière; et leur changement successif demande à être soigneusement observé. Vous le remarquerez sur-tout à chaque loi nouvelle; vous le remarquerez lorsque cette loi vient ou du sénat ou des tribuns. Dans le premier cas, elle est presque toujours pour s'opposer, ou pour remédier à un abus. Dans le second, elle en suppose, et presque toujours en légalise un. Tous les sénatus-consultes tendent à maintenir l'ancienne forme de la république; tous les plébiscites tendent à la changer. Ceux-ci l'emportèrent

bientôt

bientôt sur ceux-là; et cela devoit être. Les sénat s'attachoit aux anciens usages, les tribuns aux nouvelles mœurs. Mais comme les mœurs font toujours plier les loix, ou gouvernent la législation, les sénatus-consultes luttoient contre le torrent; les plébiscites le suivoient, quelquefois même le devançoient, en ajoutant à sa pente et à sa rapidité.

Il y avoit à Rome trois classes qui y causèrent bien des maux, dès que la vertu s'y corrompit. Les chevalièrs, les affranchis et les esclaves.

La constitution avoit voulu donner une place aux chevaliers. Mais cette place étoit hors de l'ordre des choses; elle leur parut bientôt insignifiante; et dès que les mœurs s'altérèrent, ceux qui ne devoient être que les défenseurs de la patrie, en devinrent les traitans. C'étoit déjà renverser toutes les idées. On fit bien plus : ces traitans devinrent juges; et dès ce moment il n'y eut plus de justice. Les trois professions avoient chacune leur attribut particulier, l'honneur, l'argent, l'intégrité. Dès qu'on les confondit, l'honneur et l'intégrité se

trouvant en concurrence avec l'argent
purent soutenir le combat; l'argent r
maître du champ de bataille, et ré
seul.

Rome n'avoit pu donner à ses citoy
l'apparence de l'égalité, qu'en peupla
comme je l'ai dit, ses campagnes d'es
ves, et ses boutiques d'affranchis.
affranchis recueillirent donc tout le p
du commerce. Ils offusquèrent par l
richesses ceux que la loi mettoit au-de
d'eux, et accrurent chez ceux-ci la
tation d'en acquérir. Quand ils obteno
le droit de citoyen romain, ils se tr
voient tout-à-coup des citoyens puissa
ils connoissoient l'intimité des famill
ils étoient les corrupteurs ou les agens
corruption de toute la jeunesse. Ils dén
cèrent sous Sylla, et recrutèrent pour
tilina; et en perdant la république, il
vengèrent du mépris auquel ils étoi
voués par la fierté républicaine. Il en
de même des esclaves. L'état de dég
dation dans lequel on les tenoit; le d
de mort que leur maître avoit sur e
la condamnation dans laquelle la loi mé

les enveloppoit au moindre soupçon, pouvoit être nécessaire et non dangereuse, tant que la simplicité des mœurs apportoit quelque adoucissement à leur sort. Mais dès que les mœurs commencèrent à se corrompre, que les esclaves qui avoient trouvé dans leurs maîtres l'exemple de toutes les vertus, y trouvèrent le modèle de tous les vices ; dès qu'on se fut servi du grand nombre de ses esclaves pour attaquer un rival, pour enfreindre la loi, pour exciter et soutenir les mouvemens populaires, les esclaves firent corps, parce qu'ils faisoient nombre : ils devinrent une puissance ennemie au sein de l'état ; et la guerre qu'ils soutinrent contre la république ne fut pas la moins dangereuse pour elle. On porta contre eux les loix les plus sévères ; mais la sévérité même de ces loix annonçoit la crainte et le danger. Après la bataille de Cannes, Rome arma ses esclaves pour la défendre. Elle ne l'eût pas osé cent ans après. Elle avoit donc augmenté son territoire, mais non sa force.

Il y a dans les beaux temps de la grandeur romaine deux époques bien intéressantes.

Dans toutes les deux, la république pensa périr sous les décemvirs et sous les Gracques : dans toutes les deux, elle reconnut le danger des changemens violens.

Le premier germe de sa maladie étoit dans son tempérament politique. Elle crut y remédier en se donnant d'autres loix civiles. Au lieu de les faire d'après sa position et ses mœurs, elle alla les chercher en Grèce. Au lieu de les faire et de les essayer graduellement, elle les fit tout-à-coup. Enfin, au lieu de les faire suivant les formes ordinaires, elle chargea de ce soin dix personnes auxquelles elle confia un pouvoir absolu. Les décemvirs pouvoient légaliser d'une main ce qu'ils vouloient faire de l'autre. Ce comité, imaginé pour le salut public, établit la plus terrible tyrannie, et comprima la liberté sur tous les points. Le peuple romain put se rappeler alors comment Numa lui donnoit des loix; et en tremblant devant les licteurs d'Appius, il dut regretter la paisible fiction de la nymphe Egérie.

Les Gracques, ambitieux ou républicains forcenés, vouloient ramener cette

égalité que les triomphes de Rome détruisoient tous les jours. Ils vouloient revenir au partage des terres, à cette idée chimérique, mais chérie par tous les factieux : ils vouloient assujettir les graves et sages délibérations du sénat, aux assemblées tumultueuses, et aux vociférations de la populace. En un mot, ils vouloient une révolution; ce que personne n'a droit de vouloir; ce qui dans un état constitué doit être un arrêt de mort. Le leur étoit donc prononcé par la loi, par le bien, par l'ordre public. Il ne fut pas exécuté par des moyens légaux, parce qu'eux-mêmes avoient rendu ces moyens impossibles; parce qu'en troublant la société, ils s'étoient mis en état de guerre; parce qu'en faisant valoir les droits de la multitude, c'est-à-dire le droit du plus fort, ils s'étoient soumis à cette loi qui paralyse toutes les autres.

Vous trouverez quelques écrivains qui ont reproché au sénat la mort des Gracques, comme ils ont reproché à Cicéron la mort des conjurés de Catilina, et à Henri III celle des Guises. Dans les circonstances où ces évènemens ont eu lieu,

ils dérivoient du droit de sûreté, qui, étant celui de tout individu, est à plus forte raison celui de toute société. Un souverain, un état quelconque, fait une faute sans doute, quand il se laisse réduire à cette nécessité par des mouvemens qu'il eût pu arrêter; mais il en feroit une bien plus grande, si appliquant encore les principes de la société à ce qui la renverse, il n'exécutoit pas la condamnation portée par la première des loix, *salus populi*.

On en trouve un exemple même dans l'histoire de la sévère Lacédémone. Les loix de Lycurgue défendoient de faire périr un citoyen sans une enquête, des formalités, une sentence juridique. Agésilas avoit découvert une conspiration dont il étoit instant que les auteurs fussent punis sur-le-champ, et dont sur-tout il falloit, pour le salut de la république, laisser à jamais ignorer les complots. Agésilas ne craignit point d'abroger les loix de Lycurgue, et de condamner les coupables sans aucune forme; après quoi il rétablit les loix. La tournure qu'il prit dans

cette affaire, prouve que lorsqu'il n'y a qu'un moyen de sauver l'état, la première de toutes les loix est de l'employer.

Examinez bien les maximes de Grotius, de Puffendorf, de Vatel même, sur le droit de la nature et des gens, et vous verrez qu'elles conduisent à cette conséquence. Il est possible que dans leurs premières tentatives, les Gracques n'eussent point de vues personnelles : mais ces tentatives n'en étoient pas moins dangereuses : elles ne pouvoient réussir sans bouleverser l'état. A mesure que Rome agrandissoit son empire, elle s'éloignoit de plus en plus de la possibilité de rester république. La force du peuple ne pouvoit plus être employée qu'à la faveur de l'anarchie ; et cette anarchie devoit tôt ou tard ramener à un pouvoir unique. C'est ce qui se vit bien clairement pendant les cinquante dernières années de la république.

LETTRE XV.

Etat de la république en Italie, en Asie, en Afrique.

MAIS avant d'arriver à cette désastreuse époque, le peuple romain, toujours provoqué par cette inquiète activité qui le minoit au-dedans, faisoit au-dehors les plus grands progrès. Ce qui dans les murs de Rome ne produisoit que des crimes, hors de son enceinte, puis en Afrique, en Asie, produisoit ces guerres célèbres dont Rome sortoit toujours avec gloire. C'est là que son institution se déployoit dans toute sa force, et opposoit aux jeux de la fortune ce courage passif, cette longanimité d'efforts, cette réaction perpétuelle contre les revers, qui avec le temps doit nécessairement changer les plus grands revers en succès. Toutes ces vertus romaines, qui devoient conquérir l'univers, se manifestent lors des propositions de paix faites par Porsenna, lors de l'invasion de

Pyrrhus, au siége de Veies, à la prise de Rome par les Gaulois, dans la guerre contre les Samnites, qui ne furent soumis qu'après vingt-quatre triomphes, mais sur-tout dans la seconde guerre punique. C'est après la bataille de Cannes, précédée des trois autres défaites, qu'il faut voir Rome sauvée par le principe de son admirable constitution. C'étoit un consul plébéien qui, malgré l'avis du patricien son collègue, avoit voulu donner, et avoit perdu la bataille. Le sénat se garde bien de lui en témoigner le moindre mécontentement; au contraire, il se hâte de lui décerner des honneurs *pour n'avoir pas désespéré de la république.* Il interdit à tous les citoyens tout signe extérieur de douleur ou d'inquiétude; il aime mieux pour se faire une nouvelle armée, prendre les esclaves qui étoient dans Rome, que de confier encore une fois le salut de l'état aux troupes qui avoient fui à Cannes; il aime mieux créer de nouveaux citoyens, et faire tomber les marques de son improbation et de son mépris sur ceux qui n'ont pas servi la patrie, comme elle veut toujours qu'on la serve. Il envoie ceux-ci

continuer obscurément la guerre en Sicile ; et sans se départir de ce premier principe, sans faire aucune proposition à ses ennemis, tant qu'ils sont vainqueurs, persuadé que la guerre la plus malheureuse, est encore plus avantageuse à un état qu'une paix infâme ; et qu'une nation combat toujours utilement, quand elle combat avec gloire; il recrute plutôt l'énergie que l'armée romaine : et avec une constance inébranlable, il attend du temps, des délices de Capoue, et des dissentions intestines de Carthage, ce qui doit obliger le fier Annibal à abandonner, en frémissant, la proie qu'il croyoit déjà saisir.

Ce beau morceau de l'histoire romaine est celui qui donne à l'observateur le plus grand spectacle. Dans les autres guerres que Rome eut à soutenir, rien ne présente un aussi grand intérêt. A la troisième guerre punique, Carthage n'est plus ce fier lion africain : elle a perdu tous ses moyens d'attaque; et l'expérience a prouvé que sans eux il y a peu de moyens de défense. La bataille de Zama délivre Rome d'une rivale que déjà elle ne devoit plus

haïr : car elle n'étoit plus à craindre.

C'est communément à cette époque que l'on fixe la décadence des Romains. Ce n'est pas que leur domination ne se soit encore considérablement augmentée. Mais c'est à la ruine de Carthage que le changement devint plus sensible. Ils ne trouvèrent plus devant eux ces peuples qui, pendant quatre siècles, avoient perpétuellement exercé leur courage. L'Afrique ne fit que peu de résistance. L'Asie n'en fit, pour ainsi dire, aucune. Tygrane, Ptolomée, Persée, Eumène, Ariarat, Nicomède, ne régnèrent que pour se soumettre ou volontairement, ou de force, aux armes romaines. Les villes grecques, qui auroient pu, par leur union, présenter une masse imposante, furent d'abord la dupe, puis la victime de leur orgueil. Rome feignit de leur rendre une liberté qu'aucune d'elles ne se trouvoit en état de défendre, et qui n'étoit pour toutes que la perpétuité de leurs discordes civiles.

Un seul souverain soutient l'honneur des rois, et les droits de toutes les nations : je l'ai déjà dit : c'est Mithridate. Il n'est

point abattu par les revers ; il n'est pas découragé par les trahisons : il n'est point effrayé de l'abandon dans lequel le laissent les peuples dont il vouloit défendre les propriétés. Il se sent la force, ou du moins le courage, non seulement de résister seul à l'empire romain, mais encore de traverser un pays immense pour aller l'attaquer. En un mot, on retrouve dans l'ame seule de Mithridate tout ce qu'on a admiré dans le sénat après la bataille de Cannes. Ce grand prince semble s'être emparé des antiques vertus de ses ennemis, et ne leur laisser que les vices qu'ils avoient conquis pour venir jusqu'à lui. On peut encore aujourd'hui douter raisonnablement s'il n'eût pas exécuté avec succès le projet qu'il méditoit, et que la perfidie de ses enfans arrêta dès le commencement. Mais quand on songe aux innombrables armées que fournirent les pays qu'il vouloit traverser, aux coups mortels que ces armées portèrent ensuite à l'empire romain, on regrette que ces peuples n'aient pas été conduits par un monarque, qui, toute sa vie, avoit appris à connoître et à combattre

les romains, et qui avoit préjugé quel étoit le seul moyen de les vaincre.

Tout ce qui tient à la guerre que Mithridate soutint pendant 40 ans, mérite la plus grande attention. Avec lui périt la liberté du monde connu. Il prétendoit à la gloire d'en être le restaurateur : il n'eut que celle d'en être le dernier défenseur : il étoit digne de l'une et de l'autre. Dans tout ce qui tenoit à cette partie de l'Asie, il ne resta de libre que les Scythes et les Parthes, défendus par leurs mœurs agrestes, par leur position, par leur manière de combattre. Tout ce qui étoit au-delà du Danube, tout ce qui tenoit à la Sarmatie, échappa à la puissance romaine, grace à l'obscurité qui régnoit alors dans la géographie. Ce fut dans cette obscurité que la nature, ne pouvant plus être libre que vers les limites du monde, travailla en silence à enfanter cette immense population, qui s'étoit déjà répandue sur plusieurs points du globe, et qui plusieurs siècles après devoit se précipiter sur les Romains.

L'aveugle apathie, l'incroyable lâcheté avec laquelle toute cette Asie (j'en excepte

Mithridate) attendit et reçut des fers, présenteroient à l'observateur de grandes réflexions, si une partie quelconque de la terre se retrouvoit jamais dans la même position : si une république formidable menaçoit encore tout ce qui l'avoisine d'une oppression universelle. C'est alors qu'il faudroit rechercher toutes les fautes des états asiatiques lorsque les Romains s'en approchèrent, et se convaincre qu'en commettant les mêmes fautes, on éprouvera le même sort.

Les romains, pendant plusieurs siècles, avoient acquis beaucoup de gloire et peu de puissance. Il n'avoient point franchi les bornes de l'Italie ; là s'étoient trouvés des ennemis qui leur disputoient le terrein pied-à-pied, et qui quelquefois leur avoient donné des allarmes. Mais dès qu'ils eurent porté la guerre hors de l'Italie, ils ne trouvèrent presque plus d'ennemis dignes d'eux. Carthage, qui les avoit mis en Italie à deux doigts de leur perte, leur résista foiblement en Afrique. Après elle, ce qui fut attaqué résista encore moins. La ruine de cette Carthage, si riche, si puissante,

qui avoit pompé si long-temps les trésors des plus grands états, avoit dû produire une terrible commotion, sur-tout en Asie. Son Annibal s'y étoit réfugié; il y préconisoit la haine des Romains : il signaloit leur approche : il sollicitoit par-tout de grands efforts contre l'ennemi commun. Les grands exploits de cet homme extraordinaire appeloient l'attention publique sur un danger dont il paroissoit si frappé. Néanmoins toutes ses tentatives furent infructueuses, et né tournèrent que contre lui. Les Romains jugèrent avec raison que la terreur feroit pour eux encore plus que leurs armes; qu'il falloit donc la répandre par-tout, et prendre un ton qui maintînt cet effroi universel : et opposant sans cesse l'audace à la crainte, ils parlèrent en maîtres même dans les états où ils n'avoient encore pénétré que par leurs ambassadeurs. Si on leur eût répondu avec la dignité qui convient à tout empire menacé contre le droit des gens, ils auroient été obligés d'abandonner ou de différer leurs projets; mais on crut les appaiser à force de bassesses. On les accoutuma à être obéis en

Asie, comme en Italie et en Espagne. Un étranger poursuivi par eux ne trouva plus d'asyle. Ils réclamèrent Annibal à la cour des rois, comme ils auroient réclamé dans Rome un malfaiteur public réfugié dans une maison particulière. Un roi étoit insulté par un ambassadeur romain au milieu même de son royaume : il laissoit puérilement tracer autour de lui un cercle sur le sable, et obéissoit à l'injonction de n'en point sortir avant de souscrire à ce qu'on lui demandoit.

De là il arriva deux choses : l'une, que les gouvernemens s'avilirent aux yeux de leurs peuples ; l'autre, que les peuples s'accoutumèrent à se croire trop foibles pour résister à un ennemi que leur souverain n'osoit envisager. Souverains et sujets, tout tomba dans cette langueur morale, qui paralyse tous les moyens physiques ; dans ce mépris de soi-même qui ôte à une nation l'opinion de ses véritables forces. Chacun se flatta d'obtenir un meilleur sort en ne résistant pas ou en résistant peu. Chaque empire ajourna le moment de sa servitude, et calcula dans

combien de temps il passeroit sous la domination romaine. Enfin tous ces états agirent comme un vaisseau qui, en pleine mer, feroit une voie d'eau, et dont l'équipage, au lieu de travailler aux pompes, supputeroit combien il a encore de temps avant d'être englouti.

La réunion de l'Asie présentoit des forces bien plus considérables qu'il ne falloit pour arrêter les Romains; et on n'en peut douter, quand on voit ce que fit Mithridate seul. Quelques légions envoyées à une si grande distance de leur patrie, devoient être anéanties par ces Grecs, dont la valeur étoit si renommée par la phalange macédonienne, par tous ces pays d'une immense population qui avoient produit les armées de Sésostris, de Cambyse, de Cyrus, de Xercès et d'Alexandre. Mais toutes ces nations se laissèrent successivement attaquer, sans que l'exemple de celles qui venoient d'être vaincues, fît sortir les autres de leur inertie. A la vérité, la politique romaine entretenoit cette inertie avec grand soin. Elle faisoit jouer entre ces nations les mécontentemens,

les jalousies, les espérances d'agrandissement aux dépens l'une de l'autre, enfin toutes les marottes politiques que se renvoient mutuellement la fausseté, la terreur et l'ineptie. Et sans doute dans les conseils des cours de l'Asie, il se trouva de ces ministres, prétendus grands hommes, qui présentoient à leur souverain la ruine d'un état voisin, comme un avantage pour le leur : qui lui disoient que les Romains, ne pouvant garder tant de conquêtes, auroient besoin d'avoir des alliés, et qu'en évitant de les irriter, en prenant tous les ménagemens ordonnés par des circonstances impérieuses, on recueilleroit un jour le fruit de cette conduite sage et mesurée.

Mais tandis que dans chaque cabinet on traçoit sur la carte une ligne d'agrandissement, et que l'on supputoit combien on alloit gagner en hommes, en territoire, en impôts, les armées romaines dépassoient toutes les lignes de démarcation, et s'avançoient toujours contre de nouveaux ennemis, qui ne s'étoient pas préparés à les recevoir. Un siècle fut suffisant pour engloutir et les

monarchies de l'Asie et les républiques de la Grèce. Et quand tous les peuples vaincus se trouvèrent attachés au même joug, ils se regardèrent avec stupeur. Il leur eût fallu pour secouer ce joug, moins de forces que pour souffrir toutes les humiliations, toutes les vexations, tous les outrages dont les accabloient les proconsuls. Mais l'arrivée de ces terribles commissaires glaçoit tous les cœurs. Et jamais une aussi grande, une aussi belle, une aussi riche partie du globe n'avoit été si servilement soumise. Pourquoi? c'est que les uns s'étoient dit d'avance que toute résistance seroit inutile; c'est que les autres se reposoient sur l'espoir chimérique d'échapper au sort commun : c'est que tous journellement avertis pendant un siècle, furent pris au dépourvu, et voulurent l'être.

Que leur fût-il donc arrivé si, au lieu de s'être lentement et successivement aggrandie, Rome se fût trouvée tout-à-coup avoir les dimensions colossales, qui la rendirent si formidable? Si après avoir eu pendant plusieurs siècles, un gouvernement tranquille, elle eût été tout-à-coup

jetée au milieu des convulsions républicaines, et obligée de faire tout-à-la-fois les plus grands efforts contre tout ce qui l'entouroit, sous peine de tourner ses efforts contre elle-même ?

Heureusement pour l'univers cette hypothèse étoit impossible. En prenant les dimensions d'une grande monarchie, Rome en établissoit nécessairement les bases au milieu d'elle : plus son peuple devenoit nombreux, plus son gouvernement devoit se resserrer ; et des débris de tous les trônes, se composoit le trône même qu'elle alloit relever.

Mais ce gouvernement qui devoit finir par faire sur et contre lui-même les plus terribles efforts, chaque jour tourmentoit, écrasoit l'humanité dans les plus belles parties du globe. Le moment où je m'arrête dans cette lettre, est celui où vous pouvez le mieux envisager et approfondir cette masse de calamités, dont il est cependant important de connoître la véritable source, et de suivre les effets sous quelque nom qu'ils se déguisent.

Placez-vous aux limites même de ce

vaste empire, dans ces contrées presque inconnues, où l'humanité effrayée travailloit lentement à enfanter ses vengeurs : de là jettez un œil observateur sur ces beaux royaumes de l'Asie, sur cette Grèce si célèbre, sur l'Egypte, sur les îles les plus riches de la Méditerranée, enfin sur presque tout ce qui reconnoissoit l'autorité de Rome, et voyez comment cette despotique république avoit établi et exerçoit son pouvoir.

Toujours ambitieuse de conquêtes et avide de dépouilles, c'est toujours ce double intérêt qui lui met les armes à la main. Si quelquefois elle cherche à le cacher, c'est pour porter plus sûrement des fers aux peuples crédules, à qui elle promet la liberté. Vous la verrez se parer avec ostentation d'une fausse magnanimité, s'intituler la protectrice du genre humain, la libératrice des nations soumises au joug de la royauté ; et en même temps vous verrez ses magistrats épuiser toutes les recherches de la tyrannie, et en inventer de nouvelles. Elle profite de la renommée qui avoit préconisé les rigides

vertus des premiers siècles de la république, et se sert encore emphatiquement de leur nom, alors même qu'elle en abjure tacitement les principes, et qu'elle en viole audacieusement la pratique. La bonne foi, la modération, l'équité se trouvent toujours dans les phrases pompeuses de ses décrets publics, mais ne se trouvent que là; c'est là seulement qu'elle parle de devoirs et de droits, de sa scrupuleuse exactitude à remplir les uns et à favoriser le libre exercice des autres. Son orgueil même, pour parvenir plus sûrement à ses fins, s'impose quelquefois et soutient la contrainte d'une apparence d'équité: mais c'est quand ce langage s'accorde avec ses desseins. Tous les genres de séduction sont employés par elle, et tous lui réussissent: elle met à profit l'aveuglement de tous les peuples; et à peine en a-t-elle soumis un, qu'elle trouve chez lui de nouveaux moyens pour en soumettre un autre.

Est-elle menacée par un grand nombre d'ennemis réunis; il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie pour les diviser; dissimulation, promesses, traités avantageux,

méfiance et jalousie politique, tout est mis en œuvre ; mais quand elle a triomphé de ceux qui sont restés armés contre elle, elle ne connoît plus ni amis, ni alliés. Fière des nouvelles forces qu'elle vient d'acquérir, elle viole audacieusement toutes les conditions auxquelles elle avoit consenti, celles même qu'elle avoit prescrites, et reproche ses propres injustices à ceux qui en sont victimes.

Et cependant de tous ces souverains qui tombèrent dans les fers, ou se prosternèrent aux pieds de ce monstrueux colosse, aucun ne s'apperçut à temps que ce despotisme destructeur n'auroit pas de terme, parce que c'étoit celui d'une république militaire, parce que le despotisme d'un conquérant s'affaisse avec les années, et diminue sous un successeur moins violent ou plus voluptueux, au lieu qu'une république militaire est obligée d'être conquérante, sous peine de ne pas exister ; la guerre est le premier article de sa constitution : c'est la condition *sine quâ non*.

Ce sénat qui se renouveloit sans cesse, ce

il avoit tout ôté, excepté la vie, s'arrêtoient stupidement devant une autre éruption, pour voir comment leurs voisins s'en tireroient. La majeure partie du monde devint une arène sanglante, où de misérables esclaves, après s'être fait mutiler par un monstre féroce, se traînoient jusque sur l'amphithéâtre pour applaudir à la mutilation ou à la mort de ceux qui les remplaçoient.

Tels ont été, tels seront toujours en masse tous les hommes, quand les gouvernemens n'ont ni honneur, ni énergie. Tout ce qui est colossal est spectacle pour eux. Soit crainte, soit admiration, ils regardent d'abord l'idole avec stupeur, l'encensent avec bassesse, et finissent par la parer eux-mêmes de leurs dépouilles.

LETTRE XVI.

Etat de la république en Espagne et dans les Gaules.

LES guerres puniques avoient conduit les Romains en Espagne. C'étoit là le siége de la grandeur de Carthage. Cette ville commerçante, instruite par les leçons de Tyr, sa mère patrie, suivoit les côtes d'Espagne pour voguer sur l'Océan. L'ignorance des nations qui peuploient ces côtes, lui offroit dans ses échanges un gain assuré. Il est sûr qu'elle parvint jusqu'à l'extrémité de la Gaule Belgique, et que ce fut par là qu'elle pénétra en Angleterre. Et ce qui prouve le grand avantage du commerce qu'elle faisoit avec cette île, c'est le soin avec lequel ses navigateurs en cachoient le chemin aux Romains. On voit dans l'histoire qu'un navire carthaginois, chargé pour l'Angleterre, étant suivi par un navire romain, aima mieux se faire échouer que de lui apprendre une route dont il avoit

tant d'intérêt à lui dérober la connoissance. Le patron de ce navire fut loué par le sénat de Carthage, et récompensé aux dépens de l'état.

Quels étoient les peuples qui habitoient alors ce que l'on appelle les Espagnes et les Gaules; c'est-à-dire cette vaste étendue de pays, qui, en partant de l'Italie, commence aux montagnes des Grisons, et comprend tout ce qui est renfermé entre les Alpes, la Méditerranée, l'Océan et le Rhin? Je l'ai déjà dit; c'étoit sur les côtes, quelques colonies phéniciennes, et dans les terres de nombreux essains de ces Celtes, nom général que l'on a donné pendant long-temps aux nations barbares qui sortoient du Nord, pour se répandre dans le Couchant et dans le Midi. L'expérience a démontré que dans les temps anciens, et même à présent, les femmes du Nord sont extrêmement fécondes, parce qu'en général les mœurs y sont plus simples, plus égales, attendu que les passions y sont moins vives. C'étoit surtout dans cette partie du monde comprise entre les bouches du Danube et le Caucase,

que se formoient ces peuplades innombrables : on peut avec raison les comparer à ces immenses glaciers renfermés dans les plus hautes montagnes de la Suisse, qui sont destinés à renouveler sans cesse l'eau de nos fleuves, et à aboutir et se confondre dans l'Océan. La première direction de ces peuplades portoit vers l'Occident. Les premières hordes, en remontant le Danube, s'arrêtèrent vers sa source; et encore aujourd'hui, on retrouve dans les peuples qui habitent cette partie de la Souabe, un reste des anciennes mœurs des peuples pasteurs : car c'étoit là leur première vie. Le but de leurs expéditions étoit de s'éloigner d'un pays trop surchargé par le nombre de ses habitans et de ses bestiaux. Aussi s'arrêtoient-ils dans les premières contrées où ils trouvoient ce qui leur étoit nécessaire. Mais bientôt une nouvelle peuplade prenoit la même route, et trouvant ses anciens compatriotes, elle les poussoit en avant. Ceux-ci s'établissoient dans des pays qui leur paroissoient plus riches et plus féconds à mesure qu'ils avançoient vers le Midi. Ils y restoient

jusqu'à ce qu'une nouvelle émigration les forçât de s'avancer encore. Enfin les dernières émigrations, parties des bords du Don et du Niester, chassèrent les premières jusque sur les bords de l'Océan. Depuis les sources du Rhône jusqu'aux côtes de la Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au pas de Calais, tout se trouva habité par des nations d'une origine commune. Alors celles qui étoient obligées, comme elles, de quitter leur berceau commun, trouvant les deux rives du Danube toujours plus occupées, à mesure qu'on remontoit ce fleuve, prirent à droite dans la Sarmatie, aujourd'hui la Pologne, et allèrent peupler la Suède et le Dannemarck.

Les nouveaux habitans des Gaules y portèrent une partie de leurs premières habitudes. Le goût, et peut-être le besoin de renouveler leurs émigrations, les attira au-delà des Alpes. Quelques-uns pénétrèrent jusque dans la Grèce, et donnèrent leur nom au pays que l'on a depuis nommé la Galatie. D'autres vinrent à différentes époques attaquer plusieurs provinces de

l'Italie. Comme ces invasions n'étoient faites que pour chercher un établissement, ils transportoient avec eux toutes leurs familles. Dans la défaite des Cimbres par Marius, outre le grand nombre d'hommes armés, il y avoit une multitude de femmes et d'enfans; tout fut exterminé. Ces Gaulois avoient conservé la force et la stature des nations vierges. C'étoit leur taille, c'étoit la pesanteur de leurs armes, c'étoit la force de leurs coups qui épouvantoient le soldat romain; et il fallut que Marius triomphât de la terreur de son armée pour triompher des ennemis.

Les idées grossières qu'ils avoient apportées avec eux sur la divinité et sur le culte qu'on lui doit rendre, se mêloient avec la superstition et l'idolâtrie des cocolonies phéniciennes : et delà se forma cette religion qui tenoit tout-à-la fois et de l'agreste simplicité des Tartares et du pouvoir sacerdotal qu'on retrouve chez les peuples grecs.

Vous verrez en effet que la religion des Druides fut infectée de cruautés et de superstition : deux choses qui, pour le

malheur de l'humanité, marchent trop souvent ensemble. L'une tient à l'égarement du cœur, l'autre à celui de l'esprit. C'est une suite de la dépravation de la nature, qui prête à la divinité les passions humaines. C'est une suite d'une imagination déréglée, qu'un instinct irrésistible portoit à chercher un Dieu, et qui ne pouvant par soi-même s'élever jusqu'au véritable, se faisoit des dieux à son image.

Quand on veut réfléchir sur cette cruelle habitude d'offrir aux dieux des sacrifices humains, il me semble qu'on y trouve la preuve d'une idée première, universellement répandue. Cette idée étoit que la réconcilation du ciel et de la terre ne se consommeroit que par le sang humain, que par le sacrifice de l'humanité entière. La perversité humaine s'est long-temps méprise sur ce sacrifice. Mais il s'est enfin opéré dans la mort de l'Homme-Dieu, qui représentoit tous les hommes. Et c'est dans ce sens aussi simple que sublime, qu'il faut entendre les deux mots du magistrat romain, lorsqu'il livre à la mort le juste dans lequel il ne trouve aucun crime.

Sans doute elle étoit fausse cette religion des Druides; mais toute fausse, toute erronée qu'elle étoit, elle n'en prouve pas moins, ainsi que toutes les religions du paganisme, que dans tous les temps, dans tous les pays, l'homme éprouve en lui-même le besoin d'une religion; que chez aucun peuple, cette religion n'a été purement spéculative, parcequ'il faut à l'homme un culte qui le rapproche de la divinité, en lui offrant des objets qui agissent sur ses sens; que chez aucun peuple cette religion n'a été séparée de l'idée d'une bienfaisance qui protège et nourrit les hommes. On la retrouve dans le culte de Cérès, dans les autels élevés aux animaux et aux productions les plus utiles de l'Egypte, dans la fête instituée par les Druides pour diviniser le fruit de l'arbre le plus commun dans les Gaules, alors couvertes de forêts. La récolte du guy étoit une fête religieuse et nationale; et ce n'étoit qu'après des solemnités expiatoires, que les prêtres conduisoient le peuple dans les bois, où il trouvoit un fruit précieux pour lui.

Cette religion, quelle qu'elle soit, acquerra plus d'empire à mesure que la société sera plus formée. Les hordes sauvages qui viendront pour renverser cette société, se soumettront elles-mêmes à l'empire de la religion. Les habitans du Nord feront des incursions dans les Gaules; et ils en adopteront le culte religieux. Les Romains y pénétreront, et respecteront ce même culte. Mais ce culte sera détruit par la religion chrétienne. Alors vainqueurs et vaincus, tout adoptera la nouvelle doctrine; les Francs feront la conquête des Gaules, et deviendront eux-mêmes la conquête de la religion qui y domine.

Dans ces efforts uniformes de deux religions si opposées, l'une humaine et locale, l'autre divine et universelle, voyez encore la preuve qu'il faut dans une société une religion dominante : qu'il faut une religion de l'état, qui s'identifie avec lui, et qui attache la durée de la société politique à celle de la société religieuse.

C'est encore ici une de ces vérités nécessaires, à la démonstration de laquelle

concourent les principes et les faits, parce qu'elle dérive du double rapport de l'homme comme être religieux et comme être social.

Remarquez encore (car lorsque je trouve sur ma route ces grandes idées que la raison et l'histoire s'accordent pour nous inspirer, je ne les quitte qu'à regret) remarquez que toutes les vérités nécessaires à la double existence de l'homme sous ce double rapport, sont écrites dans tous les codes, adoptées par tous les législateurs, comme la pierre angulaire de leur ouvrage, et reconnoissez qu'il n'y a rien de plus impie, de plus impolitique, de plus orgueilleusement absurde, que l'inexécutable délire de ces *Levellers* de la philosophie, qui veulent recommencer le monde et dénaturaliser l'espèce humaine.

Les plus sages des Druides sentoient, je n'en doute pas, l'illusion de leur doctrine; mais ils n'avoient rien à mettre à la place. Ils sentoient qu'une illusion même, dirigée sur un objet réel, peut servir à conduire les hommes. Et celui qui ne peut pas parvenir à la découverte

de la vérité, est assez sage s'il fait servir l'erreur au bonheur de ses semblables.

Du reste, une trop grande étude des mœurs anciennes des Gaules et des Espagnes seroit de peu d'utilité. Les mœurs de ces peuples avoient déjà subi un grand changement lorsque les Romains y arrivèrent. Ils étoient dès-lors devenus peuple civilisé, comme je le dirai dans l'histoire intermédiaire; et c'est alors qu'il faut connoître et suivre le mélange qui se fit des mœurs et des coutumes romaines avec celles des provinces conquises.

Car cet immense pays devint aussi province romaine. Et en effet, il importoit à Rome de ne pas laisser si près d'elle se former et s'aguerrir cette population nombreuse, dont tant de fois elle avoit ressenti la fureur.

Les Espagnes subirent promptement le sort de Carthage. Divisées en petites royautés, elles furent successivement asservies. Les Gaules coûtèrent aux Romains plus de temps et plus de sang. César y fit la guerre dix ans; et cette guerre lui servit de prétexte pour se faire continuer dans

une autorité qui devoit le conduire à ses fins. Cette histoire intéressante, parce qu'on y retrouve les positions locales que nous occupons aujourd'hui, l'est encore, parce qu'elle a été écrite par le vainqueur même. César, dans ses Commentaires, raconte ce qu'il a fait, et il le raconte avec cet air de vérité, avec cette description exacte des lieux, qui assurent le crédit d'un écrivain. Mais je répéterai encore qu'il ne faut les lire qu'en ayant sous les yeux une double carte de l'ancienne et de la nouvelle géographie.

La population des Gaules devoit être immense, à en juger par les efforts qu'elle renouveloit sans cesse contre César, et par le nombre d'ennemis qu'il fit périr. Ce qu'il en dit dans ses Commentaires, ce que Cicéron en dit dans ses discours, peut être enflé : il le porte à deux millions d'hommes. Mais cependant il est aisé de concevoir que l'opiniâtre défense d'un peuple guerrier qui se battoit au milieu de ses foyers, devoit nécessairement, pendant dix ans de suite, coûter la vie à un grand nombre de ses défenseurs. En parcourant

cette histoire, et en arrivant au moment où ces vastes provinces devinrent provinces romaines, on s'étonne que tant et de si vaillans peuples aient pu être conquis avec si peu de forces. Car les Romains eurent toujours pour principe d'employer chez eux de grandes forces pour se défendre, et de n'en envoyer que de très-modiques pour attaquer. Deux choses devoient inévitablement faire succomber les Gaulois : le peu d'union, le peu de rapport politique qui existoit entre tous ces peuples; le peu de discipline militaire, et l'ignorance de la tactique. César attaquoit successivement des peuples qui, s'ils s'étoient assemblés, ne pouvoient manquer de l'écraser par leur nombre. Il les attaquoit avec un plan d'attaque combiné, et eux n'en avoient aucun pour la défense. Il les attaquoit avec des troupes élevées dans la discipline la plus sévère, et habituées à toutes les évolutions de la tactique : les Gaulois ne savoient que marcher en avant, jeter de grands cris : ils ne profitoient d'aucun avantage local; ils ne savoient ni le chercher, ni l'attendre. Pour réussir, il ne falloit à César que

du temps : les Gaulois le lui laissèrent. Ses troupes effrayées d'abord à la vue des peuples qu'elles alloient combattre, se rassurèrent, lorsqu'à chaque action, ces peuples si terribles étoient toujours vaincus. Elles s'accoutumèrent à ne les plus craindre; et dès-lors ils ne furent plus redoutables. Cette terreur qui d'abord avoit frappé le soldat romain, se reporta sur le soldat gaulois : il ne crut plus pouvoir résister à un ennemi qui ne doutoit plus de le vaincre; et dans tous les temps, comme chez tous les hommes, la force de l'opinion a décidé les plus grands événemens.

Tout fut donc soumis au vainqueur. Mais les Romains sentirent bientôt que le peuple qu'ils avoient vaincu, pouvant toujours être attaqué et repoussé lui-même par les habitans des provinces barbares dont il étoit sorti, il falloit s'attacher ce peuple pour s'en faire un défenseur. A la vérité il devoit en naître un inconvénient, dont les suites pourroient être funestes. En accoutumant ce peuple à devenir Romain, on l'accoutumoit à connoître et à adopter les moyens que l'on avoit employés pour

le vaincre. Nous verrons dans la seconde partie ce qui en résulta. Dans celle-ci, il suffit de prendre une idée de l'amalgame qui se fit entre les loix des Gaulois et le gouvernement des Romains.

Les Gaulois formoient une quantité de petits états. Cette nombreuse subdivision, si défavorable pour se défendre contre un ennemi commun, convenoit assez à des peuples dont les relations et les besoins étoient très-bornés, et toujours renfermés dans le même cercle. La principale autorité résidoit dans leurs Druides : et la sagesse avec laquelle ces pontifes en usèrent pendant long-temps, se rapporte parfaitement à celle des Jésuites dans leur gouvernement du Paraguay. L'autorité se subdivisoit entre les grandes villes et les différens districts. Là elle étoit exercée par des municipalités; et comme, en cas de contestation, la décision suprême appartenoit toujours aux Druides, dont l'empire étoit absolu, rien n'étoit plus simple que cette machine composée d'une infinité de roues, qu'une force unique faisoit mouvoir, dirigeoit, arrêtoit à volonté. Les

Romains conservèrent aux Gaulois toutes leurs coutumes particulières; et le droit romain ne s'y établit, que lorsque ces peuples ayant pris successivement toutes les habitudes romaines, eurent besoin pour régler leurs propriétés, d'un corps de loix qu'ils avoient ignorées jusqu'alors. Les Romains leur conservèrent de plus le gouvernement municipal ; mais la volonté des proconsuls remplaça celle des Druides; et nous verrons ce qui en arriva lors de l'invasion des Francs.

Il faut à présent regagner les bords du Tibre; il faut retourner au milieu de cette Rome devenue la capitale du monde. Il faut voir ce qui se passe dans ses murs, et comment n'ayant plus au-dehors d'ennemis à combattre, elle va en enfanter au-dedans pour se combattre elle-même.

LETTRE XVII.

Divisions intestines de la République.

AVANT que Rome eût englouti les richesses du monde, ses dissentions avoient été fréquentes ; mais elles n'avoient jamais été de longue durée. Elles avoient quelquefois été sanglantes ; mais c'étoient des meurtres commis dans le moment d'une effervescence populaire : enfin elles n'avoient jamais eu pour but d'élever un citoyen au-dessus des autres. Celui qui eût alors manifesté une telle intention, ou qui eût donné lieu de la soupçonner en lui, auroit perdu dans un moment tous ses moyens pour faire agir le peuple. Mais lorsque Rome fut devenue le centre de toutes les richesses ; lorsque ses premiers citoyens surpassèrent en revenus la plupart des rois qu'ils avoient vaincus ; chacun d'eux sentit que ce corps immense avoit besoin d'un chef unique ; chacun

se promit de l'être, ou de travailler à l'élévation de celui qu'il croiroit lui être plus favorable. A cet instant les troubles publics prirent un autre caractère; et quand on examine attentivement l'histoire romaine au temps de Marius et de Sylla, on est forcé de reconnoître que Sylla eût rendu un grand service à sa patrie, et lui eût épargné bien des malheurs, s'il n'eût pas perdu pour elle le fruit de tous les crimes qui lui avoient acquis la dictature; et si au lieu de s'en démettre, il eût employé toute la force de son pouvoir à établir le gouvernement monarchique. Ce gouvernement étoit le seul qui pût convenir à Rome, parce que c'est le seul qui puisse convenir à un grand état; parce que dans un grand état, il y a toujours de grandes factions, si elles ne sont prévenues et étouffées par un souverain unique. Après avoir dans sa grandeur gigantesque forcé toutes les dimensions de la nature, Rome marchoit donc encore en sens inverse de cette même nature, en voulant revenir à des loix qui n'étoient plus ses mœurs. Or, *comme cette*

nature irrésistible reprend toujours son empire, tous les efforts qu'on lui oppose sont inutiles et dangereux. On ne peut l'attaquer que par des crises et des convulsions; et elle ne se défend que par des mouvemens homogènes et simultanés, qui se succèdent sans interruption, se secondent mutuellement, et ne se contredisent jamais.

Ainsi lorsque l'abdication de Sylla, lorsque les féroces vengeances de Marius échappé des marais de Minturne, lorsque la punition des audacieux projets de Catilina eut rendu à Rome quelque apparence de tranquillité, on voit s'élever une guerre plus générale entre César et Pompée.

Ainsi lorsque Pompée ayant été assassiné en Egypte, César se trouva seul maître du monde, l'état reprit une position plus calme. Nous avons plusieurs des discours que Cicéron prononça dans cet intervalle; et quoiqu'il faille un peu rabattre des flatteries de l'orateur, il y fait un tableau de la république qui s'accorde parfaitement avec ce que nous en savons d'ailleurs.

Mais lorsque ce même César eut péri sous les coups des conjurés qui n'avoient

rien prévu, qui croyoient que César étoit le seul obstacle au retour à l'ancien ordre, l'expérience prouva que le mal iroit toujours en augmentant. Aucun de ces conjurés, si zélés pour la république ne put se faire, avec succès, chef du parti républicain. Les décisions du sénat n'étoient plus dictées par sa sagesse ou sa prévoyance; elles étoient ou commandées ou suggérées par les menaces ou les mouvemens du peuple. Cette république qui vouloit, disoit-elle, recouvrer son ancienne liberté, fut obligée d'en confier la défense à l'héritier adoptif de César lui-même. Un jeune homme de vingt ans, qui n'étoit encore connu que par ses immenses richesses, par sa parenté avec César, fut le seul que l'on choisit pour rétablir l'égalité républicaine, et empêcher que ce que César avoit fait, ne se reproduisît sous un autre. Aussi ce jeune romain ne travailla-t-il que pour lui; il se joua de la confiance aveugle du sénat. Après avoir vaincu Antoine à Bologne, il pouvoit le poursuivre, et terminer la guerre. Mais il sentit par lui-même, ou des conseils plus rusés lui firent

reconnoître, qu'il valoit mieux traiter avec Antoine, et partager avec lui un pouvoir qu'il reprendroit lorsqu'il seroit temps. Cette politique eut un plein succès. Antoine ne put se persuader qu'il seroit joué un jour par un jeune homme, dont il comptoit se servir pour arriver à ses fins. Tous deux s'accordèrent sur le choix du tiers qu'ils devoient s'associer; et tous trois s'accordèrent aussi pour retrancher d'une république, dont la perte étoit devenue nécessaire, ceux qui s'obtinoient à vouloir la défendre. Le traité du triumvirat fut suivi d'une affreuse proscription: celle-ci plus nombreuse que celle de Sylla, fut encore exécutée avec plus de barbarie; et si l'unité de pouvoir n'eût été enfin concentrée dans la main d'Auguste, de nouvelles guerres, de nouvelles proscriptions seroient encore survenues, et toujours avec des suites plus cruelles, et des secousses plus terribles.

Ce n'est pas seulement dans les nombreux historiens qui ont rapporté tous ces événemens, qu'il faut en chercher la véritable cause. L'antiquité nous a conservé un recueil de lettres familières,

écrites à cette époque par les hommes les plus sages et les plus vertueux de la république. Elles sont imprimées sous le nom de *Lettres familières de Cicéron*. Ce recueil est précieux à lire, si l'on veut connoître à fonds quelle étoit alors la position des affaires publiques. Dans ces épanchemens mutuels de l'amitié où rien n'est déguisé, où l'on se communique jusqu'aux moindres allarmes et aux moindres espérances, il est facile de voir que Cicéron lui-même reconnoissoit la nécessité de changer les anciennes formes républicaines. Mais il auroit voulu que ce changement s'opérât par un accord entier, et sans aucun des moyens violens que toutes les passions ne peuvent manquer d'employer. Quand on lit attentivement tout ce qui a précédé la bataille de Pharsale, depuis le moment où César passa le Rubicon, on est étonné de la conduite du sénat et de Pompée ; on ne conçoit ni la mollesse du premier, ni les irrésolutions du second. On conçoit encore moins comment au lieu d'arrêter César, avant qu'il eût passé les Alpes, on le laisse pénétrer en Italie ; comment on le laisse pénétrer

jusqu'à Rome, pour y retirer le fruit de tout ce que ses émissaires y avoient fait pendant les dix ans qu'il avoit commandé dans les Gaules; comment au lieu de le combattre en Italie, Pompée semble ne vouloir que fuir devant lui, pour aller dans la Grèce commettre au sort d'une bataille la question qu'il eût pu risquer de décider plutôt avec plus d'avantage. On croit quelquefois que si César eût été vaincu et tué à Pharsale, la république eût été sauvée; c'est une grande erreur. Octave, comme je l'ai déjà dit vainquit Antoine à Bologne, et néanmoins la république fut perdue. Elle l'eût été de même si Pompée eût vaincu à Pharsale. Le libérateur de Rome ne pouvoit pas n'en être pas le maître. Il n'y a qu'à se rappeler l'excessif pouvoir que le sénat et le peuple romain avoient déjà, plusieurs années auparavant, donné à Pompée. Quand une république donne un pareil pouvoir à un de ses citoyens, elle s'est donnée elle-même. Car elle a donné l'exemple de transgresser les premières loix : elle a légalisé son oppression. D'ailleurs ce pouvoir sans bornes ne s'acquiert qu'en flattant les

passions

passions du peuple : on ne flatte les passions du peuple que par l'argent qu'on lui prodigue, et l'anarchie dont on le fait jouir. Or l'anarchie d'un peuple corrompu est l'agonie de tout gouvernement quel qu'il soit. Pompée avoit accoutumé la populace à venir dans le *forum* voter tous les décrets qu'il vouloit faire rendre. Si cette populace l'eût revu vainqueur, peut-on douter qu'elle n'eût été alors encore plus qu'auparavant l'exécutrice soudoyée de toutes ses volontés? Et tel est, dans toute nation qui parvient en même temps au dernier degré de grandeur et de corruption, l'aveuglement forcé qui la précipite dans les plus grandes calamités. Elle croit se battre pour sa liberté, et elle ne se bat que pour le choix de ses maîtres : elle élève et renverse tour-à-tour le plus adroit, le plus heureux, le plus cruel, jusqu'à ce que la lassitude universelle produise enfin une stagnation, à la faveur de laquelle le gouvernement peut se rétablir.

C'est ce qui arriva après la bataille d'Actium. Lépide admis dans le sanglant triumvirat avec Antoine et Octave, n'y étoit resté qu'autant que tous deux l'avoient

jugé utile à leurs desseins. Antoine se trouvoit seul compétiteur d'Octave, et les mers d'Actium alloient juger entre eux deux le procès jugé à Pharsale entre César et Pompée. Celui de la république étoit perdu depuis long-temps ; cette perte étoit un bonheur pour Rome; et comme il falloit qu'elle subît les loix d'un maître, il ne lui importoit plus que de savoir quel il seroit, et surtout il lui importoit qu'il fût unique. L'événement fut aussi avantageux pour Rome qu'il pouvoit l'être. Antoine, soupçonneux par caractère, et cruel par goût, eût été un tyran implacable. Octave gouverna avec justice l'empire dont il s'étoit emparé sans titre; et au jugement de la postérité, quelque chose qu'il ait pu faire avant d'arriver à la souveraine puissance, il a été absous par la sagesse et la bonté de son administration. On peut dire que tout ce qu'il fit, étant Octave, appartenoit à la rigueur et à la nécessité des circonstances ; et que presque tout ce qu'il fit étant Auguste, n'appartient qu'à lui seul, à la douceur de son gouvernement, à la justice de toutes ses décisions.

LETTRE XVIII.

Des proscriptions.

Vous ne serez pas venu jusqu'à cette époque de l'histoire romaine, sans avoir gémi, au nom de l'humanité, sur tant de proscriptions sanglantes, tant de confiscations iniques. Elles furent suspendues sous le paisible règne d'Auguste ; mais vous les verrez reparoître sous Tibère et sous ses successeurs. C'est donc ici qu'il faut appeler à votre secours les principes, la raison et l'expérience, pour juger ces iniquités, toujours commises au nom du bien public. Je vous ai annoncé (*lettre* 10e.) que cet objet méritoit d'être examiné avec soin. Voici quelques-uns des points qui peuvent diriger votre examen.

Tout homme vivant dans une société, et ayant fait, soit expressément, soit implicitement, le serment d'obéir aux loix, a acquis trois droits que personne ne peut lui ôter, et qu'il ne peut perdre que par sa faute,

ou sa propre volonté. Droit de liberté, droit de sûreté, droit de propriété. Il peut perdre ses droits par sa propre volonté, quand il renonce à la société qui les lui assuroit, et lorsqu'il vend ou abandonne les biens qu'il possédoit au milieu d'elle. Il peut les perdre par sa faute, lorsqu'il enfreint les loix qui garantissoient le repos de la société; mais pour cela, il faut que cette société soit constituée en corps politique, et qu'elle ait des premières loix fixes, auxquelles cet homme se soit soumis. Car si cette société change ses premières loix, qui étoient les conditions qu'il avoit acceptées, la condition cessant, l'engagement conditionnel cesse aussi. Je m'étois soumis à tel gouvernement; vous en formez un autre, ma soumission est non avenue, à moins que je ne la renouvelle. Je reprends mes droits, je garde ou je vends ma propriété, et je m'éloigne.

Voilà un principe inattaquable. Il est généralement reconnu dans les traités de paix, qui font passer les provinces d'un état sous la domination d'un autre. On fixe un terme, pendant lequel les habitans de ces

provinces pourront vendre leurs biens, s'ils ne jugent pas à propos de se ranger sous la nouvelle domination. C'est la reconnoissance, ou plutôt la conséquence la plus directe d'un principe qui tient essentiellement au droit naturel. Rappelez-vous ce que je vous ai dit sur les motifs qui ont amené la formation de la société; et vous verrez qu'ils ont ici une application évidente (1).

C'est ce qui fait que la raison vient encore à l'appui de ce principe. Un changement dans les loix premières d'une société, intéresse encore plus un membre de cette société, que de savoir s'il fera partie de tel ou tel état. Et la liberté que les principes et un usage constant lui laissent dans ce dernier cas de quitter la société, la raison veut de plus qu'on le lui laisse dans le premier. Cette vérité est évidente; on n'a jamais osé la heurter de front; mais souvent on l'a écartée, sous le spécieux prétexte du bien public. C'est donc l'expérience, c'est-à-dire l'histoire

(1) Ce principe fut reconnu et suivi dans toute sa force sous le règne de Louis XIV. *Voyez* à la lettre 92.

qu'il faut consulter, pour savoir quels ont été les prétextes, les motifs, les fruits de la violation d'un principe né avec la société même.

Les prétextes : parce qu'ils nous montrent que l'injustice toute puissante croit cependant nécessaire de se cacher toujours sous le même masque, dont elle accommode la forme et les couleurs au temps et aux personnes.

Les motifs : parce qu'ils vous apprendront que cet orgueil secret qui allume chez les hommes l'amour du pouvoir, de la vengeance ou des richesses, est le germe de toutes les iniquités publiques ou privées, quand il n'est pas contenu par les maximes d'une morale sévère, ou d'une religion bienfaisante.

Enfin les fruits : parce qu'ils vous convaincront que ces grandes iniquités politiques non seulement n'ont jamais rétabli le calme dans un état, mais en ont toujours fomenté et prolongé les désordres : et en effet, ce n'est pas à force d'injustices qu'on peut réorganiser un état, qui n'est qu'une société justement constituée.

L'histoire nous apprend que par-tout où il y a des hommes, il y a des passions réunies ; il y a des factions victorieuses et vaincues ; il y a des proscrivans et des proscrits. Les Thébains, les Corinthiens, les Sicyoniens, les Athéniens, les Spartiates, offrent perpétuellement en Grèce l'exemple de proscriptions et de confiscations, prononcées et exercées contre quelques individus. Mais c'est à Rome qu'il faut voir ces crimes plus en grand. Rome maîtresse du monde, souillée des richesses de l'univers, offroit un champ bien plus vaste à l'ambition, une proie bien plus riche à l'avidité ; et comme elle devoit l'emporter en tout sur les peuples qu'elle avoit conquis, elle les surpasse, elle les étonne par la profonde combinaison, par l'immense latitude de ses crimes. Pouvoit-il en être autrement parmi les membres puissans d'un état qui avoit eu pour maxime de proscrire et de confisquer l'univers ? Et chacun de ceux qui, au nom de la patrie, faisoient céder la justice et l'humanité au droit du plus fort, ne se promettoit-il pas de faire valoir un

jour ce même droit contre la patrie qui lui avoit commandé d'en faire usage ? Les révolutions et les crimes de la Grèce ne paroissent que de foibles essais, crayonnés au hasard sur quelques feuilles volantes, pendant que les révolutions et les crimes de Rome sont des chef-d'œuvres savamment dessinés, fortement gravés sur l'airain, et enluminés à force de sang.

Sous Marius, sous Sylla, sous les triumvirs, les Tibère, les Néron, les Caligula, et tant d'autres empereurs, l'histoire romaine n'est plus qu'un nécrologe et une affiche de confiscations. Les descendans de ces Romains, autrefois si simples, si modestes, si contens de leur médiocrité, éprouvent la soif de l'or, en s'égorgeant sur les trésors du monde. Alternativement voleurs et volés, ils ont fait de ce *forum* si célèbre, du temple même de leur souveraineté, l'encan de toutes leurs fortunes. A voir avec quelle rage, quel acharnement ils s'attaquent, ils s'assassinent, ils se dépouillent les uns les autres, on diroit que le monde opprimé les a chargés de solder eux-mêmes le compte de sa vengeance,

et qu'ils ne peuvent trop s'empresser d'en acquitter le débet.

Mais ces héros si cruels, ces hommes si inhumains, honteux eux-mêmes de tant d'horreurs, cherchoient à les couvrir d'un grand nom. Le prétexte de tous ces crimes publics étoit toujours le bien public. Le bien public, l'état, la patrie, le peuple, tous ces grands mots, vuides de sens pour l'ambitieux hypocrite, ont toujours été par lui articulés avec emphase pour retentir aux oreilles d'une populace stupide, dont il faut également ou maîtriser la fougue, ou entretenir l'apathie. Ce sont les étiquettes que les charlatans politiques mettent à l'orviétan homicide dont ils nourrissent cette populace affamée, à qui il faut une pâture, n'importe laquelle; et qui, ne se connoissant pas mieux en actions qu'en hommes, prend toujours le crime audacieux pour l'héroïsme, et le crime heureux pour la vertu.

Toutes les fois que deux ou plusieurs factions se sont disputé la supériorité chez une nation, le succès, quel qu'il soit, n'y laisse plus que trois classes: les vainqueurs,

les vaincus et les gens nuls, espèce de dupes, qui s'intitulent *le public*, et qui au fait ne sont que le *caput mortuum* de cette nation. C'est devant cette espèce que le vainqueur veut bien justifier sa victoire, pendant qu'il cherche à écraser le vaincu. C'est elle, dit-il, qu'il veut sauver et enrichir : il ne veille, il ne travaille que pour elle. S'il proscrit, c'est au nom de la liberté personnelle; s'il confisque, c'est au nom du maintien des propriétés.

Du temps des décemvirs, pendant que Rome n'étoit encore qu'à son apprentissage de révolution, ces décemvirs lui faisoient les plus magnifiques promesses.

Du temps de la ligue, pendant que la France ne faisoit que débuter en crimes révolutionnaires, le comité des seize, à Paris, condamnoit, emprisonnoit, pilloit, égorgeoit pour la félicité et la tranquillité publiques.

Quand Rome se fut élevée à la hauteur des révolutions, l'iniquité apprit à perfectionner et à multiplier ses prétextes. Appien nous a conservé la formule des proscriptions, et voici comme Montesquieu la présente.

« Vous diriez qu'on n'y a pas d'autre
» objet que le bien de la république, tant
» on y parle de sang froid; tant on y
» montre d'avantages; tant les moyens
» qu'on y prend sont préférables à d'autres;
» tant les riches seront en sûreté; tant le bas
» peuple sera tranquille; tant on craint de
» mettre en danger la vie des citoyens. »
Rome regorgeoit de sang, et il étoit, sous peine de mort, ordonné de se réjouir. *Sacris et Epulis, dent hunc Diem : qui secus faxit, inter proscriptos erit.*

Mais, me direz-vous, le peuple ne peut pas croire de pareilles impostures; lisez l'histoire, et vous verrez que par-tout le peuple croit tout : il fait bien plus, il souffre tout. Je ne connois que deux choses qu'on ne puisse lui faire croire qu'avec une extrême difficulté : la vérité, et son avantage.

Otez donc à tous ces crimes le masque qui les couvre; faites-vous violence pour entrer dans ce cloaque infect, et voyez ce qui y apporte, ce qui y entretient, ce qui y fait fermenter cet amas immonde d'atrocités et de perfidies. Vous trouverez

que tout ce qui y arrive part plus ou moins directement de cet orgueil secret dont je vous parlois tout-à-l'heure. Cet orgueil inné chez l'homme, lui demande sans cesse de chercher à primer par les passions auxquelles il est le plus adonné. S'il est avare, il voudra primer par les richesses; s'il est cruel, il voudra primer par ses vengeances; s'il est ambitieux, il voudra primer par son pouvoir. Ce sentiment, que des réflexions sages, que l'étude de soi-même peut affoiblir dans notre cœur, mais que la religion seule peut y étouffer, se manifeste dans tous les âges, dans toutes les actions de l'homme, avec plus ou moins de force, plus ou moins d'adresse, plus ou moins d'opiniâtreté, suivant la nature et le nombre des obstacles qu'il trouve dans les caractères, ou dans les circonstances. Dans le train ordinaire de la vie humaine, il peut se disséminer ou sur des objets peu importans, ou sur des intérêts particuliers; et quand il veut s'élever plus haut, il trouve la barrière des loix qu'il faut ou franchir, ou éviter. Mais lorsqu'une société est en révolution, c'est-à-dire,

lorsqu'elle n'a plus de gouvernement, alors elle n'a plus de loix. Cet orgueil secret voit donc s'abaisser devant lui des barrières redoutables dans l'instant même où il se porte sur des objets faits pour l'occuper tout entier. Il fait donc plus d'efforts contre moins d'obstacles. C'est ce qui dans les guerres civiles rend son action si vive, si prompte, si irrésistible. Chacun a devant soi l'espérance de s'emparer du pouvoir; et chacun sait si bien que ce sentiment seul est le vrai lévier de l'humanité, que ceux mêmes qui veulent tromper et asservir le peuple, n'emploient jamais que ce moyen. C'est au peuple qu'ils veulent donner le pouvoir; c'est lui qu'ils veulent enrichir; c'est lui qu'ils veulent rendre libre et heureux; ce qui en style populaire, signifie indépendant de toute autorité, et dans le leur, signifie esclave et jouet de tous leurs caprices.

Ainsi toutes les proscriptions sont l'ouvrage de l'amour-propre, qui abat ce qui le choque. Il ne souffre qu'avec peine que Socrate prime par sa sagesse; Aristide par sa justice; Phocion par soixante ans de

services et d'intégrité ; Thémistocle par des exploits trop brillans ; et la Grèce bannit ou immole ce qui offusque son orgueil. Il ne souffre qu'avec peine que le gouvernement de Rome appartienne au sénat et au peuple romain ; et les décemvirs, revêtus un moment d'une autorité qui avoit paru nécessaire pour établir des loix nouvelles, ne veulent plus s'en désaisir, et proscrivent tout ce qui veut les en dépouiller. Suivez les autres faits, vous les verrez toujours naître de la même cause, qui vous paroîtra encore plus sensible, lorsque vous rechercherez quels fruits a toujours produits cette violation du principe conservateur de la société.

En supposant que l'on pût à force de crimes conduire un peuple à une constitution sage, il seroit aisé de démontrer qu'on lui auroit fait un présent inutile ; parce qu'il ne peut y avoir une constitution sage chez un peuple qui n'a plus de morale ; parce qu'un peuple démoralisé n'est plus apte à former une société. Or, un peuple qui, dans le tourbillon révolutionnaire n'a vu que crimes, iniquités,

perfidies, mépris du droit naturel, abus de toute espèce de pouvoir, et qui verra sortir de là un ordre quelconque de gouvernement, ne comprendra jamais que ce gouvernement puisse condamner ce qui l'a créé. Il ne faut plus lui parler morale, c'est une langue qu'il n'entend plus. Le gouvernement est la seconde moralité des hommes, mais il présuppose la première. Il est le complément de la conscience des peuples; mais il ne peut la suppléer en entier.

C'est ce qui fait que ces loix de proscription, de confiscation, qu'on intitule: *Salus populi*, n'ont jamais sauvé le peuple. Bien loin de lui rendre la paix et la justice, elles ont toujours augmenté et prolongé ses malheurs; et la raison en est simple. Elles lui ont ôté toute idée de morale; il n'a plus de guide, il faut donc qu'il s'égare.

Retournez encore à l'histoire de la Grèce; voyez tous ces petits états essayer entre eux les iniquités publiques, et préluder les crimes politiques. Qu'en résulte-t-il? Pour l'état, la permanence de tous

les désordres ; pour les particuliers, la réciprocité continuelle de toutes les vengeances. Chaque parti échange continuellement les noms de bourreaux et de victimes, de spoliateurs et de spoliés ; et la faction proscrivante est plus loin encore de son but que la faction proscrite.

Mais retournez sur-tout à l'histoire romaine, à ce vaste tableau où toutes les passions sont représentées en masse, où tous les crimes sont grouppés avec une force d'attitude, avec une étendue de dimensions favorables à l'œil de l'observateur. Les décemvirs proscrivent, mais sont proscrits à leur tour. L'exemple est connu, il sera suivi ; et l'orgueil qui se promet les mêmes succès, se flatte toujours, mais en vain, d'échapper aux mêmes revers. Conduits, ou plutôt séduits par leurs tribuns, les plébéiens deviennent les plus forts, et chassent ou assassinent les patriciens. Une autre occasion se présente, mais la roue a tourné, et c'est aux patriciens qu'est dévolu cette fois le fatal honneur de se défaire de leurs ennemis. Marius viendra venger la caste dont il est sorti ; il croira avoir épuisé les

les recherches de la vengeance; mais Sylla viendra froidement lui montrer la mesquinerie de ses calculs; et multipliant les crimes par les crimes, il tapissera Rome de ses sanglantes additions. Un trait de plume coûtera la vie à plusieurs milliers d'hommes. César partira des Gaules pour venger Marius. Effrayé, soit par réflexion, soit par caractère, de ce *crescendo* de mesures atroces, il voudra y mettre un terme; il voudra rétablir une apparence d'ordre, plutôt par sa modération, que par sa rigueur; mais le parti vaincu lui fera un crime de sa modération même, et s'empressera de se venger, précisément parce que César semble vouloir ôter tout prétexte de vengeance. La mort du seul homme peut-être qui peut rendre à Rome la tranquillité, va la rejeter dans de nouvelles guerres civiles. Antoine, secondé par le peuple, fera proscrire les assassins de César; bientôt il sera proscrit lui-même, poursuivi, vaincu; par qui? par l'héritier de ce même César. Mais le vainqueur et le vaincu se réuniront cette fois, pour piller et pour égorger d'accord. Cet accord durera

jusqu'à ce que l'amour du pouvoir rende intolérable pour l'un tout partage avec l'autre. Alors on se proscrira mutuellement, jusqu'à ce que la fortune ait décidé à qui restera l'homicide avantage de proscrire seul. Auguste jouira de son triomphe et n'en abusera pas. Mais l'impulsion du crime est donnée, et l'intermittence de ses mouvemens n'en sera point la cessation. Après lui, les empereurs recommenceront à proscrire et à confisquer; proscrire, pour dissiper leurs noirs soupçons, pour satisfaire leur cruauté; confisquer, pour acheter les gardes du prétoire. Mais les prétoriens une fois instruits du trafic qu'ils peuvent faire de leurs forces, les offrent au dernier enchérisseur, et achetés par lui, proscrivent l'empereur lui-même, pour en élever un autre, sur le marché duquel un troisième viendra renchérir encore. Pendant ce temps, les frontières sont attaquées par les ennemis de l'état; les campagnes sont désolées par les guerres civiles. Mais à Rome, ce peuple si jaloux de sa souveraineté, si impatient de toute espèce de frein, devient le plus infâme,

le plus nul de tous les peuples. Content d'avoir obtenu, à force de bassesses, la permission de vivre encore un jour, peu lui importe de savoir s'il obtiendra encore cette permission pour le lendemain; et sans s'inquiéter quand, par qui, comment s'effectueront sa ruine et sa spoliation entières, il court à des spectacles de gladiateurs ou de bêtes féroces, applaudir stupidement le tableau radouci de ses propres crimes....

Voilà les leçons que vous donnera l'histoire ancienne, et sur-tout l'histoire romaine. Voilà les fruits que vous y trouverez toujours produits par les injustices et les cruautés des dissentions civiles. Vous les retrouverez encore dans l'histoire moderne. Je ne veux pas anticiper sur elle; mais vous ne verrez pas autre chose en Italie, au milieu des sanglantes disputes des Guelfes, des Gibelins, des Viscomti, des Strozzi, des Médicis, et de tant d'autres. Vous le verrez même en France, où la haine des Armagnacs fait naître les représailles des Bourguignons, et où les guerres de religion, secouant les torches du

fanatisme au milieu de toutes les passions électrisées, on trouve successivement la conjuration d'Amboise, le massacre de Vassy, celui de la Saint-Barthélemi, les horreurs de la ligue, et le terrible siége de Paris. Vous verrez la même chose en Angleterre, dans cette île célèbre, dont les annales ne semblent être qu'une longue suite de proscriptions; et qui après plusieurs siècles, tous signalés par des révolutions, n'a enfin trouvé de repos, que dans celle où elle a été la plus avare de sang et de confiscations.

Je compilerois toutes les histoires, et toutes les histoires seroient d'accord. J'entasserois tous les faits, et tous les faits seroient uniformes. J'aime mieux en chercher les raisons. Elles se présentent en foule; ou plutôt il n'y en a qu'une, mais qui se reproduit sous mille faces différentes.

Les hommes peuvent-ils être ramenés à la justice et à la concorde, à force de crimes et d'iniquités? Jamais; soit qu'on les considère comme particuliers, soit qu'on les considère comme faisant partie de l'état qu'ils composent.

Comme particuliers, il ne faut attendre d'eux que ce à quoi le cœur humain est le plus enclin. Or, dans le cœur humain, l'injustice produit l'injustice, la haine produit la haine. Le pardon des injures est une vertu surnaturelle. Elle tient à l'abnégation de soi-même, précepte sublime, qui n'a été enseigné que par l'évangile, et jusqu'à laquelle l'homme ne peut s'élever par lui-même. Mais par lui-même, il s'élèvera toujours jusqu'au desir de la vengeance. Plus il sera contraint de céder, plus il sentira le besoin de la réaction, et plus les passions qui doivent un jour produire ce mouvement inverse s'entoureront de tout ce qui peut le rendre plus terrible.

Comme faisant partie de l'état, les hommes ne peuvent être ramenés à l'ordre que par le maintien ou le rétablissement des rapports sous lesquels cet état subsiste. Or, les rapports sous lesquels il existe, sont les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même, envers son semblable. La science du gouvernement n'est autre chose que celle de guider les hommes dans

la pratique de ces devoirs, c'est-à-dire, dans l'application des principes sur lesquels repose la société de ces mêmes hommes. Toute autorité qui se trouve en contradiction avec ces principes, loin de maintenir la société, travaille donc à la détruire. Or, je le demande, quel est celui de ces principes que peut invoquer l'autorité qui pille et qui égorge? quel est celui des trois devoirs qu'elle osera se vanter de remplir? à qui parlera-t-elle de justice et d'humanité? À ses agens? Elle leur a dit sans cesse que ce n'étoit que de vains noms qui devoient toujours céder à l'intérêt du moment. À ses victimes? En leur montrant l'abus du droit du plus fort, elle leur a appris ce qu'elles pourront faire un jour. Au vulgaire? Le vulgaire agit bien plus par instinct que par principe : et son instinct le porte toujours au mal, quand il voit que le mal fait le bonheur apparent du méchant. Ah! même dans les temps les plus calmes, un état n'est déjà que trop difficile à gouverner. On a encore de grands obstacles à vaincre, même quand on peut employer la voix de

la religion, les préceptes de la morale; les règles de la justice, et cet heureux ensemble qui se compose du respect filial, de la tendresse paternelle, des liens de de l'amitié, de l'union des familles, enfin de l'habitude successive de tous les sentimens nécessaires au bonheur de l'humanité. Et lorsque tous ces sentimens sont méconnus, méprisés, violés, lorsque tous ces liens d'un état sont brisés, lorsque tous ces élémens premiers de la société sont perdus, dispersés, ensevelis sous un chaos de ruines et de sang, où pourra-t-on les retrouver? que pourra-t-on mettre à leur place? et quel sera le point sur lequel s'appuiera la force éphémère, qui voudroit réorganiser cette masse et lui donner des mouvemens réguliers, et qui, parce qu'elle a eu l'audace de détruire, croit trouver en elle les moyens de réédifier?

Je pourrois étendre cette démonstration; elle n'est pas à l'avantage de l'humanité. Mais lorsqu'on étudie les hommes, il faut chercher l'histoire et non le roman du cœur humain. Les mensonges orgueilleux de la philosophie veulent que tout soit

bien dans la main de la nature. Les vérités humbles de la religion, d'accord avec tous les faits, nous disent que la nature humaine a un fonds de corruption. C'est ce fonds de corruption qui fait les révolutions des empires; c'est lui qui les rend interminables, en les rendant sanglantes et injustes.

Les principes disent comment cela doit toujours être.

La raison dit pourquoi cela sera toujours.

Les faits historiques prouvent que cela a toujours été.

Ainsi, lorsque vous verrez quelque révolution de ce genre, soit dans l'histoire, soit dans les événemens qui se passeront sous vos yeux, préjugez d'avance ce qui doit en résulter. Lorsque vous verrez des factions demander au peuple d'être soumis, après l'avoir forcé à l'insurrection; lui demander d'être juste, après l'avoir admis au profit de leurs iniquités; lui demander d'être humain, après avoir excité et alimenté sa barbarie; lui demander d'être religieux, après lui avoir enlevé son

culte, ses prêtres, ses autels ; enfin lui demander de former une société, après avoir détruit tout ce qui la compose ; lorsque vous verrez ces factions vouloir elles-mêmes revenir sur leurs pas, mais être aussi divisées dans leur repentir, qu'elles ont été momentanément unies dans leurs crimes ; après avoir poussé la nature humaine dans un abîme de scélératesse, se flatter de la faire remonter contre la pente qu'elle est toujours trop portée à suivre, mais craindre encore qu'elle ne remonte trop haut ; vouloir, si je puis m'exprimer ainsi, la fixer à mi-côte, et croire qu'elles y parviendront en faisant un mélange qui seroit ridicule, s'il n'étoit pas atroce, de proclamations, de loix, de décrets, de déportations, de confiscations, de supplices : dites-vous que tout cela est monstrueux en morale, en raison, en politique : que rien de tout cela ne peut subsister ; que toutes ces factions, en trompant le peuple, ne parviendront jamais à se tromper elles-mêmes ; et qu'enfin toujours élevées, puis abbatues par les tourbillons que forme autour d'elles

une rotation rapide, elles se heurteront sans cesse sans se réunir, se décomposeront sans s'éteindre, jusqu'à ce que la colère ou la bonté divine suscite, soit un génie sanguinaire qui les comprime dans un cercle de fer, ou les étouffe en leur faisant boire tout le sang qu'elles ont répandu; soit un génie bienfaisant, qui profite d'un moment de lassitude, de remord ou d'ennui, pour faire entendre au peuple la voix d'un maître, et lui faire chérir l'autorité d'un père.

Je quitte à regret un sujet si grand, si attachant, où les principes, les raisonnemens, les faits s'accordent pour instruire, pour convaincre la perversité humaine. Mais je ne puis le quitter sans vous recommander de l'étudier encore dans deux auteurs célèbres. L'un vivoit au milieu des révolutions, et fut une de leurs victimes. L'autre semble avoir plané au-dessus de toutes les révolutions, tant il les a savamment analysées; tant il a eu l'art de disséquer tous les gouvernemens, et d'en faire voir l'exacte anatomie. C'est Cicéron et Montesquieu. Le premier, dans plusieurs

de ses lettres, et sur-tout dans le second livre de ses offices. Le second, dans son immortel ouvrage de l'Esprit des Loix. L'orateur romain vouloit arrêter les malheurs de sa patrie. Le magistrat françois semble avoir prédit les malheurs de la sienne.

Revenons à cette Rome qui a donné à l'univers tant et de si cruelles leçons; et suivons-là sous la nouvelle forme qu'elle vient de prendre.

LETTRE XIX.

Sur la réunion de l'Empire Romain sous Auguste.

DES événemens aussi extraordinaires que ceux qui finissent par mettre sous la domination de Rome presque toute la terre, seroient inexplicables, si on n'en cherchoit que des motifs humains. On a vu dans différentes histoires quelque peuple obscur dans son origine, s'illustrer par des guerres, s'agrandir par des conquêtes, et s'assujettir

des nations beaucoup plus nombreuses que lui. Mais alors ce peuple conquérant s'arrêtoit lui-même, ou trouvoit des obstacles qui l'empêchoient d'aller plus loin. Pendant qu'il cherchoit à écarter les obstacles, ou par la force de ses armes, ou par l'adresse de sa politique, les nations vaincues brisoient leurs chaînes; les nations qui craignoient de l'être, se préparoient à repousser cette invasion; et après quelques années ou quelques siècles de gloire, le peuple conquérant voyoit resserrer les limites de son empire, ou devenoit lui-même la conquête d'un autre. Rien de tout cela ne se trouve chez les Romains. Toutes les nations semblent ne s'être élevées, n'avoir formé un empire, que pour travailler à l'augmentation du sien. Toutes les nations ne lui résistent qu'autant qu'il est nécessaire, d'abord pour l'aguerrir, puis pour conserver sa discipline militaire. Elles se voyent successivement attaquées, vaincues et subjuguées; et aucunes d'elles ne se coalisent contre l'ennemi commun. Elles attendent, ou dans un repos perfide pour elles, ou dans des troubles domestiques,

que leur tour soit arrivé : quelques-uns vont au-devant de leur futur vainqueur. Quelques rois s'empressent d'acheter l'amitié du peuple dont ils redoutent la colère ; ils lui donnent leurs états pour sauver leurs personnes, pour ne pas servir de spectacle aux triomphes romains. Ils lui donnent leurs richesses, ils l'instituent leur héritier. Tous sont successivement détruits : les déserts, les montagnes inhabitées, les pays qui n'ont encore aucune relation avec le reste du monde, échappent seuls aux armes romaines. Dans le même moment que ces armes ne devoient plus rencontrer d'ennemis ; cette république, jusques là toujours ennemie des rois, toujours si orageuse, toujours si impatiente d'elle-même, s'abaisse, s'humilie, se soumet sous ce pouvoir souverain, dont elle avoit poursuivi le nom avec tant d'ardeur. Ce n'est plus tout un peuple qui va être le maître du monde ; c'est un seul homme. Ce peuple sera lui-même le premier sujet du potentat le plus absolu : et Rome subissant le sort des nations qu'elles a vaincues, établira sur ses propres citoyens la domination

unique qu'elle avoit portée jusqu'aux bornes de la terre.

Que tout l'orgueil de la foiblesse humaine renouvelle et multiplie ses calculs; que la philosophie, qui dans sa présomption ne veut point connoître de limites, enfante ou reproduise des systêmes, jamais elle n'expliquera cette étonnante époque. Que devoit donc être cet Auguste, pour qui Rome a travaillé sept siècles? que devoient donc être ses successeurs, souverains de cet empire, qu'on n'a pu fonder qu'après sept cents ans de guerres continuelles? Le temple de Janus n'a point été fermé depuis Numa; il va l'être sous Auguste. C'est sans doute pour donner à l'univers une paix achetée au prix de tant de sang; c'est pour établir une paix universelle sous la juste et irrésistible fermeté d'une monarchie toute puissante. Non : c'est pour contenter et assouvir les caprices, les débauches, les cruautés de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron.

L'esprit humain peut-il se prêter à le croire? ne se rend-il pas à lui-même le témoignage qu'il faut une autre cause?....

Un seul mot explique cette énigme, et lui seul peut l'expliquer. Pendant qu'Auguste triomphoit à Rome des restes de la terre, pendant qu'il faisoit faire le dénombrement de la population de ses immenses états, naissoit dans une ville ignorée, au milieu d'un peuple presque isolé par ses loix religieuses et politiques, l'*Enfant-Dieu*, qui devoit changer la face de la terre. Une religion universelle devoit prendre racine dans un empire universel. La révélation alloit prendre la place de toutes les erreurs, de tous les âges et de tous les peuples. Cette révélation devoit être générale et uniforme. Il falloit qu'elle partît d'un centre, d'un point unique auquel répondissent tous ceux qu'elle devoit successivement parcourir. Cette religion devoit d'abord être persécutée par-tout, et lutter avec avantage contre un pouvoir irrésistible aux yeux des hommes. Il falloit donc que ces persécutions fussent ordonnées par la puissance à laquelle toutes les autres étoient soumises.

Cette religion devoit ensuite soumettre cette puissance elle-même, et s'asseoir sur

le trône le plus élevé qui fut jamais. Il falloit donc que Rome fût regardée comme la capitale du monde; que tout ce qui avoit servi à former, à soutenir, à orner l'empire de son orgueil destructeur, servît à mettre dans le plus grand jour la simplicité protectrice d'une religion divine, qui renversoit par son souffle tous les dieux du paganisme, et substituoit une humble croix aux crimes divinisés dont l'idolâtrie avoit souillé ses temples.

Et en effet, revenez sur les autres conquérans, et voyez qu'aucun d'eux n'avoit parcouru une si immense carrière que le peuple romain, et n'en étoit resté si long et si paisible possesseur. L'Egypte avoit, sous Sésostris, soumis une partie de l'Asie. Cette Asie, éternellement condamnée à subir les loix d'un vainqueur audacieux, fléchit sous Cyrus, sous Alexandre. Mais le reste du monde, mais l'Europe entière conserve son indépendance, et même entend à peine parler du tonnerre passager, qui éclate avec tant de fracas sur un autre point du globe. Car les conquêtes de Sésostris, de Cyrus, d'Alexandre, ont la

rapidité

rapidité de l'éclair, et semblent destinées à n'en avoir que la durée. Rome au contraire ne s'avance que pas à pas; mais elle s'avance toujours sur ce qui se trouve devant elle. C'est un fleuve, c'est une mer qui frappe perpétuellement sur ses digues, qui successivement les morcèle et les fait disparoître. Pendant une suite de siècles, dont il n'y a pas encore eu, et dont on peut assurer qu'il n'y aura plus d'exemple, elle répète constamment les mêmes efforts avec les mêmes succès. Ce n'est pas sur un seul point, c'est sur plusieurs. Ce n'est pas sur une seule partie du monde, c'est sur celles que l'on connoissoit alors. Ce n'est pas pour un moment, c'est pour des siècles. Quel est le conquérant, quel est l'empire dont l'administration ait jamais fait exécuter ses loix, payer des tributs annuels sur le Rhin, sur la Tamise, sur la Seine, sur le Tage, sur le Pô, sur le Nil, sur l'Euphrate; qui jamais eût imaginé d'y faire parler la même langue?

C'est encore une remarque qui ne doit

pas vous échapper. Cette langue étoit devenue d'un usage universel, parce qu'après avoir facilité la propagation de la doctrine chrétienne, elle devoit servir à en fixer l'unité. Aussi n'y a-t-il point de langue morte plus généralement répandue, et qui entre plus constamment dans l'éducation.

Il est impossible que quiconque veut se demander à soi-même raison de tout ce qui est arrivé jusqu'au règne d'Auguste, ne soit pas frappé de ce rapprochement : il a été saisi par tous les historiens de la chrétienté ; il a été développé par toutes les plus grandes lumières de l'église : et c'est un des plus beaux morceaux de l'*Histoire universelle* de M. Bossuet.

LETTRE XX.

Réflexions sur la situation politique de cet empire.

A l'appui des grandes réflexions que je viens d'indiquer, il faut joindre celles que suggère la position politique où se trouvoit alors l'empire romain. Il se trouvoit exactement dans la pleine jouissance d'une monarchie bien plus universelle que celle que plus de quinze cents ans après, Charles V voulut renouveler, et dont les ennemis de Louis XIV lui ont, mal-à-propos, imputé le projet. La politique de Rome étoit alors nécessairement changée par le fait. Jusqu'à ce moment, elle avoit toujours attaqué, et c'est en quoi elle étoit merveilleusement secondée par ses institutions. Mais dès l'instant qu'elle a tout soumis, sa politique ne doit plus être que de se défendre ; et c'est-là que ses institutions ne vont plus être d'accord avec les circonstances. Une croissance si gigantesque

a forcé toutes les dimensions de la nature; elle a tendu tous les ressorts, de manière à leur donner un effet qui nécessairement les affoiblira; et lorsque cet affoiblissement sera arrivé, rien ne pouvant plus leur redonner leur ancienne trempe, ce qu'ils faisoient agir, n'agira plus; ce qu'ils soutenoient, ne sera plus soutenu; et des débris de cette masse énorme, se formeront les empires dont la plupart subsistent encore aujourd'hui. C'est ce que nous verrons dans l'histoire intermédiaire. L'empire romain se soutiendra encore long-temps, parce que de temps à autre, il sera gouverné par des princes en état de porter ce terrible fardeau. Mais enfin perpétuellement attaqué, tant par les nations qui se recrutent pour l'assaillir, que par le vice de la succession au trône impérial, il ne saura bientôt plus à qui doit appartenir la couronne. Cette couronne sera mise à l'encan, puis achetée, vendue, revendue, et de mutations en mutations, sera toujours plus ensanglantée.

Enfin, l'empire accélérera sa perte en se partageant, et formera de nouvelles branches dans l'histoire.

Si vous avez suivi dans toutes ses gradations l'accroissement de l'empire romain, vous serez bien convaincu qu'il étoit arrivé au point où il ne pouvoit plus être république. Tant que les ennemis extérieurs de Rome étoient peu éloignés de ses portes, ses troubles intérieurs, comme je l'ai déjà observé, ne furent que passagers. A mesure que ces ennemis s'éloignèrent de l'Italie, les troubles y devinrent plus fréquens et plus dangereux. Mais lorsqu'elle eut tout dompté, n'ayant plus, ne voyant plus, ne connoissant même plus d'ennemis qu'elle pût indiquer à ses généraux et à ses armées, ses généraux et ses armées devenoient inévitablement ses ennemis naturels. Et par un retour qu'elle-même avoit rendu nécessaire, le centre de l'empire eût été déchiré par des guerres sanglantes, pendant que le calme eût été aux extrémités. Il n'y avoit qu'une force unique qui pût contenir sur des frontières aussi éloignées des troupes que plusieurs autorités rivales auroient mutuellement appelées à la révolte : et si cette force unique eût été héréditaire, elle eût mieux et plus long-

temps contenu les troupes, qui ne se seroient pas imaginé que c'étoit à elles à régler l'ordre de la succession.

La force même des choses, cette irrésistible nature à laquelle il faut toujours revenir, augmenta donc, c'est-à-dire, concentra la force réprimante, devenue d'autant plus nécessaire au milieu d'un peuple nombreux, qu'il avoit été long-temps le jouet et l'instrument de toutes les passions déchaînées. La marche de la machine politique, entravée par la multitude des mouvemens partiels qu'avoient produits tant de révolutions, ne pouvoit reprendre un pas réglé, qu'à l'aide d'une forte roue, qui communiquât par-tout un mouvement uniforme. Se resserrer du grand nombre au petit, c'est l'inclinaison naturelle du gouvernement. Et en effet, *jamais il ne change de forme, que quand son ressort usé se laisse trop affoiblir pour pouvoir conserver la sienne. Or, s'il se relâchoit encore en s'étendant, sa force deviendroit tout-à-fait nulle, et il subsisteroit encore moins. Il faut donc remonter, et serrer le ressort à mesure qu'il cède; autrement l'état qu'il soutient tomberoit en ruine.*

Voilà ce que l'auteur même du *Contrat social* fixe comme une chose de nécessité absolue. Voilà ce qui avoit amené d'abord le triumvirat de Lépide, d'Antoine et d'Octave, puis les prétentions mutuelles des deux derniers. Voilà ce qui étoit déjà fixé et déterminé, avant que ces deux rivaux se rencontrassent sur les mers d'Actium. Ils n'y décidèrent que leur querelle particulière. La question de l'état étoit jugée depuis long-temps.

Mais par les événemens même qui avoient jugé cette question en faveur d'un pouvoir unique, la position politique de Rome, quand elle eut passé sous le gouvernement d'un seul, étoit favorable pour jouir en paix du fruit de toutes ses conquêtes. Son nom étoit par-tout craint et respecté. Les nations étoient encore frappées de terreur. Aucune d'elles n'avoit les moyens, n'avoit peut-être l'idée de secouer le joug. Rome n'avoit plus à redouter que ses factions, et elle les réduisoit à l'impuissance en renonçant à cette souveraineté du peuple qui avoit fini, comme elle devoit, par perdre la république.

Si après la bataille d'Actium, Auguste eût nominativement établi et constitué une monarchie, il eût consolidé le gouvernement. Mais par des ménagemens, dont je parlerai au commencement de la seconde partie, il laissa subsister tous les noms, tous les emplois républicains. Par là il laissa à l'autorité le caractère d'usurpation, qu'avant tout il falloit lui ôter; il lui donna un caractère de soupçon et de foiblesse, qui créa la politique de Tibère et la tyrannie de Néron. Le peuple de Rome étoit comme tous les peuples de la terre : on le menoit avec des mots, et quand les mots de *république* et de *liberté* se trouvèrent dans la bouche d'un despote, ce peuple fut son plus féroce et son plus aveugle esclave.

Il falloit au contraire, en concentrant légalement toutes les autorités, concentrer tous les intérêts. Ce n'est que par la réunion de tous les intérêts que se soutient un grand empire, parce que de cette réunion résulte l'intérêt général. Celui-ci devient alors le seul intérêt du souverain. Le souverain ne peut être heureux que le

royaume ne soit tranquille. Le royaume ne peut être tranquille, que le souverain ne soit obéi. L'intérêt des deux est donc évidemment le même.

Mais par la marche que suivit Auguste, il ne joignit au titre d'empereur (titre qui par lui-même ne donnoit aucun pouvoir civil) qu'une autorité moyenne, vacillante et illégale au tribunal de l'opinion. Dès-lors l'empereur qui étoit souverain de fait, sentant qu'il ne l'étoit pas de droit, eut un intérêt particulier distinct de l'intérêt général. Car rencontrant, ou craignant toujours de rencontrer des obstacles, il cherchoit sans cesse à augmenter son pouvoir, à mesure que les pouvoirs qu'il redoutoit cherchoient à le diminuer. Il pouvoit donc entrevoir des occasions où son avantage ne seroit pas l'avantage général; et dès-lors il étoit exposé à devenir injuste, parce qu'il croiroit avoir intérêt à l'être. Il étoit obligé de se confier à des agens. Du moment que ces agens servoient ses injustices, il falloit qu'il protégeât les leurs : source de troubles dans l'ordre public.

Si l'autorité eût légalement et héréditairement résidé sur une seule tête, l'empereur seul et incommutable possesseur de la force publique n'eût pas eu d'intérêt à ménager ceux qui ne respectoient pas ses loix : bien plus son intérêt eût été de les punir. Car sa puissance étant établie sur la loi, enfreindre l'une, c'eût été affoiblir l'autre.

La mesure de la force légale du souverain a toujours été celle de l'observation des loix, et par cela même celle de la liberté et de la tranquillité des sujets.

En un mot, l'intérêt du souverain légitime est de maintenir tout dans l'ordre. Donc plus il aura de force légale, plus l'ordre sera maintenu. La souveraine justice de Dieu tient à sa souveraine puissance.

Ne vous méprenez pas sur ce mot : *souveraine puissance*, et ne le confondez pas avec *despotisme*.

La souveraine puissance est une autorité toujours égale et uniforme, à laquelle tous ses agens obéissent ponctuellement, comme mon bras obéit à ma pensée, qui



exécute tout ce qu'elle veut; mais qui ne veut que ce qu'elle peut, d'après des loix établies, sur lesquelles elle repose, et que par conséquent elle a intérêt à conserver.

Le despotisme est une autorité violente, qui ne marche pas, mais qui se précipite; qui n'a point une direction assurée, mais qui heurte ou écrase tout; qui n'étant pas fondée sur les loix, réclame peu leur observation; qui n'a que le caprice pour règle, et que l'intérêt personnel pour principe et pour fin. Cette autorité est une tyrannie; et la tyrannie est la mort des monarchies.

Vous en verrez la preuve à chaque pas dans l'histoire des empereurs. Rien n'est à comparer aux désordres du gouvernement de plusieurs d'entre eux, que la monstrueuse rapidité de leur élévation et de leur chûte. Chacun d'eux en prenant la couronne, savoit que son propre sort n'étoit pas assuré : avoit-il le temps de songer à celui de l'empire?

Auguste lui-même éprouva pendant quelque temps cette inquiétude. Des conjurations fréquentes se formèrent contre

lui. Il eut le bonheur d'en triompher; mais c'est que la lassitude universelle faisoit ressentir par-dessus tout le besoin du repos. La tranquillité publique tenoit à l'affaissement général. C'étoit suivant la grande idée de Montesquieu des corps morts à côté les uns des autres. Mais à mesure qu'il revint à ces ossemens quelque principe de vie, ils songèrent à s'entre-détruire.

LETTRE XXI.

De l'Inde et de la Chine.

EN parlant dans cette première partie de ce qui regarde l'Asie, je n'ai rien dit de l'histoire de l'Inde, ni de celle de la Chine.

Quant à ce qui regarde les Indes, ce qui tient aux siècles que nous venons de parcourir, est peu connu, et encore moins certain. Les voyages de Bacchus ont jeté sur les premiers temps de ces peuples un merveilleux, une teinte fabuleuse, sous

laquelle il est difficile de chercher, et encore plus de trouver la vérité. D'ailleurs ce travail de pure curiosité, n'auroit aucune utilité réelle, et n'entreroit point dans les vues que je vous propose. Nous savons de l'Inde ce qu'il nous suffit de savoir pour l'intelligence de l'histoire des Juifs, des conquêtes d'Alexandre, et du commerce ancien. Il y a dans l'Esprit des Loix quelques pages qui donnent sur ce sujet les idées les plus simples et les plus lumineuses. On y suit la route que tenoient les flottes de Salomon, qui ne revenoient que la troisième année : celle que suivoit la flotte d'Alexandre, quand elle lui portoit des vivres, et enfin celle par laquelle les vaisseaux de Carthage, de Tyr, et d'Alexandrie exportoient et importoient ces énormes richesses qui firent leur élévation et leur perte. Quand on a lu attentivement ce morceau, on sait précisément ce qu'étoit alors le commerce dans cette partie du monde, et on voit quelle patience infatigable il a fallu à ces peuples, pour faire un commerce aussi éloigné sans avoir le secours de la boussole;

Cette connoissance vous sera même utile, pour bien juger dans l'histoire intermédiaire de ce qui favorisa les établissemens de Venise, et lui donna un accroissement si rapide, ainsi que de ce qui a dû diminuer sa puissance, lorsque la découverte du cap de Bonne-Espérance a changé toutes les idées commerciales.

Je ne vous ai point encore parlé de l'histoire de la Chine, parce que ce peuple faisoit alors, bien plus encore qu'aujourd'hui, un peuple à part; parce qu'il n'avoit aucune relation avec l'Europe; parce que son histoire appartient plus directement à l'histoire moderne, c'est-à-dire au temps où les découvertes maritimes ont créé le commerce de cette partie de l'Asie. Ce n'est qu'à compter de cette époque que nous avons commencé à connoître un peu l'histoire de la Chine. Il seroit à souhaiter que les relations qui nous ont été transmises fussent souvent plus d'accord ensemble; qu'on y trouvât plutôt un air de vérité, que des idées systématiques, et que les écrivains, meilleurs [illegible]ateurs ou historiens plus fidèles, [illegible] cherché à

nous instruire que de ce qu'ils avoient vu, et non de ce qu'ils avoient cru ou voulu voir.

C'eût été en effet un tableau bien intéressant à présenter à des yeux attentifs et pénétrans, que l'histoire exacte du peuple le plus propre peut-être à donner une juste idée de la première antiquité des nations. C'est chez lui que l'on pourroit réellement observer des usages, des loix qui tiennent à la naissance des sociétés. Dans ce pays, où il y a eu tant de révolutions politiques, il n'y en a point eu de morales. Stable, paisible comme le climat, l'esprit humain semble ignorer dans ces heureuses contrées, non seulement les secousses violentes qui bouleversent tout-à-coup les préjugés, les idées, les principes, mais encore cette suite journalière, annuelle, séculière, de mutations insensibles d'abord, et qui ne laissent appercevoir le changement, que lorsqu'il est entièrement opéré. Pendant que le reste du monde étoit livré à toutes les vicissitudes humaines, il est curieux de voir ce peuple, riche de la fertilité de son sol,

de la beauté de son climat, de l'immensité de sa population, suivre ses plus anciennes loix, sans jamais s'en écarter, et se suffire à lui-même tant pour son bonheur que pour ses besoins, sans jamais faire ni permettre aucune de ces émigrations, dont alors on voyoit tant d'exemples.

Ce n'est pas, comme je le disois tout-à-l'heure, que l'empire de la Chine n'ait éprouvé les grandes maladies auxquelles les états ne sont que trop sujets. Il en a eu, et il en a encore de très-fréquentes. Il ne s'est point passé de siècles depuis quatre mille ans et plus, que ce vaste et bel empire n'ait été exposé aux guerres civiles, aux invasions, aux conquêtes, aux démembremens. Mais c'est cela même qui rend sa stabilité morale plus étonnnante. Elle a résisté à toutes les tempêtes, je vous l'ai déjà fait observer; c'est le phare auquel revenoit toujours le vaisseau de l'état, lors même que les plus terribles orages sembloient lui en avoir fait perdre la vue.

Et peut-être ces crises terribles, qui changent perpétuellement la maison régnante,

qui

qui exterminent des générations entières, sont-elles des accidens nécessaires pour la conservation d'un royaume où la population est excessive, et où le trône semble corrompre le sang de toute famille condamnée à y monter. Elles perdroient infailliblement l'état, si elles lui faisoient oublier ses usages et ses loix. C'est au contraire aux usages et aux loix qu'elles le ramènent toujours, par des moyens violens à la vérité, mais qui l'y attachent encore davantage. Honneur soit donc rendu aux sages législateurs, aux profonds moralistes, qui en amalgamant, pour ainsi dire, la Chine avec ses plus anciennes loix et ses plus anciennes mœurs, les a rendues inséparables, et a fait de cet amalgame le préservatif le plus puissant contre toute nouveauté dangereuse.

Dans les ouvrages que vous consulterez pour l'histoire de la Chine, c'est donc principalement sur ces loix, sur ces mœurs que je vous demande de fixer votre attention. Vous verrez comment une coutume, une habitude peu importante en elle-même, tient à l'ensemble de plusieurs

autres, qui toutes remontent à un principe, et le maintiennent en vigueur, parce qu'elles en font une seconde nature.

En recherchant, autant que l'incertitude de l'histoire pourra vous le permettre, les causes de cette stabilité morale que l'on remarque en général dans l'Asie, mais surtout dans la Chine, vous observerez que les changemens politiques qu'elle a si souvent éprouvés, devoient avoir une cause; et vous tâcherez de découvrir si elle étoit dans un vice de la constitution, ou si elle ne peut être attribuée qu'à la trop grande étendue de l'empire. La Chine a plusieurs fois été conquise par des peuples moins nombreux que le peuple chinois. Si ce malheur ne lui fût arrivé qu'une fois, il eût pu n'être que l'effet d'un gouvernement foible ou insouciant; mais répété aussi fréquemment, il part évidemment d'une autre source. Le but de toute société organisée doit être de se conserver. Il sembleroit donc d'abord que ce but n'eût pas été rempli à la Chine. Mais en prenant en masse tous les changemens qui y sont survenus, en voyant comme à l'instant

même qu'ils s'effectuoient, le nouveau peuple, le nouveau conquérant s'identifioient tout-à-coup avec le vaincu, comme les vainqueurs se soumettoient aux choses, en triomphant des personnes, on est tenté de croire que les premiers législateurs de la Chine, ont eu plus en vue les principes que les individus; ou plutôt qu'avec des principes immuables, on leur soumet partout et en tout temps l'espèce humaine, et qu'on procure à tout état la seule grandeur immuable dont un établissement humain soit susceptible, en réglant les volontés de ceux qui le composent, et subjuguant d'avance les volontés de ceux qui le composeront.

Dans l'ancienne histoire de la Chine, jusqu'au moment où son commerce influe sur celui de l'Europe, les faits sont donc moins à saisir en particulier que la masse générale. Rapprochez-la toujours de la morale et de la législation, et elle vous expliquera des événemens qui sans cela vous paroîtroient ou inexplicables ou un simple effet du hasard.

Etudiez sur-tout les leçons du sublime

Confucius. La profonde vénération que la Chine a conservée pour lui, est le juste tribut payé au bienfaiteur de l'humanité. Mais cette vénération est encore ce qui a conservé l'empire chinois. Quel doit donc être l'ascendant de cet hommage rendu à vérité, puisque le Tartare, sorti des déserts d'Asoph, partageoit, en entrant dans la Chine, ce respect universel, et se trouvoit heureux d'observer des loix qu'il venoit pour renverser? *Chioang-ti* battit plusieurs fois les Tartares, reprit sur eux une partie de la Chine, et crut les contenir à jamais dans leurs déserts par cette fameuse muraille de cinq cents lieues et plus, construite tant sur des montagnes que sur des précipices: Confucius fit plus pour le bonheur de son pays. Ne pouvant se flatter de fermer matériellement l'entrée de la Chine aux armées qui voudroient y pénétrer, il la ferma à tout ce qui contrediroit ses loix et ses principes; il y naturalisa d'avance tout ce qui voudroit venir s'y fixer, et les règles qu'il y établit firent partie de l'air qu'on y respiroit.

La tradition constante à la Chine, et

très-vraisemblable pour ceux qui ont observé ce pays, fait remonter ces coutumes, ces habitudes, ces principes aux premiers empereurs des Chinois, *Fo-hi*, *Hoang-ti* et *Y-ao;* mais sur-tout à *Fo-hi*, qui les civilisa. Il est l'auteur du *Kona*, dont l'explication fait la base du l'*Y-king*, le premier des cinq livres canoniques. Sa mémoire est consacrée par un respect religieux; elle semble avoir quelque chose de divin. Jamais aucun homme n'a obtenu, sans moyens surnaturels, un empire plus durable sur l'opinion des autres hommes. Depuis plus de quatre mille ans, l'ombre bienfaisante et chérie de *Fo-hi* règne à la Chine avec l'autorité la plus entière. Et quelles armes a-t-il employées pour prendre et conserver cet inattaquable empire? La voix de la raison et de la nature. Avec l'ascendant que lui donna son génie sur les peuplades qu'il civilisoit, il pouvoit se donner à elles comme un dieu, comme un prophête inspiré; plusieurs siècles après, ce fut la politique sanguinaire de Mahomet. Celle de *Fo-hi* fut plus heureuse pour l'humanité, il regarda et gouverna la Chine

comme sa famille ; elle l'est encore aujourd'hui. Il fonda à la Chine l'esprit de paix, qui semble identifié avec les habitans, qui s'y conserve parce qu'il y est parfaitement d'accord avec la nature, prodigue dans les productions, sobre dans les consommateurs. C'est-là une nouvelle preuve de la vérité d'un principe dont vous aurez souvent à faire l'application ; que les loix qui sont d'accord avec le sol et le climat d'un pays, s'y naturalisent de plus en plus, et y deviennent aussi indigènes que les végétaux.

Cet esprit de paix ne pouvoit se soutenir qu'en se concentrant en soi-même, qu'en évitant toute communication avec l'étranger. *Fo-hi* en fit pour les Chinois une loi formelle, qui s'exécute encore aujourd'hui avec la plus grande exactitude.

Il en est résulté que ce peuple a conservé toutes les anciennes connoissances, mais n'en a point acquis de nouvelles ; chez lui point de génie inventeur. Ses astronomes les plus célèbres sont ceux qui ont recueilli les observations faites avant eux, ou qui eux-mêmes en ont fait

quelques-unes. Mais toutes ces observations sont celles des effets, et ne remontent point aux causes. Chez lui, dans tout ce qui tient à l'étude de la nature, on trouvera la tradition, mais non la racine d'une science. Le véritable esprit des sciences demande une grande activité, une communication vive et facile, un commerce continuel de pensées, d'écrits, d'objections et de réponses. Or tout cela rencontroit et rencontre encore à la Chine des barrières inébranlables par leur antiquité; le climat, les mœurs et les loix. Ajoutez-y une éducation constamment uniforme, et une langue si étendue, que son étude est presque celle de la vie entière.

Au reste, si la Chine est pour les sciences en arrière des autres peuples, qu'elle précède cependant de beaucoup dans la chaîne des siècles, ce n'est point un désavantage pour elle. Elle remplace toutes les sciences par la seule dont elle ait besoin, celle de se suffire à elle-même; et son existence politique en est la meilleure preuve. Ses législateurs lui ont surtout présenté la morale comme le seul

objet qui fût digne de l'occuper. Confucius par ses exemples autant que par ses préceptes, consolida l'ouvrage de *Fo-hi*. Je vous ai déjà dit, Lettre I[ere], que l'étude de la morale n'étoit pas et ne devoit pas être une étude spéculative. C'est une pratique journalière, c'est une observation continue; c'est l'habitude de la vertu, la coutume du sentiment. Toutes ces choses conviennent parfaitement à un peuple tranquille, et consacrent sa tranquillité même. Là, tout ce dont l'homme a besoin pour s'instruire dans cette science, qui est celle de son bonheur, est à sa portée, est sous sa main, se trouve autour de lui, se trouve en lui. Leçons, modèles, pratique, rien n'est perdu, et tout se conserve; parce que le respect qu'on porte aux vieillards, ramène et perpétue sans interruption la tradition orale, qui est une seconde religion chez un peuple simple et isolé.

Presque tout ce que je viens de vous dire sur la Chine, peut s'appliquer aux Indes, qui n'ont commencé à changer que lorsque l'avidité et l'industrie des Européens

eut pris sur elles un ascendant qui devient plus fort de jour en jour. Jusqu'à ce moment, qui dépasse de beaucoup l'époque de cette première partie, on peut admirer, dans l'Inde comme à la Chine, la perpétuité, la stabilité des idées religieuses, des principes moraux et des habitudes de la société. En en recherchant les causes, il me semble qu'il s'en présente deux très-frappantes.

La première est un gouvernement absolu par sa nature, ennemi ou du moins inquiet de tout changement, et qui suivant toujours la même marche, attend et exige de ceux qui lui sont soumis l'identité de mouvemens, à laquelle il attache la tranquillité publique.

La seconde est dans la politique sacerdotale des Brames. Ils étoient supérieurs à toute l'antiquité dans tous les genres de connoissances dont ils semblent être les auteurs. C'étoit chez eux qu'alloient étudier les sages de la Grèce; mais en communiquant leurs connoissances philosophiques, parce que cette communication même ajoutoit en leur faveur à l'opinion et à la vénération publiques, ils ne

communiquoient aux étrangers rien de ce qui tenoit à leur religion. Les Brames seuls étoient initiés à cette science; encore y avoit-il plusieurs classes; et le petit nombre de ceux qui s'élevoient jusqu'aux premières, jouissoit exclusivement du privilége de connoître les secrets inconnus au reste des ministres. Une langue particulière étoit consacrée à l'étude de ces mystères. Le *Hanskrit* n'étoit pas comme les hiéroglyphes des Egyptiens; c'étoit une langue parlée, mais qu'on n'avoit la permission d'apprendre qu'après de longues épreuves.

Il en résultoit qu'on ne commençoit jamais l'étude du *Hanskrit* que dans un âge mûr, lorsque la vivacité de l'imagination et l'ardeur de la jeunesse avoient été amorties par un pénible noviciat, ou dirigées par lui sur un objet qui promettoit à l'ambition, à l'amour-propre, à l'orgueil, des jouissances encore exagérées par le desir et le retard; et comme on n'avoit obtenu qu'à force de temps, de souffrances, de privations, l'entrée du dernier sanctuaire où se retranchoit la stabilité de l'opinion,

on en gardoit soigneusement la clef, on ne l'ouvroit qu'avec précaution. Pendant ce temps, les années, les générations, les siècles s'accumuloient, et formoient autant d'ouvrages avancés, qui défendoient de plus en plus une place, dont la garnison elle-même ignoroit la force et l'étendue.

Ainsi les deux lisières de l'homme, ce vieil enfant, le pouvoir politique et le pouvoir religieux, s'accordoient dans l'Inde pour ne le point laisser s'écarter de la route que ses pères lui avoient tracée ; et vous verrez que là comme à la Chine, toutes les révolutions entre les gouvernans, n'en n'ont jamais produit une, ni dans le gouvernement ni parmi les gouvernés.

C'est sous ce point de vue général que je vous recommande d'examiner les meilleures histoires de l'Inde ; vous vous convaincrez que le phénomène de cette permanence politique et religieuse n'a existé que dans ces dernières contrées de l'Orient ; et si vous en suivez les effets, peut-être vous convaincrez-vous aussi que c'est là ce qui a fait jouir ces peuples plutôt et plus long-temps d'un bonheur au moins

égal à celui que tous nos esprits systématiques se vantent d'avoir procuré à l'Europe, et auquel elle ne seroit parvenue (supposé qu'elle y soit arrivée) qu'en passant par toutes les phases du malheur, et par toutes les gradations de la barbarie.

Fin de la première Partie.

SECONDE PARTIE.

LETTRE XXII.

Idée générale de la seconde partie. Réflexions sur Auguste.

LE tableau qui se développera à vos yeux dans cette seconde partie, est d'un genre tout différent de ce que vous aurez vu dans la première. Le grand peuple, celui à qui la terre étonnée et plusieurs siècles de victoires avoient donné ce nom, réduit tout-à-coup au dernier excès de l'abattement et de la bassesse, complice, victime, ou esclave de tous les crimes réunis, attaqué successivement sur tous les points de son empire, se décompose, s'anéantit, se métamorphose. Des nations vierges combattent et s'identifient avec une nation abâtardie par sa propre grandeur; et du mélange de tant de débris et

d'élémens divers, repaîtris par la main du temps, et façonnés, ou plutôt ébauchés par les chocs et les frottemens de mille événemens, sortent des nations nouvelles, qui ne ressemblent ni à ce qui les a créées, ni à ce qu'elles ont détruit. Mœurs, langage, religion, gouvernement, limites, tout change, tout prend une autre forme, de nouveaux rapports, une autre manière d'exister. Enfin la personne même de l'habitant change avec l'empire auquel il étoit attaché : et une espèce d'hommes jusqu'alors inconnue vient dévaster d'abord, puis renouveler des contrées entières.

A travers tous ces changemens survenus parmi tant de nations, et sur le sol qu'elles habitent, une seule chose est reconnoissable ; c'est la perversité des hommes ; ou plutôt elle paroît alors surpasser tout ce qu'elle avoit été. La capitale du monde semble avoir accaparé tous les crimes de l'univers, que jusque là on ne trouve qu'en détail épars dans les histoires, mais que la sienne a l'avantage de présenter en masse. Et à qui est due cette collection complette de barbarie ? A une république

ambitieuse, qui, se déchirant au-dedans, pendant qu'elle triomphoit au-dehors, montre dans quel terrible état se trouve réduit un grand empire, lorsqu'il a renversé ses loix et sa constitution. En vain dans celui-ci le gouvernement suivra la pente naturelle, et ira du grand nombre au petit. Faute d'avoir légalement réglé sa marche, il n'en aura point une assurée. Toutes les vengeances des factions de la république et de l'anarchie, se reproduiront sous une monarchie informe. Ce que les tribuns et les ambitieux faisoient auprès du peuple dans le *forum*, les affranchis et les délateurs le feront auprès de l'empereur sur les degrés du trône; et la longue durée que cet empire aura encore sous sa nouvelle forme, toute vicieuse qu'elle est, prouvera que la monarchie, même mal réglée, est la seule forme que puissent comporter d'aussi grandes dimensions.

Lisez donc avec cette double intention cette seconde partie de l'histoire.

Pour l'ordre des faits, cherchez-y le germe, la naissance de ce que vous verrez se développer dans la troisième.

Pour l'instruction morale et politique, cherchez-y quel seroit le sort d'un peuple qui, après une sanglante anarchie, tomberoit entre les mains d'une autorité illégale. Ou il reconnoîtroit tout de suite les vices et le danger de cette autorité; et alors justement effrayé à la vue d'un gouvernement qui n'en est pas un, il n'oseroit jouir d'un instant de calme, qu'il regarderoit toujours comme le précurseur d'une nouvelle tourmente; ou il s'aveugleroit sur sa position, par insouciance, par légèreté, par habitude : et alors, d'autant plus malheureux qu'il ne connoîtroit pas son malheur, il prendroit pour un remède à ses maux, ce qui n'en seroit qu'une prolongation, ou au moins qu'un palliatif. Comme il seroit fatigué d'être factieux, il ne verroit pas que cette autorité elle-même est une faction qui, plus heureuse que les autres, parce qu'elle a été plus tardive, se soutient par leur inertie, mais reste toujours exposée aux coups de celle qui se relèvera. Jeté, repris, rejeté, froissé, criblé pendant long-temps par les volcans révolutionnaires, il se seroit trouvé par

la dernière explosion, lancé sur un cratère où il s'endormiroit, en se persuadant qu'il est sur un terrein ferme.

Entrons à présent dans l'examen de la grande époque que j'ai fixée au règne d'Auguste.

A son avénement, trois changemens se firent sentir tout-à-coup dans Rome, dans l'Italie, dans tout l'empire. Rome, qui depuis long-temps n'avoit plus de guerre étrangère auprès d'elle, avoit été depuis plusieurs années déchirée par les guerres civiles. L'Italie, que depuis long-temps les ennemis du dehors n'attaquoient plus, avoit été le théâtre de toutes les dissentions. Enfin, d'autres provinces de l'empire, comme la Grèce et l'Espagne, avoient vu chez elles, ces républicains se disputer la domination universelle. Tous ces troubles s'éteignirent à la voix d'Auguste. On retrouve encore à Rome, pendant quelque temps, des conjurations isolées, mal combinées, et mal conduites. On retrouve dans quelques provinces les efforts impuissans et momentanés des restes d'un parti découragé. Mais tout cela n'a plus

ni ensemble, ni suite. Ce ne sont plus que des flammes éphémères, qu'un même instant voit s'élever et disparoître, au milieu des débris d'un incendie qui a consumé un grand édifice.

Les ennemis extérieurs de l'empire ou ne pouvoient plus l'attaquer, ou ne pouvoient porter leurs coups qu'aux extrémités les plus reculées.

Tout alloit donc jouir d'une paix profonde; tout sembloit en faire espérer les nombreux avantages. Et l'imagination ne peut se représenter une position plus heureuse pour assujétir et attacher un grand peuple au seul gouvernement qui lui convient.

La paix devant être longue au-dehors, il ne s'agissoit plus que d'en établir une solide au-dedans : et alors on avoit le temps et les moyens de faire ces réglemens sages qui se perfectionnent avec les années, et qui en se soutenant les uns les autres, cimentent toutes les parties d'un empire vaste, mais régulier.

Du temps de la république, le grand obstacle à ces réglemens sages venoit des

proconsuls, des questeurs, de tous les commissaires de l'autorité ; ou plutôt il venoit de la république même. Dans ce vicieux gouvernement, ceux qui auroient pu corriger les vices de l'administration, étoient ceux-là même qui en profitoient. Ils n'avoient garde de les attaquer sérieusement. Quelques accusations rarement entamées, plus rarement suivies, et auxquelles l'accusé échappoit presque toujours, quelques palliatifs appliqués à côté du mal ; voilà tout ce qu'on accordoit de temps en temps à des plaintes si multipliées, à des scandales si effrontément publics, qu'il n'étoit pas possible de paroître les ignorer.

Mais à l'avénement d'Auguste, le principe d'unité d'intérêt, dont je vous ai parlé *Lettre* 20, s'élevoit contre ces abus, aussi dangereux pour l'autorité souveraine, que vexatoires pour les peuples. Les immenses richesses que tous ces administrateurs tyranniques arrachoient aux provinces qui leur étoient confiées, donnoient un trop grand pouvoir à des hommes orgueilleux, naguères accoutumés à ne pas

connoître de maîtres, et il étoit autant de la politique, que de la justice du souverain, de ne pas laisser se perpétuer dans l'état ces dissonances monstrueuses qui en troubloient l'harmonie. Nouvelle preuve qu'une autorité unique est celle qui veut le plus, et qui peut le mieux maintenir dans un juste équilibre toutes les parties d'un grand empire.

Or, jamais aucun état ne se trouva mieux disposé pour recevoir le bienfait des formes monarchiques, que les provinces romaines, après la bataille d'Actium. Façonnées à l'obéissance sous une autorité despotique, qu'eussent-elles été sous une autorité paternelle ? Il ne s'agissoit que de leur montrer que le pouvoir qui venoit de triompher avoit triomphé pour elles, et pour leur propre avantage. Il le falloit d'autant plus, qu'il n'y avoit pas pour ce pouvoir de meilleur moyen de consolider son élévation si récente et si long-temps contestée. En un mot, il falloit suivre la marche des choses qui avoit nécessité cette révolution, et prouver par les faits qu'il n'y auroit plus pour l'empire de repos, sans un gouvernement

où le principe de l'unité fût consacré par la loi.

Cette marche des choses appeloit Auguste aux deux genres de gloire les plus beaux que puisse ambitionner un homme, qui, à quelque titre que ce soit, gouverne une grande nation. Il pouvoit être pacificateur et législateur : deux titres dont la réunion ne connoît rien qui puisse lui être comparé. Quand la fortune en surchargeant un homme de succès, lui présente ces deux titres ensemble, et qu'il ne les saisit pas, ou qu'il les sépare, il est inexcusable d'avoir méconnu ou négligé ce qu'il devoit faire. S'il a douté de son pouvoir, c'est une faute de jugement. S'il s'est refusé à tout le bien dont son pouvoir lui donnoit les moyens, c'est une faute de cœur. Comme il s'est trouvé élevé par des circonstances incalculables, qui sembloient créées et rapprochées exprès pour l'entourer de moyens extraordinaires, on ne veut, on ne doit lui tenir compte que des choses extraordinaires. La fortune l'a mis hors de rang, par tout ce qu'elle a fait pour lui seul : on veut qu'il s'y

maintienne par tout ce qu'il fera par lui-même. S'il ne fait rien de tout ce que lui indiquent les convenances, les besoins de l'état, le vœu public, l'intérêt général, ou s'il le fait à moitié, sans suite, sans ensemble, sans énergie, on revient bientôt du premier enthousiasme avec lequel on avoit admiré sa grandeur; on le juge alors avec une sévérité égale à ce premier enthousiasme, parce que l'amour-propre et l'intérêt sont piqués d'avoir été trompés : on le regarde comme un homme qui est resté petit en s'élevant : ridicule que la postérité ne pardonne jamais. On ne voit en lui qu'un favori, ou plutôt qu'un esclave de la fortune, sur qui cette bizarre coquette a voulu faire l'essai de sa constance, et qu'elle s'est amusée à annuller à force de faveurs.

Suivez ces réflexions : elles vous feront connoître ce que pouvoit faire Auguste, et ce qu'il ne fit pas. Vous serez frappé sur-tout du grand avantage qui s'offrit à lui en arrivant à la première place de l'état. Il prenoit en main la direction d'une république qui ne pouvoit plus subsister comme

république, dont le nom étoit devenu entre les gouvernans ce qu'étoit celui des dieux entre les augures. Ils ne pouvoient le prononcer sans rire. Auguste ne déplaçoit personne. Il succédoit révolutionnairement à un gouvernement révolutionnaire, craint, haï, méprisé. Il n'avoit pas à redouter ces souvenirs, nés de l'amour et de la reconnoissance, inquiétans pour tout usurpateur, que la crainte peut comprimer, que le temps ne peut pas détruire, qui, dans le cœur d'un peuple aimant et fidelle, s'identifient avec son existence même, et qui ne manquent jamais de venir se retracer à son imagination toutes les fois qu'il veut s'occuper de son bonheur et de sa tranquillité. Par le fait, il exerçoit un empire absolu sur un peuple, dont les armées toujours triomphantes avoient presque indéfiniment reculé les frontières, mais qui au-dedans, et sur-tout dans la capitale, n'étoit plus rien. Ce qui restoit dans cette capitale, neutralisé dans tous les fourneaux des révolutions, n'avoit plus même la force de s'opposer ou de servir à de nouvelles révolutions. Il n'avoit plus que la

langueur, l'effroi, l'apathie, la nullité qui le rendoient susceptible de toutes les formes qu'on voudroit lui donner, pourvu qu'il n'eût pas la peine d'en choisir ou d'en prendre une lui-même. Si un reste d'instinct le portoit encore à en exclure une, c'étoit celle de sa souveraineté. Aussi ennemi de celle-là qu'il en avoit été infatué, il se trouvoit heureux d'en être débarrassé, et ne craignoit que son retour.

Jamais un plus vaste champ ne s'étoit ouvert pour donner avec plus de profusion tout ce qui peut assurer la grandeur d'un souverain et la félicité d'une nation. Charlemagne fut conquérant, en même temps qu'il étoit législateur. Auguste trouvoit les conquêtes non seulement faites, mais consolidées. Il n'avoit plus qu'une conquête à faire : celle d'un gouvernement stable et légal. Elle étoit facile; elle étoit même sûre : le chemin étoit frayé; tout ce qui avoit obstrué la route avoit été nettoyé; et tout ce qu'Auguste avoit fait pour parvenir au point où il étoit, avoit présenté bien plus de difficultés que ce qui lui restoit à faire. Ce fut devant ce point

qu'il s'arrêta : il n'alla pas, il ne tenta pas même d'aller plus loin. Soit que ses vues politiques ne fussent pas assez étendues pour découvrir tout ce qu'il pouvoit et tout ce qu'il devoit ; soit que peu entreprenant par caractère, il ne se sentît pas la force d'abattre ce qu'il prenoit encore pour de grands obstacles ; soit qu'élevé au milieu des idées républicaines, il craignît encore, malgré son ambition et ses victoires, de donner lieu à une réaction qui ramèneroit les anciennes idées, il conserva le simulacre du gouvernement qu'il venoit de détruire : il en laissa subsister les formes : il n'anéantit que quelques loix républicaines, absolument inconciliables avec sa nouvelle autorité : il amalgama les autres avec quelques loix monarchiques : ce qui donna à ses successeurs la cruelle idée d'appliquer à la personne individuelle du souverain les loix de sûreté, qui regardoient collectivement la république. Sous prétexte de détruire tous les partis en les confondant tous, il choisit indifféremment parmi eux ses principaux agens : politique qui n'eût été bonne qu'autant qu'il auroit

légalisé le pouvoir suprême qui seul devoit diriger, presser, arrêter leur action : politique qui étoit vicieuse en elle-même, et désastreuse dans ses conséquences, du moment que pour acquérir une vaine réputation de clémence, il sacrifioit la justice et la moralité publiques, en conservant ou appelant dans l'administration des hommes cruels, connus par leurs crimes, sortis de la boue pour se laver dans le sang, et entre les mains desquels tout citoyen vertueux trouvoit toujours ou la tête de son père, ou au moins le patrimoine de sa famille. Auguste ne sentit pas qu'une pareille administration, qui d'ailleurs n'offroit par elle-même aucune garantie, n'inspiroit aucune confiance : et que tout gouvernement qui n'a point, et ne peut avoir la confiance publique, par cela seul est un gouvernement vacillant, aussi et plus dangereux peut-être encore pour l'individu qui gouverne, que pour ceux qui sont gouvernés. Enfin il usa d'une autorité qui étoit très-grande, comme s'il eût craint de la montrer toute entière, tandis qu'il falloit la montrer dans toute son étendue,

mais en la montrant dans toute sa bienfaisance.

Plusieurs siècles après, le génie de Charlemagne sentit cette vérité, et il en fit un magnifique usage. Il ne craignit point de déployer toute la force d'une autorité à laquelle il savoit attacher le bonheur des peuples. Et cependant Charles avoit devant les yeux l'élévation récente de son père, au préjudice de la famille qui avoit fondé la monarchie. Il auroit pu croire, comme Auguste, que les circonstances exigeoient quelques ménagemens. Si Auguste devoit une partie de sa fortune à plusieurs grands personnages de la république, Pépin étoit redevable de la couronne au choix des principaux membres de l'état, devenus trop puissans par la foiblesse des derniers rois. Cela n'empêcha pas Charlemagne d'étendre également sur tous l'autorité dont il étoit revêtu. Il se montra toujours juste, toujours ferme : et il fut tout-puissant.

Quand vous aurez assez étudié l'histoire, pour bien connoître la position dans laquelle se trouvoient Auguste et

Charlemagne, je vous engage à faire un parallèle de leur gouvernement : et vous verrez combien il y a loin du premier empereur romain au fondateur de l'empire germanique. L'un marche en tâtonnant, l'autre s'élance avec une impétuosité réglée ; l'un mesure les obstacles, l'autre est plein de l'idée qu'il n'en trouvera pas ; l'un s'éloigne peu de Rome, et laisse tout faire à ses lieutenans, l'autre parcourt perpétuellement tout son empire, et fait tout par lui-même.

Que dirai-je encore ? L'un semble regarder toujours derrière lui, comme s'il craignoit d'en avoir trop fait, l'autre regarde toujours en avant, comme s'il craignoit de n'en jamais faire assez.

Malgré toutes ces fautes, qui arrêtèrent sous Auguste les progrès de l'autorité impériale, s'il eût eu pour successeurs immédiats les quatre grands princes qui régnèrent quelque temps après Trajan, Adrien, Antoine et Marc-Aurèle, cette autorité auroit, par sa tendance naturelle, pris l'union, la consistance qu'elle n'eut jamais. Elle ne l'eut jamais, parce

que le règne d'Auguste, qui auroit pu la préparer, mais non la perfectionner, ne fit ni l'un ni l'autre; parce que les quatre princes que je viens de nommer, n'arrivèrent au trône impérial que lorsque les désordres des monstres qui succedèrent à Auguste, lorsque les règnes et la mort de Galba, d'Othon, de Vitellius, eurent commencé par rendre odieuse la puissance souveraine, puis l'eurent mise à la discrétion des soldats, destinée inévitable dans tout gouvernement militaire, et dont la nation condamnée à la subir, doit toujours reprocher les terribles effets à celui qui, en la gouvernant, n'a pas su, ou n'a pas voulu la soustraire à cette affreuse nécessité.

Cependant après des secousses si longues, si violentes, les Romains avoient besoin d'un repos quel qu'il fût. Et c'est peut-être une des choses qui contribua le plus à induire Auguste en erreur. Tout paroissoit tranquille; il put croire que tout étoit bien : il prit pour un effet de l'ordre ce qui n'étoit qu'une suite du désordre même. Le repos tenoit à la lassitude

générale, bien plus qu'à la force du gouvernement. Aussi ne fût-il pas altéré par les règnes de Tibère, de Caligula, même de Claude et de Néron. Mais enfin, à l'abri de ce repos prolongé, la métamorphose de Rome fut entière. Quelques noms restèrent : la réalité disparut. Il ne resta plus de citoyen qui eût vu la république. *Quotus quisque reliquus qui rempublicam vidisset?* Il ne resta plus vestiges des anciennes mœurs. *Verso civitatis statu, nihil usquam prisci et integri moris.*

On trouva trop dangereux de revenir sur le passé : on aima mieux rester comme on étoit. *Tuta et præsentia, quàm vetera et periculosa mallent.*

Enfin je ne puis mieux vous exprimer quel fut alors l'état de Rome que par cette phrase sublime de Tacite. *Is habitus animorum fuit, ut pessimum facinus, auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.*

Cet auteur célèbre n'impute qu'à cette lassitude universelle la tranquillité apparente de l'empire. Malheur à un peuple qui, après de grandes dissentions intérieures,

change son gouvernement. Qu'il se soumette à un ou à plusieurs usurpateurs : peu importe. Il sera toujours asservi, parce que sa position seule provoque une autorité tyrannique. *Cuncta discordiis civilibus fessa sub imperium accepit.*

Cromwel l'a éprouvé en Angleterre, Auguste l'éprouva dans Rome. Parce que sur la Tamise ou sur le Tibre, la nature humaine est la même.

Auguste entretint encore dans Rome cette lassitude, cette léthargie, en conservant les noms des anciens magistrats de la république. *Eadem magistratuum vocabula. Sua consulibus, sua prætoribus species.* Il y avoit toujours deux consuls; mais au-dessus d'eux étoit un pouvoir contre lequel le leur étoit illusoire. Il y avoit toujours des comices, qui étoit le corps législatif; un sénat, conservateur des anciennes loix de la république; un tribunat, défenseur des droits du peuple; mais ce tribunat, autrefois créé et soutenu par des factions, ne fut plus rien, dès qu'il ne lui fut plus possible d'être factieux. Ce sénat, ne connoissant que ce que

l'empereur lui communiquoit, auroit vainement opposé des loix anciennes à des ordres nouveaux. Forcé d'être ou l'esclave, ou l'ennemi de l'empereur, il prit sans retour le premier parti, et se dépouilla tout-à-coup de la fierté qui lui auroit fait prendre le second. Enfin les comices ne furent plus, même pour les élections, que les instrumens du gouvernement.

Toutes ces formes républicaines subsistoient encore avec une apparente tranquillité, précisément parce qu'elles n'étoient plus que des formes. Pour leur redonner une action réelle, il auroit fallu, en les supposant même les meilleures possibles, traverser encore des révolutions. Au contraire, il n'en falloit pas pour légaliser les formes monarchiques, que la nécessité avoit déjà établies : avantage incalculable dont Auguste ne sut pas profiter. Au milieu de ces noms républicains, et de ces formes monarchiques, ce ne fut pas l'autorité monarchique, mais l'autorité militaire qui s'empara et décida de tout. On fut obligé de récompenser tous ceux dont on s'étoit servi pour vaincre et pour régner. Ils

sentirent

sentirent leurs forces, et bientôt ils en abusèrent : c'est le sort de l'humanité. Et cela devoit alors être d'autant plus dans les armées romaines, qu'elles participèrent moins à la tranquillité publique, dont cependant on leur étoit redevable. Reléguées sur les limites de l'empire, elles y restoient habituellement. Elles étoient obligées de construire au milieu de leur camp des habitations, où elles ne trouvoient pas l'aisance à laquelle elles devoient prétendre. Les chefs, ainsi que les soldats, s'ennuyèrent de cette vie pénible. Ils voulurent ou se rendre plus puissans, ou quitter un service qui les éloignoit pour si long-temps de leurs parens, de leurs amis, de leurs plaisirs. De là résultèrent deux inconvéniens, tous deux également funestes à l'empire. Les légions étoient toujours prêtes à couronner le chef qui leur avoit laissé le plus de licence : et c'est ce qui produisit cette succession rapide et sanglante de tant d'empereurs, dont la plupart ne firent que paroître sur le trône. Les légions, qu'une longue absence de l'Italie avoit dégoutées d'un service

fatigant, rapportoient à leur retour, et propageoient ce dégoût dans les provinces. Alors le nom de citoyen romain ne fut plus synonyme de celui de soldat. Ce fut à qui s'exempteroit d'une obligation, qui n'avoit plus le même but qu'autrefois. L'état prit des défenseurs parmi la lie du peuple : et cette populace ennemie de la sévérité de l'ancienne discipline, corrompit les autres. *Lasciviæ sueta, laborum intolerans, implere cæterorum rudes animos.* Il en prit parmi les peuples vaincus; et au moindre mécontentement, le soutien de l'état en devenoit l'ennemi. Enfin il en prit jusques chez les Barbares; et alors on éprouva ce que peut faire dans un empire aussi immense une force armée ainsi composée.

Ainsi réduite de règne en règne, la milice romaine, toujours moins recrutée de Romains, devint enfin une milice presque toute étrangère. Elle eut une autre patrie que celle qui la payoit. Ses services devenant de plus en plus nécessaires, mais aussi de plus en plus dangereux, il fallut, outre la paye qui augmentoit toujours, recourir aux largesses, puis ouvrir à ceux

qui se distinguoient, l'entrée des dignités de l'état, même des dignités civiles.

De la manière dont ces armées étoient composées, elles étoient presque inséparables de leurs chefs. Ainsi un chef jaloux, ambitieux, vindicatif, avoit presque toujours en main le moyen de faire une révolution. C'est ce qui fit qu'aucune famille impériale ne resta long-temps sur le trône. Entre l'empire et la milice, il n'y avoit aucun lien. Entre l'empereur et elle, il n'y en avoit d'autre que la solde. Mais ce lien s'affoiblissoit en raison même de l'augmentation de cette solde. Car plus l'empereur avoit accordé de demandes, moins il étoit en état d'en accorder d'autres.

Ce fut l'impossibilité de satisfaire à une avidité toujours renaissante, qui donna l'idée d'entretenir sur les frontières des troupes auxiliaires. Ces troupes, composées des habitans même du pays, vivoient de la culture du terrein qui leur appartenoit, ou que l'empire leur avoit accordé. Par conséquent leur entretien étoit bien moins coûteux. Mais aussi dès que les Barbares, au lieu d'attaquer les habitans avec férocité,

sentirent qu'il valoit mieux traiter avec eux, l'empire fut ouvert, et se vit enlever ses provinces.

Tous ces vices ne se déployèrent que successivement, et à mesure que le changement des mœurs et des loix, que la foiblesse du gouvernement leur donnoit plus de latitude. Ainsi dans la lecture de l'histoire des successeurs d'Auguste, ce que je vous conseille principalement, c'est de vous attacher à tout ce qui marque ce changement et cette foiblesse; à l'avilissement du sénat romain, avilissement qui faisoit un si grand contraste avec son ancienne fierté; au pouvoir qu'obtinrent les affranchis sur un peuple, qui ne regardoit pas même ses esclaves comme des hommes; aux scandaleuses profusions de ces fortunes énormes, qui alimentoient l'avidité des délateurs; mais principalement au défaut d'une loi certaine pour l'hérédité du trône. Ce fut là ce qui fit du trône impérial le précipice le plus élevé et le plus dangereux que l'histoire nous présente. Ce fut une grande faute que commit Auguste, et qui eut encore des suites plus

fâcheuses, par l'adoption qu'établissoient les loix romaines.

Il auroit pu sans doute, lorsqu'il fut proclamé empereur, donner une loi qui assurât dans sa famille l'hérédité de sa couronne. Mais alors il auroit fallu renoncer à cette politique, avec laquelle tous les dix ans il feignoit de n'accepter qu'à regret la continuation du pouvoir souverain. Personne dans l'empire n'étoit la dupe de cette fausse retenue; et cependant Auguste n'osa pas s'en départir. C'est pour cela que parmi ses titres, il mettoit toujours celui de tribun. Le tribunat avoit toujours été plus spécialement la magistrature du peuple, et celle à laquelle ce peuple avoit donné d'abord un grand pouvoir, puis laissé prendre un pouvoir plus grand encore. On l'avoit créé pour l'opposer aux patriciens. Auguste qui avoit pris le consulat pour parvenir au trône, prit le tribunat pour s'y maintenir.

Les fréquentes distributions de pain furent encore un des moyens qu'il employa. César et Pompée en avoient fait autant. Le peuple romain, quoique déjà avili, ne

l'étoit pas au point de se soumettre à un usurpateur, qui pour premier acte de son usurpation, lui eût fait souffrir une longue et cruelle famine.

Enfin, ce prince qui avoit fait répandre tant de sang, mit la clémence au nombre des vertus forcées que lui prescrivoient les circonstances. On l'avoit vu faire couler le sang dans les places publiques : on s'étoit accoutumé à voir son nom consacrer toutes les listes de proscription; on s'accoutuma à dire la *clémence d'Auguste ;* et ces deux mots qui paroissoient ne devoir jamais se trouver ensemble, ont été réunis dans l'histoire.

Le meurtrier de Toranius et de Gallius, le destructeur de Pérouse et de Nursia, fut, par le pouvoir même qu'il avoit usurpé, conduit à en user avec modération. Il s'étoit attaché les soldats par les dons qu'il leur fit; il s'attacha le peuple en lui prodiguant le pain et les spectacles; et sa clémence, quoique tardive, intéressa tout le monde en faveur de son autorité. Alors il concentra peu-à-peu cette autorité; le sénat, les loix, la magistrature, il attira tout à

lui. *Ubì militem donis, populum annonâ, cunctos dulcedine pellexit, insurgere paulatìm; munia senatus, magistratûm, legum in se trahere.*

C'étoit à ce moment qu'Auguste devoit consommer son ouvrage, en constituant légalement la puissance impériale. Au lieu de cela, n'ayant point d'héritiers mâles, il adopta Tibère, et le désigna pour son successeur. Cet exemple étoit du plus grand danger dans un état où on rencontroit par-tout les restes des factions et de l'ambition républicaine, et où il étoit important de mettre le plutôt possible une ligne de démarcation entre le trône et ceux qui l'ambitionneroient.

Et qu'on ne me dise pas qu'Auguste fit un trait de politique en conservant les magistratures républicaines, en n'établissant pas une monarchie héréditaire, et qu'il étoit obligé de ménager l'opinion. Il n'y avoit plus d'opinion chez le peuple romain. Dans toute nation tourmentée par une longue anarchie, démoralisée par tous les crimes des discordes civiles, il n'y a plus d'autre opinion que l'égoïsme et le besoin du repos.

C'est ce qui me fait penser qu'Auguste étoit au-dessous des circonstances, comme je vous le dirai tout-à-l'heure. Il ne sentit ni l'avantage, ni la facilité de ce qu'il avoit à faire. César avoit un peu trop devancé les temps et les circonstances, lorsqu'au moment de marcher contre les Parthes, il s'étoit fait mettre par Antoine la couronne sur la tête. Auguste ne vit que le mauvais succès de cette tentative : il ne sentit pas que les regrets et la conduite du peuple après la mort de César frayoient devant son successeur le chemin que César n'avoit pu ouvrir.

On dit qu'Auguste préféra Tibère à Drusus, parce que celui-ci n'avoit pas dissimulé qu'il vouloit rétablir la république. Cette idée qui offroit quelque chose de grand et de romanesque, avoit pu entrer dans une jeune tête, et séduire un cœur généreux et sensible. Mais Drusus eût reconnu bientôt que cette idée étoit inexécutable. Que depuis Sylla, il n'y avoit réellement plus de république, qu'il n'y avoit que des factions, et qu'il ne pouvoit plus y avoir que cela. Au reste,

comme il est dans la nature de l'homme de se dissimuler, même involontairement, les vices de ce qu'il aime, de ce qui lui paroît brillant, de ce qui a long-temps excité son admiration, Drusus pouvoit être abusé même par la bonté de son cœur. Il pouvoit croire que ce que Rome avoit été en s'agrandissant, elle le seroit encore après s'être agrandie. Il n'avoit pas devant lui d'exemple qui pût rectifier son jugement. Cet exemple n'a été donné que par cet empire romain, qui a démontré que la permanence d'un grand état en une grande république, est une chose physiquement et moralement impossible.

Je croirois bien plutôt qu'Auguste ne choisit Tibère que parce que les vices du second devoient exciter quelques regrets en faveur du premier. *Comparatione deterrimâ sibi gloriam quæsivisse.* Je crois voir dans Auguste un caractère susceptible de cet horrible calcul.

Quel que fut le motif de son choix, la forme du choix eût par elle-même des suites funestes. L'adoption qui autrefois n'étoit dans Rome que le moyen de s'allier

à une famille recommandable par ses vertus et ses services, devint une des perspectives de l'ambition, et un des plus grands objets d'intrigue. Ce fut par elle qu'Agrippine écarta Britannicus du trône, pour y placer Néron. Et il est aisé de voir ce que dans un siècle, dans une nation, dans une cour corrompue, devoit produire l'espérance d'arriver à l'empire par la voie de l'adoption. C'étoit là que les affranchis déployoient toute leur adresse. La suite des empereurs vous fera connoître le détail de ces événemens, dont je vous indique ici les principales causes.

Au milieu de cette suite, vous trouverez de grands princes, et c'est à leur règne que l'empire fut redevable de s'être conservé aussi long-temps, malgré tant de causes de destruction qu'il portoit en lui-même. Outre les quatre empereurs dont j'ai parlé plus haut, et qui, par un rare bienfait de la nature, se succédèrent sans intermédiaire, vous vous arrêterez avec intérêt sur le règne de Vespasien, sur celui de Titus nommé les délices du genre humain, sur celui d'Alexandre Sévère, de

Tacite, et de quelques autres, jusqu'à Constantin. Et dans cet intervalle, qui est un peu plus de trois cents ans, telle fut la périlleuse mobilité attachée à la couronne impériale, qu'elle fut portée par plus de soixante têtes, dont plus de quarante périrent de mort violente. Ce calcul de rapprochement, indépendamment des crimes et des calamités, suites inséparables d'un si prodigieux changement, est un des argumens les plus forts et les plus sensibles qu'on puisse faire en faveur de la nécessité d'assurer légalement la succession du trône.

Je ne sais si vous jugerez comme moi de ce que fit Auguste. Entraîné par la fortune, il ne la maîtrisa jamais. Il avoit même de la peine à la suivre. Elle fit beaucoup pour lui : elle le mit à portée de faire davantage. Mais il attendoit tout des occasions, des événemens : il ne savoit point aller au-devant. Quoique d'un esprit fin, délié, habile à profiter du mérite ou des défauts de ceux qui étoient pour ou contre lui, il fit petitement de grandes choses.

Souvent au milieu de la confusion qu'entraînent les troubles civils, la fortune semble se jouer en prenant dans la foule un homme qu'elle élève tout-à-coup, et qu'elle accable de succès. S'il ne se met pas tout de suite au niveau, ou même au-dessus de cette élévation inattendue, s'il ne sent pas tout ce qu'exige de lui sa position, s'il ne saisit pas d'un coup-d'œil tout ce qu'elle lui découvre, la fortune l'abandonne à ses propres forces; et alors il tombe aussi vîte qu'il s'est élevé, ou bien elle s'amuse à le soutenir, quand il ne fait rien pour se soutenir lui-même: elle le conduit jusqu'au tombeau avec le masque d'un grand homme. Mais elle charge la postérité de le lui ôter.

Auguste me semble avoir été ainsi traité par la fortune. Ce qu'on a improprement appelé la gloire de son règne, n'est autre chose que le repos dont il fut enfin de son intérêt de laisser jouir le peuple romain, et qui se trouva entre les longues calamités qui avoient précédé son avénement, et les monstrueuses atrocités de ses successeurs. En encadrant ainsi la vie de ce prince, on

voit qu'elle reçut presque tout son éclat de ce qui l'avoit devancé et de ce qui le suivit. Or dans ce tableau tout appartient à la fortune, rien n'appartient à Auguste : ou plutôt ce qui lui appartient, c'est d'avoir préparé les crimes de ses successeurs, par la funeste position dans laquelle il laissa volontairement l'état qu'il pouvoit sauver. C'est d'avoir abandonné au hasard, à l'intrigue, à la force, le choix de celui sur qui devoit reposer l'autorité : c'est, lorsqu'il succédoit paisiblement à tant de révolutions, de n'en avoir pas éteint jusqu'au dernier brandon, et d'en avoir au contraire concentré le foyer en le plaçant sur le trône impérial, et ne prenant aucune mesure pour en éloigner ce qui pouvoit le rallumer.

Régle générale : lorsque dans ses travaux, le chef d'une grande nation ne cherche que le bien du moment, lorsqu'il ne sait pas s'emparer par ses loix du temps et des générations futures ; lorsque tous les jours il croit avoir fait beaucoup en appliquant un remède sur quelques parties foibles de l'état, au lieu de donner à l'état

tout entier un tempérament pur et vigoureux, par une législation sagement combinée, par un régime fortement établi : cet homme, quel qu'il soit, a pu usurper, mais ne mérite pas le titre d'homme d'état : il est l'homme du jour, et voilà tout. Il imprime mollement quelques phrases sur la cire ; et c'étoit des principes qu'il falloit profondément graver sur l'acier. Inquiet de sa position, il croit l'assurer, en paroissant se mettre à portée de tout le monde ; et c'étoit au-dessus de tout le monde qu'il falloit s'élever et planer.

Je ne parle point ici de l'administration journalière d'Auguste, qui fut bonne, comme je l'ai observé dans la *Lettre* 17 ; mais elle n'étoit bonne que pour le présent : sa prévoyance n'alla jamais jusqu'à l'avenir : et ce n'étoit qu'en travaillant pour l'avenir, qu'il pouvoit assurer la tranquillité de l'empire. Je ne vous ai crayonné que quelques traits de son règne ; mais je crois les avoir mis dans le jour qui leur convient à tous. Lorsque vous voudrez entrer dans le détail de l'histoire des empereurs, il faut vous fixer quatre époques ; la première,

depuis Auguste jusqu'à Constantin; la seconde, depuis Constantin, qui embrassa le christianisme, jusqu'à Théodose, en qui finit l'unité de l'empire; la troisième, depuis Théodose, jusqu'à la fin de l'empire d'Orient; et la quatrième, depuis ce même Théodose jusqu'à Charlemagne.

Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur les événemens politiques et les mœurs de ces quatre époques.

LETTRE XXIII.

Des persécutions et des délations.

Il s'en faut bien que les quatre époques que je viens de vous indiquer, présentent un aussi grand intérêt, et une étude aussi satisfaisante que celle que nous avons déjà parcourues. Des guerres contre les Parthes, contre les Germains, contre d'autres peuples qui cherchent successivement à attaquer l'empire; voilà à quoi se réduisent les événemens politiques. Une grande nation qui finit; une multitude de nations qui commencent : d'un côté, la

décrépitude, de l'autre, l'enfance de la société : entre ces deux extrêmes, on voudroit en vain chercher les grandes entreprises, les grands établissemens, les grandes maximes de gouvernement qui n'appartiennent qu'à des états sagement constitués et par des loix stables, et par des limites fixes. Ce n'est pas que l'esprit d'analyse ne puisse encore y trouver à observer : mais ces observations ne donnent que des résultats pénibles pour l'humanité. Là on a dégénéré des vertus qui font l'homme social ; ici on ne les connoît pas encore : et au milieu de cet oubli, ou de cette ignorance, il ne peut guère se rencontrer que des crimes.

Aussi le tableau de cette histoire n'a-t-il rien qui captive fortement l'attention. Presque tout est confusion dans les dessins : presque tout est ombre dans les couleurs. Plus de ces perspectives qui attachent : plus de ces rapprochemens qui enchantent : plus de ces raccourcis qui étonnent : plus de ces coups de lumière qui répandent par-tout un ton de vigueur et d'énergie : plus de ces couleurs fortes

et



et prononcées qui à elles seules forment un tableau : plus de ces maximes fines et suivies qui expriment si bien la riche variété, et la lente progression de la nature.

Rien donc en général de plus fatigant que cette partie de l'histoire. Si quelques règnes offrent de temps en temps des objets de repos, on n'en sort que pour retomber dans une confusion qui lasse sans intéresser. D'ailleurs ces règnes, pendant lesquels on voit un grand changement sur le trône impérial, n'en font aucun dans les mœurs de l'empire. Dans une monarchie bien réglée, les mœurs du monarque peuvent rectifier les mœurs publiques; parce que dans cette monarchie, il y a toujours un esprit public qui se dirige vers le souverain, il y a un honneur général qui fait partie essentielle de la constitution. Mais à la place de cette monarchie bien réglée, mettez-en une qui n'ait ni base, ni forme légale; où l'on ne voye dans le souverain, que le jouet d'une soldatesque indisciplinée, qu'un aventurier voué par son élévation même à une chûte inévitable; alors l'exemple du monarque

sera impuissant : car le monarque lui-même n'a pas de pouvoir qui lui appartienne réellement. Vous ne trouverez-là, ni dans le gouvernement, ni dans les gouvernés, ni esprit public, ni honneur : encore moins y trouverez-vous la vertu. Personne n'est sûr de sa liberté, de sa propriété, de sa vie. Il n'y a donc plus qu'une crainte universelle, qui se calme momentanément sous les bons princes, mais qui, par le contraste même, redevient plus forte sous les mauvais.

En réduisant ainsi les événemens et les observations politiques de cette seconde partie, il est un objet dont je n'entends point parler, et qu'il faut mettre hors de ligne. Ce sont les longues et sanglantes persécutions des empereurs contre le christianisme. Pour eux, l'établissement de cette religion étoit sans doute un objet politique ; comme doit être dans tout état un nouvel établissement de ce genre. Mais pour nous, c'est un objet religieux; c'est une preuve de la vérité de la doctrine qui a triomphé de tant d'obstacles; c'est une partie de l'histoire ecclésiastique; aussi

est-ce là qu'il faut l'étudier, lorsque l'on veut en connoître les détails.

C'étoit en effet, un bien grand changement que celui qui s'opéra dans les idées morales et religieuses par la propagation du christianisme.

Les empereurs avoient usurpé les droits et les attributs de la divinité. Malgré tout leur orgueil, il étoit impossible qu'ils attachassent réellement quelque prix à leur apothéose. Mais ils en mettoient beaucoup à faire regarder leurs loix et leurs actions comme sacrées; et ils pensoient que les respects de religion rendus au prince, influoient sur l'obéissance civile.

La dignité de pontife, dont ils étoient toujours revêtus, et qui leur donnoit encore une force d'opinion, leur servoit à entretenir la crédulité du vulgaire et l'ignorance superstitieuse.

Le culte public que l'on rendoit à la volupté, divinisoit les passions les plus actives de l'homme, et leur ôtoit aux yeux du peuple ce qu'elles avoient d'avilissant.

Tout cet amas obscène ou absurde,

formé pendant plusieurs siècles de la superstition des peuples, et de la corruption des grands, s'écrouloit devant les dogmes et les préceptes de la religion chrétienne. Elle attaquoit en outre le suicide, dont l'antiquité avoit fait une vertu; la vengeance, dont l'orgueil avoit fait un devoir; le droit de vie et de mort sur son semblable, dont la loi avoit armé la dureté d'un maître, ou la sévérité d'un père de famille. Car remarquez, comme je l'ai déjà observé en parlant des juifs, que toutes les maximes de notre religion tendent au maintien et au bonheur de la société.

Pourquoi donc les gouvernemens s'élevèrent-ils avec tant de force contre le christianisme? On peut, ce me semble, en assigner plusieurs raisons, qui n'auront été que causes secondes dans l'ordre de la providence, mais qui aux yeux de la politique étoient causes premières de tant de persécutions.

1°. Les chrétiens, obligés de pratiquer leur culte dans l'ombre du mystère, tenoient à cet effet des assemblées nocturnes, où eux seuls pouvoient être admis. C'en étoit assez

pour excitèr l'animadversion d'un gouvernement inquiet par sa nature, et à qui ce prétexte suffisoit pour justifier aux yeux des hommes les rigueurs qu'il exerçoit.

2°. Cette religion, aussi nouvelle qu'incompréhensible pour les payens, n'étoit pour eux qu'une secte qui se correspondoit de toutes les parties de l'empire.

3°. Cette communauté de biens, qui fut un des premiers principes d'une religion naissante et proscrite, offroit la possibilité d'un abus dont le gouvernement devoit être effrayé; il n'entendoit rien à cette abnégation de soi-même, à ces dispositions du cœur, qui font que le chrétien opulent use de sa propriété pour le soulagement de tous ses frères. Il voyoit mettre les biens en commun; et il craignoit qu'on ne voulût en induire cette communauté, cette égalité chimérique qui tuent la société.

4°. Tous les vices, jusques-là répandus sans aucune gêne, souvent même déifiés, voyoient leur règne et leurs autels disparoître devant une doctrine simple, mais qui armoit l'homme contre sa propre foiblesse:

et toutes les passions devoient se réunir contre une vérité qui les confondoit toutes.

5°. Les nombreux ministres de tant de dieux fantastiques trafiquoient de la crédulité des peuples. Les oracles seuls étoient pour eux une mine inépuisable, et leur orgueil autant que leur cupidité ne pouvoit manquer de se soulever contre une doctrine qui tarissoit la source de leurs richesses.

De toutes les parties de l'empire mille intérêts divers venoient donc aboutir au trône pour y solliciter la proscription de la religion chrétienne; et d'après ce que je vous disois tout-à-l'heure, ils y trouvoient les empereurs déjà disposés par leur politique à faire ce qui s'accordoit avec leur orgueil et leurs passions. Sans doute si on eût fait de cette doctrine un examen exact et impartial, on eût aisément reconnu qu'elle ne contenoit rien de dangereux : qu'au contraire elle rendoit l'homme plus facile à gouverner, en le rendant meilleur; qu'elle ordonnoit l'obéissance la plus absolue; qu'elle défendoit toute tentative,

même tout desir de rebellion. Mais comment obtenir que l'esprit d'intérêt et de parti juge sans passion? Comment obtenir que les discussions de religion ne finissent pas par être sanglantes? Cette religion chrétienne elle-même, si sainte, si douce, si sociale, et autrefois si persécutée, quand elle a été triomphante, n'est-elle pas devenue le prétexte de mille persécutions? L'homme ne corrompt-il pas tout ce dont il s'empare, et le plus grand instrument de son bonheur, n'est-il pas devenu entre ses mains l'instrument de ses plus affreuses calamités?

Mais vous trouverez une grande différence entre les troubles religieux survenus après le triomphe de la religion chrétienne, et ceux qu'elle a eu à combattre pour s'établir. Dans ceux-là, la vérité comme l'erreur, a été persécutante autant que persécutée. Dans ceux-ci, c'est l'erreur seule qui proscrit; la vérité ne sait, et ne veut que souffrir. A l'infatigable activité de ses ennemis, elle oppose une constance aussi infatigable, une douceur impassible, une résignation sublime. Elle

ne supplie pas ses bourreaux, elle ne les fuit pas ; elle ne les attaque pas : elle les attend, et les lasse.

Quand vous verrez dans l'histoire intermédiaire, et sur-tout dans l'histoire moderne, les tristes suites des discordes religieuses, comparez douloureusement la marche que le christianisme a suivie pendant trois siècles, avec les écarts dans lesquels l'ont entraîné ceux qui en ont méconnu l'esprit ; et s'il étoit destiné à revenir encore au temps des persécutions, faites des vœux pour qu'il revienne aussi aux moyens par lesquels il a triomphé des uns, parce que les mêmes moyens le feroient encore triompher des autres. Souffrir et édifier ; il n'est pas au pouvoir de l'homme d'anéantir une religion qui ne se défend qu'avec ces deux mots : il n'est pas dans son cœur de se refuser long-temps à sa douce et victorieuse influence.

Je ne reviendrai plus sur les persécutions, quoique j'aie à parler des règnes sous lesquels elles ont été le plus terribles. Il me suffit de vous en avoir montré les causes. Je reprens la partie politique de notre histoire.

Depuis l'avénement d'Auguste, la politique étoit et devoit être concentrée dans Rome. Cette capitale n'avoit plus laissé au-dehors de puissances à ménager, avec lesquelles il fallût faire jouer ces ressorts de négociation, qui font une des parties les plus intéressantes de l'histoire. Toute la politique des empereurs ne consistoit qu'en deux points : maintenir la soumission des légions reléguées aux extrémités de l'empire, pour en défendre les frontières, et se maintenir eux-mêmes à Rome par les gardes du prétoire, dont à tout instant les services pouvoient devenir dangereux.

La sombre et profonde politique de Tibère comprima tous ces moyens de rébellion. On en vit une preuve bien évidente dans la fin tragique de Séjan, son plus cruel favori. C'est une grande leçon que la chûte précipitée de cet homme puissant, qui deux jours plus tard eût peut-être détrôné son maître. Ce sont de ces morceaux d'histoire sur lesquels on peut méditer toute la vie. C'est malheureusement un de ceux qui dans Tacite,

n'ont pu échapper au ravage des temps. Mais ce que nous trouvons dans Dion, et sur-tout dans Suétone, peut nous donner une idée des ressorts que la politique de Tibère mit en jeu, pour perdre un sujet trop puissant qu'il avoit tant de raisons de craindre.

Les effets de cette politique survécurent à celui qui l'avoit établie : ils soutinrent quelque temps Caligula. Le génie d'Agrippine, l'audace et l'ambition de cette femme célèbre, suppléèrent à l'imbécillité de Claude. Elles lui firent adopter Néron : comme si elle eût voulu enfanter deux fois le monstre qui devoit sous ce nom devenir l'horreur de l'humanité.

Ces quatre règnes sont principalement ceux des délations. La haine et l'avarice imaginèrent ce terrible genre d'accusation : et la foiblesse du gouvernement, qui n'étoit pas légalement assuré de son existence, crut y trouver un moyen de se consolider, en se débarrassant de tous ceux qui lui étoient suspects.

Par-tout où la délation s'établit avec autant de force, on peut dire qu'il n'y a

plus de société ; car la société est alors minée par ses bases ; les liens de la parenté, les noms d'amis ne rassurent pas contre une terreur devenue générale. Dès-lors plus d'union, plus de confiance, plus de ces sentimens qui attachent les familles, les générations les unes aux autres. On craint jusqu'aux occasions de gaieté, dans lesquelles on laissera échapper un mot, qui sera peut-être mortel : on croit rencontrer par-tout la tête de Méduse, qui pétrifie tout : et on n'ose lever les yeux, dans la crainte de la voir.

Quelque horreur qu'inspire le tableau des délations, il faut la surmonter pour étudier et connoître à fond leurs formes, leurs récompenses, leurs motifs, leurs prétextes, leurs suites. Les délations sont, par leur nature, un des effets inévitables d'une révolution, lorsqu'on ne s'empresse pas de substituer un gouvernement sage à celui que l'on a détruit. Toutes les passions, toutes les haines sont en effervescence, et trouvent dans le gouvernement secours et encouragement. Car tout gouvernement qui n'est pas légal, est, par

son principe même, forcé d'être factieux.
Aussi emploie-t-il les moyens des factions qui l'ont élevé, ou qu'il a écrasées : tout ceci se voit parfaitement bien par les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, de Vitellius, de Domitien.

Sylla avoit imaginé les proscriptions. Depuis ce dictateur jusqu'à l'avénement d'Auguste, toutes les factions suivirent son exemple. Lorsqu'elles furent abattues par la puissance impériale, celle-ci qui n'avoit point d'existence légitime, s'empara des moyens même des factions. Mais la nécessité d'emprunter des formes légales, et de donner l'apparence d'un gouvernement à ce qui n'étoit qu'un pouvoir révolutionnaire, conduisit les empereurs à faire, au nom de la loi, ce que les proscriptions faisoient en contravention de la loi. Et c'est ce qui établit la plus affreuse tyrannie. Car il n'y eut plus aucun recours à espérer. Ainsi, quand dans le feu d'une révolution, la crédule férocité du peuple lui fait attaquer la propriété ou la vie d'une classe de citoyens, cette classe a pour elle l'espérance d'être tôt ou tard

vengée ou protégée par la loi. Mais lorsqu'elle est frappée par la loi même, lorsque les magistrats font avec un décret ce que la populace faisoit par sa violence, alors la classe proscrite est mise absolument hors de la société.

Sous les empereurs, la classe proscrite fut tout ce qui étoit riche ou vertueux, tout ce qui étoit noble, tout ce qui avoit exercé ou refusé quelque place. *Nobilitas, opes, omissi, gestique honores pro crimine ; et ob virtutes certissimum exitium.* Ce fut pour eux une mine énorme : les révolutions l'avoient ouverte, ils l'exploitèrent au nom de l'état. Ils en tirèrent des blocs d'or et d'argent, mais qu'il falloit extraire d'un abîme de sang.

L'art terrible de diriger les plus monstrueuses procédures, devint la première étude du gouvernement. L'empereur nommoit lui-même des personnes de marque, chargées de former ces accusations, il en trouvoit même parmi les sénateurs : et alors le sénat, qui avoit déjà donné la mesure de sa lâcheté, donna celle de sa bassesse et de sa cupidité. En se prêtant

à cette infamie, en se chargeant de cet affreux emploi, les uns suivoient leur propre caractère ; les autres, encore influencés par un reste de honte, la surmontoient par la crainte de paroître désapprouver ce qu'ils ne faisoient pas, par l'espérance de se mettre à couvert des poursuites qu'eux-mêmes exerceroient. *Id idpsum parentes, quod timuissent.* Dans tout gouvernement qui n'est pas constitué, voulez-vous connoître ce que sont les hommes ? Faites la part de la vengeance, de la jalousie, de la haine, de l'avarice, de l'adulation, de la terreur ; vous verrez ce qui restera pour la probité. Tant il est vrai qu'un bon gouvernement est le supplément de la morale des hommes.

Il n'y avoit point de récompenses auxquelles ne pussent prétendre ceux qui s'étoient voués à ce terrible ministère. Ils étoient récompensés aux dépens des héritiers de celui qu'ils avoient fait condamner ; et on leur abandonnoit une partie de ses biens. Ils étoient récompensés aux dépens du trésor public ; et ils en tiroient des gratifications proportionnées à

l'importance du personnage dont ils avoient causé la ruine. Enfin ils étoient récompensés par les premiers emplois de l'état ; et les places de questeurs, de préteurs, de pontifes, de consuls, de ministres ; devinrent le prix de la délation. L'infamie fut alors la voie la plus sûre pour parvenir aux honneurs. Quand une fois on en est à ce point, lorsqu'en voyant un agent ou un dépositaire des loix, on peut demander, *combien a-t-il fait périr de citoyens? combien a-t-il ruiné de familles?* la tyrannie est extrême : car elle peut faire des loix tyranniques, et les exécuter tyranniquement. Mais aussi, dans cette confusion anti-sociale, la tyrannie est toujours en méfiance d'elle-même, car personne ne connoît mieux qu'elle ceux dont elle s'est entourée. Le tyran est donc obligé de frapper sur ses propres agens, jusqu'à ce qu'il devienne leur victime.

Comme on vouloit toujours donner à ces accusations une forme légale, on tenoit toujours à sa disposition des témoins effrayés ou corrompus. Comme tous ces prétendus crimes devoient être des crimes

secrets, on alloit chercher les témoins dans l'intérieur des maisons. Esclaves, affranchis, amis même, tous étoient entendus, pourvu qu'ils parlassent dans le sens de la délation. *Corrupti in dominos servi, in patronos liberti; et quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.* Une ancienne loi romaine avoit défendu de recevoir le témoignage des esclaves contre leur maître, Tibère ordonna qu'avant de les entendre, on les vendroit au profit du trésor public : et en éludant ainsi la loi qui respectoit l'intérieur des maisons, il dépouilloit un citoyen avant même de l'avoir fait juger. La confiscation précédoit non seulement la condamnation, mais l'instruction même du procès. C'est que la condamnation n'étoit jamais douteuse : l'instruction n'étoit qu'une formalité : et la confiscation étoit tout. Quand un gouvernement a mis les délations à la tête des branches de son revenu, il seroit ennemi de lui-même s'il s'arrêtoit : il trouveroit des non-valeurs; et il a spéculé d'avance qu'il ne devoit pas y en avoir. Tout a été imposé à la peine de mort. Vous sentez qu'avec de pareils

moyens

moyens et un pareil but, on n'étoit pas difficile sur les chefs d'accusation. La preuve en étoit faite d'avance. Tout étoit crime entre les mains des délateurs. Suétone, dans sa belle histoire des douze Césars, nous a donné la terrible nomenclature de tout ce qui servoit de prétexte aux accusations. Vivre dans le grand monde, ou dans la retraite, chercher à s'éloigner du peuple, ou à être aimé du lui; avoir des mœurs sévères ou corrompues; paroître en public avec un visage sombre ou avec un air de gaieté; étaler ses richesses, ou affecter de vivre dans la médiocrité, prendre un grand intérêt aux affaires publiques, ou paroître insouciant; s'être acquis par ses talens une réputation dans quelque état que ce fût: dans ces caractères si différens, dans ces genres de vie si opposés, l'infernal génie des délateurs trouvoit toujours matière à quelques accusations particulières.

Mais c'étoit après la découverte de quelque conspiration vraie ou fausse que ces condamnations iniques s'accumuloient avec profusion. Elles frappoient indistinctement

tout ce qui avoit connu les principaux chefs. Tibère avoit pendant long-temps sacrifié à Séjan tous ceux dont ce cruel ministre lui demandoit la mort : mais quand il eut sacrifié Séjan lui-même, il fit éprouver le même sort à tout ce qui étoit lié avec lui, à ceux même qui avoient des relations avec ses amis : plus d'un malheureux fut condamné parce qu'on trouva dans ses jardins un ami de Séjan. Néron, dont au besoin la cruauté auroit donné cet exemple, ne manqua pas de le suivre, après la conspiration de Pison. Pendant plusieurs jours le sénat ne fut occupé qu'à juger, c'est-à-dire qu'à condamner les complices ; et ce nom comprenoit tous ceux dont Néron vouloit se défaire.

Remarquez que tout cela se faisoit toujours au nom du bien public. L'empereur écrivoit au sénat une lettre de félicitation, le remercioit d'avoir puni les ennemis de la république. Car on en parloit toujours, comme si elle eût existé. C'étoit un style d'habitude, mais qu'on auroit bien pu changer sans inconvénient. Car personne ne pensoit plus qu'il y eût eu une république :

personne sur-tout ne desiroit qu'il en revînt une. Et cependant ces délibérations du sénat étoient toujours terminées par des acclamations en faveur de cette république oubliée : on déposoit aux pieds d'un trône les vœux que l'on paroissoit faire pour elle ; et on crioit le roman de la république, en écrivant l'histoire des empereurs.

Remarquez encore que chaque fois que l'on supposoit la découverte de quelque conspiration, le sénat ordonnoit des fêtes, des sacrifices ; on montoit au capitole, on alloit rendre graces aux dieux. Le sénat ordonnoit même ces fêtes publiques, lorsque les malheureuses victimes avoient été condamnées sans aucune de ces formalités illusoires qu'on observoit souvent. Ainsi quand Néron se fut défait de la vertueuse Octavie, quand il eut fait assassiner Agrippine, il y eut dans Rome ordre de se réjouir, parce que le chef de l'état s'étoit souillé du sang de sa femme et de sa mère. Quand ce même monstre eut immolé Plautus et Sylla, deux sénateurs de la plus haute naissance, et d'un

mérite distingué, le sénat non seulement ordonna des fêtes, mais dégrada la mémoire de ses deux membres. C'est bien là le caractère d'une tyrannie aussi absurde qu'effroyable, de vouloir commander la joie à force de calamités, et de faire chanter des hymnes de félicitation sur des monceaux de cadavres. *Quoties fugas et cædes jussit princeps, toties grates deis actas : quæque rerum secondarum olim, tum publicæ cladis insignia.* Vous observerez que Tacite dit *fugas et cædes :* car il y avoit des momens où la tyrannie sentant pour elle-même le danger de trop multiplier les exécutions, sembloit se contenter d'une déportation : ce n'est pas que les tyrans ne fussent toujours aussi cruels, mais quelquefois ils étoient plus timides.

D'ailleurs le principal but étoit toujours atteint. La confiscation étoit de droit. C'étoit si bien à ce but qu'on vouloit frapper, que lorsqu'un homme riche avoit par hasard échappé de son vivant aux recherches des délateurs, on subornoit un témoin pour attester que cet homme en mourant avoit institué l'empereur son

héritier : ce témoin seul suffisoit pour dépouiller l'héritier légitime. Ce n'est pas tout. Ce moyen, qui promettoit un grand succès, fut porté bientôt à sa perfection. Par terreur ou par séduction, on forçoit un citoyen à tester en faveur de l'empereur. Il étoit décidé d'avance qu'il survivroit peu à son testament. C'étoit là la condition secrette : lorsque la nature tardoit à l'exécuter, une accusation faisoit disparoître le testateur.

Mais ce qui donna la plus grande latitude à toutes les accusations, ce fut l'application forcée, et l'extension indéfinie de la loi *de majestate*. Auguste avoit commencé à en abuser : Tibère en fit le plus terrible instrument de la tyrannie. A la faveur des mots de cette loi, long-temps respectée dans la république, il inventa et commit une foule d'horreurs. *Proprium id Tiberio fuit scelera nuper reperta priscis verbis obtegere*. Les écrits, les discours contre des personnes puissantes, furent traités de conspiration contre l'état. L'action la plus simple, la plus naturelle devant une image de l'empereur, étoit un

délit public. La délation avoit tiré parti du sommeil même : elle tendoit un piége à ses victimes jusques dans le repos de la nature. Malheur à celui dont l'imagination active rêvoit pendant la nuit, s'il avoit l'indiscrétion de parler de ses songes. On les interprétoit à volonté : il y avoit un homme chargé de cet emploi ridicule : on l'appeloit *somniorum comes ;* et sur sa seule parole, ces ombres fugitives, à l'aide desquelles la nature donne quelquefois aux malheureux un sommeil calme, en leur présentant l'illusion du bonheur, devenoient à leur réveil des satellites de mort. Le desir même d'échapper à tant de calamités, perdit un grand nombre d'infortunés. L'astrologie judiciaire offroit la chimérique espérance de connoître son sort futur. La délation s'empara de cette crédule simplicité : elle en fit une curiosité coupable.

Enfin les sentimens de l'humanité, de l'amitié, de la nature, cette commisération qu'inspire la vue d'un malheureux, le préjugé religieux, qui dans l'antiquité ne permettoit pas de laisser un cadavre

sans sépulture, tout cela se trouva au nombre des crimes compris dans la loi *de majestate*. La tyrannie en avoit fait le commentaire; et chaque jour elle donnoit un supplément. Alors on devint insensible à force de terreur. Quand Libon-Drusus fut accusé de lèze-majesté, il alla, suivant l'ancien usage, en habit de deuil, solliciter les secours de ses amis, de ses parens : il fut refusé par-tout : tous les cœurs étoient fermés pour lui. *Abnuentibus cunctis, cùm diversa prætenderent, eâdem formidine*. Lorsque Tibère fit massacrer tous les partisans de Séjan, ces cadavres de tout âge, de tout sexe, de toute condition restoient dans les rues : personne n'osoit ni les enterrer, ni les brûler : on craignoit même de les regarder. La putridité obligea enfin de les jeter dans le Tibre. Personne n'osa recueillir sur le rivage ces malheureux restes.

Il n'y a point d'homme honnête qui puisse lire de suite le récit de ces délations, de ces arrêts de mort, de ces confiscations, de ces atrocités si multipliées, si longues, si variées. Et cependant il s'est

trouvé un peuple (et quel peuple!) qui les a supportées toutes! Ce peuple avoit aussi été souverain : et c'étoit toujours en son propre nom qu'il étoit accusé, pillé, condamné par ceux qui se disoient dépositaires de son autorité. A quoi lui servoient alors ses victoires, ses conquêtes, ses arcs de triomphes?

Je vous entends vous écrier : *peut-il jamais exister un peuple plus malheureux?* Oui, vous répondrai-je. C'est celui sur lequel une assemblée, un corps collectif quelconque, usurperoit l'autorité souveraine. Rome n'eut que successivement Tibère, Caligula, Claude, Néron. Mais ce peuple les auroit tous à-la-fois. Ce seroit chez lui une substitution indéfinie, qui ressusciteroit les scélérats de tous les siècles, qui coaliseroit les forfaits de toutes les nations. Ou cette coalition seroit chez lui une faction; et alors il seroit gouverné révolutionnairement; ou ce qui est pis encore, elle seroit une secte; et alors il seroit soumis à une tyrannie réduite en systême. La tyrannie n'est ordinairement qu'une violation des loix. Celle-là seroit un code entier

de loix barbares, partant toutes du même principe. Il n'y auroit point là de variation, d'intermittence; un bon règne ne viendroit pas donner un moment de relâche. Il n'y auroit d'autre règne que celui de l'iniquité. Une injustice commise deviendroit tout-à-coup le prétexte, le moyen, la nécessité d'en commettre une autre. Forcée par sa conduite même d'aller toujours au-delà de ce qu'elle auroit exécuté, cette tyrannie ambitionneroit sans cesse le mal qu'elle n'auroit pas encore fait : elle pourroit se fatiguer de crimes; mais elle ne s'en rassasieroit pas. Je ne puis mieux vous exprimer l'idée qu'elle me représente, que par l'image des danaïdes. Elle puiseroit sans cesse dans un fleuve de sang, pour combler une mesure, qui ne se rempliroit jamais.

La nation qui seroit destinée à donner à l'humanité ce désastreux exemple, trouveroit bien quelques traits de son histoire écrits d'avance dans l'histoire des empereurs; mais son portrait n'y seroit qu'ébauché : et pour le rendre au naturel, il

faudroit renforcer le pinceau de Suétone, et retremper le burin de Tacite.

Méditez-le souvent ce profond et inimitable Tacite. Rien ne peut mieux vous faire connoître la situation de Rome pendant ces règnes calamiteux. Vous verrez comme la terreur avoit rompu tous les liens, comme la cupidité avoit isolé tous les individus, et armoit tous les habitans de la même ville les uns contre les autres. Lorsque cet état anti-social s'empare d'un peuple déjà corrompu, sa servitude se compose en raison de sa corruption même : sa servitude devient extrême, parce que sa corruption l'étoit. Ses tyrans peuvent tout oser : car sa lâcheté peut tout souffrir.

C'est ce qui explique le calme sanglant de Rome pendant la tyrannie des quatre règnes que nous allons parcourir. Je m'arrêterai sur eux un peu plus que sur les autres ; parce qu'en fait de crimes, cette époque avoit été jusqu'à nos jours régardée comme la plus marquante ; mais le dix-huitième siècle lui a ôté sa primauté.

LETTRE XXIV.

État de l'empire depuis Tibère jusqu'à Constantin.

APRÈS le calme dont on avoit joui sous une grande partie du règne d'Auguste, si Tibère eût mis tout-à-coup à découvert son caractère cruel, il auroit peut-être réveillé quelques restes de l'ancienne énergie romaine. Et c'est à la crainte de ranimer un esprit qui s'éteignoit tous les jours, qu'il faut attribuer sa conduite pendant les premières années. Tacite, qui ne peut pas être suspect quand il parle de ce prince, a fait dans ses annales, un beau tableau de ces premières années. De la part de Tibère, tout étoit dangereux sans doute, jusqu'au bien qu'il faisoit; mais ce bien tournoit toujours à l'avantage de l'état, dont il prolongeoit la tranquillité. Et lors même qu'il eut commencé à se lasser de la violence qu'il se faisoit à lui-même, en gouvernant avec justice et modération,

il garda encore quelques mesures avec le crime. Une partie de sa politique fut employée à faire périr par des voies secrettes les objets de sa haine ou de sa jalousie.

J'ai toujours eu peine à concevoir comment ce Tibère, si soupçonneux, si caché, avoit accordé à Séjan une confiance exclusive ; comment il l'avoit élevé à un tel degré de grandeur, qu'il n'y avoit presque plus de différence entre l'empereur et son ministre. Je ne parle pas de tous les grands personnages, de tous les gens de bien qu'il lui sacrifia : quand on ne demandoit à Tibère que des crimes, on étoit sûr de n'avoir point de refus. Mais il voulut qu'à Rome, dans le sénat, dans l'Italie, dans toutes les provinces, Séjan partageât avec lui les honneurs qui n'appartenoient qu'à la souveraineté. La capitale étoit remplie de ses statues : on faisoit des prières publiques pour sa santé : un decret du sénat ordonnoit qu'on célébreroit le jour de sa naissance. Enfin c'en étoit au point qu'il n'y avoit plus qu'à substituer le nom de Séjan à celui de Tibère, pour faire sur le trône un changement qui n'en eût pas été

un dans l'empire. Je crois bien qu'il étoit dans le caractère de Tibère d'affecter de parer la victime qu'il vouloit immoler; mais en couvrant cette victime des ornemens du sacrificateur, il couroit le risque d'en faire une idole, à laquelle il pouvoit être immolé lui-même. Je pense plutôt que Tibère s'aveugla pendant long-temps, parce que tous les hommes se trompent sur leur ouvrage, et se dissimulent à eux-mêmes leurs propres fautes. Il avoit mis Séjan trop près du trône; et il ne pouvoit croire que Séjan voulût aller plus loin. Si ce ministre n'eût pas lassé sa fortune, il réussissoit immanquablement : car il avoit l'armée à sa disposition. Il étoit si sûr du succès, qu'il avoit fait jouer sur le théâtre les ridicules de Tibère. Ses lenteurs donnèrent à Tibère, qui n'eût pas osé l'attaquer de front, le temps de lui tendre des piéges auxquels il étoit déjà pris, lorsque l'empereur l'abandonna. A l'instant tomba et s'évanouit toute cette grandeur, tout ce long amas de puissance et de prospérité.

Presque tous les autres confidens, les

conseillers les plus intimes de Tibère, sans avoir un sort aussi brillant, eurent une fin aussi tragique. Et cependant il ne manquoit jamais de concurrens pour remplir un poste aussi périlleux. Car tel est dans le vice l'empressement de courir à la fortune, qu'il ne voit même pas le précipice sur le bord duquel il est obligé de marcher.

Au milieu de toutes ses vengeances, Tibère redoutoit sans cesse les vengeances de ceux même qui recevoient de lui quelques bienfaits.

Il craignoit sur-tout qu'ils ne se fissent un parti dans les provinces : ce n'étoit pas sans raison, puisque chacun, en s'y rendant puissant, pouvoit y faire valoir contre l'empereur un droit semblable au sien. Cette crainte fait essentiellement partie de tout gouvernement qui n'est pas assuré : les ennemis du dehors sont pour lui moins à craindre que ceux du dedans. Tibère aima mieux souffrir le pillage, la perte même de plusieurs provinces éloignées, que d'y envoyer ou d'y entretenir des forces, dont le chef auroit pu devenir redoutable pour lui.

C'étoit une honte pour le nom romain; c'étoit un danger pour l'empire. Mais Tibère, comme tout souverain qui n'est pas assuré de son existence légale, distinguoit toujours sa personne et l'état. Ce n'étoit pas les moyens pécuniaires qui lui manquoient : car il laissa dans l'épargne un trésor immense.

Plus Tibère immoloit de victimes à cette méfiance, plus il lui donnoit de sujets de crainte. Elle augmenta sur-tout, lorsque, retiré dans l'île de Caprée, il se déroba aux regards des hommes, mais sans pouvoir échapper aux siens.

Peu de gens sans doute avoient été dupes des fausses vertus de Tibère : mais tous furent consternés d'effroi, lorsqu'ils le virent s'abandonner à tous les vices. *Cuncta simul vitia, malè diù dissimulata, tandem profudit.* Alors fut étouffé à Rome tout esprit public. Tout ce qui ne se tenoit pas soigneusement à l'écart, avoit étudié, et bientôt imita la dissimulation de l'empereur. Terreur, fausseté, bassesse ou barbarie, voilà de quoi se composa la presque totalité du peuple romain : et lorsque

Caligula vint faire regretter Tibère, ce peuple obéit, sous ce nouveau monstre, à tout ce que la cruauté, la débauche, et la folie peuvent tenter sur l'espèce humaine.

En vouant à l'exécration des siècles la mémoire de Tibère et de ses successeurs, ce n'est donc pas eux seuls qu'il faut accuser de leurs crimes. Il faut en accuser l'apathie de ce peuple qui voyoit avec indifférence conduire journellement tant de malheureux à la mort. Il faut en accuser la lâcheté du sénat, qui coopéroit à tant d'iniquités, ou applaudissoit à celles auxquelles il ne coopéroit pas. Et il faut l'en accuser d'autant plus que de temps en temps il se trouvoit encore quelques sénateurs qui avoient le courage de faire entendre la voix de la vérité : mais ils n'étoient pas soutenus; et ce sénat si fier trembloit devant un affranchi.

Le grand crédit de ces affranchis, leur pouvoir presque absolu, seroit une des choses les plus étonnantes de l'histoire des empereurs, si l'expérience ne nous apprenoit que le tyrannie prend toujours de préférence

préférence ses agens dans la classe la plus vile : soit qu'elle croye humilier l'orgueil des gens puissans, en mettant au-dessus d'eux des hommes de néant, soit que toujours en méfiance même de ce qu'elle a fait, elle se flatte d'abattre plus aisément ceux qui ne doivent qu'à elle seule toute leur existence, soit qu'elle espère trouver en eux une obéissance plus servile, et une conscience moins scrupuleuse. Tous ces affranchis usèrent de leur autorité avec un orgueil, avec un faste, avec un despotisme qui semble appartenir exclusivement à la bassesse parvenue, et ce despotisme, ils l'exerçoient sur leur maître, sur l'empereur lui-même. Car vous remarquerez que par-tout où le souverain ne règne pas d'après des loix fixes, il est l'esclave couronné de ceux qu'il appelle les exécuteurs de ses ordres.

Quel grand changement dut opérer dans Rome ce pouvoir des affranchis! Il s'y multiplièrent au point qu'ils devinrent, par le fait, un ordre dans l'empire. Ce fut un état d'être affranchi, comme autrefois c'en étoit un d'être chevalier romain.

On brigua ce titre, comme autrefois l'édilité, parce que comme elle, il conduisit aux honneurs. Enfin les Romains maîtres du monde, s'accoutumèrent tellement au pouvoir des affranchis, qu'on ne se plaignit pas, tant qu'ils ne furent pris que parmi les esclaves nés dans l'empire. Mais quand on les prit parmi les esclaves nés chez les nations barbares, la fierté romaine se trouva soumise à une humiliation de plus. Elle eût bien voulu se soustraire à ce double outrage; mais ces orgueilleux ennemis de tous les rois n'avoient plus même la force de résister à un esclave étranger. Et dès-lors le serf audacieux d'un Germain, d'un Sarmate, d'un Tartare, put prétendre à gouverner, ou plutôt à opprimer l'empire, s'il parvenoit une fois à être esclave romain. Quelle prodigieuse agitation devoit faire refluer sans cesse cette classe nombreuse, à la vue d'une fortune si rapide, si éblouissante, et à laquelle on pouvoit prétendre dès qu'on se sentoit la force d'afficher de grands vices. Car remarquez encore que parmi ces affranchis, il ne se trouva point de grands talens,

de grands génies, point de ces hommes extraordinaires, qui, arrivés, n'importe comment, sur un grand théâtre, y arrachent les applaudissemens publics, et ôtent à la postérité le droit de les interroger sur leur origine. Lorsque dans les Gaules vous verrez les maires du palais s'élever à côté des rois de la première race, vous trouverez parmi eux des hommes d'état : parce que leur naissance et leur éducation les avoient placés à portée des affaires; et que l'agitation perpétuelle du royaume exigeoit autant d'application que de moyens dans ceux qui le gouvernoient. Mais un affranchi, né et élevé dans la servitude, et qui n'en étoit sorti qu'en servant les plus viles passions de son maître, n'avoit trouvé ni dans sa naissance, ni dans son éducation, cet heureux mélange d'exemples, de préceptes, de sentimens, de préjugés même, qui est la première garantie qu'offre à la société l'homme destiné à la servir dans un emploi important. Et de plus, parvenu au ministère, il trouvoit un état, qui, au-dehors, lui donnoit peu d'inquiétude, et qui, au-dedans, ne présentoit aucune idée

d'administration, et se ployoit à toutes les volontés, toutes les fantaisies, même à toutes les folies de celui qui s'en disoit le chef. Quelles vues, quel plan de gouvernement pouvoit-on présenter à ce Caligula, que Tibère se vantoit d'avoir élevé pour le malheur du peuple romain, et qui auroit voulu, disoit-il, que ce peuple n'eût qu'une seule tête, afin de pouvoir l'abattre d'un seul coup. Auguste n'avoit été mis au rang des dieux qu'après sa mort. Caligula vivant voulut se faire adorer comme un dieu. Il paroissoit en public avec les attributs de Neptune, de Mercure, d'Apollon. Il vouloit construire un pont sur la mer, et des sommes immenses furent employées aux préparatifs de cette entreprise. Enfin il descendit au-dessous de l'humanité, pour y chercher un favori digne de lui. Il invitoit son cheval à souper : il lui avoit composé une maison d'officiers destinés à le servir. Il vouloit le faire consul; et s'il eût vécu quelques mois de plus, son cheval auroit figuré dans les fastes consulaires du peuple-roi.

Caligula fut tué par le capitaine de ses

gardes. Cette garde terrible, qui bientôt usurpa le droit de disposer de la couronne impériale, disposoit déjà de la vie de l'empereur. Quant au peuple, il apprenoit que cette garde venoit de lui donner ou de lui ôter un maître, comme il apprend aujourd'hui à Constantinople que les intrigues du sérail ont ôté et donné la couronne de Mahomet.

Ce peuple, qui applaudissoit à la démence de Caligula, applaudit encore à l'imbécillité de son successeur, quand il vit Claude affecter un grand mépris pour tout ce qui tenoit à la grandeur. Cet abandon de toute dignité captive d'abord la populace, qui juge qu'un souverain est bon, dès qu'il ne sait pas être grand. Mais c'est l'erreur dont elle revient le plutôt; et quand cette erreur se dissipe, le mépris la remplace. Il y a un faste de bienséance, dont un monarque ne doit jamais se dépouiller : il doit être affable avec grandeur : et cette affectation de simplicité, qui finit par une popularité vulgaire, appartient presque toujours à l'orgueil de la médiocrité, qui veut se singulariser par

quelque chose, et qui prend ce qu'il y a de plus aisé. Caligula, en faisant périr presque toute sa famille, n'avoit épargné Claude, que parce que sa bêtise le rendoit le jouet de la cour. *Tunc Claudius inter ludibria aulæ erat.* On ne l'appelloit que du nom ironique de *mitellus.* Ce fut cet être ébauché, qu'au moment de la mort de Caligula, un soldat trouva tout tremblant, et salua empereur. Au milieu d'une troupe furieuse, le mot le plus absurde peut devenir la voix publique. La vocifération d'un satellite fougueux passa de bouche en bouche, et Claude fut proclamé.

Vous ne vous attendez pas à trouver sous son règne plus d'ordre et de justice que sous ses deux prédécesseurs. C'est sa dégoûtante Messaline, dont Juvénal nous a décrit les sales voluptés. Agrippine, moins scandaleusement débauchée, étoit bien plus cruelle. Il sembloit que tout ce qui étoit dans cette cour n'eût que le choix des crimes.

Agrippine empoisonna son mari pour faire régner Néron. Celui-ci l'en récompensa,

en la faisant périr elle-même. La longue combinaison de ce parricide suffiroit pour lui donner la première place parmi les plus grands scélérats de l'antiquité. Et cependant ce Néron, lors de son avénement au trône, avoit, dans son discours au sénat, présenté le plan du gouvernement le plus sage. Il le suivit, tant qu'il écouta les conseils de Sénèque et de Burrhus. Mais lorsque les Tigellins, les Pallas eurent écarté ces hommes vertueux, alors l'humanité effrayée vit paroître Néron tout entier. Il renouvela toutes les folies, toutes les cruautés de Caligula. Il ne vivoit pas dans un siècle assez éclairé pour imaginer de proscrire et de confisquer en masse une portion entière de la nation : mais il se conduisit dans les détails, comme étant digne de revivre dans ce siècle de lumières. Les Romains avoient, dans les derniers temps de la république, acquis des fortunes immenses, bien au-dessus des plus grandes que nous voyons aujourd'hui. Rien n'égale la prodigalité de ces maîtres du monde. La délation donnant à l'empereur une partie des biens de l'accusé,

et le reste aux délateurs, c'étoit un double appât auquel on ne cherchoit pas même à résister. Aussi tous ceux qui étoient accusés ne se flattoient-ils jamais d'échapper à la condamnation. Comme si la loi la plus sage eût prononcé d'avance, on se donnoit la mort à soi-même, pour ne le pas recevoir de la main d'un ennemi, ou de celle d'un bourreau. Ceux que Néron vouloit traiter avec un reste ironique de bonté, recevoient de lui la permission de choisir leur genre de mort. L'humanité abattue, obligée de regarder ce choix comme un bienfait, inventa le bain, dans lequel on se faisoit couper les veines. Ce genre de mort a été illustré par celle de Sénèque : on en fut au point de l'envier : et il ne fut pas même permis à toutes les victimes de sentir peu-à-peu leur sang et leur vie s'échapper.

Malgré tant de barbaries, malgré l'énorme profusion qui épuisoit le trésor public, Néron avoit pour lui cette lie du peuple, cette portion honteuse de l'espèce humaine, par-tout crédule et féroce, et qu'un auteur célèbre a si bien définie, en

l'appelant le *tigre-singe*. C'est l'instrument dont s'emparent toujours avec succès ceux qui veulent établir une tyrannie sanglante. Au moins la tyrannie de Néron s'étendoit-elle rarement sur cette populace qui l'applaudissoit lorsqu'il prostituoit sur un théâtre la dignité impériale : mais dans les classes les plus élevées, il trouvoit et le même dévouement, et toute la bassesse d'une adulation encore plus méprisable. Et c'étoit cependant dans ces classes même qu'il prenoit ses victimes. Les chevaliers, les sénateurs romains, espéroient sans doute racheter leur fortune et leur vie à force d'infamies; mais en recevant leurs décrets de félicitation sur le crime qu'il venoit de commettre, Néron en méditoit un autre, et le méditoit souvent contre ceux même qui venoient le féliciter.

Ce fut à la mort de Néron que la puissance militaire s'arrogea le droit de créer les empereurs. Le peuple ne songea point à le lui disputer. Le sénat même parut peu empressé de faire quelques tentatives à ce sujet. Pour avoir trop abusé de leur souveraineté, les Romains en étoient si las,

qu'ils ne sembloient même plus attacher d'importance à la chose la plus intéressante pour un grand empire, la succession au trône. Ils l'abandonnèrent à la soldatesque : et sans doute, dans ces momens de crise, qui ôtoient la couronne à un empereur pour la donner à un autre, si un romain eût demandé à quelques-uns de ces soldats tout-puissans : *Quel maître nous donnerez-vous aujourd'hui ?* ces soldats auroient souvent été bien embarrassés pour répondre.

Voilà le sort de tout gouvernement qui n'est pas constitué. Les hommes machines qui contribuent le plus à le changer, n'ont eux-mêmes ni une intention, ni une volonté déterminées. Le moindre obstacle, le moindre mot jetté au hasard, leur eussent fait faire le contraire de ce qu'ils ont fait quelques minutes plus tard. Et c'est à ce résultat, calculé à-peu-près par ceux qui le préparent, mais entièrement fortuit de la part de ceux qui opèrent, que l'on donne audacieusement le nom de *volonté du peuple*. Ce pompeux mensonge est de tous les siècles, et a toujours eu des succès passagers à la vérité, mais encore trop longs pour le bien de l'humanité.

Dans cette longue suite d'empereurs, précipités du trône, vous verrez qu'on leur ôtoit toujours la vie avec la couronne, ou qu'ils se l'ôtoient eux-mêmes. Dès qu'une fois ces troupes indisciplinées eurent connu ce qu'elles pouvoient faire, ce fut un hasard quand elles n'usèrent pas de leur pouvoir. Il étoit difficile que de pareils choix donnassent à l'empire de bons souverains. Les moyens par lesquels on y parvenoit, ceux par lesquels il falloit se soutenir, excluoient toute idée d'un gouvernement sage. On ne pouvoit attendre, dans une pareille administration, l'hérédité; l'enchaînement, l'homogénéité de principes, dont tant et de si violentes secousses ne laissoient pas le choix, en empêchoient l'application.

Galba, Othon et Vitellius furent ainsi élevés et renversés. Le sceptre étoit sorti de la famille des Césars, dans la personne de Galba. Ce prince avoit plus de vertus que de talens (et cette réflexion n'est pas à l'honneur de l'humanité, mais elle est vraie): il est des circonstances où un souverain a plus besoin de talens que de vertus.

Ramener les finances à une sévère économie ; mettre un frein à l'avidité et à l'insubordination des soldats ; rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration ; contenir une populace à qui des souverains odieux ou méprisables avoient ôté tout respect pour l'autorité ; étouffer ce germe funeste de délations répandu, sur-tout dans les premiers ordres de l'état, tout cela étoit dans les intentions de Galba ; tout cela étoit dans son cœur ; tout cela étoit aussi nécessaire que difficile après les règnes dont on sortoit. Galba entreprit ce grand ouvrage, dont les commencemens devoient faire un grand nombre de mécontens, dont les suites devoient faire le bonheur de l'empire. La foiblesse de son caractère, la lenteur de son âge retardèrent, amollirent, suspendirent tous ses coups. Trop en défiance de lui-même, il choisit deux ministres, et se trompa dans son choix : il leur donna son pouvoir, et se soumit au leur. Il ne vit que par leurs yeux, et ferma les siens à la lumière. Sous un empereur juste et vertueux, on vit renaître les iniquités de Néron. Galba sentit ce qui lui manquoit ;

il crut le trouver dans la personne de Pison, que l'opinion publique désignoit comme étant digne du trône : il voulut l'adopter. Mais les deux ministres qui abusoient de son nom, le trahirent encore dans l'occasion qui alloit leur faire perdre tout leur crédit. Ils se flattèrent que celui qui remplaceroit Pison leur auroit obligation de sa fortune ; et ne découvrirent point à Galba la trame qui s'ourdissoit contre lui. *Ignarus interìm Galba, et sacris intentus, fatigabat alieni jàm imperii deos.* Au milieu du sacrifice, Galba est immolé ainsi que Pison. Vingt-trois soldats proclament Othon empereur ; lui-même, *paucitate salutantium pavidus*, ne sait si on lui apporte la couronne ou la mort. Cette métamorphose s'opère en quelques heures ; et tout l'empire s'y soumet, comme à un ordre de choses réglé par la loi. Etoit-ce là le vœu unanime et prononcé de tout ce qui étoit dans Rome ? Tacite nous l'explique avec son énergie ordinaire. *Alii conscientiâ, plerique miraculo : pars clamore et gladiis, pars silentio, animam ex eventu sumpturi.* Le chef ambitieux de quelques légions prépare

un nouveau changement, et l'exécute avec la même facilité. Othon a fait tuer Galba : il se tue lui-même pour échapper à Vitellius. Mais huit mois après, celui-ci devient l'exécration de ceux dont il avoit été l'idole, et qui l'avoient élevé au trône, parce qu'ils trouvoient dans ses goûts une grande analogie avec ceux de Néron. Il est traîné au milieu de la ville, mis en pièces par ses soldats, jeté dans le Tibre, *multis increpantibus, nullo illacrymante.* Sort terrible, mais auquel échappent rarement les factieux, qui, sous quelque dénomination que ce soit, usurpent le pouvoir suprême, et profanent la souveraineté d'un grand empire.

Un ancien préjugé, né de l'orgueil et du pouvoir de Rome dans ses beaux jours, attachoit l'idée d'une soumission aveugle et absolue à tout ce qui émanoit de cette capitale du monde. Le préjugé fut encore respecté pendant le règne des cinq premiers empereurs. Et ils durent croire qu'il suffisoit d'être obéi dans Rome, pour l'être dans tout l'empire. Mais lorsque le soulèvement de quelques cités des Gaules par

Vindex eut été l'occasion de la perte de Néron ; lorsque l'on vit que l'Espagne lui avoit donné un successeur ; lorsque soutenu par les Gaules et l'armée germanique, l'heureux compétiteur d'Othon eut ôté la couronne et la vie à ce prince, qui déjà s'étoit mis à Rome en possession de l'empire ; lorsque ce Vitellius eut été lui-même remplacé par un général venu de la Syrie ; alors on dut bien voir que, s'il falloit avoir Rome pour porter la couronne impériale, il falloit aussi, pour la porter paisiblement, avoir plus que cette ville. Elle seule pouvoit suffire pour immoler à un caprice populaire l'empereur le plus puissant, mais non pour le placer et le maintenir sur le trône.

C'est à la mort de Vitellius que l'on peut bien juger quelle étoit l'apathie du sénat et du peuple romain sur le choix d'un empereur. Il ne se présenta personne qui songea à profiter de la mort d'un prince haï et méprisé. Le sénat ne profita point de cette occasion heureuse pour s'assurer la nomination du chef de l'état. Vespasien fut proclamé par l'armée qui alloit faire le siége de Jérusalem. Ce prince retourna

promptement à Rome, où il prit paisiblement possession de l'empire. Il trouva cette capitale du monde dans le dernier excès de corruption : il en bannit les philosophes, persuadé avec raison que chez un peuple corrompu, la philosophie n'est que l'art de mettre la corruption en système.

Vespasien transmit la couronne à son fils, ce qui n'étoit pas encore arrivé : et Titus, parvenu au trône, dans la force de son âge, avec un esprit juste, une belle ame, et de grandes vues, auroit sans doute, s'il eût régné plus long-temps, donné à la politique intérieure du gouvernement une tout autre direction. Mais il ne fit que paroître sur le trône dont il fut la gloire; et il auroit fallu une longue suite d'empereurs comme lui pour remettre à neuf un corps vicié jusques dans la moëlle. On vit bien, après le règne cruel de Domitien, cinq empereurs se succéder avec la même droiture, les mêmes vues, les mêmes vertus : ils redonnèrent bien à la machine un mouvement plus régulier; mais aucun d'eux n'alla à la source du mal. Elle étoit

dans

dans cette incertitude anti-sociale, qui, à chaque mutation, laissoit le trône vacant, et s'en rapportoit pour le remplir aux cris séditieux d'une armée, ou à l'audace d'un criminel heureux. La mort de l'empereur mettoit donc réellement l'état en révolution : et tandis que dans toute société bien ordonnée, la surveillance des loix doit être plus active, au moment de la mort du chef, à Rome, c'étoit le moment où les loix n'avoient plus même une ombre de pouvoir. Aussi les convulsions recommencèrent sous Commode, et depuis ce temps ne firent qu'augmenter.

L'élévation de Nerva avoit offert le premier exemple d'un empereur, qui ne fût pas italien d'origine. La Syrie, la Thrace, l'Arabie, la Cappadoce, donnèrent des maîtres au peuple romain. Il en prit jusques dans l'arène des gladiateurs; et Macrin en sortit pour être préfet du prétoire, puis empereur. Précipité, comme tant d'autres, d'un rang qui n'étoit pas fait pour lui, il meurt vaincu par Héliogabale. Et celui-ci, qu'un même sort attend, prend deux de ses cochers pour ses favoris, admet tous

le monde dans le sénat, et compose même un sénat de femmes. Une frénésie, tantôt absurde, tantôt féroce, sembloit saisir la victime, condamnée à se traîner sur le trône avant d'être immolée.

En voyant les marches de ce trône régulièrement ensanglantées tous les deux ou trois ans, vous remarquerez qu'il ne se fit aucune tentative, ni pour rétablir la république oubliée depuis long-temps, ni pour légaliser la monarchie dont on méconnoissoit les principes. Le sceptre, qui doit être la terreur de toutes les factions, ne pouvoit plus être saisi que par elles. Et cependant le besoin d'une autorité centrale étoit si grand, que l'empire se soutenoit encore au milieu des coups que l'on portoit aux empereurs; le trône sembloit s'affermir sur les cadavres de ceux qui l'avoient occupé.

Mais ce peuple, autrefois Romain, n'existoit réellement plus. Il n'étoit, ainsi que toute nation corrompue, susceptible que de la servitude. C'est la vengeance inévitable qu'entraîne après elle l'immoralité d'un grand peuple. Il ne peut plus,

il ne veut plus être libre. Il faudroit des moyens despotiques pour le ramener au bien; et la méfiance naturelle que le despotisme inspire, même pour le bien qu'il voudroit faire, est encore augmentée par ceux qui profitent des malheurs publics.

Claude avoit déclaré tous les princes Gaulois sénatoriens. Après lui on admit dans le sénat les citoyens les plus riches des cités et des provinces. On y admit une grande quantité d'affranchis; et les vrais propriétaires d'Italie s'y trouvèrent en si petit nombre, que Trajan fut obligé de faire une loi pour obliger les sénateurs d'avoir en Italie une certaine étendue de biens-fonds. C'est tout le palliatif qu'il put appliquer au mal. Il avoit trouvé le sénat de Rome dans un état infâme : et cependant il y laissa tous les mauvais sujets qui y étoient : c'étoient les hommes pervers que Domitien y avoit fait entrer par des moyens violens. Mais il auroit fallu, pour les chasser, employer des moyens aussi violens; et Trajan ne s'en crut pas la force.

La composition des armées n'étoit pas meilleure : vous venez de le voir. Dès les derniers temps de la république, un luxe effréné avoit attaqué la population. Lors de la révolte de Pannonie, sous Auguste, il fallut, pour mettre l'Italie en état de défense, obliger les riches à affranchir chacun un certain nombre d'esclaves. Après la bataille de Cannes, Rome arma ses esclaves ; et ils prirent tout-à-coup l'esprit romain, parce qu'ils entroient dans une armée qui étoit toute entière animée de cet esprit. Mais lorsque les affranchis, les aventuriers de l'Espagne, de la Gaule, de la Grèce, de l'Asie vinrent recruter perpétuellement et la population de l'Italie, et l'armée romaine, ils portèrent des vices et des habitudes corrompues, au milieu d'un esprit de corruption. L'esprit national devoit donc rester étouffé, et ne reparut plus.

Ce fut bien pire, au milieu de la confusion qui précédoit et suivoit presque toujours l'élévation et la chûte des empereurs. Il étoit alors impossible que les abus militaires ne devinssent pas et plus multipliés,

et plus dangereux. Tant qu'ils ne furent pas montés à leur comble, les restes de l'ancienne discipline, les débris de la fierté romaine, qui, avilie au dedans, se reproduisoit encore au dehors, éloignèrent ou continrent les Barbares. D'ailleurs, ces Barbares ne firent, pendant long-temps, que des attaques partielles : le mauvais succès qu'avoient presque toujours ces attaques n'étoit pas très-encourageant. Ce ne fut que lorsqu'ils se virent poussés en avant par les nations qui se précipitoient sur eux, qu'ils se jetèrent en foule sur les premières provinces romaines. Alors aussi on ne leur opposa plus la même résistance. On leur abandonna les pays qu'ils avoient envahis, dans l'espérance qu'ils auroient eux-mêmes intérêt à les défendre contre de nouveaux aggresseurs. Ils devinrent, pour ainsi dire, Romains, sans cesser d'être Barbares. Ce ne fut plus seulement un mélange de deux peuples : ce fut une réunion, tantôt fortuite, tantôt forcée, quelquefois incohérente, des goûts, des usages, des vices de plusieurs nations. Tous ces changemens

sont parfaitement expliqués dans la *Grandeur et la Décadence des Romains.* Et après en avoir lu l'histoire dans Tillemont, c'est dans Montesquieu qu'il faut en approfondir la cause et les effets.

LETTRE XXV.

Depuis Constantin jusqu'à Théodose.

Le règne de Constantin est une grande époque pour la religion chrétienne. Un an après la fameuse bataille contre Maxence, ce prince publia l'édit qui, en rendant aux chrétiens leurs biens, en les admettant aux emplois publics, en leur permettant l'exercice de leur culte, assura le triomphe du christianisme, et la ruine de l'idolâtrie.

La superstition a voulu chercher et mettre du merveilleux dans des faits, qui n'étoient que le développement des desseins de Dieu sur son église. L'impiété a voulu dénaturer ou nier des faits, aussi et plus constans que tous ceux que l'histoire nous transmet. Entre ces deux écueils,

méfiez-vous du premier, et fuyez le second. Constantin, qui pendant toute sa vie ne fit point partie de l'église, puisqu'il ne fut baptisé que pendant la maladie dont il mourut, protégea le christianisme, avant même de l'adopter, parce que cette sainte doctrine étoit déjà répandue dans tout l'empire ; parce qu'une longue expérience avoit démontré que les empereurs n'avoient pas de sujets plus fidèles, et de soldats plus dévoués que les chrétiens ; parce que dans les premiers siècles de l'église, cette union plus qu'humaine de tous les membres qui la composoient, cette sublime abnégation de soi-même, cette identité de soins, de pensées, de vertus, formoient en faveur de la religion une preuve non moins attachante qu'irrésistible ; mais sur-tout parce qu'ils étoient arrivés les temps fixés par la providence, pour partager un empire dont l'unité n'étoit plus nécessaire à ses vues, pour faire de Rome profane la capitale du monde chrétien, et pour attribuer exclusivement à une religion longtemps persécutée, les temples et les richesses de l'erreur et de l'idolâtrie.

En effet, une religion toute spirituelle, qui tend sur-tout à élever l'homme au-dessus de ses sens, qui offre à sa contemplation l'impénétrable profondeur des vérités incompréhensibles, doit toujours présenter quelque chose qui agisse fortement sur l'imagination. On s'y attachera d'abord d'autant plus qu'elle sera plus persécutée. L'homme, qui est naturellement porté à résister à toute espèce de pouvoir, y résiste bien plus, quand ce pouvoir veut violenter sa croyance ou son opinion. Si son cœur est réellement convaincu et pénétré, plus il fait de sacrifices à cette croyance, plus il sent qu'il travaille à son bonheur : si son imagination est exaltée, rien ne peut mieux entretenir cette exaltation que le plus grand sacrifice volontaire que l'homme puisse faire, celui de sa vie : et ce sacrifice devient bien plus grand encore, lorsqu'il est accompagné des plus grands tourmens, et de la plus grande patience. Des témoins qui souffrent, qui persistent et qui meurent, donnent une forte preuve de conviction ; et lorsque ces témoins se succèdent avec le même courage, la même

persévérance, ils finissent par convaincre leurs juges eux-mêmes. Ce courage, cette persévérance placent déjà ces hommes au-dessus du vulgaire; on les regarde d'abord avec étonnement, bientôt avec admiration, puis avec intérêt, puis avec le désir de les imiter; les prosélytes se multiplient; et tant que dure la crainte, ou plutôt l'espérance de la persécution, la religion n'a pas besoin d'un autre culte public. C'en est un assez digne, que cette disposition sincère et habituelle à mourir pour elle: c'en est un assez public, assez imposant, que ces échafauds, où chacun monte avec une joie céleste, et ne craint que de ne pas souffrir assez. Aussi, tant qu'elle fut exposée aux persécutions, l'église eut un culte très-simple, et presque toujours célébré dans le secret.

Mais, du moment que les persécutions avoient cessé, du moment que les ennemis du christianisme reconnoissoient qu'elles n'avoient servi qu'à multiplier les chrétiens, la religion avoit besoin de cette majesté du culte qui captive le peuple, en fixant ses regards.

Quelque distance qu'il y ait entre le Créateur et les hommages qui lui sont rendus, si la pompe des cérémonies religieuses ne nous rapproche pas de lui, au moins elle semble nous élever au-dessus de nous-mêmes ; elle vient au secours de notre foiblesse, et commence par nous émouvoir, par nous conduire au recueillement. D'ailleurs, cette dignité religieuse, ce luxe des autels, appartiennent autant à l'indigent qu'au riche. Ce n'est que dans le temple de celui devant qui tous les hommes sont égaux, que la pauvreté participe aux jouissances de l'opulence. Là ces richesses contribuent à son bonheur. Elle les voit sans envie, parce qu'elle semble les partager.

Cette observation tient au sentiment : elle a été appréciée dans toutes les religions. La révélation s'en est servie pour exciter à l'adoration de ses mystères ; l'erreur l'a employée pour en imposer à la crédulité : et les temples de Delphes et d'Ephèse furent cités comme des merveilles, même après celui de Salomon.

Julien l'Apostat sentoit trop bien cette

vérité, lorsque voulant détruire le christianisme, il lui ôtoit les richesses de son culte, et se gardoit sur-tout de persécuter les chrétiens. Son calcul étoit humainement immanquable. Il manqua, parce qu'il attaquoit une religion qui n'étoit pas l'ouvrage des hommes. Mais si, faisant une meilleure application d'un principe dont Julien avoit reconnu la justesse et les conséquences, on l'eût mis en pratique contre les hérésies, aucune secte n'eût survécu long-temps à son inventeur.

Enfin, tant que le christianisme fut proscrit, ou même tant qu'il ne fut qu'implicitement toléré, ceux qui vouloient se consacrer plus spécialement à la religion, se retirèrent dans des déserts, pour y pratiquer des vertus ignorées. Il étoit difficile qu'ils s'y livrassent à des études profondes, à des occupations utiles pour la société; parce que l'homme ne peut s'adonner à de pareils travaux, que lorsqu'il est sans inquiétude et sans soins pour son existence, lorsque seul, dans le silence de son cabinet, il vit cependant au milieu de ses semblables. Mais dès que la religion fut

dominante, ces vertus, perdues dans un désert, purent être mieux placées pour l'avantage de la société ; elles purent se faire, au milieu du monde, une retraite où elles trouvèrent solitude et protection ; elles durent offrir un asile de paix et d'union à des mœurs qui commençoient à n'être plus aussi saintes ; elles durent présenter de grands moyens d'expiation au coupable repentant, une sainte garantie à la foiblesse alarmée ; et une suite de longs et vastes travaux à la défense, à l'explication d'une doctrine universelle. Bientôt ces établissemens prirent une forme sociale. Ils furent fondés, élevés, dotés. L'église y trouva de grands secours, la religion de grands exemples, la charité de grandes ressources.

Tel fut le développement des convenances, des considérations, des principes qui firent naître les ordres monastiques. C'est d'après cela qu'il faut juger les abus qui s'y sont glissés, et dont la réforme est si facile : mais aussi c'est d'après cela qu'il faut juger combien ils ont été, et peuvent encore être utiles.

A peine les empereurs furent-ils devenus

chrétiens, que les hérésies prirent un caractère qu'elles n'avoient point eu jusqu'alors. Elles devinrent affaires d'état : aussi l'histoire de l'église se trouve-t-elle alors plus étroitement liée avec celle de l'empire. Ces hérésies devoient être ou propagées ou combattues avec plus de force que par-tout ailleurs, chez les Grecs, peuple naturellement raisonneur et sophistique. Il en dut résulter un mélange de vertus simulées, de vices réels, de pratiques superstitieuses. Toutes ces disputes de dogme ne s'agitent presque jamais qu'aux dépens de la morale. Il est de l'essence de l'esprit de parti de n'admettre de vertus que dans ses prosélytes, de se dissimuler leurs vices, de sanctifier leurs défauts. Il étoit impossible que dans cette position, qui contrarioit également les principes de la politique et ceux de la religion, les dissentions théologiques ne produisissent pas dans l'état les plus grands troubles. La seule question du culte des images fit répandre autant de sang que la rivalité d'Octave et d'Antoine.

Ces dissentions donnèrent aux Barbares

de nouvelles facilités pour attaquer avec succès un état dont les souverains et les ministres étoient presque exclusivement occupés de disputes de théologie. Ce qui se vit sur-tout, lorsqu'à la mort de Théodose, l'empire fut partagé en deux.

Réflexion trop cruelle, mais trop vraie! les malheureuses questions de dogme ont fait par-tout couler le sang humain, partout ont fortement ébranlé les empires qu'elles n'ont pas renversés : vous en verrez de terribles preuves dans l'histoire moderne.

Ce ne fut pas le seul changement du règne de Constantin qui influa sur le sort de l'empire. Il en fit un dont les sinistres effets ne tardèrent pas à se manifester. Des mécontentemens mal raisonnés contre la ville de Rome, la puérile vanité de donner son nom à une ville nouvelle, le déterminèrent à changer le siége de l'empire. Il sacrifia des sommes immenses pour affoiblir l'état : il fut séduit de la position de Constantinople. Cette position offroit, il est vrai, des avantages; mais outre qu'elle éloignoit beaucoup trop le gouvernement

de la plus grande partie du continent européen, elle avoit le grand inconvénient de toucher, pour ainsi dire, aux peuples qui habitoient le nord-est de la mer Noire; inconvénient d'autant plus grand, que les Romains n'étoient pas maîtres de toutes les côtes de cette mer; que ces peuples avoient toujours résisté aux forces de l'empire, et que leurs terribles émigrations lui avoient déjà donné de vives alarmes. Ainsi en augmentant les embarras intérieurs du gouvernement, Constantin augmentoit encore les chances des embarras extérieurs. Il fit une faute de plus, en voulant que dès sa naissance la nouvelle capitale rivalisât avec l'ancienne. Il y établit ces distributions gratuites de bled, qui dans une grande ville produisent toujours l'indocilité d'un peuple fainéant. Il y attira cette même populace, qu'il étoit fatigué de trouver à Rome; il y appela celle de plusieurs autres nations. En peu de temps les habitans de Constantinople se trouvèrent mélangés de vingt ou vingt-cinq peuples différens. Jamais on ne vit un peuple plus pervers, plus pusillanime, plus

méprisable. Cette nouvelle capitale du monde chrétien devint le séjour de tous les forfaits. Du souverain jusqu'au dernier sujet, il s'établit une chaîne de crimes. Ainsi se forma la source intarissable des émeutes qui éclatèrent si souvent sous les successeurs de Constantin, et qui n'ont pas même cessé à Constantinople, depuis que cette ville a changé de maîtres. Car il est à remarquer que cette source empoisonnée y subsiste encore aujourd'hui. Dans aucune grande ville du monde, les séditions populaires n'ont été si fréquentes, et ne se sont succédées pendant une si longue suite de siècles. Je sais que par sa nature, le gouvernement musulman est bien plus exposé qu'un autre à ces terribles convulsions. Mais peut-être, s'il n'eût pas trouvé une ville dont les murs étoient imprégnés de ce poison indélébile, eût-il pu en arrêter, ou au moins en diminuer les effets.

Le règne de Constantin étoit l'époque qui devoit donner et à l'empereur et à l'empire une consistance légale et assurée. Tout se réunissoit autour de ce prince pour

l'entourer

l'entourer de la force nécessaire au grand ouvrage qu'il pouvoit entreprendre. Les circonstances le servoient mieux qu'aucun de ses prédécesseurs. Chef d'une faction puissante, à laquelle il avoit procuré un triomphe complet, il avoit de plus en sa faveur l'incalculable pouvoir d'une religion long-temps persécutée, et qu'il associoit au trône. L'opinion, la reconnoissance et l'enthousiasme lui assuroient une entière soumission, et auroient devancé toutes ses opérations. Muni de la toute-puissance du dieu dont il avoit défendu les autels, comme lui, il n'avoit qu'à vouloir ce qui étoit juste et utile, et à sa voix tout auroit pris une nouvelle forme. Une refonte générale dans toutes les parties de l'état, si difficile à faire quand les mœurs s'y opposent, n'a besoin que de l'essort d'un génie créateur, lorsqu'une religion bienfaisante triomphe pour la première fois, et règle les mœurs publiques.

Reprenez ici tout ce que je vous ai dit sur Auguste, et vous verrez que Constantin fut encore plus inexcusable que lui. Car, d'un côté, il trouvoit dans l'histoire

romaine depuis Auguste, des preuves aussi sanglantes que multipliées des vices du gouvernement; de l'autre, il trouvoit dans sa position politique et religieuse, une masse de moyens d'autant plus forts, que, provenant d'une religion triomphante, ils agissoient sur l'imagination.

Il pouvoit donc amalgamer ensemble l'état, la religion et les mœurs, et diriger d'une main sûre le premier, en prenant tous ses moyens dans les deux autres. Il pouvoit calculer que depuis Auguste, l'état n'ayant jamais eu de base véritablement assurée, tous les gens de bien réunis et soutenus par cet accord de la religion et des mœurs, feroient masse autour de ces deux bases, sur lesquelles devoit s'élever un édifice indestructible. L'église, toujours foible tant que son culte n'avoit été que toléré, avoit intérêt, dans les premiers momens que ce culte étoit proclamé sur le trône, à ne pas trop séparer les limites des deux pouvoirs, puisque le sien n'avoit alors rien à redouter de celui qui la couronnoit. Par le fait, les deux pouvoirs se trouvoient donc implicitement

réunis dans la main de Constantin : et il n'est rien qu'un cœur droit et un génie vaste ne puisse exécuter avec une pareille réunion.

C'est ce rapport des mœurs, de la religion et de l'état, qu'il ne paroît pas que Constantin ait saisi ; s'il en eût connu l'importance, il n'eût pas attendu à l'article de la mort pour embrasser publiquement le christianisme ; il n'eût pas hésité à le professer hautement, et à en faire la religion de l'état. Il eût senti combien il applanissoit d'obstacles par un seul mot, et avec quelle sécurité il pourroit ensuite se livrer à la réforme que sollicitoient trois siècles d'abus, de corruption et de gouvernement sans principes et sans plan. Ce que je vous fais remarquer ici sur l'extrême facilité que Constantin auroit trouvée à faire tout le bien qu'il auroit voulu, est si vrai, que ses institutions, qui n'avoient pas à beaucoup près la touche du législateur et de l'homme d'état, passèrent pour sacrées, tant étoit grande la vénération attachée au premier empereur chrétien. On n'osoit rien alléguer contre ses décisions.

Il profita de cette disposition universelle pour étendre et non pour consolider son autorité. Mais une autorité qui n'a point de bases fixes, s'affoiblit en s'étendant. Tout ce qu'il fit me prouve qu'il ne connoissoit pas ce qu'il avoit à faire. Il cassa la garde prétorienne, dont l'influence et l'indiscipline étoient en effet du plus grand danger. Mais ces vices n'appartenoient pas exclusivement à cette garde ; ils appartenoient à toutes les milices, et reparurent dans celles qui la remplacèrent : le militaire se les approprioit, mais parce que le gouvernement les faisoit naître.

Pendant tout son règne, il sembla prendre à tâche de se venger des Romains. Ce sentiment, sur-tout dans un souverain vis-à-vis de ses sujets, n'annonce ni une grande ame, ni un génie élevé. Le souverain est l'homme de la loi : or la loi punit, mais ne se venge jamais.

Enfin dans ce baptême différé jusqu'aux derniers jours de sa vie, je cherche envain la profession publique, la reconnoissance empressée du vainqueur de Maxence. Il semble qu'il ait voulu composer le plus

long-temps possible avec les dieux qu'il méprisoit, et avec celui qu'il vouloit reconnoître. Je ne regarde cette conduite que sous le point de vûe politique; et sous ce point de vûe même, elle étoit vicieuse. Aussi, comme je vous l'ai dit, ne tira-t-il de son abjuration aucun fruit politique : et au milieu des circonstances favorables où il se trouvoit, c'étoit la plus grande faute qu'il pût commettre.

Il y a si peu d'occasions où un souverain puisse, sans être arrêté, faire le plus grand bien, que lorsqu'il s'en présente une, et qu'il la manque, il est inexcusable. L'abjuration de Constantin devoit être un coup d'état. Il en fit la conversion tardive d'un homme ordinaire. Elle ressemble à ces prises d'habit monastique, qui dans les siècles suivans, devinrent un usage auquel les rois et les grands ne manquoient guères à l'article de la mort. L'exercice seul de la religion gagna au règne de Constantin : la cour impériale, aussi dissolue qu'auparavant, continua à être l'école et le théâtre de tous les vices, quelquefois même de tous les crimes. L'état n'eut

pas plus de force, et perdit encore du peu d'union qu'il avoit.

Sous les princes qui occupèrent le trône de Constantin, les Barbares attaquèrent l'empire de deux côtés différens. Du côté de l'Orient, ses plus grands ennemis furent les Perses. Cet état si riche, qui joue un si grand rôle dans l'histoire ancienne, qui avoit reçu un nouvel éclat des conquêtes et du règne de Cyrus, qui s'étoit relevé de ses défaites sous Alexandre, pour former sous un de ses successeurs un autre état devenu ensuite province romaine : cet état, dis-je, s'étoit peuplé de nouveaux habitans, pour reprendre son ancienne splendeur. Les Parthes, qui tant de fois dans leurs montagnes avoient repoussé les Romains, augmentés en suite par les émigrations des Scythes, et répandus dans la Perse, attaquèrent ces mêmes Romains que jusques-là ils avoient toujours attendus. Ce fut avec un mélange de succès et de revers, qui apprit aux empereurs ce qu'ils avoient à craindre d'un pareil ennemi, et qui les détermina à rechercher son alliance. Mais quels traités pouvoient être durables,

lorsqu'une des puissances qui les signoient étoit perpétuellement agitée par le partage ou par les troubles de ses vastes et nombreuses provinces? Quel état peut être tranquille, lorsqu'il traite avec un gouvernement qui, par sa nature, ne peut pas l'être? Sur quoi établiroit-il la garantie du traité, ce gouvernement qui n'en a pas une pour sa propre existence? Aussi sous presque tous les règnes, les guerres recommencèrent-elles, et toujours avec un avantage graduel pour les Perses, qui apprenoient de plus en plus à connoître la foiblesse romaine. Au reste, dans toutes les guerres que firent alors les Perses contre les Romains, on voit un peuple brave et loyal, attaquant franchement un ennemi, contre lequel il avoit de grands et nombreux griefs. Mais on ne voit aucun de ces traits de cruauté et de perfidie qui ensanglantoient les autres parties de l'empire.

Parmi les monarques Persans qui s'illustrèrent alors, vous distinguerez sur-tout Cosroès-le-Grand, et Isdégerde. L'histoire

nous a conservé sur ce dernier, un trait qui suffit pour immortaliser sa mémoire. Arcadius, empereur de Constantinople, laissant un fils en bas-âge, crut ne pouvoir le laisser en meilleures mains qu'en celles d'Isdégerde, avec qui il étoit alors en paix. La justice et la générosité du monarque Persan répondirent à la confiance de l'empereur; et jamais un jeune souverain n'eut un tuteur plus fidèle, et un défenseur plus actif.

Vous retrouverez dans notre histoire un trait absolument pareil. Louis XII fut nommé, par Philippe I[er]., roi d'Espagne, et confirmé par les Etats de Flandres, tuteur du jeune archiduc Charles d'Autriche : et Charles, trop connu depuis, sous le nom de Charles-Quint, voua, par reconnoissance, une haine personnelle au successeur du monarque généreux qui avoit veillé sur son enfance.

Les invasions qui se faisoient de l'autre côté de l'empire, c'est-à-dire vers le nord et l'occident, avoient un autre caractère. C'est là qu'on voit paroître tous ces peuples, connus sous le nom d'Allemans,

Francs, Celtes, Saxons, Suèves, Marcomans, Sarmates, Goths, Huns, Visigoths, Vandales. Tous étoient originaires des Scythes, et des vastes contrées qui sont entre la mer Noire et la mer Caspienne, ou étoient poussés en avant par ces Scythes, qui cherchoient de tous côtés des établissemens. Plusieurs de ces peuples, passant le Danube, arrivoient dans l'empire par les provinces que l'on nomme aujourd'hui la Carniole et la Carinthie. De-là ils pénétroient dans la Thrace, jusques dans la Grèce; quelques-uns pénétrèrent même jusqu'en Sicile, où l'on trouve encore des vestiges de leurs invasions. D'autres remontoient le Danube, s'avançoient jusqu'au Rhin, et de-là traversant les Gaules, inondoient l'Espagne. De ce nombre furent les Goths et les Visigoths, les Vandales. Leur puissance étoit déjà redoutable dès l'an 368; car l'empereur Valens voulut se trouver en personne à une conférence qui devoit avoir lieu avec Athanaric, un de leurs chefs, elle eut lieu, au milieu du Danube, sur un pont de bateaux, à-peu-près dans la même forme

que la célèbre conférence de l'île des Faisans, entre les François et les descendans de ces mêmes Vandales ou Goths. Le résultat de cette entrevue fut entièrement à l'avantage des Barbares ; et quelques années après, ce même Valens leur permit de passer le Danube, et de venir s'établir dans l'empire. Toutes les frontières se trouvant ainsi successivement occupées par de nouveaux peuples, l'empire étoit absolument à leur discrétion : ceux même qui auroient pu de bonne-foi exécuter les traités, et se contenter de ce qui leur avoit été abandonné, se trouvoient obligés de se porter en avant, lorsqu'ils étoient eux-mêmes attaqués par quelques nouvelles nations. Dans cette position, il est certain que l'immensité de l'Empire Romain rendoit sa défense très-difficile, même pour le gouvernement le plus sage : à plus forte raison l'étoit-elle pour des princes presque toujours désunis d'intérêt, et entre lesquels Constantin avoit donné l'exemple de partager un pouvoir qui s'affoiblissoit en se divisant. Je me suis demandé bien souvent comment s'étoit soutenu si long-

temps un gouvernement vicieux en lui-même, et devenu plus vicieux encore depuis qu'il fut partagé. A cette question, je n'ai trouvé qu'une solution satisfaisante. Il ne se soutenoit que par la crainte d'un ennemi dévastateur. Les peuples redoutoient ces hordes féroces, dont l'apparition seule répandoit par-tout la destruction et la mort. La nécessité de se mettre en garde contre elles, et de leur opposer de grandes forces, rallioit autour de l'autorité impériale des provinces, qui, en s'en détachant, n'auroient gagné qu'un ennemi de plus. Elles ne se dissimuloient pas les vices de cette autorité: mais enfin c'étoit la seule qui pût empêcher leur ruine; et elles la conservoient pour leur propre intérêt. La crainte de confier une trop grande puissance à ceux qui commandoient dans les provinces, avoit engagé les empereurs à laisser à presque toutes les provinces leurs assemblées, qui étoient un rempart contre l'oppression. L'Egypte n'eut point d'assemblées; et la tyrannie des commandans y occasionna de fréquentes et de terribles révoltes. Mais dans les autres parties

de l'empire, les députés de ces assemblées avoient le droit de légation à l'empereur. Ces légats jouissoient du droit des gens. Il y avoit donc bien peu de chose à faire pour constituer l'empire romain en monarchie parfaite, lors des premiers empereurs. Les difficultés augmentèrent à mesure que la marche du gouvernement et la personne du souverain devenoient plus incertaines. Tout gouvernement qui n'a pas en lui-même le principe de sa conservation, est essentiellement mauvais : car ce principe étant hors de lui, il n'est pas maître de le maintenir. Si les Barbares n'eussent attaqué les frontières de l'empire qu'en faisant la guerre à l'empereur, en ménageant le pays, en demandant à s'unir aux habitans, nul doute que dès ce moment le lien de la crainte qui les attachoit à l'empire n'existant plus, elles eussent été perdues pour lui sans retour. Cela se voit bien par ce qui arriva lors des invasions des Francs : tant qu'ils se présentèrent comme des brigands qui ne cherchoient que le pillage, on leur opposa une longue résistance ; quand ils s'annoncèrent comme

des conquérans qui vouloient s'établir au milieu du peuple vaincu, et s'identifier avec lui, ils rencontrèrent peu d'obstacles, et les Romains succombèrent. Les Romains se trouvèrent alors puissance ennemie des Gaules; les Francs s'en trouvèrent puissance protectrice. Celle-ci s'empara du principe qui avoit dû soutenir l'autorité romaine, et en fit le principe de la sienne. C'est ce qui fit qu'après quelques efforts les Romains abandonnèrent toute idée de reprendre ce qu'ils avoient perdu. Si les Goths eussent fait à l'autre extrémité de l'empire ce que les Francs faisoient sur le Rhin et la Meuse, ils y auroient eu les mêmes succès. Ils avoient déjà pénétré jusqu'à Constantinople; ils avoient mis le siége devant cette capitale. Elle se défendit, il est vrai; mais elle ne dut son salut qu'à la valeur d'un autre peuple barbare, qu'elle appela à son secours, de ces mêmes Sarrasins qui s'en emparèrent quelques siècles après. Pour un état jadis si puissant, c'est une terrible preuve de décadence de voir l'ennemi aux portes de sa capitale, et de recourir, pour le chasser,

à une force étrangère. Il faut ensuite de grands moyens pour réparer dans l'opinion publique le mal que produisent de pareils événemens. A la faveur d'un succès momentané, on peut repousser l'ennemi; mais la première idée de terreur ne s'efface pas; elle lui ouvre, d'un autre côté, et pour un autre temps, une route qu'on ne peut plus lui fermer.

Tout annonçoit donc que le moment d'une grande révolution étoit arrivé; que les provinces de l'empire ne pouvant plus être comprimées par le cercle qui s'étoit affoibli en s'aggrandissant, alloient s'agiter de nouveau pour reprendre une position plus conforme à la nature. Mais dans la nature, les grandes métamorphoses, tant morales que physiques, s'opèrent par une longue suite d'efforts peu sensibles, ou par ces secousses volcanisées, qui se répercutent avec force, ébranlent ce qu'elles n'abattent pas, et effrayent même ce qu'elles épargnent. De ce genre étoient les mouvemens qui alloient occasionner la confusion, les convulsions, la ruine de l'empire romain, pour en former plusieurs

autres ; et un nouveau chaos devoit précéder une nouvelle création.

C'est ce qui fait que, malgré l'intérêt attaché à la formation des nouvelles monarchies, l'esprit se fatigue et se perd au milieu des guerres auxquelles elle a donné lieu. Il faudroit se livrer exclusivement à cette étude, pour suivre tous ces peuples, dont la plupart ont changé de noms, dans des provinces dont les noms ont également changé. Il y a d'ailleurs, dans cette étude, peu à gagner pour la morale et la politique. Ce ne sont point les succès de ces hordes de barbares qui peuvent nous instruire ; ce sont les fautes par lesquelles on leur a facilité des succès si répétés. Ainsi, en s'attachant à bien connoître le dernier peuple arrivé dans le pays où il a formé un nouvel état, c'est à Constantinople ou à Rome qu'il faut chercher les causes sur lesquelles on doit fixer son attention.

Le cruel génie qui présida à l'élévation de la plupart des empereurs depuis Auguste, se perpétua après Constantin : il n'y a point de trône au monde dont la succession ait

été si souvent interrompue, dont la possession ait été si arbitraire et si sanglante : il n'y a point de cours, où des intrigues aussi multipliées aient produit des catastrophes aussi cruelles. Constantin, malgré ses qualités, exagérées par ses enthousiastes, et noircies par ses détracteurs, en donna un funeste exemple. Sur la fausse accusation de sa femme, il fit périr l'aîné de ses fils, et réalisa la fable d'Hippolyte et de Thésée. Par une suite des mêmes artifices, il partagea l'empire entre ses trois enfans, et, par cet acte de partage, signa le dernier arrêt de l'empire romain. Alors on commença à admettre la distinction de l'empire d'orient et empire d'occident. Nouvelle source de discordes, nouvelle source de crimes. Les Barbares, qui auroient été contenus par l'union des deux empires, furent toujours encouragés, quelquefois même appelés et soutenus par une jalousie mutuelle qui annonçoit la décadence des deux états.

Parmi les règnes qui précédèrent celui de Théodose, vous distinguerez celui de

Julien

Julien l'Apostat. On ne peut nier que ce prince n'eût de grandes qualités; et que s'il en eût fait une meilleur emploi, il n'eût pu rendre à l'empire les services les plus signalés. Il n'y avoit qu'un homme de cette trempe qui pût resserrer fortement toutes les parties défaillantes de l'état. Avant de parvenir au trône, il avoit été sur le Rhin l'effroi des Barbares, et le défenseur des Gaules. Il s'étoit annoncé de bonne heure par une grande sévérité dans son extérieur et dans sa conduite. Il ne se démentit pas, en prenant possession du sceptre impérial. Il proscrivit tout cet attirail de luxe, d'eunuques, de courtisans, dont Constantin et Constance avoient surchargé Constantinople. Il remit aux peuples la cinquième partie des impôts. Il trouva dans une juste économie des fonds inépuisables. Ennemi des délateurs, il n'écoutoit aucun rapport, même contre ceux dont il avoit à se plaindre. Mais sa haine contre le christianisme obscurcit tant de qualités, et empêcha que l'empire n'en retirât le fruit. Cette haine s'étoit manifestée dans sa jeunesse :

et ne peut être imputée (puisqu'il n'eut point les passions de son âge) qu'à un orgueil secret, humilié par les préceptes de la religion. Un auteur très-ingénieux a bien peint ce prince en disant : *Il eut le courage de penser, d'agir, de combattre, de gouverner; il ne lui manqua que le courage d'ignorer.* Il étoit impossible que Julien crût aux faux dieux : il ne pouvoit espérer de ramener à cette absurde superstition des hommes éclairés par le flambeau de la foi. Malheureusement les ministres de la religion triomphante avoient déjà perdu cette pureté de mœurs, cette union évangélique, ce mépris des richesses et du monde, qui appartenoient à la religion persécutée. L'homme se montroit déjà partout, et défiguroit l'ouvrage de la divinité. Julien fut frappé de ces abus. Avec son esprit d'ordre, de justice, de sévérité, il pouvoit les réprimer, et rendre au christianisme son premier éclat. Mais c'étoit sur-tout ce qu'il craignoit. Je vous ai déjà indiqué les moyens qu'il prit pour parvenir à ses fins, et dont le succès sembloit

infaillible. L'examen de ces moyens est la partie la plus intéressante de son histoire. Il mourut avant de voir le succès qu'il s'étoit promis ; et à sa mort, la religion chrétienne remonta sur le trône impérial.

Si elle y eut souvent à gémir de la mauvaise conduite, de la cruauté de quelques princes, des scandales trop publics d'une cour fastueuse et dissolue, elle y reçut un grand éclat des vertus de Théodose, qui a mérité le surnom de *Grand*. Elle en reçut même de la résignation avec laquelle ce prince se soumit aux représentations de S. Ambroise, après le massacre de Thessalonique. Simple officier dans l'armée, il avoit été appelé par Gratien, pour s'opposer aux ravages des Goths, et par lui associé à l'empire en récompense de ses services. L'état jouit sous lui d'une tranquillité qu'il n'avoit pas eue depuis longtemps. Son histoire peut être regardée comme la clôture de l'histoire romaine. Ce qui suit renchérit sur tous les vices accumulés pendant quatre siècles, et n'offre

plus ces grands traits qui rappeloient encore l'ancienne Rome.

La résidence de la cour impériale à Constantinople y fixa l'abus et le pouvoir des eunuques, connus depuis long-temps dans les usages asiatiques. C'est peut-être une des choses les plus étonnantes de l'histoire de l'Asie, que la multiplicité et l'influence de cette espèce d'hommes. Et s'il existoit des mémoires secrets de ces gouvernemens, l'observateur y trouveroit que la plupart des révolutions ont été l'ouvrage de ces êtres, à qui il ne reste que la force de détruire.

Dans tous les siècles, chez tous les peuples, dans toutes les histoires, on les voit accablés de mépris; mais en même temps on les voit gouvernant les empires. Auprès des empereurs, ils remplacèrent à Constantinople les affranchis qui avoient dominé à Rome. Comme eux, tirés de l'opprobre ou de la servitude pour être élevés aux honneurs; comme eux, ils paroissoient vénérés en public, pendant qu'ils étoient abhorrés en secret. Souvent même plus méchans et plus dangereux

que ceux-ci, ayant tous les vices des deux sexes, sans avoir aucune de leurs vertus (1), on ne retrouve en eux ni la mâle énergie de celui auquel ils ne tenoient plus, ni la sensibilité de celui dont ils trompoient l'attente. Quelque vils que fussent les emplois par lesquels ils débutoient, une force irrésistible sembloit les y accompagner, les entraîner toujours plus haut, s'accroître en raison de l'accroissement de leur fortune, multiplier les seules passions qu'ils pussent connoître, et les entourer de toutes les jouissances, comme pour les dédommager de celles dont ils étoient frustrés.

Lorsqu'ils se sont hissés jusqu'à la toute-puissance, vous remarquerez la manière dont ils en usent. Vous verrez dans leur conduite morale et politique des défauts qui n'appartiennent qu'à eux. Un désespoir jaloux semble les tenir hors de la société, qu'ils veulent cependant gouverner. On voit qu'ils sont étrangers à

---

(1) Je ne me rappelle que l'eunuque Narsès, dont l'histoire nous ait transmis le nom avec honneur.

l'humanité. Vous remarquerez que la bassesse de leurs inclinations, la petitesse de leurs idées doit tenir aux premiers moyens par lesquels ils sont parvenus, doit conserver l'empreinte de leur première condition.

Et c'est sans doute cette bassesse, cette habitude de petites intrigues, presque toujours exclusives d'un grand génie, qui fit et qui doit faire la fortune des eunuques dans les gouvernemens arbitraires. Il est de l'essence de ces gouvernemens de redouter sur-tout l'énergie et la capacité; et ils croyent se mettre à l'abri de ce qu'ils appellent un danger, en faisant leurs choix dans une classe d'hommes qui offre déjà un garant de leur nullité.

D'ailleurs dans les états asiatiques, où le souverain s'empare des riches successions, où, pour dire mieux, il n'y a point de successions, où une fortune opulente rendroit une famille trop puissante, où la perte de cette fortune donneroit à cette famille de trop grands regrets, on aime mieux enrichir un homme qui n'a point

de famille, dont l'élévation prépare à l'état une riche hérédité, et dont la chûte ne peut faire ressentir aucun contre-coup.

Ces deux motifs paroissent expliquer d'autant plus le pouvoir des eunuques, que ce pouvoir ne se trouve qu'en Asie, et dans quelques contrées de l'Afrique. Et c'est une observation qui se rapporte parfaitement avec ce que dit Montesquieu sur la servitude du Midi.

Fin du Tome premier.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

PREMIÈRE PARTIE.

